



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budgets 2025

Projets

Plans financiers 2025-2028

**de l'Etat du Valais
et du Fonds FIGI**

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES



ETAT DU VALAIS

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil.....	7
Constituante.....	10
POUVOIR EXECUTIF	11
Conseil d'Etat.....	12
Préfectures	13
POUVOIR JUDICIAIRE	14
Tribunaux.....	15
Ministère public.....	16
Commission cantonale de recours en matière fiscale.....	17
AUTORITE DE SURVEILLANCE	18
Conseil de la magistrature	19
Préposé à la protection des données.....	20
Commission cantonale de protection des données et de transparence	21
AUTORITE DE RECOURS.....	22
Commission de recours du Conseil de la magistrature...	23
PRESIDENCE	24
Chancellerie d'Etat.....	25
Inspection des finances	29
FINANCES ET ENERGIE.....	32
Administration cantonale des finances.....	33
Service cantonal des contributions	39
Service des ressources humaines	42
Service immobilier et patrimoine	46
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	50
Service cantonal de l'informatique	57
Service de l'administration numérique	61
Service de statistique et de péréquation	64

SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	67
Service de la santé publique	68
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	75
Service de l'action sociale	81
Service de la culture	86
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	93
Service des poursuites et faillites.....	97
Office cantonal de l'égalité et de la famille.....	100
Subventionnement des assurances sociales	103
ECONOMIE ET FORMATION.....	104
Service administratif et des affaires juridiques de la formation	105
Service juridique des affaires économiques	109
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	112
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	119
Service de l'agriculture.....	124
Service de l'enseignement.....	133
Service de la formation professionnelle	138
Service des hautes écoles	144
Service cantonal de la jeunesse	151
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT.....	156
Service juridique de la sécurité et de la justice	157
Police cantonale.....	161
Service de la sécurité civile et militaire	166
Service de la circulation routière et de la navigation	171
Service de l'application des peines et mesures	175
Service de la population et des migrations	179
Service des affaires intérieures et communales	186
Service de la chasse, de la pêche et de la faune.....	190
Service de la géoinformation	194
Service du registre foncier	197
Office cantonal du sport.....	200
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	204
Service administratif et juridique	205
Service de la mobilité	210
Service de l'Unité Territoriale III	219
Service des forêts, de la nature et du paysage	222
Service de l'environnement.....	230
Service de la construction des routes nationales.....	239
Service du développement territorial.....	242
Service des dangers naturels	248

RECAPITULATION GENERALE	257
Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets	257
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre.....	258
Charges et revenus du compte de résultats	259
Dépenses et recettes du compte des investissements ...	263
 PLANIFICATION INTEGREE PLURIANNUELLE	265
Programme législatif, objectifs et planification financière par département	
PRESIDENCE	266
FINANCE ET ENERGIE	267
Finances et services centraux	267
Energie	268
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	269
Santé	269
Affaires sociales.....	270
Culture	270
ECONOMIE ET FORMATION	271
Economie.....	271
Education, formation et jeunesse.....	273
SECURITE, INSTITUTIONS ET SPORT	275
Sécurité.....	275
Institutions.....	276
Registre foncier et information du territoire	276
Sport	277
MOBILITE, TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	278
Mobilité	278
Territoire	281
Environnement.....	282
  FONDS FIGI	
RESULTATS	286
MANDAT DE PRESTATIONS POLITIQUE	287
PLANIFICATION FINANCIERE.....	292



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Ecart 24/25 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	4'108'893'097.92	4'245'898'500	4'312'568'500	66'670'000
Total des revenus	4'383'695'228.86	4'486'309'600	4'545'900'600	59'591'000
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	274'802'130.94	240'411'100	233'332'100	-7'079'000
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	274'802'130.94	240'411'100	233'332'100	-7'079'000
Amortissements et réévaluations	240'657'045.87	230'924'900	231'924'900	1'000'000
Excédent de revenus	34'145'085.07	9'486'200	1'407'200	-8'079'000
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	466'747'097.13	508'521'900	511'377'100	2'855'200
Total recettes	249'136'217.17	268'948'000	278'354'200	9'406'200
Investissements nets	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	274'802'130.94	240'411'100	233'332'100	-7'079'000
Investissements nets	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000
Excédent de financement	57'191'250.98	837'200	309'200	-528'000
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	34'145'085.07	9'486'200	1'407'200	-8'079'000
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre	-45'183'359.38	160'004'500	109'369'800	-50'634'700
Diminution du capital propre	-79'328'444.45	150'518'300	107'962'600	-42'555'700

Résultats		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
	Charges	4'010'271'658.70	4'156'504'400	4'278'782'600	122'278'200
30	Charges de personnel	1'115'672'830.82	1'160'166'700	1'208'933'200	48'766'500
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	443'801'842.27	478'979'700	520'380'300	41'400'600
33	Amortissements du patrimoine administratif	61'030'236.98	56'148'800	54'137'100	-2'011'700
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	180'783'529.59	130'641'700	85'887'600	-44'754'100
36	Charges de transferts	2'000'356'136.38	2'127'647'700	2'200'907'400	73'259'700
37	Subventions redistribuées	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
	Revenus	4'049'243'256.22	4'086'151'500	4'274'591'400	188'439'900
40	Revenus fiscaux	1'608'944'944.40	1'563'590'000	1'634'223'700	70'633'700
41	Patentes et concessions	45'302'583.93	60'402'000	99'867'000	39'465'000
42	Taxes et redevances	278'367'123.42	271'075'500	291'794'200	20'718'700
43	Revenus divers	23'564'409.06	9'623'500	7'603'900	-2'019'600
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	101'126'862.61	139'149'600	135'395'300	-3'754'300
46	Revenus de transferts	1'783'310'250.14	1'839'391'100	1'897'170'300	57'779'200
47	Subventions à redistribuer	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
	Résultat d'exploitation	38'971'597.52	-70'352'900	-4'191'200	66'161'700
34	Charges financières	63'796'761.28	64'181'800	61'535'000	-2'646'800
44	Revenus financiers	115'617'133.43	88'959'600	93'947'900	4'988'300
	Résultat financier	51'820'372.15	24'777'800	32'412'900	7'635'100
	Résultat opérationnel	90'791'969.67	-45'575'100	28'221'700	73'796'800
38	Charges extraordinaires	99'415'854.47	95'231'200	84'972'500	-10'258'700
48	Revenus extraordinaires	42'768'969.87	150'292'500	58'158'000	-92'134'500
	Résultat extraordinaire	-56'646'884.60	55'061'300	-26'814'500	-81'875'800
	Excédent de revenus	34'145'085.07	9'486'200	1'407'200	-8'079'000
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
	Dépenses d'investissement	466'747'097.13	508'521'900	511'377'100	2'855'200
50	Immobilisations corporelles	240'447'051.49	230'060'900	228'420'100	-1'640'800
52	Immobilisations incorporelles	14'560'884.51	10'169'500	6'094'400	-4'075'100
54	Prêts	27'958'815.00	52'951'600	50'422'100	-2'529'500
55	Participations et capital social	0.00	0	500'000	500'000
56	Propres subventions d'investissement	172'061'755.28	191'363'900	198'274'500	6'910'600
57	Subventions d'investissement redistribuées	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000
	Recettes d'investissement	249'136'217.17	268'948'000	278'354'200	9'406'200
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	2'935'747.50	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	199'816'435.77	209'027'300	216'516'200	7'488'900
64	Remboursements de prêts	33'913'396.50	35'050'700	33'297'500	-1'753'200
65	Transferts de participations	2.00	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	752'044.55	894'000	874'500	-19'500
67	Subventions d'investissement à redistribuer	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000
	Investissements nets	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000
<u>COMPTE DE FINANCEMENT</u>					
	Total du compte de résultats	34'145'085.07	9'486'200	1'407'200	-8'079'000
	Amortissements et réévaluations	240'657'045.87	230'924'900	231'924'900	1'000'000
	./. Investissements nets	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000
	Excédent de financement	57'191'250.98	837'200	309'200	-528'000

Aperçu général	Compte 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Ecart 24/25 Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	4'575'640'195.05	4'754'420'400	4'823'945'600	69'525'200
Revenus et recettes	4'632'831'446.03	4'755'257'600	4'824'254'800	68'997'200
Excédent de financement	57'191'250.98	837'200	309'200	-528'000
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Pouvoir législatif	6'211'979.59	5'806'300	6'109'700	303'400
Pouvoir exécutif	3'156'809.10	3'124'400	3'153'200	28'800
Pouvoir judiciaire	43'874'058.55	47'926'700	49'667'300	1'740'600
Autorité de surveillance	578'703.60	868'600	971'700	103'100
Autorité de recours	2'809.95	5'000	5'000	0
Présidence	12'887'966.69	13'197'400	14'267'900	1'070'500
Finances et énergie	-2'104'080'265.58	-2'228'100'400	-2'284'570'800	-56'470'400
Santé, affaires sociales et culture	954'632'494.51	1'053'575'300	1'069'045'600	15'470'300
Economie et formation	836'537'046.60	897'546'100	932'931'700	35'385'600
Sécurité, institutions et sports	-15'540'154.75	-15'529'200	-8'137'900	7'391'300
Mobilité, territoire et environnement	204'547'300.76	220'742'600	216'247'400	-4'495'200
Excédent de financement	57'191'250.98	837'200	309'200	-528'000
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	1'115'672'830.82	1'160'166'700	1'208'933'200	48'766'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	443'801'842.27	478'979'700	520'380'300	41'400'600
34 Charges financières	63'796'761.28	64'181'800	61'535'000	-2'646'800
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	180'783'529.59	130'641'700	85'887'600	-44'754'100
36 Charges de transferts	1'910'032'126.25	2'047'304'100	2'107'293'400	59'989'300
37 Subventions redistribuées	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
38 Charges extraordinaires	10'113'055.71	798'700	798'700	0
39 Imputations internes	176'065'869.34	160'906'000	119'203'300	-41'702'700
40 Revenus fiscaux	1'608'944'944.40	1'563'590'000	1'634'223'700	70'633'700
41 Patentes et concessions	45'302'583.93	60'402'000	99'867'000	39'465'000
42 Taxes et redevances	278'367'123.42	271'075'500	291'794'200	20'718'700
43 Revenus divers	23'564'409.06	9'623'500	7'603'900	-2'019'600
44 Revenus financiers	115'617'133.43	88'959'600	93'947'900	4'988'300
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	101'126'862.61	139'149'600	135'395'300	-3'754'300
46 Revenus de transferts	1'783'310'250.14	1'839'391'100	1'897'170'300	57'779'200
47 Subventions à redistribuer	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
48 Revenus extraordinaires	42'768'969.87	150'292'500	58'158'000	-92'134'500
49 Imputations internes	176'065'869.34	160'906'000	119'203'300	-41'702'700
Total charges	4'108'893'097.92	4'245'898'500	4'312'568'500	66'670'000
Total revenus	4'383'695'228.86	4'486'309'600	4'545'900'600	59'591'000
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	274'802'130.94	240'411'100	233'332'100	-7'079'000
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Immobilisations corporelles	240'447'051.49	230'060'900	228'420'100	-1'640'800
52 Immobilisations incorporelles	14'560'884.51	10'169'500	6'094'400	-4'075'100
54 Prêts	27'958'815.00	52'951'600	50'422'100	-2'529'500
55 Participations et capital social	0.00	0	500'000	500'000
56 Propres subventions d'investissement	172'061'755.28	191'363'900	198'274'500	6'910'600
57 Subventions d'investissement redistribuées	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	2'935'747.50	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	199'816'435.77	209'027'300	216'516'200	7'488'900
64 Remboursements de prêts	33'913'396.50	35'050'700	33'297'500	-1'753'200
65 Transferts de participations	2.00	0	0	0
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	752'044.55	894'000	874'500	-19'500
67 Subventions d'investissement à redistribuer	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000
Total dépenses	466'747'097.13	508'521'900	511'377'100	2'855'200
Total recettes	249'136'217.17	268'948'000	278'354'200	9'406'200
Investissements nets	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
<u>TOTAL</u>					
	Charges et dépenses	6'242'944.64	5'816'900	6'139'600	322'700
	Revenus et recettes	30'965.05	10'600	29'900	19'300
	Insuffisance de financement	6'211'979.59	5'806'300	6'109'700	303'400
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'541'981.52	5'806'300	6'109'700	303'400
	Constituante	669'998.07	0	0	0
	Insuffisance de financement	6'211'979.59	5'806'300	6'109'700	303'400
<u>COMPTE DE RESULTATS</u>					
30	Charges de personnel	4'047'342.00	3'392'600	3'703'500	310'900
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'352'687.46	1'507'400	1'520'400	13'000
36	Charges de transferts	837'239.10	712'400	712'400	0
39	Imputations internes	5'676.08	4'500	3'300	-1'200
42	Taxes et redevances	30'965.05	10'600	29'900	19'300
	Total charges	6'242'944.64	5'616'900	5'939'600	322'700
	Total revenus	30'965.05	10'600	29'900	19'300
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	6'211'979.59	5'606'300	5'909'700	303'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
52	Immobilisations incorporelles	0.00	200'000	200'000	0
	Total dépenses	0.00	200'000	200'000	0
	Total recettes	0.00	0	0	0
	Investissements nets	0.00	200'000	200'000	0

OP 1
Exercer le pouvoir législatif
Fr. 6'109'700 net

GP 11
Organisation et suivi des sessions
Fr. 3'488'290 net

GP 12
Documentation, information,
relations publiques
Fr. 2'621'410 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	5'571'796.57	5'616'900	5'939'600	322'700
30 Charges de personnel	3'605'358.05	3'392'600	3'703'500	310'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'253'912.58	1'507'400	1'520'400	13'000
36 Charges de transferts	707'239.10	712'400	712'400	0
39 Imputations internes	5'286.84	4'500	3'300	-1'200
4 Revenus	29'815.05	10'600	29'900	19'300
42 Taxes et redevances	29'815.05	10'600	29'900	19'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
Excédent de charges	5'541'981.52	5'606'300	5'909'700	303'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	200'000	200'000	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	200'000	200'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	200'000	200'000	0
Insuffisance de financement	5'541'981.52	5'806'300	6'109'700	303'400

Remarques

30 : Augmentation prévisible des indemnités, des vacances et des salaires en raison de l'augmentation de l'activité parlementaire et du changement de législature.

52 : Un montant de 200'000.- est prévu pour la plateforme documentaire à destination des commissions parlementaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	8.40	8.40	8.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Exercer le pouvoir législatif					
Sous-objectifs politiques					
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif				
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil				
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public				
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi				
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées			31.12.2028	
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées			31.12.2028	
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions			01.03.2028	
<i>ad2</i>	4 Renouvellement du Parlement et mise en oeuvre de la nouvelle législature			30.06.2025	
	5 Consolidation du système de saisie des données des candidats au Grand Conseil			31.03.2025	
<i>ad3</i>	6 Mise en place d'une plateforme documentaire pour les commissions			31.12.2025	
Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25	
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	23	18	20	2
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	102	100	100	0
	3 Nombre de séances de commissions	192	250	200	-50
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	358	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	379	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	70%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Organisation et suivi des sessions	3'499'190	10'900	3'488'290
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	323'834		323'834
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	76'500		76'500
Solde dépenses/recettes du produit	247'334		247'334
P1102 Appui aux commissions	1'630'759	10'900	1'619'859
300 Indemnités pour séances de commissions	936'000		936'000
363 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	686'859	10'900	675'959
P1103 Préparation administrative des sessions	107'558		107'558
P1104 Déroulement des sessions	1'354'484		1'354'484
313 Traduction simultanée	190'000		190'000
313 Traductions externes	70'000		70'000
363 Aide aux groupes politiques	698'000		698'000
Solde dépenses/recettes du produit	396'484		396'484
P1105 Suivi des sessions	82'555		82'555
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'640'410	19'000	2'621'410
P1201 Prestations aux députés	1'854'834	19'000	1'835'834
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'184'000		1'184'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	140'000		140'000
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
520 Plateforme électronique pour la députation	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	174'834	19'000	155'834
P1202 Gestion des documents	321'724		321'724
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
Solde dépenses/recettes du produit	276'724		276'724
P1203 Travaux pour des tiers	166'816		166'816
P1204 Communication et médias	146'702		146'702
P1205 Représentation - réception - associations	150'334		150'334
Total	6'139'600	29'900	6'109'700

CONSTITUANTE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	671'148.07	0	0	0
30 Charges de personnel	441'983.95	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	98'774.88	0	0	0
36 Charges de transferts	130'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	389.24	0	0	0
4 Revenus	1'150.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	1'150.00	0	0	0
Excédent de charges	669'998.07	0	0	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	669'998.07	0	0	0

Pouvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	4'187'399.10	4'209'400	4'238'200	28'800
Revenus et recettes	1'030'590.00	1'085'000	1'085'000	0
Insuffisance de financement	3'156'809.10	3'124'400	3'153'200	28'800
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil d'Etat	2'788'633.75	2'772'200	2'800'600	28'400
Préfectures	368'175.35	352'200	352'600	400
Insuffisance de financement	3'156'809.10	3'124'400	3'153'200	28'800
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	2'501'511.90	2'472'800	2'501'600	28'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	653'772.30	704'600	704'600	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	525'000.00	525'000	525'000	0
39 Imputations internes	7'114.90	7'000	7'000	0
42 Taxes et redevances	30'590.00	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	500'000.00	500'000	500'000	0
Total charges	4'187'399.10	4'209'400	4'238'200	28'800
Total revenus	1'030'590.00	1'085'000	1'085'000	0
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	3'156'809.10	3'124'400	3'153'200	28'800

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	3'819'223.75	3'857'200	3'885'600	28'400
30 Charges de personnel	2'133'336.55	2'120'600	2'149'000	28'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	653'772.30	704'600	704'600	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
36 Charges de transferts	525'000.00	525'000	525'000	0
39 Imputations internes	7'114.90	7'000	7'000	0
4 Revenus	1'030'590.00	1'085'000	1'085'000	0
42 Taxes et redevances	30'590.00	85'000	85'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	500'000.00	500'000	500'000	0
46 Revenus de transferts	500'000.00	500'000	500'000	0
Excédent de charges	2'788'633.75	2'772'200	2'800'600	28'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'788'633.75	2'772'200	2'800'600	28'400

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	368'175.35	352'200	352'600	400
30 Charges de personnel	368'175.35	352'200	352'600	400
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	368'175.35	352'200	352'600	400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	368'175.35	352'200	352'600	400

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
Charges et dépenses		56'381'659.05	59'899'600	62'174'500	2'274'900
Revenus et recettes		12'507'600.50	11'972'900	12'507'200	534'300
Insuffisance de financement		43'874'058.55	47'926'700	49'667'300	1'740'600
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Tribunaux		29'342'990.75	32'522'000	33'249'200	727'200
Ministère public		14'261'513.56	15'404'700	16'418'100	1'013'400
Commission cantonale de recours en matière fiscale		269'554.24	0	0	0
Insuffisance de financement		43'874'058.55	47'926'700	49'667'300	1'740'600
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	38'420'484.34	40'834'200	41'325'300	491'100
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15'507'940.92	16'167'200	16'862'400	695'200
34	Charges financières	22'327.68	22'500	24'000	1'500
36	Charges de transferts	898'568.95	1'541'000	2'582'500	1'041'500
39	Imputations internes	1'532'337.16	1'334'700	1'380'300	45'600
42	Taxes et redevances	10'365'992.89	9'808'800	10'385'900	577'100
44	Revenus financiers	101.40	0	0	0
46	Revenus de transferts	2'035'089.15	2'164'100	2'121'300	-42'800
49	Imputations internes	106'417.06	0	0	0
Total charges		56'381'659.05	59'899'600	62'174'500	2'274'900
Total revenus		12'507'600.50	11'972'900	12'507'200	534'300
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations		43'874'058.55	47'926'700	49'667'300	1'740'600

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	37'082'846.38	40'168'000	41'025'800	857'800
30 Charges de personnel	28'029'705.24	29'663'600	30'040'700	377'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'800'162.79	10'023'700	10'611'400	587'700
34 Charges financières	6'896.99	12'500	9'000	-3'500
36 Charges de transferts	0.00	300'000	200'000	-100'000
39 Imputations internes	246'081.36	168'200	164'700	-3'500
4 Revenus	7'739'855.63	7'646'000	7'776'600	130'600
42 Taxes et redevances	6'286'280.32	6'191'900	6'369'300	177'400
44 Revenus financiers	101.40	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'359'926.10	1'454'100	1'407'300	-46'800
49 Imputations internes	93'547.81	0	0	0
Excédent de charges	29'342'990.75	32'522'000	33'249'200	727'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	29'342'990.75	32'522'000	33'249'200	727'200

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	18'966'762.48	19'731'600	21'148'700	1'417'100
30 Charges de personnel	10'065'478.40	11'170'600	11'284'600	114'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6'702'193.13	6'143'500	6'251'000	107'500
34 Charges financières	15'430.69	10'000	15'000	5'000
36 Charges de transferts	898'568.95	1'241'000	2'382'500	1'141'500
39 Imputations internes	1'285'091.31	1'166'500	1'215'600	49'100
4 Revenus	4'705'248.92	4'326'900	4'730'600	403'700
42 Taxes et redevances	4'030'085.87	3'616'900	4'016'600	399'700
46 Revenus de transferts	675'163.05	710'000	714'000	4'000
Excédent de charges	14'261'513.56	15'404'700	16'418'100	1'013'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	14'261'513.56	15'404'700	16'418'100	1'013'400

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	332'050.19	0	0	0
30 Charges de personnel	325'300.70	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'585.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'164.49	0	0	0
4 Revenus	62'495.95	0	0	0
42 Taxes et redevances	49'626.70	0	0	0
49 Imputations internes	12'869.25	0	0	0
Excédent de charges	269'554.24	0	0	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	269'554.24	0	0	0

Autorité de surveillance (Aut. surveillance)	Compte 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Ecart 24/25 Fr.
VUE FINANCIERE				
TOTAL				
Charges et dépenses	578'703.60	871'100	974'300	103'200
Revenus et recettes	0.00	2'500	2'600	100
Insuffisance de financement	578'703.60	868'600	971'700	103'100
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil de la magistrature	321'643.34	381'200	379'900	-1'300
Préposé à la protection des données	0.00	487'400	571'800	84'400
Commission cantonale de protection des données et de transparence	257'060.26	0	20'000	20'000
Insuffisance de financement	578'703.60	868'600	971'700	103'100
COMPTE DE RESULTATS				
30 Charges de personnel	235'238.30	701'000	787'800	86'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	342'573.32	168'400	185'500	17'100
39 Imputations internes	891.98	1'700	1'000	-700
42 Taxes et redevances	0.00	2'500	2'600	100
Total charges	578'703.60	871'100	974'300	103'200
Total revenus	0.00	2'500	2'600	100
Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	578'703.60	868'600	971'700	103'100

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	321'643.34	382'300	381'100	-1'200
30 Charges de personnel	232'334.00	304'200	296'600	-7'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	88'417.36	76'400	83'500	7'100
39 Imputations internes	891.98	1'700	1'000	-700
4 Revenus	0.00	1'100	1'200	100
42 Taxes et redevances	0.00	1'100	1'200	100
Excédent de charges	321'643.34	381'200	379'900	-1'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	321'643.34	381'200	379'900	-1'300

PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	0.00	488'800	573'200	84'400
30 Charges de personnel	0.00	396'800	471'200	74'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	92'000	102'000	10'000
4 Revenus	0.00	1'400	1'400	0
42 Taxes et redevances	0.00	1'400	1'400	0
Excédent de charges	0.00	487'400	571'800	84'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	0.00	487'400	571'800	84'400

COMMISSION CANTONALE DE PROTECTION DES DONNÉES ET DE TRANSPARENCE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	257'060.26	0	20'000	20'000
30 Charges de personnel	2'904.30	0	20'000	20'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	254'155.96	0	0	0
4 Revenus	0.00	0	0	0
Excédent de charges	257'060.26	0	20'000	20'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	257'060.26	0	20'000	20'000

Autorité de recours (Aut. recours)		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	2'809.95	9'000	9'000	0
	Revenus et recettes	0.00	4'000	4'000	0
	Insuffisance de financement	2'809.95	5'000	5'000	0
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Commission de recours du Conseil de la magistrature	2'809.95	5'000	5'000	0
	Insuffisance de financement	2'809.95	5'000	5'000	0
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	2'418.45	8'000	8'000	0
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	391.50	1'000	1'000	0
42	Taxes et redevances	0.00	4'000	4'000	0
	Total charges	2'809.95	9'000	9'000	0
	Total revenus	0.00	4'000	4'000	0
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	2'809.95	5'000	5'000	0

COMMISSION DE RECOURS DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	2'809.95	9'000	9'000	0
30 Charges de personnel	2'418.45	8'000	8'000	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	391.50	1'000	1'000	0
4 Revenus	0.00	4'000	4'000	0
42 Taxes et redevances	0.00	4'000	4'000	0
Excédent de charges	2'809.95	5'000	5'000	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'809.95	5'000	5'000	0

Présidence (PRES)		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
	Charges et dépenses	14'392'142.18	14'809'200	15'882'800	1'073'600
	Revenus et recettes	1'504'175.49	1'611'800	1'614'900	3'100
	Insuffisance de financement	12'887'966.69	13'197'400	14'267'900	1'070'500
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
	Chancellerie d'Etat	9'533'932.77	9'680'300	10'701'600	1'021'300
	Inspection des finances	3'354'033.92	3'517'100	3'566'300	49'200
	Insuffisance de financement	12'887'966.69	13'197'400	14'267'900	1'070'500
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	9'005'626.35	9'373'100	9'951'500	578'400
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'973'393.19	4'965'600	5'463'600	498'000
34	Charges financières	4.65	1'200	1'200	0
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	6'093.75	2'800	2'800	0
36	Charges de transferts	355'192.00	421'500	421'500	0
39	Imputations internes	51'832.24	45'000	42'200	-2'800
40	Revenus fiscaux	10'441.00	10'000	10'000	0
42	Taxes et redevances	584'529.31	718'800	721'900	3'100
43	Revenus divers	-910.00	0	0	0
44	Revenus financiers	6'093.75	22'000	22'000	0
46	Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49	Imputations internes	904'021.43	845'000	845'000	0
	Total charges	14'392'142.18	14'809'200	15'882'800	1'073'600
	Total revenus	1'504'175.49	1'611'800	1'614'900	3'100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	12'887'966.69	13'197'400	14'267'900	1'070'500

Présidence (PRES)

CHANCELLERIE D'ETAT

OP 1
Appui stratégique, juridique,
logistique et communicationnel du
Conseil d'Etat
Fr. 10'701'600 net

GP 11 Administration et protocole Fr. 1'014'825 net	GP 12 Conduite stratégique et controlling gouvernemental Fr. 1'702'264 net	GP 13 Information Fr. 2'304'203 net	GP 14 Affaires juridiques Fr. 1'527'759 net
GP 15 Logistique et accueil Fr. 4'152'549 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	10'776'162.36	11'025'200	12'049'400	1'024'200
30 Charges de personnel	5'676'601.35	6'057'100	6'586'800	529'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'696'004.04	4'506'100	5'004'100	498'000
34 Charges financières	4.65	1'200	1'200	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	6'093.75	2'800	2'800	0
36 Charges de transferts	355'192.00	421'500	421'500	0
39 Imputations internes	42'266.57	36'500	33'000	-3'500
4 Revenus	1'242'229.59	1'344'900	1'347'800	2'900
40 Revenus fiscaux	10'441.00	10'000	10'000	0
42 Taxes et redevances	495'919.41	596'900	599'800	2'900
43 Revenus divers	-910.00	0	0	0
44 Revenus financiers	6'093.75	22'000	22'000	0
46 Revenus de transferts	0.00	16'000	16'000	0
49 Imputations internes	730'685.43	700'000	700'000	0
Excédent de charges	9'533'932.77	9'680'300	10'701'600	1'021'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	9'533'932.77	9'680'300	10'701'600	1'021'300

Remarques

30 : Transfert de 1 EPT de l'EMDEF à la CHE. Transfert de 0.2 EPT du SCI à la CHE. Augmentation de la masse salariale selon dispositions légales et décisions du Conseil d'Etat.

31 : Augmentation des frais postaux. Prise en charge des mandats liés à la loi sur la médiation administrative. Installation de la nouvelle salle de presse au Palais du Gouvernement.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	35.50	36.50	37.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert d'1 EPT de l'état-major du DEF à la Chancellerie, en tant que "chargée d'information à IVS et soutien au protocole".
D'entente avec le Service cantonal de l'informatique, la responsabilité globale de la maintenance des applications développées sur la technologie PowerBuilder est transférée à la Chancellerie, moyennant un transfert de 0.2 EPT.

OBJECTIF POLITIQUE		
Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière stratégique, juridique, opérationnelle et d'information et de communication		
Sous-objectifs politiques		
1	Préparer et assurer la tenue des séances du Conseil d'Etat, organiser les manifestations protocolaires et coordonner les activités avec les départements et le Grand Conseil (GP11)	
2	Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière de promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale et de conduite stratégique et assurer le controlling gouvernemental (GP12)	
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP13)	
4	Instruire les recours adressés au Conseil d'Etat, assurer la publication de la législation, fournir un appui juridique et fournir les services de traduction (GP14)	
5	Assurer les transports des membres du Conseil d'Etat, l'accueil des usagers des prestations de l'administration cantonale et la distribution du courrier (GP15)	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Allègement des procédures existantes via l'automatisation de la facturation des avances de frais	31.12.2025
ad2	2 ★ Simplification et optimisation des instruments et des processus de la gouvernance de l'Etat et de son administration, en particulier la gestion par mandats de prestations (analyse en vue d'améliorer la présentation et la lisibilité des mandats de prestations politiques)	31.12.2025
ad3	3 Optimisation de l'organisation et de la gestion de la communication de crise	31.12.2025
	4 Adaptation de la communication à l'évolution technologique et sociétale avec le développement de la présence de l'Etat du Valais sur les réseaux sociaux	31.12.2025
ad4	5 Poursuite de la mise en oeuvre au sein de l'administration des nouvelles dispositions de la loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA)	31.12.2025
ad5	6 Optimisation de la gestion du courrier : réalisation de projets pilotes de numérisation	31.12.2025
★ : Programme gouvernemental		

Présidence (PRES)

CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	5'500	5'000	5'000	0
ad2 2 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans		4	3	-1
ad3 3 Nombre de communiqués de presse et de News publiés	232	250	250	0
4 Nombre de conférences de presse organisées	41	40	40	0
5 Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée	0	0	0	0
ad4 6 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal cantonal	69.23%	80%	78%	-2%
7 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral	100%	90%	90%	0%
8 Pourcentage des dispositions légales rendues par les services de l'Etat invalidées par les Tribunaux	0%	0%	0%	0%
9 Ratio du nombre de recours au Conseil d'Etat traités par rapport au nombre de recours reçus (1 : nombre traités = nombre reçus)	0.98	1.2	1.2	0
10 Nombre de pages traduites (environ)	1'200	1'200	1'200	0
ad5 11 Nombre de déplacements organisés pour le Conseil d'Etat		550	550	0
12 Nombre d'envois (lettres et colis) sortants traités (environ)	3'315'000	3'000'000	3'300'000	300'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Administration et protocole	1'144'824	129'999	1'014'825
P1101 Séance du Conseil d'Etat et coordination avec le Grand Conseil	344'905	25'268	319'637
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	331'662	54'927	276'735
P1103 Coordination administrative interdépartementale	137'561	15'457	122'104
P1104 Secrétariat juridique	299'147	33'609	265'538
P1105 Gestion des entités rattachées administrativement et des participations	31'549	738	30'811
GP12 Conduite stratégique et controlling gouvernemental	1'833'374	131'110	1'702'264
P1201 Affaires extérieures	805'115	53'064	752'051
P1202 Controlling gouvernemental	223'840	24'983	198'857
P1203 Systèmes de gestion de l'information	442'137	33'165	408'972
P1204 Objets gouvernementaux et programme gouvernemental	362'282	19'898	342'384
GP13 Information	2'824'492	520'289	2'304'203
P1301 Gestion et réalisation des projets de communication gouvernementaux	909'228	367'867	541'361
P1302 Acquisition, gestion, production et diffusion de l'information (communication externe)	607'353	56'740	550'613
P1303 Information interne	248'886	10'013	238'873
P1304 Conseil et appui en matière de politique des médias et de communication	239'699	26'702	212'997
P1305 Développement des technologies Internet - Intranet	819'326	58'967	760'359
GP14 Affaires juridiques	1'919'900	392'141	1'527'759
P1401 Préparation, suivi et publication de la législation	231'745	24'686	207'059
P1402 Instruction et décisions sur recours	1'085'636	318'329	767'307
P1403 Conseils et appuis juridiques	269'745	24'685	245'060
P1404 Traduction	332'774	24'441	308'333
GP15 Logistique et accueil	4'326'810	174'261	4'152'549
P1501 Gestion du courrier et des colis	3'319'671	52'471	3'267'200
P1502 Huissiers	652'756	73'003	579'753
P1503 Accueil et réception	354'383	48'787	305'596
Total	12'049'400	1'347'800	10'701'600

Présidence (PRES)
INSPECTION DES FINANCES

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des mandats
de prestations
Fr. 3'566'300 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'566'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	3'615'979.82	3'784'000	3'833'400	49'400
30 Charges de personnel	3'329'025.00	3'316'000	3'364'700	48'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	277'389.15	459'500	459'500	0
34 Charges financières	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	9'565.67	8'500	9'200	700
4 Revenus	261'945.90	266'900	267'100	200
42 Taxes et redevances	88'609.90	121'900	122'100	200
49 Imputations internes	173'336.00	145'000	145'000	0
Excédent de charges	3'354'033.92	3'517'100	3'566'300	49'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	3'354'033.92	3'517'100	3'566'300	49'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	17.00	17.00	17.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)		
Sous-objectifs politiques		
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)	
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon les critères de planification	31.12.2028
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	31.12.2028

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (env. 90)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	18%	30%	30%	0%

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'833'400	267'100	3'566'300
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'997'857	208'882	2'788'975
P1102 Mandats spéciaux	835'543	58'218	777'325
Total	3'833'400	267'100	3'566'300

**Département des finances et de
l'énergie (DFE)**
Compte 2023
Fr.

Budget 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Ecart 24/25
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	665'598'416.25	623'552'000	533'635'800	-89'916'200
Revenus et recettes	2'769'678'681.83	2'851'652'400	2'818'206'600	-33'445'800
Excédent de financement	2'104'080'265.58	2'228'100'400	2'284'570'800	56'470'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	30'441'629.04	-79'867'200	-55'519'600	24'347'600
Service cantonal des contributions	-1'301'979'014.53	-1'285'003'200	-1'365'429'900	-80'426'700
Service des ressources humaines	11'138'008.26	11'324'400	12'332'700	1'008'300
Service immobilier et patrimoine	4'314'006.54	7'517'100	8'324'000	806'900
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-79'247'882.27	-76'241'100	-97'683'300	-21'442'200
Service cantonal de l'informatique	32'950'920.22	34'716'100	43'936'900	9'220'800
Service de l'administration numérique	1'778'849.50	2'332'700	3'824'300	1'491'600
Service de statistique et de péréquation	-803'476'782.34	-842'879'200	-834'355'900	8'523'300
Excédent de financement	2'104'080'265.58	2'228'100'400	2'284'570'800	56'470'400

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	79'463'711.72	84'526'700	85'615'700	1'089'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	69'982'028.04	88'286'600	93'897'200	5'610'600
34	Charges financières	63'540'471.73	63'890'300	61'256'300	-2'634'000
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	118'323'966.50	86'765'600	15'491'400	-71'274'200
36	Charges de transferts	154'740'918.94	140'202'600	144'278'100	4'075'500
38	Charges extraordinaires	645'514.80	0	0	0
39	Imputations internes	112'294'182.39	102'176'900	65'751'700	-36'425'200
40	Revenus fiscaux	1'420'556'931.08	1'356'380'000	1'430'797'000	74'417'000
41	Patentes et concessions	7'623'558.38	22'220'000	61'515'000	39'295'000
42	Taxes et redevances	37'370'136.35	40'124'200	40'907'300	783'100
43	Revenus divers	106'597.45	10'000	110'000	100'000
44	Revenus financiers	99'436'784.96	70'248'200	75'003'200	4'755'000
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	13'155'677.42	23'052'600	24'097'000	1'044'400
46	Revenus de transferts	1'015'308'611.25	1'071'336'200	1'049'231'200	-22'105'000
48	Revenus extraordinaires	25'550'492.57	135'999'500	40'330'000	-95'669'500
49	Imputations internes	119'938'403.00	106'808'400	70'554'200	-36'254'200
	Total charges	598'990'794.12	565'848'700	466'290'400	-99'558'300
	Total revenus	2'739'047'192.46	2'826'179'100	2'792'544'900	-33'634'200
	Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-2'140'056'398.34	-2'260'330'400	-2'326'254'500	-65'924'100

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	15'292'759.61	3'900'000	15'050'000	11'150'000
52	Immobilisations incorporelles	10'602'400.77	8'229'500	4'250'000	-3'979'500
55	Participations et capital social	0.00	0	500'000	500'000
56	Propres subventions d'investissement	40'712'461.75	45'573'800	47'545'400	1'971'600
60	Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	2'935'747.50	0	0	0
63	Subventions d'investissement acquises	27'695'741.87	25'473'300	25'661'700	188'400
	Total dépenses	66'607'622.13	57'703'300	67'345'400	9'642'100
	Total recettes	30'631'489.37	25'473'300	25'661'700	188'400
	Investissements nets	35'976'132.76	32'230'000	41'683'700	9'453'700

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -57'760'093 net

OP 2
Mettre en oeuvre les principes du
développement durable
(programme et plan climat)
Fr. 2'240'493 net

GP 11
Planification, budget et compte
Fr. 51'785'210 net

GP 12
Services financiers et logistiques
Fr. 6'348'090 net

GP 21
Coordination, planification et suivi
de la réalisation du
développement durable
Fr. 2'240'493 net

GP 13
Affaires financières générales
Fr. -117'866'900 net

GP 14
Missions et tâches de l'EM du Dpt
Fr. 1'973'507 net

Total service

Fr. -55'519'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	126'558'846.70	124'748'400	84'930'200	-39'818'200
30 Charges de personnel	6'948'859.10	9'861'000	9'283'800	-577'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'650'347.20	14'897'600	13'774'300	-1'123'300
34 Charges financières	59'051'293.88	59'290'100	56'656'100	-2'634'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	46'171'461.15	31'989'600	2'880'800	-29'108'800
36 Charges de transferts	1'503'167.40	1'561'000	2'311'000	750'000
39 Imputations internes	4'233'717.97	7'149'100	24'200	-7'124'900
4 Revenus	96'117'217.66	204'615'600	140'949'800	-63'665'800
41 Patentes et concessions	43'074.05	50'000	54'025'000	53'975'000
42 Taxes et redevances	278'837.85	147'800	288'500	140'700
43 Revenus divers	-6.35	0	0	0
44 Revenus financiers	57'633'898.41	44'775'000	53'275'000	8'500'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	183'952.25	0	0	0
46 Revenus de transferts	26'100'537.85	25'273'900	1'630'000	-23'643'900
48 Revenus extraordinaires	0.00	125'960'000	23'080'000	-102'880'000
49 Imputations internes	11'876'923.60	8'408'900	8'651'300	242'400
Excédent de revenus	-30'441'629.04	79'867'200	56'019'600	-23'847'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	500'000	500'000
55 Participations et capital social	0.00	0	500'000	500'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	500'000	500'000
Excédent de financement	-30'441'629.04	79'867'200	55'519'600	-24'347'600

Remarques
31 : prestations de services et honoraires (-1.1 mio).
34 : charges d'intérêts (-2.6 mios).
35 : fonds CPVAL (-30.0 mios).
36 : mesures du plan climat : soutien aux communes (+0.8 mio).
39 : imputations internes liées aux fonds du SEFH (-6.3 mios).
41 : part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse (+54.0 mios).
44 : revenus des intérêts (+4.0 mios) et revenus des participations (+4.5 mios).
46 : part au produit des impôts sur les huiles minérales affectée intégralement au secteur routier (-22.8 mios).
48 : fonds de compensation des fluctuations de recettes (-107.3 mios), réserve de politique budgétaire (+3.2 mios) et réserve climatique (+1.3 mio).
55 : mesures du plan climat : apport en capital au Fonds FIGI (+0.5 mio).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	43.70	44.10	43.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert de 0.5 EPT de l'Etat-major du département au SRH

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière.	
Sous-objectifs politiques	
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat et réaliser des analyses financières, en particulier :
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
1.2	Elaborer des préavis financiers à l'attention du Conseil d'Etat
1.3	Tenir et présenter les comptes, assurer l'exécution des paiements et la gestion optimale de la trésorerie
1.4	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de planification et assurer le contrôle des paiements
2.2	Gérer les assurances et les dévolutions
2.3	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel de bureau et fournir les prestations en matière d'imprimés et de reliures
3	Gérer les affaires financières générales
4	Réaliser et garantir les tâches de secrétariat général et de controlling de département
4.1	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
4.2	Assurer le controlling départemental

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Clôture et présentation du compte 2024	01.04.2025
	2 Etablissement du projet de budget 2026 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2027-2029	02.09.2025

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 ★ Compte de résultats en millions de francs (positif)	34.1	9.5	1.4	-8.1
2 Compte de financement en millions de francs (positif)	57.2	0.8	0.3	-0.5
3 Variation du capital propre en millions de francs	79.3	-150.5	-108	42.5

★ : Programme gouvernemental

OBJECTIF POLITIQUE 2
Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat).
Sous-objectifs politiques
1 Accompagner la réalisation de la stratégie cantonale en matière de développement durable (Agenda 2030)
2 Assurer la transversalité, la coordination et la cohérence des mesures de lutte contre les causes et les effets négatifs des changements climatiques au niveau cantonal (Loi sur le climat)

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Mise à jour et mise en oeuvre du Programme de durabilité	31.12.2025
2 ★ Réalisation d'actions concrètes, rapides et innovantes dans les différentes thématiques de l'Agenda 2030 du canton du Valais via des appels à projets de développement durable au sein de l'administration cantonale	31.12.2025
3 Améliorer l'évaluation de la durabilité dans les processus décisionnels et la cohérence des politiques sectorielles en vue de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 Valais	31.12.2027
4 ★ Promotion d'une culture commune du développement durable au sein de l'administration cantonale	31.12.2025
5 Mobilisation des entreprises, associations, milieux scientifiques et citoyens en faveur de pratiques durables	31.12.2029
6 ★ Renforcement de la collaboration avec les communes, entre cantons, avec la Confédération et transfrontalière	31.12.2025
ad2 7 ☼ Coordination des activités cantonales liées au changement climatique, y compris l'élaboration et la mise à jour dispositions d'exécution de la loi climat, du Plan climat, de son Programme d'actions et de leur suivi et évaluation.	31.12.2025
8 ☼ Elaboration et mise en oeuvre de mesures transversales ou de soutien aux secteurs en matière de climat	31.12.2028
9 ☼ [Mesure d'importance] Soutiens aux communes : Mise en place des subventions directes pour la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et la biodiversité (aussi à destination des privés) (36:500'000.-)	30.06.2026
10 ☼ [Mesure d'importance] Soutiens aux communes : Mise en place de l'appel à projets climat à destination des communes (36:150'000.-)	30.06.2026
11 ☼ [Mesure d'importance] Soutiens aux communes : Mise en place de la subvention pour des démarches stratégiques ou plans climat au niveau communal et intercommunal (36:100'000.-)	30.06.2026
12 Amélioration des processus décisionnels et de la cohérence des politiques sectorielles en vue de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 du canton du Valais	31.12.2025
13 ★ Mobilisation des entreprises, associations, milieux scientifiques et citoyens en faveur de pratiques durables	31.12.2025

★ : Programme gouvernemental ☼ : Plan climat

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Nombre de projets durabilité innovants terminés			10	
2 Nombre de projets de durabilité débutés			4	
ad2 3 ★ 🏠 Emissions totales directes et indirectes de CO2eq (équivalent CO2) par habitant (tonnes/an) (2019=16.2 tonnes)	→	↘	↘	
4 ★ 🏠 Emissions totales de CO2eq (équivalent CO2) de l'Administration cantonale (2019=55'000 tonnes)	→	↘	↘	
5 Nombre de nouvelles mesures climat transversales, de réduction ou d'adaptation dans le Programme d'actions climat			↗	
★ : Programme gouvernemental				

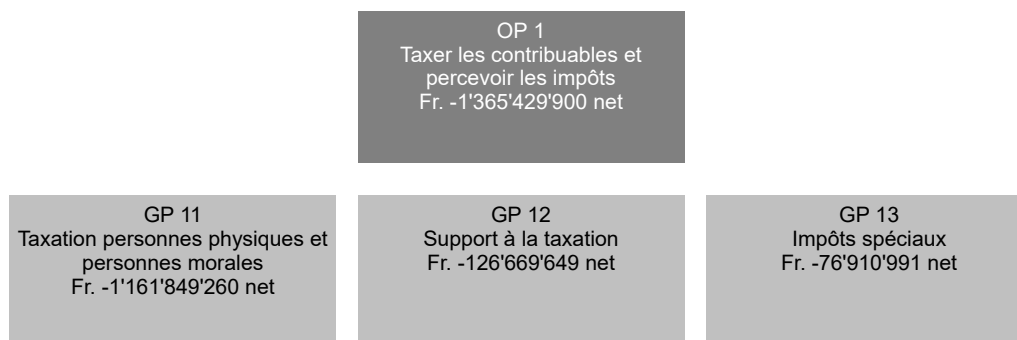
**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP1 Administrer et gérer les finances du canton	81'938'237	139'698'330	-57'760'093
GP11 Planification, budget et compte	60'016'661	8'231'451	51'785'210
P1101 Etablissement de la planification et du budget	1'079'027	30'238	1'048'789
P1102 Préavis financiers	367'461	8'986	358'475
P1103 Tenue et présentation du compte	58'570'173	8'192'227	50'377'946
340 Intérêts liés à la reconnaissance de dette envers CPVAL	52'029'000		52'029'000
340 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	1'812'000		1'812'000
342 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'500'000		1'500'000
440 Intérêts sur placements		7'087'000	-7'087'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'229'173	1'105'227	2'123'946
GP12 Services financiers et logistiques	12'475'939	6'127'849	6'348'090
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	2'455'721	28'255	2'427'466
P1202 Instruments de controlling et financiers	49'369	1'338	48'031
P1203 Prestations générales	1'699'569	47'831	1'651'738
P1204 Gestion des affaires adm. et financières	146'251	3'699	142'552
P1205 Gestion des assurances	3'767'049	3'489'180	277'869
313 Primes d'assurances	3'021'300		3'021'300
491 Imputations internes		2'947'400	-2'947'400
Solde dépenses/recettes du produit	745'749	541'780	203'969
P1206 Economat	4'357'980	2'557'546	1'800'434
310 Fourniture et matériel de bureau	1'665'100		1'665'100
310 Imprimés, reliures et publications	855'800		855'800
311 Mobilier, instruments et machines	1'200'000		1'200'000
490 Imputations internes		2'516'400	-2'516'400
Solde dépenses/recettes du produit	637'080	41'146	595'934
GP13 Affaires financières générales	7'462'500	125'329'400	-117'866'900
P1301 Affaires financières générales	7'462'500	125'329'400	-117'866'900
306 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	2'127'000		2'127'000
411 Part au bénéfice de la BNS		54'000'000	-54'000'000
446 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		4'500'000	-4'500'000
460 Dîme de l'alcool		1'130'000	-1'130'000
489 Réserve de politique budgétaire		21'830'000	-21'830'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'335'500	43'869'400	-38'533'900
GP14 Missions et tâches de l'EM du Dpt	1'983'137	9'630	1'973'507
P1401 Secrétariat général et controlling	1'983'137	9'630	1'973'507

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP2 Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat)	3'491'963	1'251'470	2'240'493
GP21 Coordination, planification et suivi de la réalisation du développement durable	3'491'963	1'251'470	2'240'493
P2101 Coordination du développement durable	3'491'963	1'251'470	2'240'493
363 Soutien aux communes: Appel à projets climat à destination des communes	150'000		150'000
363 Soutien aux communes: Subvention de coach / délégués climat communaux (postes/mandats)	100'000		100'000
363 Soutien aux communes: Subventions directes pour la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et la biodiversité (aussi à destination des privés)	500'000		500'000
489 Prélèvement sur la réserve climatique		1'250'000	-1'250'000
551 [Mesure d'importance] Apport en capital au Fonds FIGI pour accélérer le remplacement des chauffages à énergie fossile dans les bâtiments de l'Etat.	500'000		500'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'241'963	1'470	2'240'493
Total	85'430'200	140'949'800	-55'519'600

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	144'740'272.83	136'841'800	136'274'600	-567'200
30 Charges de personnel	26'723'479.25	27'476'900	27'709'800	232'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	33'316'632.90	40'688'100	38'565'500	-2'122'600
34 Charges financières	4'488'539.30	4'600'000	4'600'000	0
36 Charges de transferts	79'686'969.95	63'980'000	65'310'000	1'330'000
38 Charges extraordinaires	389'105.05	0	0	0
39 Imputations internes	135'546.38	96'800	89'300	-7'500
4 Revenus	1'448'225'637.09	1'423'345'000	1'503'204'500	79'859'500
40 Revenus fiscaux	1'299'915'928.13	1'261'900'000	1'335'600'000	73'700'000
42 Taxes et redevances	20'536'943.76	23'055'000	21'564'500	-1'490'500
43 Revenus divers	106'603.80	10'000	110'000	100'000
44 Revenus financiers	13'478'007.55	11'010'000	12'010'000	1'000'000
46 Revenus de transferts	110'870'599.76	127'250'000	133'800'000	6'550'000
48 Revenus extraordinaires	3'197'554.09	0	0	0
49 Imputations internes	120'000.00	120'000	120'000	0
Excédent de revenus	1'303'485'364.26	1'286'503'200	1'366'929'900	80'426'700
5 Dépenses d'investissement	1'506'349.73	1'500'000	1'500'000	0
52 Immobilisations incorporelles	1'506'349.73	1'500'000	1'500'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'506'349.73	1'500'000	1'500'000	0
Excédent de financement	1'301'979'014.53	1'285'003'200	1'365'429'900	80'426'700

Remarques

31 : Variation des charges de l'OJFP.

36 : Augmentation de la part aux impôts spéciaux attribuée aux communes.

40 : Augmentation des recettes des personnes physiques, des personnes morales et des impôts spéciaux.

42 : Variation des recettes de l'OJFP.

44 : Produits des intérêts.

46 : Part cantonale de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	181.30	181.30	181.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux, percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales et procéder aux recouvrements forcés des créances non fiscales de l'Etat.					
Sous-objets politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux.				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux.				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations).				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat.				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1 1 ★ § Révision de la loi fiscale ★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif				31.12.2027	
Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25	
ad1 1	Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	51	40	40	0
2	👤 Nombre de personnes physiques assujetties	306'485	311'000	312'000	1'000
3	% des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12	74%	75%	72%	-3%
4	% des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12	37%	37%	35%	-2%
5	Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique, en %	92%	91%	92%	1%
6	Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	46	70	70	0
7	Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	13.33%	10%	10%	0%
8	Nombre de taxations effectuées par les communes	24'207	28'000	25'000	-3'000
9	Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques dépendantes concernant les années N-4 et antérieures	239	300	300	0
10	Nombre de dossiers en suspens pour les personnes physiques indépendantes concernant les années N-4 et antérieures	74	200	200	0
11	Nombre de dossiers en suspens pour les personnes morales concernant les années N-4 et antérieures	58	120	120	0
ad2 12	👤 Nombre de personnes morales assujetties	30'197	31'000	32'000	1'000
13	% des personnes morales taxées au 31.12	42.3%	40%	40%	0%
ad3 14	👤 Nombre de personnes physiques imposées à la source	49'949	45'500	50'500	5'000
ad4 15	Nombre de poursuites du SCC	28'230	28'000	28'000	0
16	Nombre de poursuites pour les autres services	7'384	8'000	8'000	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	52'420'980	1'214'270'240	-1'161'849'260
P1101 Taxation des personnes physiques	42'705'469	1'034'055'509	-991'350'040
318 Pertes sur créances	20'000'000		20'000'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		996'520'000	-996'520'000
402 Impôts sur les prestations en capital et gains de loterie		21'000'000	-21'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	22'705'469	16'535'509	6'169'960
P1102 Taxation des personnes morales	9'715'511	180'214'731	-170'499'220
318 Pertes sur créances	4'000'000		4'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		150'080'000	-150'080'000
402 Impôts fonciers		26'000'000	-26'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'715'511	4'134'731	1'580'780
GP12 Support à la taxation	15'428'393	142'098'042	-126'669'649
P1201 Contentieux	10'944'164	117'059'266	-106'115'102
313 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	5'800'000		5'800'000
426 Récupération frais encaissements		8'000'000	-8'000'000
429 Rachats des ADB		2'500'000	-2'500'000
460 IFD		104'000'000	-104'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'144'164	2'559'266	2'584'898
P1202 Taxes cadastrales	321'545	2'772	318'773
P1203 Impôts anticipés	2'035'393	25'017'030	-22'981'637
P1204 Inspectorat fiscal	2'127'291	18'974	2'108'317
GP13 Impôts spéciaux	69'925'227	146'836'218	-76'910'991
P1301 Gains immobiliers	47'733'304	72'410'883	-24'677'579
360 Part communale aux gains immobiliers	46'600'000		46'600'000
402 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		70'000'000	-70'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'133'304	2'410'883	-1'277'579
P1302 Successions et donations	18'524'173	27'905'043	-9'380'870
360 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	18'000'000		18'000'000
402 Recettes fiscales des successions et donations		27'000'000	-27'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	524'173	905'043	-380'870
P1303 Impôts à la source	3'667'750	46'520'292	-42'852'542
400 Impôts à la source		45'000'000	-45'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'667'750	1'520'292	2'147'458
Total	137'774'600	1'503'204'500	-1'365'429'900

OP 1
Mettre en oeuvre la politique du
personnel
Fr. 12'332'700 net

GP 11 Politique du personnel et stratégie RH Fr. 1'564'945 net	GP 12 Management du personnel Fr. 4'095'102 net	GP 13 Management des conditions cadres Fr. 3'568'854 net	GP 14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales Fr. 3'103'799 net
-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	11'768'736.85	12'010'700	12'959'700	949'000
30 Charges de personnel	11'129'520.93	10'972'900	11'744'400	771'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	594'733.39	1'000'000	1'179'000	179'000
34 Charges financières	638.55	0	0	0
36 Charges de transferts	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	33'843.98	27'800	26'300	-1'500
4 Revenus	630'728.59	686'300	627'000	-59'300
42 Taxes et redevances	166'918.10	278'300	227'000	-51'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	0.00	8'000	0	-8'000
49 Imputations internes	463'810.49	400'000	400'000	0
Excédent de charges	11'138'008.26	11'324'400	12'332'700	1'008'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	11'138'008.26	11'324'400	12'332'700	1'008'300

Remarques

30 : L'écart s'explique notamment par une augmentation du budget pour le pont AVS de 500'000.-. Le budget prévoit l'engagement de deux apprentis supplémentaires dans notre service. De plus, un poste de juriste à 50% a été transféré du DFE au SRH (1.1.2024).

31 : L'enveloppe de fonctionnement a été augmentée de CHF 240'000.- pour mener à bien les grands projets de la migration SAP, de l'évaluation de fonctions (EVAFO) et de l'extension de la couverture salariale en cas de maladie.

42 : Nous prévoyons des inscriptions supplémentaires des communes à nos cours de formation et nous ne recevons plus de remboursement de la CCC dès le compte 2023.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	28.10	28.10	28.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Un poste à 50% de juriste a été transféré du DFE au SRH.

OBJECTIF POLITIQUE		
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail.		
Sous-objectifs politiques		
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.	
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.	
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances et au bien-être au travail.	
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	
5	Appliquer la politique de rémunération et des assurances sociales.	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle.	31.12.2025
	2 Etablir dans les mandats de prestations politiques une liste de postes d'occupation possible en faveur des personnes en situation de handicap par service de l'Etat.	31.12.2025
<i>ad2</i>	3 Poursuivre la digitalisation des processus de gestion du personnel.	31.12.2025
	4 Poursuivre la migration SAP H4/S4 pour la gestion du personnel (budget, salaires, formation, qualification, gestion des temps, etc).	31.12.2025
<i>ad3</i>	5 Poursuivre la mise en oeuvre de l'évaluation des fonctions (EVAFO) au sein de l'Administration cantonale.	31.12.2026
	6 Communiquer les résultats du sondage de satisfaction réalisé en 2024 et mettre en place un plan d'action.	31.12.2025
	7 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences de conduite.	31.12.2025
	8 Assurer l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2025.	31.12.2025
	9 Evaluer les résultats du projet pilote de "coworking" au sein de l'Administration cantonale et décider de son éventuelle introduction définitive.	31.12.2025
<i>ad4</i>	10 Mise en place de mesures permettant de contribuer à l'optimisation de la qualité de la formation des apprentis.	31.12.2025
<i>ad5</i>	11 Assurer la mise en oeuvre des dispositions légales relatives à l'extension de la couverture salariale en cas d'incapacité de travail.	31.12.2025

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Nombre de postulations par mise au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	17	20	15	-5
2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en % (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	41%	42%	43%	1%
3 Nombre total de postulations traitées pour les mises au concours (durée indéterminée et déterminée, administration, enseignant)	8'034	9'000	7'800	-1'200
4 Nombre de formations effectuées par le personnel aboutissant à une certification reconnue (CAS, MAS, DAS, brevet et diplôme fédéral) (administration)	70	30	40	10
5 Taux de télétravailleur (durée indéterminée, administration)	35%	33%	35%	2%
6 Nombre de mesures d'intégrations de personnes en situation de handicap ou ayant des pathologies impactant la capacité de travail (administration)	37	40	40	0
7 Nombre de personnes en situation de handicap reconnues "AI" employées par l'Etat			5	
<i>ad2</i> 8 Nombre de transferts entre unités organisationnelles, avec mise au concours (administration)	36	20	25	5
9 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique (administration)	140	90	90	0
<i>ad3</i> 10 Taux d'absentéisme - maladie et accident (durée indéterminée, déterminée, apprentis, administration)	3.99%	4.7%	4%	-0.7%
11 Taux de démission des employés (durée indéterminée, sans les mises à la retraite, administration)	2.8%	3.2%	3.2%	0%
12 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, administration)	3.1	2.6	3.1	0.5
13 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (dernier sondage en 2018 - administration)	0%	75%	75%	0%
14 Nombre de cadres participants aux mesures du programme de développement des compétences de conduite (administration)	8	10	10	0
<i>ad4</i> 15 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (y.c les stagiaires MP-E considérés comme des apprentis, administration et judiciaire)	177	175	170	-5
<i>ad5</i> 16 Nombre moyen de salaires versés mensuellement (administration, enseignant, stagiaires, apprentis, pouvoir judiciaire (tribunaux et ministère public), députés, mandats/honoraires)	11'600	11'000	11'500	500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	1'568'158	3'213	1'564'945
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	1'327'600	2'221	1'325'379
P1102 Information	240'558	992	239'566
GP12 Management du personnel	4'261'837	166'735	4'095'102
P1201 Recrutement et marketing	804'804	2'142	802'662
309 Mises au concours	267'000		267'000
Solde dépenses/recettes du produit	537'804	2'142	535'662
P1202 Rémunération et reconnaissance	558'091	1'230	556'861
309 Fidélités	13'000		13'000
Solde dépenses/recettes du produit	545'091	1'230	543'861
P1203 Formation et développement	2'898'942	163'363	2'735'579
301 Stagiaires et stagiaires été	725'316		725'316
301 Stagiaires MP-E	266'716		266'716
305 AVS/chômage/cotisations AF stagiaires et stagiaires été	66'985		66'985
305 CNA stagiaires MP-E	384		384
309 Formation SRH, honoraires animateurs, formation cadres	539'600		539'600
310 Fournitures d'enseignement, formation cadres	100		100
310 Imprimés, publications apprentis	1'800		1'800
313 Apprentis : mandat graphique, développement BOBI + blended learning	10'000		10'000
426 Inscriptions reçues des communes, contributions OVAP		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'288'041	13'363	1'274'678
GP13 Management des conditions cadres	3'982'658	413'804	3'568'854
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	2'465'883	409'758	2'056'125
309 Départs à la retraite	17'000		17'000
309 Intégration des personnes en situation de handicap	90'000		90'000
491 Prestations SCN, SCRN, SAPEM, SUT III		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'358'883	9'758	2'349'125
P1302 Santé et sécurité au travail	409'269	1'190	408'079
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	1'107'506	2'856	1'104'650
311 Badges timbreuses	200		200
313 Gestion temps, portail, migration, BOBI, LMS-plateforme formation	343'900		343'900
314 Maintenance lecteurs Dormakaba	60'000		60'000
315 Maintenance OrgManager	5'000		5'000
Solde dépenses/recettes du produit	698'406	2'856	695'550
GP14 Gestion de la rémunération et des assurances sociales	3'147'047	43'248	3'103'799
P1401 Gestion, contrôle et paiement des salaires	2'355'574	39'916	2'315'658
P1402 Soutien des partenaires dans la rémunération et les assurances sociales	791'473	3'332	788'141
Total	12'959'700	627'000	12'332'700

OP 1
Gérer le Fonds FIGI et assurer la
conservation et la connaissance
du patrimoine bâti et des sites
Fr. 8'324'000 net

GP 11
Gestion du patrimoine bâti et des
sites
Fr. 8'324'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	24'687'659.47	27'092'900	25'660'500	-1'432'400
30 Charges de personnel	15'046'084.91	14'644'000	14'947'900	303'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'213'635.37	7'243'900	4'552'300	-2'691'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	3'231'200.00	3'681'200	4'540'000	858'800
36 Charges de transferts	29'635.00	109'100	109'100	0
39 Imputations internes	1'167'104.19	1'414'700	1'511'200	96'500
4 Revenus	29'837'272.94	21'670'800	31'221'500	9'550'700
42 Taxes et redevances	13'357'132.99	13'604'600	13'806'500	201'900
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	5'248'213.70	7'611'200	5'365'000	-2'246'200
46 Revenus de transferts	0.00	65'000	0	-65'000
48 Revenus extraordinaires	11'070'431.70	360'000	12'050'000	11'690'000
49 Imputations internes	161'494.55	30'000	0	-30'000
Excédent de revenus	5'149'613.47	-5'422'100	5'561'000	10'983'100
5 Dépenses d'investissement	14'591'576.45	3'030'000	14'786'400	11'756'400
50 Immobilisations corporelles	12'300'479.70	400'000	12'150'000	11'750'000
56 Propres subventions d'investissement	2'291'096.75	2'630'000	2'636'400	6'400
6 Recettes d'investissement	5'127'956.44	935'000	901'400	-33'600
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	2'935'747.50	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	2'192'208.94	935'000	901'400	-33'600
Dépenses nettes d'investissement	9'463'620.01	2'095'000	13'885'000	11'790'000
Insuffisance de financement	4'314'006.54	7'517'100	8'324'000	806'900

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE IMMOBILIER ET PATRIMOINE

Remarques
30 : Un EPT supplémentaire (concierge) ainsi que du personnel de nettoyage supplémentaire.
31 : Diminution des frais de restauration des monuments historiques (-2.2 mios). Diminution des honoraires liés à l'assainissement du réseau électrique de Gletsch (-0.2 mio) ainsi que divers honoraires et des mandats externes (-0.3 mio).
35 : Augmentation de l'attribution au Fonds du Patrimoine bâti.
42 : Augmentation de la refacturation au Fonds FIGI des charges suite à la hausse des salaires et autres coûts (assurance, etc.).
45 : Diminution du prélèvement sur le Fonds du Patrimoine bâti en lien avec la baisse des frais de restauration.
46 : Diminution des recettes liées à l'organisation des journées européennes du patrimoine en 2024.
48 : Prélèvements plus élevés sur le Fonds 21e siècle liés aux objets d'investissement (achat terrain parc innovation et Campus Santé part EPFL).
50 : Augmentation des dépenses d'investissement liées aux objets financés par le Fonds du 21e siècle (terrain parc innovation et Campus Santé part EPFL).
56 : Subventions à divers organismes dont principalement celles pour la restauration de Valère.
63 : Recettes liées aux objets financés par le Fonds du 21e siècle (Campus Santé part EPFL). Recettes pour les sites et les monuments dont principalement pour la restauration de Valère.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	68.15	68.15	69.15

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le nombre d'EPT comprend les collaborateurs du SIP y compris les concierges. Augmentation d'un EPT (concierge) pour la nouvelle centrale 144 à Sierre. Le personnel de nettoyage ne fait pas partie des EPT (210 personnes pour une masse salariale de 5.27 millions).

OBJECTIF POLITIQUE	
Administrer le Fonds FIGI. Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites.	
Sous-objectifs politiques	
1	Connaître le patrimoine bâti et les sites par des inventaires et études et les faire connaître par des publications, conférences, sensibilisations et visites.
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation des sites, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine bâti en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt.
3	Appuyer et conseiller les départements, les institutions et les tiers.
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2030
2 Mise en ligne publique des données de protection du patrimoine bâti (SIG)	31.12.2028
ad2 3 Mise sous protection du patrimoine bâti d'importance cantonale	31.12.2030
4 Poursuite des travaux de restauration de Valère (6e étape)	31.12.2030

Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets "Patrimoine bâti" étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	40	30	30	0
	2 Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées	536	200	200	0
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	57	10	10	0
	4 Nombre d'inventaires communaux homologués (cumul sur 122 communes)	9.1	15	21.1	6.1
	5 Nombre d'inventaires communaux non initiés (cumul en % sur 122 communes)			25%	
	6 Nombre de fiches d'inventaire traitées (cumul en % sur un total de 65'000 - base 2024)			31%	
	7 Nombre de fiches d'inventaire traitées annuellement	4'940	2'500	4'000	1'500
<i>ad2</i>	8 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	23	10	10	0
	9 Nombre de chantiers "Sites" subventionnés (par année)	18.5	20	20	0
	10 Nombre de dossiers "Sites" préavisés (par année)	1'443	1'000	1'500	500
	11 Part de dossiers "Sites" préavisés dans les délais	43%	60%	60%	0%
	12 Part d'objets "PBC" (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	17.3%	18.5%	20%	1.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Gestion du patrimoine bâti et des sites	40'446'900	32'122'900	8'324'000
P1101 Connaissance du patrimoine	2'118'960	14'480	2'104'480
313 Documentation Biens culturels	30'000		30'000
313 Inventaires patrimoine bâti	150'000		150'000
313 Publications	20'000		20'000
313 Sécurisation des données	60'000		60'000
363 Subventions aux communes pour inventaires	40'000		40'000
562 Subventions IVS	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'668'960	14'480	1'654'480
P1102 Monuments	11'327'180	6'108'673	5'218'507
313 Inventaires MAH	50'000		50'000
314 Entretien des monuments historiques	2'850'000		2'850'000
562 Subventions accordées à des communes	250'000		250'000
566 Subventions - Monuments historiques	700'000		700'000
566 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion	1'100'000		1'100'000
567 Ménages privés	300'000		300'000
630 Subventions - Monuments historiques		300'000	-300'000
630 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion		222'500	-222'500
632 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étapes 5 et 6, Sion		195'800	-195'800
Solde dépenses/recettes du produit	6'077'180	5'390'373	686'807
P1103 Sites	1'062'460	61'447	1'001'013
313 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	40'000		40'000
562 Communes et associations intercommunales	31'400		31'400
566 Organisations privées à but non lucratif	35'000		35'000
567 Ménages privés	60'000		60'000
Solde dépenses/recettes du produit	896'060	61'447	834'613
P1104 Mettre en place et administrer le Fonds FIGI	25'938'300	25'938'300	0
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	10'239'600		10'239'600
305 Cotisations de l'employeur	2'130'800		2'130'800
391 Imputations internes	1'038'200		1'038'200
393 Imputations internes	340'000		340'000
426 Refacturation assurances		1'000'000	-1'000'000
426 Refacturation des salaires au FIGI (concierges, dames de nettoyage, apprentis)		9'182'600	-9'182'600
426 Refacturation des salaires au FIGI et autres frais		3'544'800	-3'544'800
489 Prélèvements liés aux investissements Fonds 21e siècle		12'050'000	-12'050'000
500 Terrains financés par le Fonds du 21e siècle	11'150'000		11'150'000
504 Investissements financés par le Fonds du 21e siècle	1'000'000		1'000'000
632 Recettes liées aux investissements Fonds 21e siècle		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	39'700	60'900	-21'200
Total	40'446'900	32'122'900	8'324'000

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant le développement
durable
Fr. -97'683'300 net

GP 11
Production et approvisionnement
Fr. -87'973'935 net

GP 12
Consommation et efficacité
Fr. -9'709'365 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	141'844'791.37	112'738'300	37'722'900	-75'015'400
30 Charges de personnel	3'822'077.80	4'681'600	4'498'400	-183'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'503'351.73	2'035'200	2'007'200	-28'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	61'656'758.35	43'550'300	0	-43'550'300
36 Charges de transferts	7'723'506.59	8'971'000	9'276'800	305'800
39 Imputations internes	67'139'096.90	53'500'200	21'940'500	-31'559'700
4 Revenus	234'010'505.71	207'384'900	155'554'900	-51'830'000
40 Revenus fiscaux	120'641'002.95	94'480'000	95'197'000	717'000
41 Patentes et concessions	7'580'484.33	22'170'000	7'490'000	-14'680'000
42 Taxes et redevances	2'760'512.80	2'662'500	3'686'300	1'023'800
44 Revenus financiers	28'324'879.00	14'463'200	9'718'200	-4'745'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	4'590'128.47	12'960'600	17'604'400	4'643'800
46 Revenus de transferts	3'999'944.64	4'137'700	4'154'600	16'900
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	100'000	100'000
49 Imputations internes	66'113'553.52	56'510'900	17'604'400	-38'906'500
Excédent de revenus	92'165'714.34	94'646'600	117'832'000	23'185'400
5 Dépenses d'investissement	38'421'365.00	42'943'800	44'909'000	1'965'200
56 Propres subventions d'investissement	38'421'365.00	42'943'800	44'909'000	1'965'200
6 Recettes d'investissement	25'503'532.93	24'538'300	24'760'300	222'000
63 Subventions d'investissement acquises	25'503'532.93	24'538'300	24'760'300	222'000
Dépenses nettes d'investissement	12'917'832.07	18'405'500	20'148'700	1'743'200
Excédent de financement	79'247'882.27	76'241'100	97'683'300	21'442'200

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
35 : Décision d'un gel des attributions aux financements spéciaux et fonds (-37.3 mios) ainsi que d'un gel des intérêts imputés aux financements spéciaux et fonds (-6.3 mios).
39 : Transferts liés à l'attribution aux Fonds hydrauliques selon l'explication donnée sous la rubrique 35 (-37.3 mios), transferts liés à l'attribution aux Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau (exclu du gel des attributions aux financements spéciaux et fonds) plus élevés (+1.0 mio, voir aussi l'explication donnée sous la rubrique 42), transferts liés au prélèvement pour le financement du Programme Bâtiments plus élevés (+4.5 mios) et au prélèvement pour des frais d'études concernant les retours des concessions (+0.1 mio).
41 : Deux montants uniquement à encaisser en 2024 : les taxes initiales des deux aménagements Ernen-Moerel (-10.0 mios) et Chippis-Rhône (-4.6 mios).
42 : Corrections à prendre en compte dans l'affaire des 'CFF-Vernayaz' en lien avec le Fonds correction des cours d'eau (uniquement en 2025).
44 : Rente de ressource plus faible pour les deux aménagements Ernen-Moerel et Chippis-Rhône (-5.4 mios). Augmentation du dividende de la société FMV SA à 5% et qui découle de l'évolution de la marche des affaires (+0.7 mio).
45 : Prélèvement plus élevé pour assumer le financement des subventions d'investissement de 44.9 millions de francs (Programme Bâtiments) en 2025.
49 : Transferts liés à l'attribution aux financements spéciaux et fonds selon l'explication donnée sous la rubrique 35 (-43.6 mios), transferts liés au prélèvement pour le financement du Prg Bâtiments plus élevés (+4.5 mios) et au prélèvement pour des frais d'études concernant les retours des concessions (+0.1 mio).
56 : Augmentation des versements dans le cadre du Programme Bâtiments.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	24.40	24.40	24.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant le développement durable en prenant en compte les coûts énergétiques reportés sur les consommateurs.	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire la consommation d'énergie par personne : [Agenda 2030, PIP, Prog gvta]
1.1	par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.
2	Améliorer la sécurité d'approvisionnement en basant de plus en plus celui-ci sur les ressources énergétiques renouvelables et indigènes :
2.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables,
2.2	par la planification énergétique territoriale et la coordination de la distribution d'énergie,
2.3	par l'exemplarité énergétique de l'Etat du Valais, en renonçant autant que possible aux énergies fossiles et en favorisant l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables.
3	Améliorer la maîtrise de la chaîne de valeur énergétique :
3.1	par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques,
3.2	par l'usage des moyens d'action du canton en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique aux évolutions technologiques et réglementaires,
3.3	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées ou la HES-SO.	31.12.2025
	2 Elaboration d'un plan de communication consécutivement à l'adoption de la nouvelle législation sur l'énergie.	31.12.2025
	3 Soutien aux services de conseil en énergie communaux ou régionaux mis en place par les communes.	31.12.2025
	4 ☼ [Mesure d'importance] Bâtiments durables : Mise en place d'un Centre de compétence pour la rénovation énergétique des bâtiments qui aurait la mission d'animer-coordonner-dynamiser la rénovation énergétique des bâtiments du parc immobilier du territoire cantonal. (36:100'000.-)	31.12.2025
	5 Accompagnement des propriétaires dans leurs réflexions et leurs démarches en vue d'une rénovation.	31.12.2025
	6 Conduite et adaptation éventuelle des programmes de promotion énergétiques fortement financés par l'Office fédéral de l'énergie et soumis à ses exigences.	31.12.2025
ad2	7 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2025
	8 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la politique énergétique fédérale.	31.12.2025
	9 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 83a et 83b LEaux et l'article 10 LFSP).	31.12.2025
	10 Réalisation progressive des mesures stratégiques communiquées dans le message de la loi sur l'énergie adressé au Grand Conseil.	31.12.2025
ad3	11 Gestion des nouvelles concessions et des retours de concessions.	31.12.2025
	12 Discussions avec les acteurs concernés en vue de l'adaptation des structures de l'économie électrique.	31.12.2025
	13 Révision partielle de la législation cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques.	31.12.2026
	14 Prise en compte de la multifonctionnalité de l'eau dans les dossiers de retours des concessions.	31.12.2025

☼ : Plan climat

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Consommation finale d'énergie par personne en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente]	23'009	21'632	21'299	-333
2 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	383	330	850	520
3 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A ou CECB A/A, par an	108	120	120	0
4 ● Nombre de communes offrant du conseil en énergie directement ou indirectement	90	100	105	5
5 Nombre d'accompagnements terminés et payés (par an)	0	400	0	-400
6 Sommes engagées dans le cadre du Programme Bâtiments (en mios Fr. par an)	45.7	45	50.2	5.2
<i>ad2</i> 7 Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie)	22%	34%	36%	2%
8 Production hydroélectrique moyenne nette (GWh par an)	9'791	9'700	9'700	0
9 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh par an) [l'indicateur correspondant à l'année précédente]	242	421	472	51
10 Nombre de communes disposant d'une planification énergétique territoriale	69	65	91	26
11 Pourcentage des assainissements (éclusées, migration libre du poisson, charriage) autorisés ou annulés (au total 102 installations)	0%	50%	50%	0%
<i>ad3</i> 12 Nombre de processus de retour de concession et/ou de préparation de concession en cours avec implication du Service de l'énergie et des forces hydrauliques	22	22	26	4
13 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mios Fr. par an)	119.9	93.8	94.5	0.7
14 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mios Fr. par an)	7.9	7.6	7.5	-0.1

● : Agenda 2030

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Production et approvisionnement	31'075'836	119'049'771	-87'973'935
P1101 Forces hydrauliques	30'395'063	119'043'190	-88'648'127
310 Divers	4'000		4'000
313 Divers mandats d'étude	195'000		195'000
313 Impôt communal sur les redevances du Rhône	243'000		243'000
360 Compensation pour perte d'impôts (part destinée à des communes)	403'000		403'000
361 Franc du paysage (part communale)	1'190'000		1'190'000
361 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'276'000		1'276'000
363 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	4'300'000		4'300'000
363 Solidarité 'nouvelles concessions'	776'800		776'800
398 Transfert pour l'attribution au Fonds pour l'entretien et la correction des cours d'eau	4'276'000		4'276'000
398 Transfert pour le prélèvement du Fonds de rachat pour le financement du Prg Bâtiments	16'175'600		16'175'600
401 Compensation pour perte d'impôts		672'000	-672'000
403 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		94'525'000	-94'525'000
412 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'490'000	-7'490'000
421 Emoluments administratifs		94'000	-94'000
429 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		3'557'000	-3'557'000
441 Rente de ressource		6'215'000	-6'215'000
446 Dividende FMV SA		3'500'000	-3'500'000
461 Franc du paysage (contribution de la Confédération)		2'311'000	-2'311'000
461 Franc du paysage (contribution des communes)		465'000	-465'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'555'663	214'190	1'341'473
P1102 Autres énergies renouvelables	296'304	2'558	293'746
313 Divers mandats d'étude	52'000		52'000
Solde dépenses/recettes du produit	244'304	2'558	241'746
P1103 Transport, distribution et stockage	384'469	4'023	380'446

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP12 Consommation et efficacité	51'556'064	61'265'429	-9'709'365
P1201 Formation	405'105	1'110	403'995
313 Mandats divers	44'000		44'000
363 Divers soutiens	152'000		152'000
Solde dépenses/recettes du produit	209'105	1'110	207'995
P1202 Programmes de promotion et parc immobilier	49'455'257	61'159'604	-11'704'347
310 Divers	26'000		26'000
313 Mandats divers	66'000		66'000
313 Traitement des dossiers des programmes de promotion énergétiques	804'500		804'500
315 Mandats informatiques pour les programmes de promotion	80'000		80'000
398 Transfert pour le prélèvement du Fonds d'encouragement	1'328'800		1'328'800
451 Prélèvement du Fonds de rachat pour le financement du Prg Bâtiments		16'175'600	-16'175'600
451 Prélèvement du Fonds d'encouragement		1'328'800	-1'328'800
461 Contribution globale fédérale pour les frais d'exécution des programmes de promotion énergétiques		1'371'500	-1'371'500
463 Contribution globale fédérale pour les mesures indirectes des programmes de promotion énergétiques		7'100	-7'100
498 Transferts pour les prélèvements du Fonds d'encouragement et du Fonds de rachat		17'504'400	-17'504'400
562 Subventions accordées aux communes et syndicats dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	1'099'500		1'099'500
564 Subventions accordées aux entreprises publiques dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	213'000		213'000
565 Subventions accordées aux entreprises privées dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	16'287'000		16'287'000
566 Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	296'900		296'900
567 Subventions accordées aux ménages privés dans le cadre des programmes de promotion énergétiques	27'012'600		27'012'600
630 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion énergétiques		24'760'300	-24'760'300
Solde dépenses/recettes du produit	2'240'957	11'904	2'229'053
P1203 Collectivités publiques et secteurs économiques	1'695'702	104'715	1'590'987
313 Mandats divers	40'000		40'000
363 Centre de compétence en rénovations énergétiques	100'000		100'000
363 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	450'000		450'000
363 Conseil en énergie / information pour les organisations privées	200'000		200'000
489 Prélèvement sur le capital propre (Plan Climat)		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	905'702	4'715	900'987
Total	82'631'900	180'315'200	-97'683'300

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

Concernant le Programme Bâtiments, la loi fédérale sur l'énergie prévoit une contribution globale basée en partie sur la population. L'autre partie est liée au budget cantonal net multiplié avec un certain facteur (taux de contribution) défini par l'Office fédéral de l'énergie. Le crédit cantonal donnant droit à une contribution globale s'élève à 22.8 millions de francs pour 2025. Par conséquent, la recette fédérale sera de 19.3 millions de francs, plus la part relative à la population de 4.0 millions de francs, soit au total 23.3 millions de francs.

Outre le Programme Bâtiments, la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) prévoit un nouveau programme d'impulsion dans le domaine de l'énergie, qui entrera en vigueur en 2025. Dans ce cadre, la Confédération encouragera, pour une durée limitée à dix ans, le remplacement des chauffages électriques, le remplacement des grandes chaudières à gaz ou à mazout ainsi que les rénovations énergétiques globales. Le financement de ce programme est assuré à 100% par la Confédération et s'élève à environ 5.5 millions de francs pour le canton du Valais en 2025.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le budget 2025 ainsi que la planification intégrée pluriannuelle se basent sur l'initiative parlementaire 19.443 (Girod) et accepté le 01.10.2021. En conséquence, le taux maximal de redevance hydraulique reste à 110 francs par kilowatt théorique jusqu'à fin 2030.

OP 1
Développer et exploiter un
système d'information efficient,
fiable et sécurisé
Fr. 43'936'900 net

GP 11
Gérer les systèmes d'information
Fr. 43'936'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	34'565'882.99	36'611'600	47'087'800	10'476'200
30 Charges de personnel	14'208'737.38	14'997'700	15'411'600	413'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20'141'855.38	21'430'800	31'462'900	10'032'100
34 Charges financières	0.00	200	200	0
39 Imputations internes	215'290.23	182'900	213'100	30'200
4 Revenus	13'389'703.47	11'575'000	8'250'900	-3'324'100
42 Taxes et redevances	269'790.85	360'500	1'318'000	957'500
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	11'282'506.78	9'679'500	5'100'000	-4'579'500
49 Imputations internes	1'837'405.84	1'535'000	1'832'900	297'900
Excédent de charges	21'176'179.52	25'036'600	38'836'900	13'800'300
5 Dépenses d'investissement	11'774'740.70	9'679'500	5'100'000	-4'579'500
50 Immobilisations corporelles	2'992'279.91	3'500'000	2'900'000	-600'000
52 Immobilisations incorporelles	8'782'460.79	6'179'500	2'200'000	-3'979'500
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	11'774'740.70	9'679'500	5'100'000	-4'579'500
Insuffisance de financement	32'950'920.22	34'716'100	43'936'900	9'220'800

Remarques

31 : Renouvellement de certains équipements de télécommunications en fin de support et augmentation des capacités de stockage. Coûts induits de la stratégie informatique : maintenance des systèmes d'information.

48, 50 et 52 : Des montants prévus dans le cadre de la stratégie 2015-2024 ont dû être reportés pour le nouveau centre de calcul de Sierre et le 2ème centre d'impression du futur bâtiment Eterpys à Conthey.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	84.65	84.65	84.45

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Un ancien collaborateur du SCI travaille désormais à la Chancellerie. D'entente entre les deux entités, la responsabilité globale de la maintenance des applications développées sur la technologie PowerBuilder est transférée à la Chancellerie, moyennant un transfert de 0.2 EPT.

OBJECTIF POLITIQUE		
Développer et exploiter un système d'information efficient, fiable et sécurisé.		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer le système d'information.	
1.1	Maintenir un haut niveau de sécurité des données et des systèmes d'information de l'État.	
1.2	Mettre à disposition de l'État une infrastructure technique résiliente, performante et évolutive correspondant aux attentes.	
1.3	Intégrer ou développer des solutions adaptées à nos usagers.	
1.4	Assurer la capacité de livraison des projets et des demandes.	
1.5	Fournir un soutien adéquat aux usagers internes en gérant notamment les demandes et acquisitions ainsi que les relations avec les fournisseurs, en assurant le support technique ainsi qu'en gérant les processus et portefeuilles des demandes et des projets.	
1.6	Réaliser progressivement, en fonction des moyens qui seront octroyés dans les budgets ordinaires, les initiatives identifiées dans la stratégie informatique 2025+.	
1.7	Mettre en œuvre les mesures digitales du Programme Gouvernemental et appuyer le Service de l'administration numérique (SAN) en matière technologique.	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Implémentation de la gestion du cycle de vie des identités numériques et des accès y-relatifs (IAM).	31.12.2027
	2 Mettre à disposition des développeurs internes et externes une plateforme d'intégration et de déploiement accessible et documentée afin de les autonomiser autant que possible.	31.12.2027
	3 Mise en oeuvre du nouveau centre de calcul de la centrale d'engagement de Sierre.	31.12.2026
	4 Mise en service du 2ème centre d'impression dans le futur bâtiment Eterpys à Conthey afin de garantir la continuité des activités.	30.06.2026
	5 Développement de nouvelles applications en fonction des objectifs définis par les filières, groupe de travail pour la coordination de la demande informatique (GTD) et groupe de travail pour la coordination de la production informatique (GTP).	31.12.2028
	6 Migration des applications obsolètes vers des plateformes pérennes (SAP, Java).	31.12.2028
	7 Etudier et proposer des solutions efficaces aux demandes des métiers et des dispositifs de production afin de les soumettre au GTD et au GTP.	31.12.2028
	8 Exploitation d'un référentiel pour les personnes physiques et morales ainsi que les bâtiments (BDR).	31.12.2028
	9 Analyse d'opportunité : Transformation de l'administration en exploitant toutes les potentialités des technologies d'information et de communication (administration 4.0).	31.12.2028
	10 ★ Simplification des processus administratifs, déploiement de la cyberadministration et maintien d'un haut niveau de sécurité de l'administration contre les cyberattaques.	31.12.2028
	11 Assurer une coordination efficace avec le Service de l'administration numérique (SAN) pour toutes les initiatives et projets concernant les deux Services.	31.12.2028
	12 Améliorer l'efficacité énergétique du centre de calcul Mayennets et mise en place des tableaux de bord des consommations.	31.12.2026
	13 Analyse de la pérennité du centre de calcul Mayennets.	31.12.2026
★ : Programme gouvernemental		

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Degré de réalisation des objectifs politiques, stratégiques et opérationnels.	85%	75%	70%	-5%
2 Nombre de directives/règlements de sécurité révisés (sur un total de 23).	4	2	3	1
3 Nombre de réunions des instances stratégique et opérationnelle liées à la sécurité de l'information.	7	6	6	0
4 Pourcentage d'utilisateurs internes touchés par une action de sensibilisation à la sécurité dans l'année (sur un total de 5'500).	99%	95%	95%	0%
5 Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques.	4	5	5	0
6 Nombre d'exercices de déroulement du PCI (Plan de Continuité Informatique) effectués.	1	1	1	0
7 Pourcentage de maintenances évolutives mises en production selon les plans établis.	79%	50%	50%	0%
8 Taux de synchronisation de la BDR avec les registres sources (sur la base de 926'900 éléments à synchroniser).	99.99%	98%	98%	0%
9 Pourcentage de services qui ont entrepris une démarche de connexion à la BDR (estimation basée sur un total de 50 services).	52%	60%	66%	6%
10 Nombre d'heures d'indisponibilité du réseau (en mode 24/7, calculé sur 8760 heures).		9	9	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Gérer les systèmes d'information	52'187'800	8'250'900	43'936'900
P1101 Sécurité informatique	1'866'027	289'223	1'576'804
P1102 Infrastructures	32'006'181	3'825'763	28'180'418
P1103 Solutions	14'412'472	3'098'715	11'313'757
P1104 Architecture	3'903'120	1'037'199	2'865'921
Total	52'187'800	8'250'900	43'936'900

Département des finances et de l'énergie (DFE)
SERVICE DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE

OP 1
Développer la numérisation
Fr. 3'824'300 net

GP 11
Développement de l'offre de
services numériques
Fr. 3'824'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	1'465'259.25	1'788'900	3'280'400	1'491'500
30 Charges de personnel	699'529.10	753'900	745'300	-8'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	385'304.94	724'500	2'089'500	1'365'000
36 Charges de transferts	120'517.00	310'000	445'000	135'000
38 Charges extraordinaires	256'409.75	0	0	0
39 Imputations internes	3'498.46	500	600	100
4 Revenus	0.00	6'200	6'100	-100
42 Taxes et redevances	0.00	6'200	6'100	-100
Excédent de charges	1'465'259.25	1'782'700	3'274'300	1'491'600
5 Dépenses d'investissement	313'590.25	550'000	550'000	0
52 Immobilisations incorporelles	313'590.25	550'000	550'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	313'590.25	550'000	550'000	0
Insuffisance de financement	1'778'849.50	2'332'700	3'824'300	1'491'600

Remarques

31 : Augmentation des charges en lien avec les nouvelles prestations à fournir issues de la mise en oeuvre de la stratégie (support et exploitation des services de base et maintenance des services numériques).

36 : Augmentation des charges en lien avec la hausse de la contribution à Administration numérique suisse.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	3.70	3.70	3.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Développer la numérisation afin de rendre plus rapides, simples et efficaces les démarches administratives de la population, des entreprises et des collectivités publiques.				
Sous-objectifs politiques				
1	Mettre en place, examiner et faire évoluer la gouvernance et la stratégie en matière de services numériques des autorités.			
2	Développer l'offre numérique de services publics. [PIP]			
3	Renforcer la collaboration du Canton et des communes dans le domaine du numérique.			
4	Réaliser les objectifs du Programme Gouvernemental en lien avec la numérisation de l'administration cantonale.			
5	Garantir une collaboration et des relations actives avec la Confédération et les autres cantons.			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Assurer la communication en matière de services numériques.			31.12.2030
	2 Mettre en place les structures de pilotage définies dans la loi sur les services numériques.			31.12.2025
<i>ad2</i>	3 Etoffer l'offre de services de base et les prestations numériques qui les utilisent.			31.12.2028
<i>ad3</i>	4 Mettre à disposition des communes les services définis dans le règlement sur les services de base.			31.12.2026
<i>ad4</i>	5 Adapter les bases légales afin de faciliter et d'accélérer la transformation numérique.			31.12.2027
Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i>			31.12.25	
			01.07.25	
<i>ad2</i>		5	10	5
		10	15	5
<i>ad3</i>			1	
<i>ad4</i>			31.12.25	
<i>ad5</i>	2	2	2	0
	10	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Développement de l'offre de services numériques	3'830'400	6'100	3'824'300
P1101 Gouvernance et stratégie	221'954	924	221'030
313 Ordonnances et règlements sur les services numériques, formation et sensibilisation	105'000		105'000
Solde dépenses/recettes du produit	116'954	924	116'030
P1102 Développement des services numériques	2'916'578	4'529	2'912'049
311 Exploitation des services de base	200'000		200'000
313 Développement des prestations numériques	1'353'500		1'353'500
315 Maintenance des services numériques	240'000		240'000
520 Développement des services de base	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	573'078	4'529	568'549
P1103 Communication	200'085	278	199'807
313 Communication	165'000		165'000
Solde dépenses/recettes du produit	35'085	278	34'807
P1104 Collaborations fédérale et intercantonale	491'783	369	491'414
363 Contribution Administration numérique suisse (ANS)	445'000		445'000
Solde dépenses/recettes du produit	46'783	369	46'414
Total	3'830'400	6'100	3'824'300

OP 1
Gérer les statistiques au niveau
cantonal et les péréquations
financières
Fr. -834'355'900 net

GP 11
Système cantonal de la statistique
publique
Fr. 1'386'844 net

GP 12
Péréquations financières
Fr. -835'742'744 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	113'359'344.66	114'016'100	118'374'300	4'358'200
30 Charges de personnel	885'423.25	1'138'700	1'274'500	135'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	176'167.13	266'500	266'500	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	7'264'547.00	7'544'500	8'070'600	526'100
36 Charges de transferts	65'667'123.00	65'261'500	66'816'200	1'554'700
39 Imputations internes	39'366'084.28	39'804'900	41'946'500	2'141'600
4 Revenus	916'836'127.00	956'895'300	952'730'200	-4'165'100
42 Taxes et redevances	0.00	9'300	10'400	1'100
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	3'133'383.00	2'480'800	1'127'600	-1'353'200
46 Revenus de transferts	874'337'529.00	914'601'600	909'646'600	-4'955'000
49 Imputations internes	39'365'215.00	39'803'600	41'945'600	2'142'000
Excédent de revenus	803'476'782.34	842'879'200	834'355'900	-8'523'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	803'476'782.34	842'879'200	834'355'900	-8'523'300

Remarques

35 : Augmentation du montant de la limitation selon art. 12 LPFI (attribué au fonds spécial).

36 : Augmentation de la répartition nette aux communes bénéficiaires (péréquation des ressources, compensation des charges et fonds de rigueur) et diminution de la part cantonale au fonds de rigueur de la péréquation intercantonale.

45 : Diminution du prélèvement dans le fonds de rigueur de la péréquation intercommunale pour les cas de rigueur et les fusions de commune.

46 : Diminution des recettes brutes de la péréquation financière intercantonale.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	7.00	7.00	7.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Conduire les travaux statistiques selon la loi ad hoc et gérer les affaires financières générales liées aux péréquations financières.					
Sous-objectifs politiques					
1	Mettre à disposition des autorités et de la collectivité dans son ensemble des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables, cohérentes et actuelles.				
2	Collaborer avec les autorités fédérales à la gestion du système de péréquation financière intercantonale.				
3	Gérer le système de péréquation financière intercommunale.				
Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25	
<i>ad1</i>	1 Délai pour la mise en place du plan quadriennal de statistique	31.03.23	31.12.24	30.06.25	
<i>ad2</i>	2 Indice de ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	63.8%	65.2%	66.4%	1.2%
	3 Montant par habitant du potentiel de ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	2'408	2'506	1'968	-538
<i>ad3</i>	4 Taux de prélèvement aux communes pour l'alimentation du fonds	20%	20%	20%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Système cantonal de la statistique publique	1'396'089	9'245	1'386'844
P1101 Statistiques fédérale et cantonale	1'067'599	7'099	1'060'500
P1102 Recherche, développement et assurance-qualité	328'490	2'146	326'344
GP12 Péréquations financières	116'978'211	952'720'955	-835'742'744
P1201 Péréquation financière intercantonale	2'246'905	880'038'329	-877'791'424
462 Péréquation : a) péréquation des ressources		699'433'000	-699'433'000
462 Péréquation : b) compensation des charges sociodémographiques		10'126'000	-10'126'000
462 Péréquation : c) mesures d'atténuation temporaires		5'517'000	-5'517'000
462 Péréquation : d) compensation des charges géo-topographiques		79'176'000	-79'176'000
462 Péréquation : e) contribution supp. RFFA		85'786'000	-85'786'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'246'905	329	2'246'576
P1202 Péréquation financière intercommunale	114'731'306	72'682'626	42'048'680
351 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	8'070'600		8'070'600
362 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale	64'611'200		64'611'200
398 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	41'945'600		41'945'600
451 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation des cas de rigueur		1'127'600	-1'127'600
463 Part des communes au fonds de péréquation intercommunale		29'608'600	-29'608'600
498 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		41'945'600	-41'945'600
Solde dépenses/recettes du produit	103'906	826	103'080
Total	118'374'300	952'730'200	-834'355'900

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
VUE FINANCIERE					
TOTAL					
Charges et dépenses		1'436'723'061.45	1'515'860'900	1'592'980'600	77'119'700
Revenus et recettes		482'090'566.94	462'285'600	523'935'000	61'649'400
Insuffisance de financement		954'632'494.51	1'053'575'300	1'069'045'600	15'470'300
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Service de la santé publique		662'098'563.60	727'576'900	740'241'900	12'665'000
Service de la consommation et des affaires vétérinaires		6'384'292.77	6'805'500	7'622'900	817'400
Service de l'action sociale		187'339'381.77	213'105'200	212'970'900	-134'300
Service de la culture		42'608'278.44	45'717'100	46'914'400	1'197'300
Service de protection des travailleurs et des relations du travail		6'337'392.08	7'265'600	7'559'400	293'800
Service des poursuites et faillites		-8'134'425.41	-6'937'000	-7'925'700	-988'700
Office cantonal de l'égalité et de la famille		1'632'985.70	1'613'600	1'761'300	147'700
Subventionnement des assurances sociales		56'366'025.56	58'428'400	59'900'500	1'472'100
Insuffisance de financement		954'632'494.51	1'053'575'300	1'069'045'600	15'470'300
COMPTE DE RESULTATS					
30	Charges de personnel	93'332'769.03	94'565'100	107'360'200	12'795'100
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	109'142'008.34	97'430'600	126'182'600	28'752'000
34	Charges financières	89'380.83	97'200	119'700	22'500
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	19'783'815.26	4'809'600	4'809'600	0
36	Charges de transferts	1'195'771'129.05	1'299'061'300	1'335'344'300	36'283'000
38	Charges extraordinaires	1'317'000.00	0	0	0
39	Imputations internes	3'013'450.52	1'803'200	1'859'700	56'500
40	Revenus fiscaux	19'127.90	13'400	13'400	0
41	Patentes et concessions	5'200.00	0	0	0
42	Taxes et redevances	64'086'737.51	57'455'100	66'724'200	9'269'100
43	Revenus divers	14'878'000.00	0	0	0
44	Revenus financiers	12'889'373.32	15'651'600	15'441'100	-210'500
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	8'792'274.97	7'540'800	7'642'100	101'300
46	Revenus de transferts	374'921'339.15	375'892'200	427'823'200	51'931'000
48	Revenus extraordinaires	632'817.12	0	500'000	500'000
49	Imputations internes	3'924'930.78	2'931'100	2'895'500	-35'600
	Total charges	1'422'449'553.03	1'497'767'000	1'575'676'100	77'909'100
	Total revenus	480'149'800.75	459'484'200	521'039'500	61'555'300
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	942'299'752.28	1'038'282'800	1'054'636'600	16'353'800
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50	Immobilisations corporelles	2'833'511.26	3'490'000	2'992'300	-497'700
52	Immobilisations incorporelles	1'763'251.39	963'800	947'000	-16'800
56	Propres subventions d'investissement	9'676'745.77	13'640'100	13'365'200	-274'900
63	Subventions d'investissement acquises	1'581'765.24	2'342'400	2'441'000	98'600
64	Remboursements de prêts	32'000.00	0	0	0
65	Transferts de participations	1.00	0	0	0
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	326'999.95	459'000	454'500	-4'500
	Total dépenses	14'273'508.42	18'093'900	17'304'500	-789'400
	Total recettes	1'940'766.19	2'801'400	2'895'500	94'100
	Investissements nets	12'332'742.23	15'292'500	14'409'000	-883'500

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 740'241'900 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 13'238'084 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 441'259'779 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 162'046'216 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 123'697'821 net
-----------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	796'045'264.45	872'014'800	898'454'100	26'439'300
30 Charges de personnel	5'163'699.06	5'562'900	5'746'900	184'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'474'017.36	1'610'500	1'711'300	100'800
34 Charges financières	46.20	100	100	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'050.75	0	0	0
36 Charges de transferts	788'550'477.95	864'778'600	890'950'200	26'171'600
39 Imputations internes	855'973.13	62'700	45'600	-17'100
4 Revenus	142'022'141.58	151'724'400	165'038'400	13'314'000
40 Revenus fiscaux	5'374.70	5'400	5'400	0
42 Taxes et redevances	895'494.06	825'700	865'000	39'300
44 Revenus financiers	11'618'651.70	11'618'300	11'618'000	-300
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	194'542.58	360'000	403'300	43'300
46 Revenus de transferts	127'656'655.06	137'225'000	150'470'000	13'245'000
49 Imputations internes	1'651'423.48	1'690'000	1'676'700	-13'300
Excédent de charges	654'023'122.87	720'290'400	733'415'700	13'125'300
5 Dépenses d'investissement	8'402'440.68	7'745'500	7'280'700	-464'800
50 Immobilisations corporelles	1'077'466.21	600'000	740'000	140'000
52 Immobilisations incorporelles	876'306.03	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	6'448'668.44	7'145'500	6'540'700	-604'800
6 Recettes d'investissement	326'999.95	459'000	454'500	-4'500
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	326'999.95	459'000	454'500	-4'500
Dépenses nettes d'investissement	8'075'440.73	7'286'500	6'826'200	-460'300
Insuffisance de financement	662'098'563.60	727'576'900	740'241'900	12'665'000

Remarques

36: Les principaux écarts entre les budgets 2024 et 2025 concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+12.6 mios), les frais administratifs pour la gestion des RIP (+0.5 mio), l'Hôpital du Valais (+4.2 mios), l'Hôpital Riviera-Chablais (+1.4 mio), les Cliniques privées (+1.5 mio), les hospitalisations hors canton (-6 mios), l'ICH (+0.3 mio), les CMS (+5.3 mios), les EMS (+6.3 mios), les foyers de jour (+0.2 mio), l'OCVS (+0.3 mio), le financement des résidences de soins palliatifs (+0.2 mio), le projet de financement des soins de transition (+0.3 mio), la mise en oeuvre de l'initiative sur les soins dentaires (+1.3 mio), l'oxygénothérapie (+0.3 mio) et le projet de périnatalité (+0.2 mio). Il est à relever que les mesures (2023-2024) pour des soins infirmiers forts sont intégrées dans les budgets des CMS et des EMS pour environ 3 mios.

46: L'écart s'explique principalement par l'adaptation de la part fédérale aux RIP à l'augmentation des coûts.

56: La rubrique a été adaptée en fonction des travaux dans les EMS (-0.5 mio).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	32.10	33.10	33.10

Nombre de postes à l'organigramme

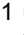
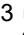
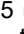
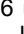





OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer et assurer la mise en œuvre des politiques de santé publique en collaboration avec les partenaires concernés
1.1	Organiser, coordonner et contrôler la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses, notamment en transmettant régulièrement les informations nécessaires à la population
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.4	Amener les institutions sanitaires, les fournisseurs de soins, les entreprises de secours et les professionnels de la santé à collaborer activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.5	Renforcer une approche globale et préventive de la santé en tenant compte des facteurs déterminants (niveau de formation, situation sociale, situation environnementale, habitudes alimentaires, activités physiques, habitudes de mobilité, genre, risques de pandémies)
1.6	Favoriser des organismes associatifs reconnus d'utilité publique œuvrant pour la promotion, la prévention et la formation dans le domaine des premiers secours.
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients [Agenda 2030]
2.1	Mettre en œuvre la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisation hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra-hospitalière répondant aux besoins des patients [Agenda 2030]
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires par l'intermédiaire du SECOSS
3.3	Favoriser le soutien aux proches aidants et aux bénévoles qui leur viennent en aide
3.4	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux entreprises de secours reconnues dans la planification
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance-maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE





Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Amélioration de la qualité des soins, de la sécurité des patients et de l'efficacité des prestations grâce aux nouvelles technologies, par exemple en introduisant le dossier électronique du patient dans le cadre d'un partenariat intercantonal	31.12.2025
	2 Mise en oeuvre des dispositions fédérales en matière de limitation du nombre de médecins qui fournissent des prestations ambulatoires à charge de l'assurance-maladie obligatoire (art. 55a LAMal)	31.12.2025
	3 Mise en oeuvre du projet de renforcement de la santé bucco-dentaire au profit des groupes vulnérables	31.12.2025
ad2	4 Suivi de la mise en oeuvre du plan de retour à l'équilibre financier de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) qui a été prolongé de 2 ans	31.12.2028
	5 ★ Revalorisation des conditions de travail du personnel des soins dans l'Hôpital du Valais	31.12.2025
	6 Réviser la planification hospitalière pour les soins somatiques aigus	31.12.2026
	7 Suivi des mesures mises en place pour un retour à l'équilibre financier de l'Hôpital du Valais	31.12.2028
ad3	8 Elaboration de la planification en matière de soins de longue durée (EMS et soins à domicile) pour la période 2026-2030	31.12.2025
	9 Convention collective de travail (CCT) pour le personnel des EMS et des CMS : rapprochement avec la CCT de l'Hôpital du Valais	31.12.2025
	10 ★ Renforcement du soutien des proches aidants par le biais d'offres de relève accessibles géographiquement et financièrement	31.12.2025
	11 § Révision de la loi cantonale sur les soins de longue durée	31.12.2026

★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1  Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	510	700	550	-150
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique)	25.1	27	32	5
3  Nombre de carnets à souche délivrés (prescription médicale de stupéfiants)	1'127	1'000	1'200	200
4 Nombre de contrôles effectués dans les pharmacies et drogueries	16	15	15	0
5  Nombre de déclarations de maladies transmissibles (y compris déclarations complémentaires)	3'158	2'000	2'500	500
6  Nombre de décisions rendues en matière de levée du secret professionnel médical	272	250	250	0
7 Nombre de semaines de stage et d'apprentissage pour les professions du domaine « soins et assistance » (soins infirmiers (HES et ES), ASSC, ASE, ASA) (2023=25'637) (nouvel indicateur 2023)		24'000	24'000	0
8 Nombre d'autorisations à facturer à charge de l'assurance-maladie obligatoire (2022=380) (nouvel indicateur en 2024)		400	200	-200
ad2 9  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton consécutives à des urgences ou lorsque la prestation n'est pas disponible en Valais	4'604	5'181	5'003	-178
10  Nombre de demandes d'hospitalisation hors canton suite au libre choix de l'hôpital	3'328	3'390	3'379	-11
11 Nombre de factures payées concernant les hospitalisations hors canton effectives	6'418	7'464	7'209	-255
12 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100%	126.4%	134.5%	133.5%	-1%
13 Contrôle du respect des listes hospitalières et mandats de l'année n-2	31.12.23	31.12.24	31.12.25	
14 Evaluation des contrats de prestations des hôpitaux de l'année n-2	12.12.23	31.12.24	31.12.25	
15 Contrôle du respect de la liste des prestations à fournir en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire dans les hôpitaux	31.12.23	31.12.24	31.12.25	
16  Nombre de médecins assistants en stage en cabinet subventionnés par le Service de la santé publique (Cursus romand de médecine générale)	15	15	15	0
17 Nombre de procédures tarifaires traitées (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité)	7	6	6	0
18  Suivi des procédures tarifaires (conventions tarifaires approuvées et fixation d'autorité)			31.12.25	
ad3 19 Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100%	106.4%	120.4%	125.6%	5.2%
20 Nombre de lits de court séjour reconnus au 31 décembre	119	127	131	4
21  Nombre de projets de transformation/agrandissement/rénovation/nouveau EMS en cours au 31.12	14	14	13	-1
22 Nombre de rapports de contrôle délivrés pour les institutions de soins de longue durée	28	25	25	0

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad3</i> 23  Nombre de patients pris en charge hors canton pour des soins de longue durée	67	88	96	8
24  Nombre de demandes d'autorisation pour les prix de pension en EMS	13	10	10	0
25 Nombre de lits de long séjour reconnus au 31 décembre	3'345	3'382	3'435	53
26 Publication d'un monitoring sur la mise en œuvre de la planification des soins de longue durée	07.06.23	31.12.24	31.12.25	
<i>ad4</i> 27  Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	22.6%	21.5%	24.8%	3.3%
28  Nombre de recours et réclamations traités dans le cadre de la réduction individuelle des primes	80	80	85	5
29 Nombre de demandes de remboursements de subsides octroyés à tort	180	250	200	-50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

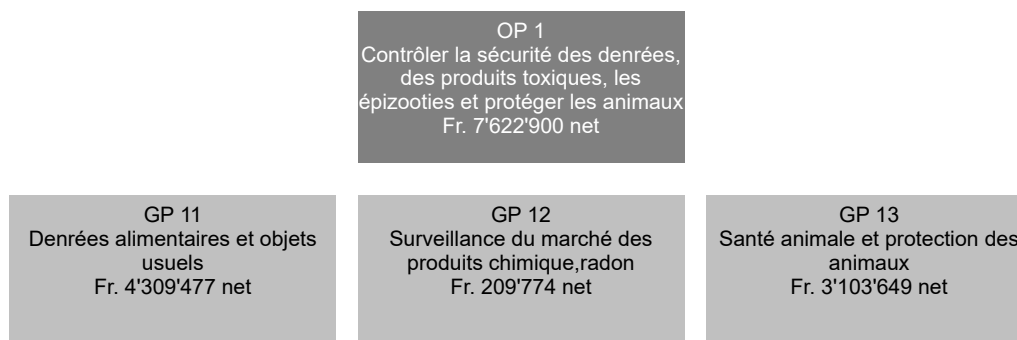
Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Office du médecin cantonal	16'756'116	3'518'032	13'238'084
P1101 Médecin cantonal	323'018	27'587	295'431
P1102 Prévention et promotion de la santé	12'392'167	3'040'618	9'351'549
363 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	2'080'000		2'080'000
363 Régulation médicale	250'000		250'000
363 Santé scolaire	2'100'000		2'100'000
363 SIPE	2'975'000		2'975'000
463 Santé scolaire		410'000	-410'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'987'167	2'630'618	2'356'549
P1103 Epidémiologie	2'090'926	27'355	2'063'571
P1104 Surveillance professions de la santé	1'426'509	335'920	1'090'589
P1105 Surveillance des produits thérapeutiques	523'496	86'552	436'944
GP12 Domaine hospitalier	453'142'723	11'882'944	441'259'779
P1201 Hôpital du Valais	299'688'598	10'795'220	288'893'378
363 HVS - Subventions d'exploitation	281'800'000		281'800'000
447 HVS - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		10'600'000	-10'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	17'888'598	195'220	17'693'378
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	37'730'713	998'528	36'732'185
363 HRC - Subventions d'exploitation	37'410'000		37'410'000
447 HRC - Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		973'700	-973'700
Solde dépenses/recettes du produit	320'713	24'828	295'885
P1203 Cliniques privées	46'614'499	16'782	46'597'717
363 CIC Saxon	6'000'000		6'000'000
363 Clinique bernoise de Montana	6'700'000		6'700'000
363 Clinique de Valère	15'000'000		15'000'000
363 Clinique genevoise de Montana	2'000'000		2'000'000
363 Clinique lucernoise de Montana	2'800'000		2'800'000
363 Clinique romande de réadaptation	8'000'000		8'000'000
363 Leukerbad Clinic	2'900'000		2'900'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'214'499	16'782	3'197'717
P1204 Hospitalisation hors canton	69'108'913	72'414	69'036'499
315 Abraxas (logiciel HHC)	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	69'028'913	72'414	68'956'499

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP13 Domaine extra hospitalier	170'128'014	8'081'798	162'046'216
P1301 Etablissements médico-sociaux	78'937'249	1'660'771	77'276'478
363 Financement des EMS	64'952'500		64'952'500
Solde dépenses/recettes du produit	13'984'749	1'660'771	12'323'978
P1302 Soins à domicile	61'390'490	31'034	61'359'456
363 Financement des CMS	60'574'300		60'574'300
Solde dépenses/recettes du produit	816'190	31'034	785'156
P1303 Organisation des secours (OCVS)	21'408'350	6'373'902	15'034'448
363 OCVS - Subventions d'exploitation	19'680'000		19'680'000
463 Participations communales à l'OCVS		5'904'000	-5'904'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'728'350	469'902	1'258'448
P1304 Médecine ambulatoire	3'813'713	8'046	3'805'667
363 Assistanat en cabinet	550'000		550'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'263'713	8'046	3'255'667
P1305 Coordination interinstitutionnelle	2'241'530	4'827	2'236'703
363 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	2'140'000		2'140'000
Solde dépenses/recettes du produit	101'530	4'827	96'703
P1306 Observatoire de la santé	2'336'682	3'218	2'333'464
363 Observatoire valaisan de la santé	2'299'000		2'299'000
Solde dépenses/recettes du produit	37'682	3'218	34'464
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	265'707'947	142'010'126	123'697'821
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	265'707'947	142'010'126	123'697'821
363 Subventions aux assurés	262'900'000		262'900'000
463 Subventions de la Confédération		142'003'000	-142'003'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'807'947	7'126	2'800'821
Total	905'734'800	165'492'900	740'241'900

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	8'498'137.04	8'667'000	9'443'200	776'200
30 Charges de personnel	6'028'049.40	6'209'100	6'347'700	138'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'187'444.22	2'254'500	2'871'300	616'800
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	49'171.80	0	0	0
36 Charges de transferts	142'753.75	174'300	192'600	18'300
39 Imputations internes	90'717.87	29'100	31'600	2'500
4 Revenus	2'113'844.27	1'861'500	2'056'100	194'600
40 Revenus fiscaux	5'887.20	0	0	0
41 Patentes et concessions	5'200.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	1'987'973.57	1'741'500	1'956'100	214'600
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	114'783.50	120'000	100'000	-20'000
Excédent de charges	6'384'292.77	6'805'500	7'387'100	581'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	235'800	235'800
50 Immobilisations corporelles	0.00	0	235'800	235'800
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	235'800	235'800
Insuffisance de financement	6'384'292.77	6'805'500	7'622'900	817'400

Remarques

30 : Augmentation des honoraires de l'OVET par rapport au programme national du piétin qui entre en vigueur à l'automne 2024.

31 : Augmentation due au futur déménagement à la Piscine 10b (acquisition de nouveaux appareils) et augmentation des coûts d'analyses effectuées dans le cadre du programme national d'éradication du piétin et aux contrats conclus pour l'intervention en cas d'épizooties hautement contagieuses.

42 : Adaptation des recettes suite aux résultats des comptes des années précédentes.

50 : Achat d'un appareil analytique pour le laboratoire de chimie.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	37.90	37.90	37.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires et objets usuels, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller à la protection des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales.

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
 - 1.1 Assurer, par des inspections et des analyses, la production et la manutention des denrées alimentaires et objets usuels conformément à la législation (entreprises de production alimentaires et cosmétiques, commerces, distributeurs d'eau, établissements de baignade, salon de tatouage).
 - 1.2 Disposer en permanence des infrastructures et des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
 - 1.3 Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
 - 1.4 Soutenir les produits AOC/AOP/IGP valaisans en contrôlant la conformité.
 - 1.5 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
 - 1.6 Protéger la santé des baigneurs en contrôlant l'hygiène générale des bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
- 2 Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses, veiller à la protection la population contre les concentrations accrues de radon et les risques atomique, biologique et chimique (ABC), contrôler les produits du tabac et appliquer les tâches dédiées par la Loi d'application de la Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son - LRNIS.
 - 2.1 Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mises sur le marché selon les ressources mises à disposition.
 - 2.2 Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe atomique, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
 - 2.3 Veiller à la protection de la population contre les concentrations accrues de radon.
- 3 Lutter contre les épizooties, veiller à la protection des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
 - 3.1 Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
 - 3.2 Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
 - 3.3 Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
 - 3.4 Veiller à l'utilisation adéquate des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des mielleries.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Organiser et planifier le déménagement du service, réaliser les premières étapes avec l'adaptation correspondante du système de management de la qualité.	31.12.2025
	2 § Retravailler la Loi concernant l'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (RS 817.1)	31.12.2025
ad2	3 Poursuivre la campagne cantonale d'inspection sur les solariums en Valais initiée en 2023 (Loi d'application de la Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son - LRNIS).	31.12.2025
	4 Répertorier les écoles et les crèches nécessitant une nouvelle mesure du radon et/ou un assainissement avec la participation des services concernés (SE, SCJ).	30.06.2025
	5 Participer aux campagnes de contrôle de la Conférence des responsables de l'exécution du droit sur les produits chimiques (CRC).	31.12.2025
ad3	6 Mise en oeuvre de l'éradication officielle fédérale du piétin et réalisation du 1er quart du programme pluriannuel.	31.12.2025
	7 Renforcement du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) et réalisation du 1er tiers du programme pluriannuel.	31.12.2025
	8 Mise en oeuvre des dispositions pour les propriétaires de chiens.	31.12.2025
	§ : Programme législatif	

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1	1 🏠 Nombre total d'échantillons analysés (officiel et privé)	10'357	10'000	10'000	0
	2 🏠 Nombre d'échantillons analysés suite à un contrôle officiel (nouveau 2025)			2'750	
	3 🏠 Nombre d'échantillons de denrées alimentaires et objets usuels analysés suite à un contrôle officiel excepté les eaux potables (nouveau 2025)			1'400	
	4 Taux de non-conformités des échantillons de denrées alimentaires et objets usuels suite à un contrôle officiel excepté les eaux potables (nouveau 2025)			14%	
	5 Taux d'échantillons de denrées alimentaires et objets usuels ayant conduit à une procédure de retrait/rappel suite à un contrôle officiel excepté les eaux potables (nouveau 2025)			3%	
	6 🏠 Nombre d'échantillons d'eau potable analysés suite à un prélèvement officiel (nouveau 2025)			1'100	
	7 Taux de non-conformités des échantillons d'eau potable suite à un contrôle officiel (nouveau 2025)			5%	
	8 Taux d'échantillons d'eau potable ayant amené à un ordre d'ébullition ou à une interdiction de boisson suite à un contrôle officiel (nouveau 2025)			2%	
	9 🏠 Nombre d'échantillons d'eau de baignade et de douche analysés suite à un contrôle officiel (nouveau 2025)			250	
	10 Taux de non-conformité des échantillons d'eaux de baignades et de douches suite à un contrôle officiel (nouveau 2025)			10%	
	11 Taux ayant conduit à une fermeture de bassin ou d'installation de douche suite à un contrôle officiel (nouveau 2025)			3%	
	12 🏠 Nombre d'inspections réalisées (nouveau 2024)		3'500	3'500	0
	13 🏠 Nombre d'établissements inspectés (nouveau 2024)		2'800	2'800	0
	14 Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaires (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%)	84.6%	90%	90%	0%
	15 Taux d'inspection non conformes	61.8%	65%	60%	-5%
	16 Taux de fermetures immédiates ordonnées suite à une inspection (nouveau 2025)			1%	
	17 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité			10	
	18 Nombre d'entreprises dénoncées au Ministère public (nouveau 2025)			40	
	19 🏠 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des piscines (autorisation, inspection et/ou suivi de non conformité)	127	90	80	-10
	20 Nombre d'analyses concernant les PFAS		50	50	0
ad2	21 🏠 Nombre d'inspections effectuées par l'inspectorat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques	134	90	145	55
ad3	22 Pourcentage des propriétaires de moutons dont leurs troupeaux sont indemnes de piétin (2024:80%) (nouveau 2025)			90%	

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad3 23 🏠 Nombre de CVO en agriculture (25% des exploitations)	434	435	435	0
24 🏠 Nombre de procédures administratives correctives suite aux contrôles vétérinaires officiels (CVO)	46	50	50	0
25 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animale	492	200	500	300
26 🏠 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	194	150	150	0
27 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux)	488	300	300	0
28 Pourcentage des communes qui renvoient des informations sur les propriétaires de chiens non assurés et les nouveaux propriétaires qui n'ont pas suivi de cours (nouveau 2025)			15%	
29 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des annonces / dénonciations	469	450	450	0
30 🏠 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation	137	100	100	0
31 Pourcentage de vétérinaires dont l'activité peut être surveillée dans le domaine des antibiotiques et de l'importation des Médv (nouveau 2023)		10%	10%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	5'965'846	1'656'369	4'309'477
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'602'364	703'097	1'899'267
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	3'363'482	953'272	2'410'210
GP12 Surveillance du marché des produits chimique, radon	213'528	3'754	209'774
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	207'967	3'679	204'288
P1202 Protection atomique et chimique	5'561	75	5'486
GP13 Santé animale et protection des animaux	3'499'626	395'977	3'103'649
P1301 Santé animale	1'735'807	36'023	1'699'784
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	49'700	392	49'308
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'246'719	162'446	1'084'273
P1304 Denrées alimentaires - Contrôle de la viande	467'400	197'116	270'284
Total	9'679'000	2'056'100	7'622'900

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	384'846'239.49	397'632'700	441'427'400	43'794'700
30 Charges de personnel	45'521'732.39	45'634'800	57'528'600	11'893'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	79'607'215.48	67'828'200	93'558'500	25'730'300
34 Charges financières	44'938.50	40'000	46'100	6'100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	256'079'451.74	282'028'000	288'073'500	6'045'500
38 Charges extraordinaires	1'317'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	275'901.38	101'700	220'700	119'000
4 Revenus	201'454'327.97	188'887'500	232'940'000	44'052'500
42 Taxes et redevances	29'984'934.10	24'841'700	32'211'300	7'369'600
44 Revenus financiers	1'247'970.00	3'994'000	3'722'000	-272'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	4'024'064.05	2'000'000	2'000'000	0
46 Revenus de transferts	164'824'958.51	158'051'800	195'006'700	36'954'900
48 Revenus extraordinaires	581'131.66	0	0	0
49 Imputations internes	791'269.65	0	0	0
Excédent de charges	183'391'911.52	208'745'200	208'487'400	-257'800
5 Dépenses d'investissement	5'561'235.49	6'702'400	6'924'500	222'100
50 Immobilisations corporelles	1'656'045.05	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	677'113.11	207'800	100'000	-107'800
56 Propres subventions d'investissement	3'228'077.33	6'494'600	6'824'500	329'900
6 Recettes d'investissement	1'613'765.24	2'342'400	2'441'000	98'600
62 Transferts d'immobilisations incorporelles dans le PF	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	1'613'765.24	2'342'400	2'441'000	98'600
Dépenses nettes d'investissement	3'947'470.25	4'360'000	4'483'500	123'500
Insuffisance de financement	187'339'381.77	213'105'200	212'970'900	-134'300

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
30 : Engagement de personnel d'encadrement pour faire face aux présences importantes de RA dans le contexte de la crise ukrainienne et migratoire. Ces engagements sont partiellement compensés par les forfaits versés par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (rubr. 46).
31 : L'augmentation est liée principalement à une augmentation des coûts dans le domaine de l'asile en lien avec la hausse des personnes relevant de ce secteur.
36 : L'écart budgétaire provient principalement d'une hausse des subventions dans le domaine du handicap pour 3.5 mios (ouverture de places dans les institutions spécialisées et maintien à domicile) ainsi qu'une hausse des coûts liée au maintien des présences de personnes relevant du domaine de l'asile (+3.1 mios). Le solde, soit -0.5 mio s'explique principalement par un ajustement des prestations sociales en tenant compte d'une stabilisation de l'aide sociale.
42 : Augmentation du remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques par les caisses d'assurances maladie (asile) ainsi que du nombre de personnes encadrées par l'OASI (F+7 et requérants NEM/déboutés) à charge de l'OCPS.
46 : Principalement hausse des forfaits reçus de la Confédération en lien avec la hausse des personnes présentes dans le domaine de l'asile.
50 et 60 : Hausse des subventions d'investissement pour les institutions spécialisées dans le domaine du handicap selon la planification pluriannuelle.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	101.10	101.20	101.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Suppression d'un 0.1 EPT dans le cadre d'une réorganisation interne réalisée en 2023.

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11)
1.1	Développer, maintenir et contrôler un système d'insertion socioprofessionnelle en Valais en vérifiant la mise en application de l'aide sociale par les CMS et les communes
1.2	Assurer un soutien aux victimes d'infractions (LAVI)
1.3	Octroyer des avances aux créanciers en difficulté et recouvrer les pensions alimentaires impayées
1.4	Assurer le développement d'une politique en faveur des personnes âgées
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités et prestations des institutions et organisations du domaine social. (GP12)
2.1	Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
2.2	Favoriser le soutien à domicile en mettant à disposition des institutions le financement nécessaire pour développer cette prestation
2.3	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en reconnaissant le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP13)
3.1	Assurer l'hébergement et l'assistance des requérants d'asile et des réfugiés attribués au canton
3.2	Développer l'insertion socioprofessionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse (application de l'Agenda Intégration en Valais)
3.3	Développer la prise en charge spécifique des personnes vulnérables ou en difficulté dépendant du secteur de l'asile afin de maintenir la cohésion sociale (application de l'Agenda Intégration en Valais)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Monitoring de la progression du projet EMUS et adaptation, si nécessaire, du projet-pilote à la réalité valaisanne	31.12.2025
	2 Mise en œuvre d'un numéro de téléphone unique pour les victimes de violence en Valais (LAVI)	31.12.2025
	3 Mise en œuvre d'un processus de poursuites électroniques pour le recouvrement des contributions d'entretien	31.12.2025
ad2	4 Début de la mise en oeuvre de la planification 2025-2028 de l'offre de prestations pour les personnes en situation de handicap	31.12.2028
	5 ★ Application de la convention de l'ONU et mise en application de la Loi sur les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap (LDIPH)	31.12.2025
	6 Test d'un nouvel outil d'évaluation des besoins pour les personnes en situation de handicap	31.12.2025
	7 Adaptation des prestations en faveur des personnes avec un trouble autistique (en lien notamment avec le rapport de la HETSL)	31.12.2025
ad3	8 Création d'une structure dédiée aux personnes vulnérables, notamment avec des troubles psychologiques aigus pour les bénéficiaires de l'OASI.	31.12.2025
	9 Renforcement de l'encadrement des enfants accueillis au sein de l'orphelinat de l'Ecole des Missions et adaptation du suivi éducatif.	31.12.2025
★ : Programme gouvernemental		

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 🏠 Pourcentage des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	25.2%	26%	26%	0%
2 ★ 🏠 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2020: VS=1.9%, CH=3.2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.9%	2%	2%	0%
3 🏠 Nombre de dossiers traités par le BRACE	2'362	2'475	2'500	25
4 🏠 Nombre de dossiers d'avance sur contribution d'entretien	910	1'000	900	-100
5 Taux de recouvrement des avances de pensions alimentaires (2016=36.82%, 2017=39.96%, 2018=36.81%, 2019=39.3%, 2020=38.2%, 2021=44.6%, 2022=54%)	54%	45%	50%	5%
ad2 6 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	120.5%	120.5%	120.5%	0%
7 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées	189	180	185	5
8 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (C2020=1020; C2021=1023; C2022=1037)	1'043	1'100	1'102	2
9 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour). (C2020=2106; C2021=2118; C2022=2110)	2'104	2'178	2'164	-14
10 🏠 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2019 = 153, 2020 = 207, 2021 = 216, 2022 = 220)	240	225	225	0
11 🏠 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2019 = 51, 2020 = 44, 2021 = 119, 2022 = 43)	42	35	35	0
12 🏠 Nombre d'aides financières RMPC (2019=16, 2020=11, 2021=11, 2022=24)	23	25	25	0
13 Nombre d'institutions sociales participant à l'analyse de l'égalité salariale entre hommes et femmes (2022=7)	17	18	18	0
ad3 14 🏠 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	6'330	5'700	7'200	1'500
15 🏠 Nombre de départs durant l'année	1'234	1'050	1'480	430
16 🏠 Nombre d'arrivées durant l'année	1'954	1'200	2'200	1'000
17 🏠 Nombre de non-entrées en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	202	180	200	20
18 🏠 Nombre d'admis provisoires au 31.12	2'068	2'070	2'100	30
19 🏠 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année	6'600	7'500	7'500	0
20 🏠 Pourcentage des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	35%	41%	42%	1%

★ : Programme gouvernemental

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Prestations sociales individuelles	112'908'275	30'003'454	82'904'821
P1101 Mesures de politique sociale	54'286	220	54'066
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	98'402'942	25'070'435	73'332'507
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'007'000		1'007'000
363 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle	90'502'500		90'502'500
Solde dépenses/recettes du produit	6'893'442	25'070'435	-18'176'993
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	5'258'525	376'024	4'882'501
363 Prestations LAVI	3'940'000		3'940'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'318'525	376'024	942'501
P1104 Recouvrement des contributions d'entretien	2'373'967	3'536'099	-1'162'132
P1105 Avance des contributions d'entretien	6'818'555	1'020'676	5'797'879
363 Avances sur pensions alimentaires	6'700'000		6'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	118'555	1'020'676	-902'121
GP12 Institutions sociales	173'961'525	54'530'146	119'431'379
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	715'171	107'477	607'694
P1202 Inclusion prof. et sociale pers. handicapées	2'674'654	347	2'674'307
363 Aides financières aux organisations et institutions sociales	2'474'000		2'474'000
Solde dépenses/recettes du produit	200'654	347	200'307
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	162'030'342	51'472'085	110'558'257
363 Subventions aux institutions spécialisées	116'482'400		116'482'400
Solde dépenses/recettes du produit	45'547'942	51'472'085	-5'924'143
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'541'358	2'950'237	5'591'121
363 Placements hors canton	8'500'000		8'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	41'358	2'950'237	-2'908'879
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	161'482'100	150'847'400	10'634'700
P1301 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	161'482'100	150'847'400	10'634'700
Total	448'351'900	235'381'000	212'970'900
Remarques			
<p>Abréviations: AP : Admission provisoire BRACE : Bureau de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien CH : Confédération Helvétique CMS : Centres Médicaux-Sociaux EPT : Equivalent plein temps EMUS : Equipe mobile d'urgences sociales HETSL : Haute école de travail social et de la santé Lausanne LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions NEM : Non-entrée en matière OASI : Office de l'asile OCPS : Office de coordination des prestations sociales OCQH : Office de coordination pour les questions en matière de handicap OFS : Office fédéral de la statistique RA : Requérants d'asile RAD : Requérants d'asile déboutés RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires</p>			

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 46'914'400 net

GP 11 Action culturelle générale Fr. 13'380'300 net	GP 12 Archives Fr. 2'879'800 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques Fr. 9'964'200 net	GP 14 Musées Fr. 7'027'400 net
GP 15 Encourager les activités culturelles Fr. 11'120'700 net	GP 16 Patrimoine culturel et institutions Fr. 828'000 net	GP 17 Archéologie Fr. 1'714'000 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	65'399'812.19	50'771'500	53'038'800	2'267'300
30 Charges de personnel	16'315'246.93	16'585'800	16'903'700	317'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	15'313'549.80	15'529'100	16'986'000	1'456'900
34 Charges financières	68.15	400	500	100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	17'733'592.71	2'809'600	2'809'600	0
36 Charges de transferts	14'626'782.65	14'589'000	15'102'000	513'000
39 Imputations internes	1'410'571.95	1'257'600	1'237'000	-20'600
4 Revenus	22'891'532.75	7'944'400	8'140'900	196'500
42 Taxes et redevances	398'563.53	589'100	599'600	10'500
43 Revenus divers	14'878'000.00	0	0	0
44 Revenus financiers	1'849.00	2'500	3'000	500
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	4'573'668.34	5'180'800	5'238'800	58'000
46 Revenus de transferts	1'891'002.58	1'251'000	1'378'500	127'500
49 Imputations internes	1'148'449.30	921'000	921'000	0
Excédent de charges	42'508'279.44	42'827'100	44'897'900	2'070'800
5 Dépenses d'investissement	100'000.00	2'890'000	2'016'500	-873'500
50 Immobilisations corporelles	100'000.00	2'890'000	2'016'500	-873'500
55 Participations et capital social	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	1.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	-32'000.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	32'000.00	0	0	0
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	99'999.00	2'890'000	2'016'500	-873'500
Insuffisance de financement	42'608'278.44	45'717'100	46'914'400	1'197'300

SERVICE DE LA CULTURE

Remarques
31 : Augmentation des loyers à payer au fonds FIGI (nouvelle construction Eterpys, reprise Château Mercier, Ancienne Chancellerie)
36 : Augmentation des rubriques de transfert pour divers offices du SC (Ecoles de musique +100'000, RERO+ +155'000, Bibliomedia +15'000, Patrimoine culturel +43'000, Théâtre Pro +100'000, AEV +100'000) -> +413'000 par transfert de rubrique 31 à 36, +100'000 par augmentation nette du budget (Ecoles de musique : adaptation des unités de cours au renchérissement 2024)
45 : Variation des prélèvements aux fonds financiers (Fonds Patrimoine +33'000, Fonds culture pour Théâtre Pro +70'000, Fonds médiathèque -45'000)
46 : Variation des contributions de tiers aux projets du SC (OCA +140'000)
50 : Variation de l'enveloppe d'investissement globale, en 2025 un montant de Fr. 2'016'500 est inscrit et concerne les équipements métier du bâtiment Eterpys conformément à la planification des travaux

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	105.10	105.10	105.10






Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine	
Sous-objectifs politiques	
1	Stimuler et soutenir un développement culturel intégré et cohérent en veillant à une répartition équitable entre les régions
2	Donner à la population valaisanne, à titre individuel et collectif, la possibilité de se connaître dans ses dimensions historiques et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine
3	Encourager et soutenir le développement de la création, sa promotion et sa diffusion en veillant de manière différenciée à favoriser la relève, l'affermissement des talents prometteurs et l'insertion des artistes confirmés dans les circuits nationaux et internationaux
4	Connaître le patrimoine archéologique par des prospections, des fouilles et des études et le faire connaître et le valoriser par des publications, des exposés et des visites
5	Veiller à l'identification, à la préservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine culturel dans ses dimensions historiques et contemporaines
6	Favoriser de manière active, l'accès au patrimoine culturel ainsi qu'aux productions et pratiques artistiques en tenant compte de la diversité des publics
7	Favoriser la participation culturelle et citoyenne de la population
8	Contribuer au renforcement du rôle de l'art et de la culture comme éléments du développement économique et social

SERVICE DE LA CULTURE

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Mise en oeuvre (2025-2026) de la Stratégie culture 2030 du SC en collaboration avec les parties prenantes internes et externes à l'Etat du Valais (Conférence des délégués aux affaires culturelles du Valais / Kartel / CDAC Suisse romande / CDAC Suisse / Office fédéral de la culture)	31.12.2025
ad3 2 Poursuite du programme de soutien dans le domaine de l'économie créative (PRISM) en collaboration avec le SETI	31.12.2025
ad4 3 Mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'actions ARCHEO 2030	31.12.2025
4 § Révision de la Loi sur la promotion de la culture (LPrC) du 15 novembre 1996 (2025) et définition de l'articulation entre celle-ci et la Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LcPN) dans le domaine de l'archéologie (2025-2026)	31.12.2025
5 Accompagnement des travaux de construction des réserves et des locaux d'Eterpys et préparation du transfert de l'Office cantonal d'archéologie et de ses collections ainsi que des collections des Musées cantonaux dans les locaux d'Eterpys	31.12.2025
6 Mise en oeuvre de la stratégie pour la sensibilisation du public au patrimoine culturel immatériel et linguistique (2024-2025)	31.12.2025
ad5 7 Mise en oeuvre des dispositions d'application de la LIPDA, notamment par l'introduction généralisée de l'outil ECM au sein de l'Etat du Valais (ECM Services) (2020-2026)	31.12.2025
8 Mise en oeuvre du Système d'information du patrimoine culturel (2024-2026)	31.12.2025
9 Mise en oeuvre du recensement du patrimoine d'intérêt cantonal	31.12.2025
ad6 10 ★ Elaboration et mise en œuvre la phase 1 (2022-2027) de la Vision stratégique 2022-2035 / Pôle muséal sur les sites des Collines : restauration de la Chancellerie, appropriation de l'Eglise des Jésuites et transformation du Pénitencier.	31.12.2025
ad7 11 Mise en oeuvre du Plan directeur 2024-2028 des bibliothèques valaisannes (2025-2026)	31.12.2025
ad8 12 ★ Renforcement des synergies entre culture et économie, notamment par le projet Valais Film Location visant à promouvoir le Valais comme lieu de tournage	31.12.2025
13 Mise à jour des dispositifs de soutien de l'EAC (2024-2026) en y intégrant des dispositions relatives aux conditions de travail des artistes (revenus minimaux et assurances sociales) et au travail invisibilisé (phases de recherche/développement, création et diffusion)	31.12.2025
14 Mise en œuvre d'un dispositif de soutien « Culture et cohésion sociale » (2025-2026) en collaboration avec le Service de l'action sociale	31.12.2025
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif	

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Nombre total d'entrées dans les institutions culturelles cantonales (MC + AEV + MV)	647'212	694'000	676'000	-18'000
2 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	44	40	40	0
ad2 3 Nombre annuel de notices de catalogage créées	11'113	10'000	10'000	0
ad3 4 Nombre annuel de projets de l'encouragement à la culture soutenus (sans les écoles)	389	400	400	0
5 Nombre annuel de demandes de financement EAC + Patrimoine culturel (PAT) traitées pour des projets visant à l'encouragement des activités culturelles	757	800	825	25
6 Taux d'acceptation des requêtes EAC + PAT	60%	65%	60%	-5%
7 Taux d'acceptation des dossiers pour l'accès à la culture (Etincelles de culture, Art en partage, médiation culturelle) sur l'ensemble des dossiers EAC soutenus	24%	20%	20%	0%
8 Montant annuel moyen par dossier EAC soutenu	9'504	9'600	9'800	200
ad4 9 Nombre de dossiers de construction préavisés par année	439	500	450	-50
10 Taux de préavis « Archéologie » suivis (2022=81%)	80%	83%	85%	2%
ad5 11 Part des collections MC et OCA déménagées dans les nouveaux locaux d'Eterpys (dès 2025)			10%	
12  Part des collections de la MV conservées dans des locaux de stockage sûrs (dès 2025) (2023=85%)			50%	
13 Part cumulée des fonds des Archives de l'Etat du Valais traités conformément aux normes archivistiques (classement, conditionnement et inventaire)	53%	63%	54%	-9%
14 Somme des subventions versées par le canton pour des projets patrimoniaux	500'415	500'000	540'000	40'000
15  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau	97.99%	98%	98%	0%
16  Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque du réseau intégrée à un réseau de bibliothèque régionale virtuelle	77.34%	77.5%	77.5%	0%
17 Nombre cumulé d'éléments reconnus d'intérêt cantonal	37	38	39	1
ad6 18 Nombre cumulé des actions de médiation (MC + AEV + MV + OCA) (dès 2025) (2023=469)			498	
19 Nombre total de participants aux actions de médiation culturelle	43'475	32'100	41'200	9'100
20 Nombre de prêts de documents de la MV (dès 2025) (2023=1'167'882)			1'158'000	
21 Nombre de prêts de documents des AEV (dès 2025) (2023=10'300)			10'500	
22  Nombre de clients actifs (au moins un prêt par année)	27'821	30'000	30'000	0
23 Nombre de classes accueillies en médiation-présence	296	205	250	45
24 Nombre d'Abobos vendus par an	2'000	2'000	2'500	500
25  Total annuel de visiteurs des Musées cantonaux (expositions permanentes et temporaires)	47'043	45'000	43'000	-2'000

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad7</i> 26 Nombre de projets Art en partage soutenus	14	10	10	0
<i>ad8</i> 27 Nombre annuel de projets à impact touristique soutenus	6	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Action culturelle générale	13'394'300	14'000	13'380'300
P1101 Action culturelle générale	13'394'300	14'000	13'380'300
316 Loyers facturés au service	5'651'100		5'651'100
Solde dépenses/recettes du produit	7'743'200	14'000	7'729'200
GP12 Archives	3'110'800	231'000	2'879'800
P1201 Archives de l'Etat du Valais	3'110'800	231'000	2'879'800
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'240'200	276'000	9'964'200
P1301 Médiathèque Valais	2'183'400	10'200	2'173'200
363 Participation du Valais à RERO	420'000		420'000
363 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	179'000		179'000
363 Subvention aux bibliothèques publiques et scolaires	680'000		680'000
Solde dépenses/recettes du produit	904'400	10'200	894'200
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'496'100	141'400	3'354'700
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'137'400	32'400	1'105'000
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	1'989'200	61'800	1'927'400
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	943'900	21'700	922'200
P1306 eMédiathèque Valais	490'200	8'500	481'700
GP14 Musées	7'854'700	827'300	7'027'400
P1401 Musées cantonaux	2'313'100	521'700	1'791'400
363 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
363 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'888'100	521'700	1'366'400
P1402 Musée d'art	667'500	69'500	598'000
P1403 Musée d'histoire	977'300	175'000	802'300
P1404 Musée de la nature	577'600	40'800	536'800
P1405 Publics et médiation	1'943'300	10'000	1'933'300
P1406 Collections	1'375'900	10'300	1'365'600
GP15 Encourager les activités culturelles	13'110'100	1'989'400	11'120'700
P1501 Soutien aux activités culturelles	7'560'100	1'989'400	5'570'700
363 Encouragement des activités culturelles de tiers	5'016'100		5'016'100
363 Etincelles de culture à l'école	475'000		475'000
463 Encouragement des activités culturelles de tiers		646'000	-646'000
498 Soutien des activités culturelles de tiers		414'000	-414'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'069'000	929'400	1'139'600
P1502 Soutien aux formations culturelles	5'550'000		5'550'000
363 Ecoles de musique et formation culturelle	5'550'000		5'550'000
GP16 Patrimoine culturel et institutions	1'381'000	553'000	828'000
P1601 Sauvegarde du patrimoine culturel	1'267'000	542'000	725'000
P1602 Les Vallesiana	114'000	11'000	103'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP17 Archéologie	5'964'200	4'250'200	1'714'000
P1701 Archéologie	5'964'200	4'250'200	1'714'000
313 Elaborations et études	1'750'000		1'750'000
313 Fouilles	1'000'000		1'000'000
313 Médiation et publications	150'000		150'000
451 Prélèvement au fonds financier pour fouilles de Naters		900'000	-900'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		440'000	-440'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'064'200	2'910'200	154'000
Total	55'055'300	8'140'900	46'914'400

Remarques

Abréviations

AEV : Archives de l'Etat du Valais

EAC : Encouragement des activités culturelles

ECM : Enterprise Content Management/gestion de contenu d'entreprise

LIPDA : Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage

MC : Musées cantonaux

MV : Médiathèque Valais

OCA : Office cantonal d'archéologie

RERO : Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale

SAS : Service de l'action sociale

SC : Service de la culture

SETI : Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
Fr. 7'559'400 net

GP 11 Promotion santé et sécurité au travail Fr. 336'007 net	GP 12 Lutte contre le travail au noir et le dumping Fr. 1'545'123 net	GP 13 Conditions de travail dans les marchés publics Fr. 1'140'738 net	GP 14 Relations du travail et règlements des conflits Fr. 1'095'604 net
GP 15 Tribunal du travail Fr. 521'242 net	GP 16 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt. Fr. 2'920'686 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	8'873'514.96	9'000'300	9'699'800	699'500
30 Charges de personnel	6'354'716.80	6'667'700	6'765'900	98'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'262'005.73	1'925'800	2'145'000	219'200
34 Charges financières	0.00	100	100	0
36 Charges de transferts	12'000.00	162'000	552'000	390'000
39 Imputations internes	244'792.43	244'700	236'800	-7'900
4 Revenus	2'745'955.13	2'490'700	2'987'400	496'700
40 Revenus fiscaux	7'866.00	8'000	8'000	0
42 Taxes et redevances	1'544'221.57	1'396'800	1'398'100	1'300
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	941'598.15	885'800	883'500	-2'300
48 Revenus extraordinaires	51'685.46	0	500'000	500'000
49 Imputations internes	200'583.95	200'100	197'800	-2'300
Excédent de charges	6'127'559.83	6'509'600	6'712'400	202'800
5 Dépenses d'investissement	209'832.25	756'000	847'000	91'000
52 Immobilisations incorporelles	209'832.25	756'000	847'000	91'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	209'832.25	756'000	847'000	91'000
Insuffisance de financement	6'337'392.08	7'265'600	7'559'400	293'800

Remarques

36: Plan climat : Subventions aux institutions (effet de levier dans les mandats de prestations) - compensé dans la rubr. 48

52: Selon la planification des travaux dans le cadre du projet eBadges

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	40.80	40.80	40.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
3	Contrôler le respect des dispositions relatives aux conditions de travail dans les marchés publics	
4	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
4.1	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4.2	Prévenir et concilier les conflits individuels et collectifs	
4.3	Prononcer les sanctions relevant de la compétence du Service	
5	Résoudre les conflits individuels déposés devant le Tribunal du travail	
6	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
6.1	Assurer le secrétariat du département	
6.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
6.3	Assurer le controlling départemental	
6.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
6.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Définition du concept cantonal de prévention des risques psycho-sociaux	31.12.2025
ad2	2 Réalisation des actions d'envergure validées par le Conseil d'Etat sur proposition de la Commission tripartite cantonale	31.12.2025
ad3	3 ★ Réalisation d'un outil digital d'identification et de contrôle des travailleurs du secteur de la construction (badge personnel) en collaboration avec les partenaires sociaux	30.06.2025
ad4	4 ★ Consolidation et développement du partenariat social et du droit collectif par l'édiction de conventions collectives de travail (CCT) et de contrats-types de travail (CTT), en particulier dans les branches exposées à des risques	31.12.2025
ad6	5 Accompagnement de la mise en application échelonnée des mesures qui résultent de l'audit « EfficiencePlus » sur l'ensemble des services du département	31.12.2025
	6 [Mesure d'importance] Définition d'une stratégie durabilité qui intègre les enjeux climatiques et soutien à sa mise en œuvre auprès des institutions subventionnées des domaines de la santé et du social	31.12.2025
★ : Programme gouvernemental		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs)	570	630	650	20
2 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	786	700	700	0
<i>ad2</i> 3 Nombre de contrôles réalisés en vertu de l'accord de prestations LTN du SECO	573	600	550	-50
4 Nombre de contrôles réalisés en vertu de l'accord de prestations LDét/MeAc du SECO	283	320	550	230
5 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT étendues)	504	280	500	220
<i>ad3</i> 6 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes de participation et d'aptitude (dès 2025)			850	
7 Pourcentage des livrables transmis au CoPil eBadges dans les délais	84%	95%	95%	0%
8 Nombre de travailleurs disposant d'un eBadge (dès 2025)			6'000	
9 Nombre d'entreprises inscrites pour eBadges (dès 2025)			295	
<i>ad4</i> 10 Pourcentage du nombre de dossiers réglés par l'Autorité de conciliation (taux de conciliation)	85%	85%	80%	-5%
11 Nombre de dossiers d'extension de CCT et de dossiers d'édiction ou de modification de CTT (ordinaires ou avec salaires minimaux obligatoires) examinés	21	22	22	0
12 Nombre de prononcés de sanctions	202	250	250	0
<i>ad5</i> 13 Pourcentage du nombre de dossiers liquidés par le Tribunal du travail par rapport aux nouveaux dossiers entrants		100%	80%	-20%
<i>ad6</i> 14 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	84	85	85	0
15 Nombre de services ayant mis en œuvre les mesures du programme EfficiencePlus (dès 2024)		4	5	1

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Promotion santé et sécurité au travail	1'591'762	1'255'755	336'007
P1101 Contrôle protection santé et sécurité au travail	902'996	1'032'961	-129'965
P1102 Contrôle de la durée du travail	209'270	141'910	67'360
P1103 Plans industriels et non-industriels	133'125	28'247	104'878
P1104 Prévention des accidents majeurs	213'246	41'890	171'356
P1105 Coordination, sensibilisation et formation	133'125	10'747	122'378
GP12 Lutte contre le travail au noir et le dumping	2'866'487	1'321'364	1'545'123
P1201 Contrôle conditions de travail LTN/ LDét	2'495'345	1'291'401	1'203'944
P1202 Inspection de l'aide sociale	371'142	29'963	341'179
GP13 Conditions de travail dans les marchés publics	1'271'651	130'913	1'140'738
P1301 Gestion des listes de participation et d'aptitude	114'893	58'467	56'426
P1302 Gestion des eBadges	1'156'758	72'446	1'084'312
GP14 Relations du travail et règlements des conflits	1'241'327	145'723	1'095'604
P1401 Renseignements juridiques en droit du travail	179'521	14'494	165'027
P1402 Conflits du droit du travail et égalité	522'341	38'759	483'582
P1403 CCT et CTT	171'280	13'516	157'764
P1404 Sanctions	368'185	78'954	289'231
GP15 Tribunal du travail	559'273	38'031	521'242
P1501 Règlement des conflits individuels de travail	559'273	38'031	521'242
GP16 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	3'016'300	95'614	2'920'686
P1601 Secrétariat général du Département et Controlling	3'016'300	95'614	2'920'686
Total	10'546'800	2'987'400	7'559'400

Remarques

Les chiffres des indicateurs sont basés sur les mandats de prestations à réaliser pour la Confédération (Seco et CFST).

Abréviations

CCT : Conventions collectives de travail

CFST : Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail

CMS : centres médico-sociaux

CoPil : Comité de pilotage

CTT : Contrats-types de travail

EMS : Etablissements médico-sociaux

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

LDét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LExpl : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LGCAF : Loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OVS : Observatoire valaisan de la santé

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -7'925'700 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -10'118'220 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 2'192'520 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	21'168'102.59	21'154'100	21'860'200	706'100
30 Charges de personnel	13'224'752.40	13'161'800	13'292'400	130'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'795'852.32	7'829'200	8'407'800	578'600
34 Charges financières	44'327.98	56'600	72'900	16'300
39 Imputations internes	103'169.89	106'500	87'100	-19'400
4 Revenus	29'302'528.00	28'091'100	29'785'900	1'694'800
42 Taxes et redevances	29'265'229.48	28'054'300	29'687'800	1'633'500
44 Revenus financiers	20'902.62	36'800	98'100	61'300
49 Imputations internes	16'395.90	0	0	0
Excédent de revenus	8'134'425.41	6'937'000	7'925'700	988'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	8'134'425.41	6'937'000	7'925'700	988'700

Remarques

31 : Réquisitions de poursuites attendues et des coûts associés dans les dossiers (frais de port, distribution spéciale des actes de poursuites, mandats de conduite, etc.).

42 : Volume d'affaire attendu et des émoluments correspondants ainsi que des récupérations de frais relatifs aux dossiers (dépenses dans la rubrique 31).

44 : Comptabilisation du produit d'un dossier de faillite conformément à la directive du 7 mars 2012 de l'autorité de surveillance LP concernant les dividendes ou excédents de réalisation non retirés.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	95.95	95.95	95.95

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE







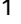
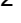


Traiter les opérations de poursuites et de faillites

Sous-objectifs politiques

- 1 Traiter les opérations de poursuites
- 2 Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

SERVICE DES POURSUITES ET FAILLITES

Mesures prioritaires		Délaï
ad1	1 Introduction et mise en œuvre des procédures suite à la nouvelle directive dans le cadre de l'art. 93 al. 4 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite (LP) : à partir du 1er juillet 2024, le débiteur aura la possibilité de demander à l'office des poursuites de payer les primes d'assurance-maladie en cours	31.12.2025
	2 Adaptation aux variations de volume suite à la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) art. 64 a al. 2 : à partir du 1er janvier 2025, les assureurs ne peuvent plus poursuivre leurs assurés que 2 fois par an	31.12.2025
	3 § Adaptation de la loi valaisanne d'application de la LP (LALP) et détermination de l'autorité de surveillance LP	31.12.2025
	4 Troisième phase de mise en œuvre de la procédure d'archivage numérique dans le secteur des poursuites (phase 3 sur 5)	31.12.2025
	5 Deuxième phase de mise en œuvre d'une formation interne basée sur la LP (phase 2 sur 4)	31.12.2025
	6 Mise en œuvre des mesures découlant de l'analyse "EfficiencePlus" conformément à la décision du Département	31.12.2025
ad2	7 Introduction et mise en œuvre de mesures internes suite à la modification de l'art. 43 de la LP, al. 1 et 2, à partir du 1er janvier 2025, concernant la lutte contre les faillites abusives	31.12.2025
	§ : Programme législatif	

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1  Nombre de poursuites	174'248	164'492	176'000	11'508
2  Nombre de poursuites traitées par collaborateur	2'770	2'365	2'500	135
3  Nombre de nouveaux débiteurs enregistrés (2023=3'680) (nouvel indicateur dès 2025)			3'700	
4  Nombre de poursuites concernant les frais des caisses-maladie (2023=47'124) (nouvel indicateur dès 2025)			30'000	
5  Nombre de poursuites concernant les frais des impôts (2023=69'047) (nouvel indicateur dès 2025)			69'000	
6  Nombre de réquisitions de continuer la poursuite reçues (2023=124'189) (nouvel indicateur dès 2025)			124'000	
7 Nombre de saisies exécutées (2023=87'526) (nouvel indicateur dès 2025)			80'000	
8 Nombre de saisies traitées par collaborateur	4'164	3'364	3'400	36
9 Nombre de réalisations (2023=13'775) (nouvel indicateur dès 2025)			13'800	
10 Nombre d'actes de défaut de biens délivrés (2023=65'337) (nouvel indicateur dès 2025)			63'800	
11  Nombre de demandes d'extraits de poursuites (2023=98'030) (nouvel indicateur dès 2024)		101'651	104'000	2'349
12  Nombre de plaintes 17 LP admises	13	→	→	
ad2 13  Nombre de faillites prononcées par le Juge	585	534	650	116
14  Nombre de faillites traitées par collaborateur	29.7	27	32	5
15 Nombre de faillites liquidées	544	479	550	71
16 Nombre d'annulations de procédures de faillites (recours ou autres) (2023=13) (nouvel indicateur dès 2025)			13	
17 Nombre de faillites ouvertes depuis plus qu'une année	198	138	200	62

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Traitement des opérations de poursuites	18'208'116	28'326'336	-10'118'220
P1101 Traitement administratif	5'624'951	8'735'375	-3'110'424
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	7'423'669	11'726'019	-4'302'350
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	2'290'450	3'635'584	-1'345'134
P1104 Gestion comptable et financière	2'869'046	4'229'358	-1'360'312
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	3'652'084	1'459'564	2'192'520
P1201 Traitement administratif	1'334'227	488'227	846'000
P1202 Opérations de liquidation	2'140'322	738'832	1'401'490
P1203 Gestion comptable et financière	177'535	232'505	-54'970
Total	21'860'200	29'785'900	-7'925'700
Remarques			
LP : Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite du 11 avril 1889 (Etat le 1er juillet 2024) 281.1 * Art. 17 -> Plainte et recours à l'autorité de surveillance			

OP 1
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'761'300 net

GP 11
Egalité / Famille / Violences
domestiques
Fr. 1'761'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	1'649'331.90	1'619'600	1'767'600	148'000
30 Charges de personnel	724'572.05	743'000	775'000	32'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	501'923.43	453'300	502'700	49'400
36 Charges de transferts	390'512.55	422'400	489'000	66'600
39 Imputations internes	32'323.87	900	900	0
4 Revenus	16'346.20	6'000	6'300	300
42 Taxes et redevances	10'321.20	6'000	6'300	300
46 Revenus de transferts	4'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'025.00	0	0	0
Excédent de charges	1'632'985.70	1'613'600	1'761'300	147'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'632'985.70	1'613'600	1'761'300	147'700

Remarques

31 et 36 : Augmentations destinées à répondre aux besoins d'accompagnement des personnes concernées par les violences domestiques ainsi qu'à mettre en oeuvre un projet pilote de contrôle de l'égalité salariale auprès d'entreprises ayant obtenu des fonds publics (marchés publics).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	4.80	4.80	4.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité de genre, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques et les discriminations.

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité de genre dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre les violences domestiques, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en favorisant l'accompagnement des auteurs et en développant information/sensibilisation/prévention

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Première étape de la mise en oeuvre d'un projet pilote des contrôles du respect de l'égalité salariale lors de l'attribution de fonds publics	31.12.2025
	2 Sensibilisation aux discriminations vécues par les personnes LGBTIQ, notamment via une stratégie cantonale	31.12.2025
	3 Information pour les entreprises pour promouvoir la conciliation vie professionnelle et vie privée (familiale)	31.12.2025
ad2	4 Initiation d'un cycle de rencontres (conférences/ateliers) pour renforcer les compétences et ressources parentales 2025-2027	31.12.2025
ad3	5 Coordination du réseau cantonal contre les violences domestiques autour de l'entrée en vigueur de la LVD révisée	31.12.2025
	6 Publication d'un rapport statistique regroupant les données 2023-2024	31.10.2025
	7 Sensibilisation à la thématique des violences sexuelles, notamment par l'organisation d'une journée colloque pour le réseau	31.10.2025

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25	
ad1	1 Nombre d'actions réalisées ou soutenues pour la lutte contre les discriminations	10	10	10	0
	2 Nombre de signataires de la charte pour l'égalité (2023=37 communes et 21 institutions parapubliques)		↗	↗	
	3 🏠 Pourcentages de femmes : Conseils Communaux 2020 26% / Grand Conseil 2021 35% / Participations de l'Etat 2022 25%	→	↗	↗	
	4 Nombre de contrôles du respect de l'égalité salariale auprès d'entreprises ayant obtenu des fonds publics (marchés publics ou subventions) (dès 2025)			3	
ad2	5 Nb de rencontres des réseaux Famille		2	2	0
	6 Nombre de personnes participant à une rencontre sur la parentalité (dès 2025)			20	
ad3	7 🏠 Cas de violences domestiques (2023 = 452 interventions de police)	↗	→	→	
	8 Nb d'entretiens obligatoires et de mesures d'accompagnement pour les personnes usant ou subissant des violences	→	↗	↗	
	9 Nombre d'actions de formation/sensibilisation/information sur la thématique des violences mises en place ou soutenues		10	10	0
	10 Nombre de rencontres du réseau contre les violences domestiques (groupes régionaux, commission, grand public)	10	10	10	0
	11 Nombre de personnes participant au colloque pour le réseau (dès 2025)			50	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Egalité / Famille / Violences domestiques	1'767'600	6'300	1'761'300
P1101 Egalité	633'048	2'462	630'586
P1102 Famille	195'440	1'231	194'209
P1103 Violence domestique	939'112	2'607	936'505
Total	1'767'600	6'300	1'761'300

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	135'969'150.41	136'907'000	139'985'000	3'078'000
36 Charges de transferts	135'969'150.41	136'907'000	139'985'000	3'078'000
4 Revenus	79'603'124.85	78'478'600	80'084'500	1'605'900
46 Revenus de transferts	79'603'124.85	78'478'600	80'084'500	1'605'900
Excédent de charges	56'366'025.56	58'428'400	59'900'500	1'472'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	56'366'025.56	58'428'400	59'900'500	1'472'100

Remarques

36 : Le budget des PC AVS/AI prend en compte l'augmentation constante du nombre de cas (+3.2 mios).

46 : Augmentation de la participation de la Confédération et des communes en raison de l'augmentation des dépenses pour les PC AVS/AI.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

363	Allocations familiales complémentaires agricoles	1'250'000
	Allocations familiales pour les non-actifs (AFNA)	4'500'000
	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'100'000
	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	5'935'000
	Prestations complémentaires AI	65'100'000
	Prestations complémentaires AVS	62'100'000
		139'985'000
463	Subventions communales aux prestations complémentaires AI	11'088'500
	Subventions communales aux prestations complémentaires AVS	10'868'000
	Subventions communales pour les frais de gestion	1'207'500
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	1'350'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	28'138'500
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	25'872'000
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'560'000
		80'084'500

Remarques

Abréviations

AI : Assurance-invalidité

AVS : Assurance-vieillesse et survivants

PC : Prestations complémentaires

Département de l'économie et de la formation (DEF)
Compte 2023
Fr.

Budget 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Ecart 24/25
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	1'405'753'155.12	1'472'828'500	1'529'116'800	56'288'300
Revenus et recettes	569'216'108.52	575'282'400	596'185'100	20'902'700
Insuffisance de financement	836'537'046.60	897'546'100	932'931'700	35'385'600

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et des affaires juridiques de la formation	22'402'644.97	23'115'500	23'876'800	761'300
Service juridique des affaires économiques	1'123'437.91	1'206'500	1'239'000	32'500
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation	19'744'643.88	37'939'700	39'562'100	1'622'400
Service de l'industrie, du commerce et du travail	5'500'092.18	4'000'600	4'128'900	128'300
Service de l'agriculture	30'649'515.00	31'713'700	32'738'400	1'024'700
Service de l'enseignement	440'607'852.39	459'795'700	474'747'400	14'951'700
Service de la formation professionnelle	78'226'388.31	81'122'000	86'176'500	5'054'500
Service des hautes écoles	178'910'431.97	192'765'100	200'428'700	7'663'600
Service cantonal de la jeunesse	59'372'039.99	65'887'300	70'033'900	4'146'600
Insuffisance de financement	836'537'046.60	897'546'100	932'931'700	35'385'600

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	626'688'646.45	647'143'800	676'636'800	29'493'000
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	72'320'650.84	73'672'400	76'049'900	2'377'500
34	Charges financières	10'436.58	40'700	14'700	-26'000
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	3'180'040.02	3'011'000	2'500'000	-511'000
36	Charges de transferts	419'182'581.28	448'233'400	469'495'000	21'261'600
37	Subventions redistribuées	203'589'586.66	197'964'800	203'581'900	5'617'100
38	Charges extraordinaires	1'964'023.00	798'700	798'700	0
39	Imputations internes	18'015'091.67	9'576'800	9'775'500	198'700
40	Revenus fiscaux	1'178'906.92	1'634'800	1'634'400	-400
41	Patentes et concessions	33'398'102.00	33'812'000	34'112'000	300'000
42	Taxes et redevances	40'549'774.51	37'231'000	41'264'700	4'033'700
43	Revenus divers	87'352.67	-20'000	-8'000	12'000
44	Revenus financiers	1'494'289.38	1'367'000	1'404'800	37'800
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	9'059'356.87	6'618'000	7'107'000	489'000
46	Revenus de transferts	215'340'866.27	216'696'300	228'170'100	11'473'800
47	Subventions à redistribuer	203'589'586.66	197'964'800	203'581'900	5'617'100
48	Revenus extraordinaires	8'721'921.25	14'293'000	15'168'000	875'000
49	Imputations internes	14'861'677.24	8'221'500	8'512'000	290'500
	Total charges	1'344'951'056.50	1'380'441'600	1'438'852'500	58'410'900
	Total revenus	528'281'833.77	517'818'400	540'946'900	23'128'500
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	816'669'222.73	862'623'200	897'905'600	35'282'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	20'123.00	672'000	460'000	-212'000
52	Immobilisations incorporelles	37'577.08	487'000	497'000	10'000
54	Prêts	23'001'075.00	48'581'900	46'899'100	-1'682'800
56	Propres subventions d'investissement	30'253'513.54	34'646'000	34'408'200	-237'800
57	Subventions d'investissement redistribuées	7'489'810.00	8'000'000	8'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	309'898.25	15'113'000	14'480'200	-632'800
64	Remboursements de prêts	32'717'344.50	33'916'000	32'338'000	-1'578'000
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	417'222.00	435'000	420'000	-15'000
67	Subventions d'investissement à redistribuer	7'489'810.00	8'000'000	8'000'000	0
	Total dépenses	60'802'098.62	92'386'900	90'264'300	-2'122'600
	Total recettes	40'934'274.75	57'464'000	55'238'200	-2'225'800
	Investissements nets	19'867'823.87	34'922'900	35'026'100	103'200

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination et
aides à la formation
Fr. 23'876'800 net

GP 11
Appui, coordination et préavis
Fr. 4'844'304 net

GP 12
Aides à la formation
Fr. 19'032'496 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	24'518'922.16	24'806'300	25'704'300	898'000
30 Charges de personnel	4'183'750.10	4'355'000	4'570'800	215'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'629'727.47	1'182'000	1'280'100	98'100
36 Charges de transferts	18'426'382.00	19'261'000	19'841'000	580'000
39 Imputations internes	279'062.59	8'300	12'400	4'100
4 Revenus	1'467'297.04	1'498'700	1'827'500	328'800
40 Revenus fiscaux	144.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	31'996.65	48'700	47'500	-1'200
44 Revenus financiers	376'082.54	370'000	380'000	10'000
46 Revenus de transferts	1'059'061.35	1'080'000	1'400'000	320'000
49 Imputations internes	12.50	0	0	0
Excédent de charges	23'051'625.12	23'307'600	23'876'800	569'200
5 Dépenses d'investissement	2'295'902.00	3'600'000	3'600'000	0
54 Prêts	2'295'902.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	2'944'882.15	3'792'100	3'600'000	-192'100
64 Remboursements de prêts	2'944'882.15	3'792'100	3'600'000	-192'100
Dépenses nettes d'investissement	-648'980.15	-192'100	0	192'100
Insuffisance de financement	22'402'644.97	23'115'500	23'876'800	761'300

Remarques

31 : Les montants des amortissements des prêts irrécouvrables accordés aux étudiants et aux apprentis ont été plus importants que planifiés en 2023 (effet de correction concernant les réévaluations sur créances).

36 : Augmentation du budget des bourses d'études de +600'000 francs suite à l'acceptation par le Conseil d'Etat du nouveau règlement concernant les aides à la formation spécifiques pour les filières en soins infirmiers ES+HES (RAFSI).

46 : Budgétisation de la contribution fédérale (+300'000 francs soit 50%) concernant les aides à la formation spécifiques pour les filières en soins infirmiers ES+HES (RAFSI).

54 : L'écart par rapport au compte provient des prêts accordés qui n'ont pas été entièrement utilisés par les ayants droit par crainte d'un endettement trop lourd.

64 : La différence provient de l'ajustement des montants des remboursements des prêts d'études sur la base de la moyenne des comptes des dernières années.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	26.00	26.50	25.00

Nombre de postes à l'organigramme


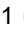

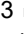
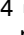




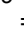
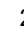
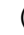


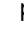
Remarques
1 EPT, collaborateur scientifique transfert à la Chancellerie. 0,5 EPT, collaborateur scientifique transfert au Service des hautes écoles.

OBJECTIF POLITIQUE	
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les tâches d'état-major, en particulier :
1.1	Assumer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales [PIP]
2	Conseiller et soutenir le Chef de Département sur les questions liées à l'économie et à l'innovation
2.1	Etre l'interlocuteur privilégié pour les entreprises stratégiques établies sur le territoire cantonal et faciliter leurs relations avec l'Administration cantonale
2.2	Gérer et piloter pour le Département les projets d'importance stratégique du canton notamment le Campus Energypolis
3	Assurer la coordination administrative et financière ainsi que les préavis pour le compte du Chef de Département et de l'Etat-major
4	Conseiller juridiquement le Chef de Département et les Services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, prendre position sur les recours et émettre des avis de droit
5	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes [PIP]
6	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département

Mesures prioritaires	Décal
ad2 1 ★ Poursuite du développement du Campus Energypolis et mise en place de son Parc de l'innovation, antenne régionale du Parc de l'innovation de l'EPFL	31.12.2030
2 Mise en œuvre de l'avenant III, en particulier soutien à l'installation des chaires	31.12.2025
3 Gestion du projet de construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir les nouvelles chaires de l'EPFL, ainsi qu'éventuellement des locaux pour le Parc de l'innovation	31.12.2025
4 Participation à la stratégie de la société Energypolis SA	31.12.2025
5 ★ Soutien au développement du Swiss Digital Center (SDC), écosystème de compétences et d'innovation ayant comme but de répondre aux défis de la transformation digitale	31.12.2025
6 Suivi du dossier nouveau bâtiment pour le Centre de formation en technologie industrielle (CFTI) à Chippis	31.12.2025

★ : Programme gouvernemental

SERVICE ADMINISTRATIF ET DES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA FORMATION

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad2 1 Nombre de chaires créées par l'EPFL en Valais	14	14	16	2
2 Nombre de groupes de recherche créés par l'EPFL en Valais	2	2	2	0
3 Nombre de postes de travail du Pôle 'EPFL Valais-Wallis en EPT (objectif initial = 150 EPT)	250	280	260	-20
4 Nombre de personnes employées par le Pôle 'EPFL Valais-Wallis domicilié en Valais	174	175	182	7
5 Volume financier annuel des chaires du Pôle EPFL Valais-Wallis en millions de francs			30	
6 Degré de respect du crédit-cadre alloué par le Grand Conseil	100%	100%	100%	0%
7 Degré de respect du crédit d'objet pour la HEI, espaces communs HEI/EPFL et Cimark (Industrie 19, 21 et 23)	100%		100%	
8 Degré de respect du crédit d'objet pour ALPOLE (Ronquoz 86)	100%	100%	100%	0%
9 Degré de respect du crédit d'objet pour le Pôle Santé			100%	
ad5 10  Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	7'069	6'900	7'082	182
11  Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	5'024	4'500	4'500	0
12  Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'336	2'500	2'500	0
13  Montant brut des prêts (y.c. transitoires) (en mios)	2.4	3.6	3.6	0
14  Montant brut des bourses (y.c. transitoires) (en mios)	18.38	19.12	19.12	0
15  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du degré tertiaire	40.6%	44%	44%	0%
16  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation du secondaire (étudiants et apprentis)	58.8%	56%	56%	0%
17  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation en Valais	63.4%	60%	60%	0%
18  Pourcentage des bénéficiaires effectuant une formation hors canton	36.6%	40%	40%	0%
19  Montant par habitant des bourses d'études (CH = 40.50)	56.3	55	53.5	-1.5
20  Montant par habitant des prêts d'études (CH = 2.20)	6.9	6.5	6.7	0.2
21  Montant par habitant des aides à la formation (bourses + prêts d'études) (CH = 42.70)	63.2	61.5	61.5	0
22  Part de bénéficiaires de bourses par rapport à la population (CH = 0.51%)	0.81%	0.82%	0.76%	-0.06%
23  Part de bénéficiaires de prêts par rapport à la population (CH = 0.03%)	0.15%	0.15%	0.13%	-0.02%
24  Part de bénéficiaires des aides (bourses+prêts) par rapport à la population (CH = 0.54%)	0.96%	0.97%	0.89%	-0.08%
25 Montant brut des bourses RAFSI (incl. Transitoire)			600'000	
26 Montant moyen par boursier des bourses RAFSI versées pendant l'année			11'000	
27 Nombre de boursiers RAFSI			54	
28 Montant de la subvention fédérale RAFSI			300'000	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Appui, coordination et préavis	4'956'123	111'819	4'844'304
P1101 État-major du Département	1'667'182	12'083	1'655'099
P1102 Déléguée à l'économie et à l'innovation	604'006	2'605	601'401
P1103 Affaires juridiques de la formation	502'168	7'525	494'643
P1104 Comptabilité de la formation	1'026'177	5'101	1'021'076
P1105 Coordination informatique du Département	218'337	1'086	217'251
P1106 Coordination RH de la formation	506'254	2'116	504'138
P1107 Traductions du Département et aides au bilinguisme	431'999	81'303	350'696
GP12 Aides à la formation	24'348'177	5'315'681	19'032'496
P1201 Bourses et prêts d'études	24'348'177	5'315'681	19'032'496
363 Bourses d'études	19'121'000		19'121'000
363 Bourses d'études soins infirmiers	600'000		600'000
440 Intérêts sur les prêts d'études		380'000	-380'000
463 Subventions fédérales		1'020'000	-1'020'000
463 Subventions fédérales soins infirmiers		300'000	-300'000
547 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
647 Remboursements des prêts d'études		3'600'000	-3'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'027'177	15'681	1'011'496
Total	29'304'300	5'427'500	23'876'800

OP 1
Assurer les tâches juridiques des
affaires économiques
Fr. 1'239'000 net

GP 11
Droit économique
Fr. 807'226 net

GP 12
Droit foncier rural et bail à ferme
Fr. 431'774 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	1'542'241.21	1'650'900	1'683'600	32'700
30 Charges de personnel	1'290'989.60	1'310'700	1'336'800	26'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	142'045.05	217'600	223'000	5'400
36 Charges de transferts	84'673.00	105'000	105'000	0
39 Imputations internes	24'533.56	17'600	18'800	1'200
4 Revenus	418'803.30	444'400	444'600	200
40 Revenus fiscaux	15'532.00	14'000	14'000	0
42 Taxes et redevances	403'271.30	430'400	430'600	200
Excédent de charges	1'123'437.91	1'206'500	1'239'000	32'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'123'437.91	1'206'500	1'239'000	32'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	7.60	7.60	7.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le suivi juridique des affaires économiques	
Sous-objectifs politiques	
1	Contribuer à une application correcte de la législation sur les marchés publics par le conseil juridique, l'information et le contrôle [PIP]
2	Instruire les recours dans les domaines de compétences du service et préparer les projets de décision pour le Conseil d'Etat
3	Assurer le conseil juridique concernant des affaires économiques
4	Gérer des projets de législations et participer à de tels projets
5	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et par l'information dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) et prendre les décisions se basant sur lesdites lois

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Poursuite du soutien aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en place du nouveau système d'information sur les marchés publics				31.12.2025
	2 Soutien ciblé aux pouvoirs adjudicateurs lors de la mise en œuvre du nouveau droit sur les marchés publics.				31.12.2025
Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i>	1 Nombre d'informations et de formations spécifiques.	1	2	2	0
	2 Nombre d'informations spécifiques concernant la plateforme SIMAP	1	2	2	0
<i>ad2</i>	3 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	90%	90%	90%	0%
<i>ad3</i>	4 Nombre des demandes juridiques traitées par année	200	200	200	0
<i>ad4</i>	5 Nombre d'informations et de formations spécifiques concernant le nouveau droit sur les marchés publics	1	2	2	0
<i>ad5</i>	6 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA) (réception d'environ 2'000 dossiers par année)	95%	100%	100%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Droit économique	1'096'889	289'663	807'226
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	1'096'889	289'663	807'226
363 SIMAP/ Conférence des marchés publics	1		1
Solde dépenses/recettes du produit	1'096'888	289'663	807'225
GP12 Droit foncier rural et bail à ferme	586'711	154'937	431'774
P1201 Droit foncier rural et bail à ferme	586'711	154'937	431'774
402 Autres impôts directs		4'879	-4'879
421 Emoluments de décision		1	-1
Solde dépenses/recettes du produit	586'711	150'057	436'654
Total	1'683'600	444'600	1'239'000

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 39'562'100 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 23'101'188 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 5'636'211 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 10'271'263 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 553'438 net
--------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	33'837'672.36	41'818'700	45'191'500	3'372'800
30 Charges de personnel	3'778'598.40	3'829'200	3'876'200	47'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'805'861.31	1'683'000	1'851'900	168'900
34 Charges financières	741.98	32'000	2'000	-30'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'012'300.00	1'000'000	0	-1'000'000
36 Charges de transferts	23'276'607.39	34'196'300	38'383'100	4'186'800
37 Subventions redistribuées	275'000.00	275'000	275'000	0
38 Charges extraordinaires	798'667.00	798'700	798'700	0
39 Imputations internes	2'889'896.28	4'500	4'600	100
4 Revenus	10'137'738.13	15'425'300	15'175'700	-249'600
42 Taxes et redevances	438'059.74	100'300	100'700	400
44 Revenus financiers	100'973.55	300'000	250'000	-50'000
46 Revenus de transferts	5'346'057.29	2'750'000	2'750'000	0
47 Subventions à redistribuer	275'000.00	275'000	275'000	0
48 Revenus extraordinaires	2'965'347.55	12'000'000	11'800'000	-200'000
49 Imputations internes	1'012'300.00	0	0	0
Excédent de charges	23'699'934.23	26'393'400	30'015'800	3'622'400
5 Dépenses d'investissement	18'456'250.55	46'290'200	42'491'500	-3'798'700
54 Prêts	12'820'000.00	34'690'200	32'891'500	-1'798'700
56 Propres subventions d'investissement	5'636'250.55	11'600'000	9'600'000	-2'000'000
6 Recettes d'investissement	22'411'540.90	34'743'900	32'945'200	-1'798'700
63 Subventions d'investissement acquises	91'577.00	12'643'400	12'343'200	-300'200
64 Remboursements de prêts	21'906'341.90	21'680'500	20'182'000	-1'498'500
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	413'622.00	420'000	420'000	0
Dépenses nettes d'investissement	-3'955'290.35	11'546'300	9'546'300	-2'000'000
Insuffisance de financement	19'744'643.88	37'939'700	39'562'100	1'622'400

Remarques
31 : L'augmentation de dépenses provient de coûts supplémentaires en lien avec des honoraires/frais d'experts.
35 : La dotation à la provision pour pertes sur créances LIM et NPR, pour un montant de fr. 1'000'000.-, est gelée pour les périodes budgétaires 2025-2027.
36 : Les dépenses supplémentaires proviennent principalement pour 1 mio en lien avec la provision LERM, pour fr. 0.8 mio pour le programme de décarbonation des entreprises industrielles (PlanClim), pour fr. 1.5 mio pour la présence du Canton du Valais à la OLMA et pour fr. 0.5 mio en lien avec l'adaptation des aides aux manifestations à impact touristique.
48 : Cette baisse de recettes correspond à des prélèvements, au Fonds du 21ème siècle, moins importants (cf. explication des variations en rubriques 36 et 56).
54 : La différence provient essentiellement d'une planification de disponibilité budgétaire en 2025 moins importante que prévu (cf. rubrique 64, la part cantonale des prêts NPR est financée par les recettes d'annuités LIM/NPR cantonales).
56 : Cette baisse de dépenses correspond à des subventionnements d'investissement moins importants (-2 mios) pour le parc de l'innovation/Energypolis.
64 : La baisse des recettes de fr. 1'498'500.- correspond à des remboursements d'annuités NPR moins importants suite à plusieurs faibles années d'octroi de prêts.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	21.50	21.50	21.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté vers les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	<p>Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Adapter le cadre légal en vue d'un développement économique durable</p> <p>1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux.</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation</p> <p>1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières</p> <p>1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions cadres [Prog gvta]</p>
2	<p>Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement [PIP]</p>
3	<p>Renforcer le tissu économique valaisan en favorisant l'implantation d'entreprises et la domiciliation d'investisseurs</p> <p>3.1 Faciliter l'implantation d'entreprises génératrices de valeur ajoutée dans le canton et contribuer à la promotion de la place économique valaisanne</p> <p>3.2 Intensifier les relations à l'international</p> <p>3.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>3.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières [PIP]</p>
4	<p>Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients</p> <p>4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Promotion économique Valais</p> <p>4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Promotion économique Valais</p>

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ★ Définition et mise en œuvre d'une stratégie pour un tourisme « 4 saisons » - Mise en œuvre de la stratégie et réalisation de projets (2025)	31.12.2025
	2 ★ Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins - Etat d'avancement des mesures par les services concernés (2025)	31.12.2025
	3 ★ § Loi sur la politique économique cantonale - Consultation du projet de révision LPolEco et sa transmission au Grand Conseil (2025)	31.12.2025
ad2	4 Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2024-2027 - Poursuite de la mise en œuvre de la convention-programme NPR (2025)	31.12.2028
ad3	5 ☼ [Mesure d'importance] Soutien à la décarbonation des entreprises : Programme de soutien à la décarbonation des grandes entreprises industrielles valaisannes (36:500'000.-, 48:500'000.-)	31.12.2028
	6 ☼ [Mesure d'importance] Soutien à la décarbonation des entreprises : Programme de soutien à la décarbonation des PME valaisannes actives dans l'industrie (36:300'000.-, 48:300'000.-)	31.12.2028
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif ☼ : Plan climat		

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour le tourisme	77.1%	85%	90%	5%
2 Taux d'engagement du Fonds cantonal pour les remontées mécaniques (Prêts LERM)	14.2%	22%	26%	4%
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum (en mios)	13.6	16	18	2
4 🏠 Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	163	140	150	10
5 Nbre d'entreprises basées sur les sites de la Fondation The Ark ou à Energypolis et qui sont impliquées dans des projets de la Fondation	40	15	30	15
6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	21	20	20	0
7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)	25	20	20	0
8 🏠 Nombre d'entreprises labellisées Marque Valais Entreprise		75	100	25
<i>ad2</i> 9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	73	60	60	0
10 🏠 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	62	0	0	0
11 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2024-2027		15%	30%	15%
<i>ad3</i> 12 Nombre de partenariats de collaboration signés par des entreprises étrangères avec des entreprises ou instituts valaisans	0	3	3	0
13 Nombre de requêtes soumises par des entreprises étrangères à la recherche d'informations	57	50	50	0
14 Nombre d'entreprises étrangères implantées en Valais	2	7	5	-2
15 Montant (en mios) des investissements privés étrangers	0	2	2	0
16 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	29.8	30	32	2
<i>ad4</i> 17 Evénements organisés sous l'égide de Promotion économique Valais et ses partenaires	54	50	50	0
18 Taux de satisfaction des clients du SETI	93%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	34'302'625	11'201'437	23'101'188
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	1'696'330	474	1'695'856
363 Projet DIGITOURISM	1'010'000		1'010'000
Solde dépenses/recettes du produit	686'330	474	685'856
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	794'152	50'273	743'879
363 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	120'000		120'000
363 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
Solde dépenses/recettes du produit	349'152	50'273	298'879
P1103 Contrats de prestations et participations	30'596'205	11'150'086	19'446'119
363 Antenne Région Valais romand (ARVR)	550'000		550'000
363 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
363 Centre de cautionnement et de financement SA	3'370'000		3'370'000
363 CimArk SA	315'000		315'000
363 Conv.-prog. Renforcement du tissu industriel/digitalisation (The Ark)	3'200'000		3'200'000
363 IDIAP	200'000		200'000
363 Programmes d'accélération, d'incubation et d'innovation PME	1'550'000		1'550'000
363 RWO AG	100'000		100'000
363 RWO AG: Développement de compétences en management régional	445'000		445'000
363 Valais/Wallis Promotion	11'600'000		11'600'000
363 Versement à CCF SA de la provision d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	4'000'000		4'000'000
445 Revenus des participations		250'000	-250'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'900'000	-1'900'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer les aides aux remontées mécaniques (LERM)		9'000'000	-9'000'000
565 Versement à CCF SA de la 3ème tranche d'aides aux remontées mécaniques (LERM)	5'000'000		5'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	66'205	86	66'119
P1104 Relations hors canton	1'072'491	417	1'072'074
363 CDEP-SO	290'000		290'000
363 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
363 INTERREG VI	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	432'491	417	432'074
P1105 Services et orientation	143'447	187	143'260

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	39'740'663	34'104'452	5'636'211
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	20'464'936	25'019'160	-4'554'224
363 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'700'000		1'700'000
363 Projets San Gottardo	50'000		50'000
363 Unesco SAJA	100'000		100'000
370 Unesco SAJA part CH	275'000		275'000
463 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		850'000	-850'000
470 Unesco SAJA part CH		275'000	-275'000
545 Prêts NPR	17'891'500		17'891'500
630 Conv.-prog. NPR (moyens fédéraux disponibles)		12'343'200	-12'343'200
642 Remboursements Prêts NPR		300'000	-300'000
645 Remboursements Prêts NPR		11'000'000	-11'000'000
646 Remboursements Prêts NPR		237'600	-237'600
Solde dépenses/recettes du produit	448'436	13'360	435'076
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	6'197'943	2'490'144	3'707'799
363 Mediplant	70'000		70'000
389 Remboursement des prêts BioArk (Viège et Monthey) au fonds d'infrastructure du XXIe siècle	798'700		798'700
545 Prêts NPR	5'000'000		5'000'000
642 Remboursements Prêts NPR		390'000	-390'000
645 Remboursements Prêts NPR		700'000	-700'000
646 Remboursements Prêts NPR		1'400'000	-1'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	329'243	144	329'099
P1203 Gestion des dossiers LIM	33'104	2'402'443	-2'369'339
642 Remboursements Prêts LIM		280'000	-280'000
645 Remboursements Prêts LIM		2'072'400	-2'072'400
646 Remboursements Prêts LIM		50'000	-50'000
Solde dépenses/recettes du produit	33'104	43	33'061
P1204 Amélioration de l'hébergement touristique	10'110'343	3'752'144	6'358'199
545 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	10'000'000		10'000'000
642 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		112'000	-112'000
645 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		3'300'000	-3'300'000
646 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		340'000	-340'000
Solde dépenses/recettes du produit	110'343	144	110'199
P1205 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'757'096	320'460	2'436'636
567 NPR aide au logement	2'400'000		2'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	357'096	320'460	36'636
P1206 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	177'241	120'101	57'140
567 Aide à la propriété (CHWEG)	30'000		30'000
567 Aide loyers modérés (CHWEG)	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	77'241	120'101	-42'860

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	13'082'986	2'811'723	10'271'263
P1301 Activités de promotion de la place éco. VS	927'762	10'287	917'475
363 Promotion de la place économique VS (Valais4you)	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	577'762	10'287	567'475
P1302 Optimisation des invest. étrangers en Valais	358'787	330	358'457
P1303 Promotion développement et pérennité des entr.	6'844'685	2'800'790	4'043'895
316 Frais de location parc de l'innovation et H55	737'800		737'800
363 Programme de soutien à la décarbonation grandes entreprises valaisannes (PlanClim)	500'000		500'000
363 Programme de soutien à la décarbonation PME industrielles valaisannes (PlanClim)	300'000		300'000
489 Prélèvement sur le Fonds de la réserve climatique pour la mise en place du Plan climat (grandes entr.)		500'000	-500'000
489 Prélèvement sur le Fonds de la réserve climatique pour la mise en place du Plan climat (PME)		300'000	-300'000
489 Prélèvement sur le Fonds du 21ème siècle pour financer le soutien au parc de l'innovation/Energypolis		2'000'000	-2'000'000
565 Soutien au parc de l'innovation/Energypolis	2'000'000		2'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'306'885	790	3'306'095
P1304 Aide promotion touristique et div. de l'offre	4'951'752	316	4'951'436
363 CM MTB 2025	100'000		100'000
363 Courses FIS de ski alpin	200'000		200'000
363 Gampel Open Air	100'000		100'000
363 OLMA	1'500'000		1'500'000
363 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
363 Sté promotion restoroutes val.	650'000		650'000
363 Verbier Festival & Académie	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'101'752	316	2'101'436
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	556'726	3'288	553'438
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	33'272	2'929	30'343
P1402 Relations part. Promotion économique VS et autres	88'273	115	88'158
P1403 Communication	435'181	244	434'937
313 Prix Créateurs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	355'181	244	354'937
Total	87'683'000	48'120'900	39'562'100

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 4'128'900 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 8'678'018 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -4'549'118 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	81'182'372.85	79'849'700	79'724'700	-125'000
30 Charges de personnel	20'940'065.60	22'557'900	22'653'000	95'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'764'716.80	2'265'100	2'147'200	-117'900
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'592'477.43	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	44'888'012.06	45'556'000	45'768'700	212'700
39 Imputations internes	11'997'100.96	7'470'700	7'155'800	-314'900
4 Revenus	75'682'280.67	75'849'100	75'595'800	-253'300
40 Revenus fiscaux	1'147'042.52	1'603'700	1'603'300	-400
41 Patentes et concessions	33'398'102.00	33'812'000	34'112'000	300'000
42 Taxes et redevances	2'920'930.95	2'518'500	2'723'100	204'600
44 Revenus financiers	300'714.45	88'000	88'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	6'507'863.95	4'891'000	5'419'200	528'200
46 Revenus de transferts	22'972'625.66	25'503'900	24'518'200	-985'700
49 Imputations internes	8'435'001.14	7'432'000	7'132'000	-300'000
Excédent de charges	5'500'092.18	4'000'600	4'128'900	128'300
5 Dépenses d'investissement	20'123.00	672'000	460'000	-212'000
50 Immobilisations corporelles	20'123.00	672'000	460'000	-212'000
56 Propres subventions d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	20'123.00	672'000	460'000	-212'000
63 Subventions d'investissement acquises	20'123.00	672'000	460'000	-212'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'500'092.18	4'000'600	4'128'900	128'300

Remarques

30 : les salaires ont été ajustés au "plafond SECO" qui est en relation avec le nombre de demandeurs d'emploi.

31: le chômage restant à un niveau très bas, tous les postes ont été ajustés.

36 : les attributions de la LORO aux bénéficiaires ont été ajustées.

41: augmentation des redevances liées à la LHR.

42 : mise à jour de la perception des frais d'écologie pour les cours et les examens de la LHR. La part cantonale de l'impôt fédéral sur les maisons de jeux a aussi augmenté.

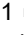
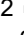
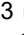





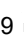

45 : l'excédent de charges prévu sur le FCE est plus élevé qu'en 2024.

46 : il s'agit de la baisse des recettes liées à l'assurance-chômage (SECO).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	155.00	155.00	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques		
Sous-objectifs politiques		
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant [PIP]	
2	Adapter les mesures du marché du travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération	
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail [PIP]	
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales	
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant [PIP]	
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer	
7	Mettre en place les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs (AC-AI-AS-Formation professionnelle-OSP) bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale adéquate, coordonnée et efficiente.	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Mise en œuvre de manière efficace des mesures 5 et 6 du Programme d'impulsion du CF (5 --> renforcer durablement les compétences des Conseillers en Personnel (CP) en matière de conseil et d'accompagnement étroit des demandeurs d'emploi difficiles à placer et plus âgés . 6--> Création d'une offre qui permet de mettre à l'épreuve un nouvel instrument d'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi 50+; des job coaches aident activement les chômeurs à trouver un emploi convenable et accompagnent ces derniers, ainsi que les employeurs, même après l'embauche.)	31.12.2025
	2 Traitement efficace des demandes de RHT/INTEMP en cas de canicule en développant des critères et des règles conformes au droit fédéral qui permettent d'examiner rapidement et sans bureaucratie les demandes d'indemnisation correspondantes	31.12.2025
	3 Intégration rapide sur le marché du travail des personnes à protéger (S) aptes au placement	31.12.2025
<i>ad3</i>	4 Suite au départ à la retraite du collaborateur en charge de la gestion des dossiers de langue allemande, maintien d'un délai de traitement raisonnable des dossiers complets qui sont soumis et qui ne nécessitent pas de demandes de complément avant traitement	31.12.2025
<i>ad4</i>	5 Précision, selon les nouvelles demandes émises par la Commission tripartite, de l'analyse scientifique sur les pratiques salariales dans les structures d'accueil de la petite enfance, puis compléter le rapport scientifique intermédiaire (rendu en mars 2024)	31.12.2025
<i>ad5</i>	6 Mise en œuvre de l'outil « digitalisation de l'annonce des chiffres d'affaires dans le domaine de la LHR »	31.12.2025
<i>ad7</i>	7 Détection précoce des situations suivies par plusieurs dispositifs pour que la prise en charge des personnes relevant de la CII soit en adéquation entre leur intérêt et les moyens institutionnels	31.12.2025

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2023 : ø VS = 120.2 ; ø CH = 142.5)	119.6	150	125	-25
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2023 : ø VS = 11.3% ; ø CH = 16.3%)	10.7%	13%	12%	-1%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2023 : ø VS = 12% ; ø CH = 15.4%)	11.9%	13%	13%	0%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2023 : ø VS = 45.3% ; ø CH = 34.7%)	45.2%	50%	50%	0%
5  SECO - Indicateur de résultat 4a - SECO - Benchmark : indice général de 100 = résultat attendu au vu des conditions-cadre exogènes	114	100	100	0
6  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2023 : ø CH = 2.2%)	2.3%	2.5%	2.5%	0%
7  Indicateur général 1a : Taux de chômage cantonal classe d'âge 15-24 ans	2.7%	2.5%	2.8%	0.3%
8  Indicateur général 1b : Taux de chômage cantonal classe d'âge 25-49 ans	2.4%	2.5%	2.6%	0.1%
9  Indicateur général 1c : Taux de chômage cantonal classe d'âge 50+ ans	2%	2.4%	2.3%	-0.1%
10  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2020 = 1'116'550 / 2021 = 586'297 / 2022 = 16'302)	12'991	4'000	4'000	0
11 Traitement des demandes RHT dans un délai de 60 jours		100%	100%	0%
12 Traitement des RHT/Intempéries dans un délai de 30 jours en cas de canicule.			100%	
13 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2023 = Total 1'235 (Agriculture = 103 / Construction = 634 / Hôtellerie et restauration = 498) 2022 = Total 1'283 (Agriculture = 113 / Construction = 704 / Hôtellerie et restauration = 466) 2021 = Total 1'959 (Agriculture = 176 / Construction = 937 / Hôtellerie et restauration = 846)	1'235	1'600	1'500	-100
14 Nombre d'annonces des postes vacants	27'372	30'000	28'000	-2'000
15 Insertion des personnes à protéger (S) dans un délai de 270 jours			70%	
ad2 16 Nombre de licenciements dans la structure ORP/LMMT/Act	0	0	0	0
ad3 17 Délai de traitement inférieur à 30 jours			100%	
ad5 18 Part des chiffres d'affaires annoncés via la plateforme		70%	80%	10%
19 Part des chiffres d'affaires transférés automatiquement de la plateforme vers SAP		80%	80%	0%

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad6</i> 20 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis	32%	60%	60%	0%
<i>ad7</i> 21 Utilisation régulière du système alerte CII par les professionnels (CP ORP, Coll. REA, Coll. OSP, AS CMS)		70%	80%	10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Emploi et marché du travail	44'976'486	36'298'468	8'678'018
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	391'642	1'490'647	-1'099'005
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'952'504	170'774	1'781'730
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	797'404	338'149	459'255
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	26'129'558	19'254'026	6'875'532
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	15'275'330	14'752'315	523'015
363 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	7'589'000		7'589'000
363 Participation aux MMT	590'000		590'000
463 Participation des communes au Fds de l'emploi		2'500'000	-2'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'096'330	12'252'315	-5'155'985
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	430'048	292'557	137'491
GP12 Activités économiques	35'208'214	39'757'332	-4'549'118
P1201 Prestations LHR	3'304'719	4'953'909	-1'649'190
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	31'162'211	34'730'802	-3'568'591
402 Part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeu		1'600'000	-1'600'000
421 Emoluments concernant les contrôles de vérification		399'999	-399'999
429 Versement 3% produit net des jeux du Casino		320'000	-320'000
Solde dépenses/recettes du produit	31'162'211	32'410'803	-1'248'592
P1203 Bail à loyer	650'882	36'836	614'046
P1204 AEP	4'922	888	4'034
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	85'480	34'897	50'583
Total	80'184'700	76'055'800	4'128'900
Remarques			
Les indicateurs SECO 1 à 4 sont définitifs et stabilisés seulement au 30.04.N, soit après le boucllement des comptes N-1.			

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 32'738'400 net

GP 11
Structures agricoles
Fr. 32'738'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	178'491'517.53	164'392'400	171'099'500	6'707'100
30 Charges de personnel	18'337'378.17	18'419'200	18'821'800	402'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'995'095.27	9'829'900	10'264'600	434'700
34 Charges financières	8'646.39	4'000	8'000	4'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	309'468.50	11'000	500'000	489'000
36 Charges de transferts	14'255'526.88	10'446'500	10'322'000	-124'500
37 Subventions redistribuées	132'451'035.13	125'000'000	130'000'000	5'000'000
38 Charges extraordinaires	945'356.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'189'011.19	681'800	1'183'100	501'300
4 Revenus	156'608'642.03	142'867'700	149'772'100	6'904'400
40 Revenus fiscaux	15'820.40	16'700	16'700	0
42 Taxes et redevances	9'264'665.43	9'445'900	9'857'600	411'700
43 Revenus divers	36'175.74	100'000	122'000	22'000
44 Revenus financiers	229'878.14	232'000	226'000	-6'000
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	2'265'365.01	1'581'500	1'116'400	-465'100
46 Revenus de transferts	7'023'024.53	6'038'600	5'885'900	-152'700
47 Subventions à redistribuer	132'451'035.13	125'000'000	130'000'000	5'000'000
48 Revenus extraordinaires	623'061.00	0	1'650'000	1'650'000
49 Imputations internes	4'699'616.65	453'000	897'500	444'500
Excédent de charges	21'882'875.50	21'524'700	21'327'400	-197'300
5 Dépenses d'investissement	24'099'423.00	28'230'000	29'457'000	1'227'000
54 Prêts	7'714'905.00	10'205'000	10'205'000	0
56 Propres subventions d'investissement	8'894'708.00	10'025'000	11'252'000	1'227'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	7'489'810.00	8'000'000	8'000'000	0
6 Recettes d'investissement	15'332'783.50	18'041'000	18'046'000	5'000
63 Subventions d'investissement acquises	-26'746.95	1'582'600	1'490'000	-92'600
64 Remboursements de prêts	7'866'120.45	8'443'400	8'556'000	112'600
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	3'600.00	15'000	0	-15'000
67 Subventions d'investissement à redistribuer	7'489'810.00	8'000'000	8'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	8'766'639.50	10'189'000	11'411'000	1'222'000
Insuffisance de financement	30'649'515.00	31'713'700	32'738'400	1'024'700

Remarques
35 : L'augmentation de CHF 489'000.- est due principalement à l'attribution au financement spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires en matière agricole des contributions qui seront perçues en 2025 auprès des exploitants. Le montant de ces contributions est estimé à CHF 500'000.-.
37 et 47 : La participation des exploitations aux nouveaux programmes de réduction des produits phytosanitaires et de mise au pâturage introduits en 2023 a été plus importante que prévu. En tenant compte de cet élément, le montant des paiements directs 2024 est actuellement estimé à CHF 129 mios et le budget 2025 à CHF 130 mios.
42 : L'augmentation de CHF 411'700.- est due principalement à l'encaissement auprès des exploitants des contributions au financement spécial pour risques météorologiques ou phytosanitaires en matière agricole estimé à CHF 500'000.-.
45 : Prélèvement au fonds RPLP de CHF 1'087'400.- soit une diminution de CHF 494'100.- par rapport au budget précédent. Le montant prélevé au fonds a été adapté en fonction des prévisions d'utilisation du fonds en 2024 et du solde disponible pour 2025.
46: L'écart provient essentiellement de la participation de la Confédération et des communes concernées aux frais de surveillance et de lutte contre la flavescence dorée.
48 : Le montant de CHF 1'650'000.- correspond au prélèvement qui sera effectué sur la réserve climatique pour le financement des mesures d'importance du Plan climat.
56 : Sur le budget de CHF 11.25 mios, CHF 882'000.- concernent des mesures du Plan climat. Le solde de CHF 10.37 mios concerne le versement de subventions pour les projets d'améliorations structurelles (160 projets prévus au budget 2025) et comprend un montant de CHF 1 mio pour la mise en œuvre du crédit-cadre Vignoble du 21ème siècle - cf. remarque générale en fin de document concernant la répartition du budget.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	115.55	115.65	115.55

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
D'un commun accord, il a été décidé que les tâches liées aux remaniements parcellaires urbains (RPU) jusqu'alors effectuées par le Service de l'agriculture soient reprises par le Service du développement territorial. Dans ce cadre, 0.1 EPT a été transféré de manière définitive au Service du développement territorial, avec effet au 1er mai 2023.
Le Conseil d'Etat a autorisé l'engagement de 2 x 0.6 EPT pour une durée déterminée de 4 ans (de 2024 à 2027) pour la protection des troupeaux en remplacement de mandats externes. Ces 1.2 EPT n'apparaissent pas à l'organigramme.

OBJECTIF POLITIQUE
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des sols protégés, des eaux préservées et une relève performante
Sous-objectifs politiques
1 Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne au niveau cantonal, national et international [PIP]
2 Promouvoir une agriculture respectueuse des ressources naturelles, préservant le sol, la qualité des eaux, une riche biodiversité, et assurer la protection des plantes
3 Développer des filières à forte valeur ajoutée pour les producteurs et assurer une communication efficiente et coordonnée entre les organes de promotion
4 Améliorer les compétences des exploitants et encourager les reprises d'exploitation en renforçant les formations de base, continues et supérieures, la recherche, l'innovation et le conseil
5 Promouvoir le développement de l'espace rural par des améliorations structurelles, en particulier du vignoble, ciblées et coordonnées, et une promotion régionale intégrée [PIP]
6 Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture, notamment par la gestion de centres de compétences spécialisés, performants et exemplaires

Mesures prioritaires		Délai	
ad1	1 Suivi de l'évolution de la politique agricole fédérale. Etape 2025 : notamment l'élaboration du rapport au Conseil fédéral sur la politique agricole 2030 (PA2030)	31.12.2025	
	2 Poursuite et adaptation des mesures selon la première expérience pour la sauvegarde des races autochtones, en particulier la morphologie et production des petits ruminants	31.12.2026	
	3 Elaboration d'une stratégie laitière et fromagère pour le Canton du Valais	31.12.2026	
ad2	4 Poursuite des mesures adaptées en 2024 (allègement / flexibilité pour l'utilisation de produits de synthèse et à potentiel de risque particulier ainsi que soutien du désherbage mécanique via les contributions au système de production) dans le cadre du projet ArboPhytoRed	31.12.2026	
	5 Mise en œuvre de l'initiative parlementaire « Réduire le risque de l'utilisation des pesticides » et poursuite du plan d'action Produits phytosanitaires pour la viticulture et l'arboriculture. Actions 2025 : aménagement de l'espace rural, conseil individuel ciblé sur les exploitations, soutien à la plantation de variétés robustes, poursuite des formations permis de traiter, renforcement de la vulgarisation sur le remplissage, rinçage et lavage des pulvérisateurs.	31.12.2026	
	6 Surveillance des organismes de quarantaine et réglementés (feu bactérien, flavescence dorée, scarabée japonais, frelon asiatique, ...) Actions 2025 : surveillance du territoire (selon les prescriptions fédérales), soutien et conseil aux exploitations agricoles, contrôles des mesures de lutte obligatoires, collaboration avec les autres cantons, sensibilisation de la population.	31.12.2026	
	7 Suivi des programmes de réduction des produits phytosanitaires, climat et bien-être des animaux	31.12.2026	
	8 ☉ [Mesure d'importance] Soutien à l'agriculture : Circuits courts dans l'alimentation - développer des modèles de consommation préservant les ressources en favorisant la consommation de produits de saison et locaux - Adaptation du business model de RegioFoodVS et soutien de sa croissance dans les collectivités et HORECA (31:70'000.-; 48:70'000.-)	31.12.2028	
	9 ☉ [Mesure d'importance] Soutien à l'agriculture : Circuits courts dans l'alimentation - développer des modèles de consommation préservant les ressources en favorisant la consommation de produits de saison et locaux - Déploiement de cuisinons notre région dans la gastronomie collective et élargissement dans l'HORECA (hôtellerie, restauration, café) (31:382'000.-; 48:382'000.-)	31.12.2028	
	10 ☉ [Mesure d'importance] Soutien à l'agriculture : Circuits courts dans l'alimentation - développer des modèles de consommation préservant les ressources - Soutien aux producteurs de vin pour le lavage de bouteilles (participation aux frais de location des caisses) (36:48'000.-; 48:48'000.-)	31.12.2028	
	11 ☉ [Mesure d'importance] Soutien à l'agriculture : Mise en place des filets de protection pour les cultures arboricoles pour les protéger contre les accidents climatiques et contre les nouveaux ravageurs, en particulier le Popillia japonica (31:15'000.-, 48:750'000.-, 56:735'000.-)	31.12.2028	
	12 ☉ [Mesure d'importance] Soutien à l'agriculture : Programme alpages net zero carbone - Soutien aux propriétaires et aux exploitants d'alpages pour l'établissement d'un diagnostic de leurs infrastructures et la réalisation des mesures (31:3'000.-, 48:150'000.-, 56:147'000.-)	31.12.2028	
	13 ☉ [Mesure d'importance] Soutiens aux communes : Boîte à outils résilience alimentaire et durabilité pour les communes et les écoles (31:50'000.-; 48:50'000.-)	31.12.2028	
	14 ☉ [Mesure d'importance] Gestion intégrée de l'eau : Installation de débitmètres au niveau des principaux prélèvements dans les cours d'eau (agricoles et enneigement), scénarios des besoins futurs et propositions de mesures (31:200'000.-, 48:200'000.-)	31.12.2028	
	ad3	15 Promotion systématique des produits et entreprises Marque Valais dans les manifestations et institutions étatiques ou soutenues par l'Etat du Valais	31.12.2028
		16 Mise en œuvre de la stratégie de promotion des produits agricoles 2025 – 2028. Actions 2025 : une nouvelle saison des Ateliers du Terroir, branding des points de vente aux couleurs de la Marque Valais, réalisation de vidéos pour la formation des professionnels, nouvelle saison du concours Futurs Chefs et lancement d'un nouveau projet "Terroir on tour".	31.12.2028
		17 Mise en oeuvre d'un Centre de compétences agriculture - alimentation (formation, système alimentation durable, gaspillage, CNR,...)	31.12.2027
18 Mise en œuvre de système d'assurance en lien avec le fonds cantonal de financement spécial pour les risques météorologiques ou phytosanitaires et l'assurance récolte fédérale		31.12.2025	
ad4	19 Promotion de la relève, en priorité pour la viticulture et les fromagers. Actions 2025 : présence à Your Challenge et organisation d'un Viti-day destiné à la promotion de la formation viticole dans le cadre de la collaboration avec Vitis Aequitas	31.12.2027	
	20 Orientation de la réforme AgriAliForm en fonction des intérêts de l'agriculture valaisanne. Etapes 2025 : Choisir les orientations dans les métiers d'agriculteurs et viticulteurs, favorables à l'agriculture valaisanne, qui seront dispensées à Châteauneuf et préparer la mise en oeuvre.	31.12.2026	
ad5	21 Lancement de projets de modernisation du vignoble dans les communes prioritaires et mise en œuvre de soutiens à la parcelle	31.12.2025	
	22 Finalisation et mise en œuvre de la stratégie SDA	31.12.2025	

Mesures prioritaires	Délai
<p><i>ad5</i> 23 Conduite de l'accompagnement agricole pour R3 et mise en oeuvre des planifications agricoles. Etapes 2025 : R3 - en fonction de la révision du projet et des priorités définies par le Copil agri. Planifications agricoles - finalisation Vétroz, Fully, Martigny, Lötschental ainsi que lancement dans la région de Leytron, Saxon, Riddes, Saillon et en lien avec les mesures prioritaires R3 (Sion et Sierre en particulier)</p>	31.12.2027
<p>24 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Projets en phase de réalisation : Crans-Montana, Fully, Chamoson, Grand Entremont et Val d'Illeiez / Projets en phase de documentation : Coeur du Valais, Races autochtones, Saillon, Sierre, Sion, Supra Valais / Projets en phase d'étude : Fillières Céréales).</p>	31.12.2027
<p>25 Adaptation de concepts de protection des troupeaux par alpage et poursuite du conseil ciblé. Obtention de la reconnaissance des chiens cantonaux de protection des troupeaux</p>	31.12.2025
<p>26 Réalisation des mesures structurelles de lutte contre le gel et de modernisation des infrastructures d'irrigation notamment dans les communes d'Ardon et de Sion</p>	31.12.2025
<p>27 Définition et mise en oeuvre de projets pilotes de gestion des eaux par bassin versant. Etapes 2025 : Projet Aletsch : réalisation des travaux de l'étape 4 du projet d'optimisation du réseau de distribution et de stockage des eaux. Projet Montana : réalisation de l'avant-projet en vue de l'approbation du projet. Projet Anniviers : lancement des études pour l'optimisation des réseaux d'irrigation de la vallée d'Anniviers. Projet Chablais : Réflexions avec les agriculteurs sur les besoins et priorisation des investissements (grandes cultures)</p>	31.12.2027
<p><i>ad6</i> 28 Développement des domaines agricoles cantonaux selon conventions avec Agroscope et adaptation en raison du changement climatique (sélection variétale pomme et poire sur la résistance/tolérance aux maladies, essais de diversification avec de nouvelles espèces cultivées notamment oliviers, pawpaw, kiwi,... / gestion de l'acidité des vins, plantation d'arvine et de cornalin sur portes-greffes résistants à la sécheresse.)</p>	31.12.2026
<p>29 Analyse de variantes pour un système informatique futur pour les paiements directs</p>	31.12.2025
<p>30 Mise en œuvre de la digitalisation du registre des vignes et des droits de productions pour une utilisation lors des vendanges 2025</p>	31.12.2025
<p>☼ : Plan climat</p>	

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Optimisation du volume des paiements directs (en mios) selon les adaptations législatives	131.1	125	130	5
2 🏠 Maintien du cheptel race d'Hérens en Valais	6'123	5'750	5'900	150
3 🏠 Maintien du cheptel Nez Noir en Valais	10'000	10'500	10'000	-500
4 🏠 Maintien du cheptel Col Noir en Valais	1'535	1'600	1'500	-100
ad2 5 Evolution de la part non désherbée chimiquement : surface (ha) de vignes enherbées touchant des paiements directs (surfaces de promotion de la biodiversité niveau de qualité 1) En 2019: 912 ha / en 2020: 1046 ha / en 2021: 1'212 ha	1'360	2'100	2'100	0
6 Surface traitée par voie aérienne sans produits de synthèse			100%	
7 Montant des contributions fédérales et cantonales versées au titre du projet ArboPhytoRed (en mios)	0.5	1	0.6	-0.4
8 Nombre de producteurs participants au projet ArboPhytoRed	21	30	25	-5
9 Surfaces de promotion de la biodiversité qualité 2 dans les réseaux biodiversité (2018: 4'440 ha, 2020: 4'900 ha, 2022: 5700ha; 2023: 6025 ha)	6'025	5'700	6'000	300
10 🏠 Surface agricole utile de plaine (en ha, données OFS)	7'937	8'030	8'030	0
11 🏠 Surface agricole utile de colline et montagne (en ha, données OFS)	28'334	28'080	28'080	0
12 Pourcentage d'éradication des premiers foyers de scarabée japonais			100%	
13 Maintien du Valais comme zone à faible prévalence pour le feu bactérien	31.12.23	31.12.24	31.12.25	
ad3 14 Manifestations soutenues durant lesquelles les produits et entreprises Marque Valais sont promus			100%	
15 🏠 Rendement brut du secteur agricole (2020: 289,4 mios, 2021: 249,7mios, 2022: 330,1 mios, 2023 :314.5)	314.5	360	360	0
16 Nombre de cuisines participant à la démarche « cuisinons notre région »	140	210	180	-30
17 Montant des contributions pour le fonds cantonal de financement spécial pour les risques météorologiques ou phytosanitaires (en mios)			0.5	
ad4 18 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels (agriculture et paysagisme)	88	70	80	10
19 Nombre de mesures de promotion des formations			3	
ad5 20 Volume d'investissement des projets de remise en état des bisses (en mios)	1.5	2.1	2	-0.1
21 Volume d'investissement (en mios) des projets de modernisation du vignoble (vignoble 21ème siècle)			3.5	
22 Nbre de régions avec des planifications agricoles finalisées	1	6	4	-2
23 Volume d'investissement (en mios) des projets "irrigation et lutte contre le gel"	6	4.7	4.7	0
24 Nombre de chiens de protection des troupeaux cantonaux			100	
25 Pourcentage d'alpage avec un concept de protection des troupeaux			100%	
26 Nombre de PDR en phase de réalisation			5	

Département de l'économie et de la formation (DEF)

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad5</i> 27 Nombre de projets pilotes de gestion des eaux par bassin versant mis en oeuvre			4	
<i>ad6</i> 28 Réalisation de la plantation résistant à la sécheresse			31.12.25	
29 Nombre de rapport sur les essais de diversification			1	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Structures agricoles	200'556'500	167'818'100	32'738'400
P1101 Améliorations structurelles	33'785'181	20'310'251	13'474'930
P1102 Economie animale	6'442'674	2'640'851	3'801'823
311 Achat de matériel technique dans le cadre des mesures de protection des troupeaux	110'000		110'000
313 Mandat de prestations dans le cadre des mesures de protection des troupeaux	105'000		105'000
363 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	100'000		100'000
363 Principalement projet Rés0sem (réduction des produits phyto dans les grandes cultures)	120'000		120'000
363 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	740'000		740'000
363 Subvention des mesures de protection des troupeaux	585'000		585'000
363 Subventions versées en application de la directive sur la politique cantonale de soutien à l'élevage et aux grandes cultures	245'500		245'500
363 Subventions versées en application de la directive sur la politique de soutien aux races autochtones d'origine valaisanne	354'000		354'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		120'000	-120'000
429 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		740'000	-740'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'083'174	1'780'851	2'302'323
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	7'111'092	3'344'651	3'766'441
313 Mandats pour mise en oeuvre de la stratégie Sol Suisse	150'000		150'000
350 Attribution au fonds de financement spécial pour risques météorologiques et phytosanitaires	500'000		500'000
363 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	930'000		930'000
363 Soutien au projet d'utilisation durable des ressources "ArboPhytoRed"	260'000		260'000
363 Soutien lutte contre les organismes nuisibles et lutte intégrée contre le carpocapse	330'000		330'000
363 Subvention projet Agri PV (Photovoltaïque) et mise en oeuvre politique maraîchère valaisanne	156'000		156'000
425 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		430'000	-430'000
429 Contributions encaissées auprès des exploitants et affectées au financement spécial pour risques météorologiques et phytosanitaires		500'000	-500'000
429 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		930'000	-930'000
463 Subvention de la Confédération dans le cadre de la convention de collaboration pour l'exploitation du centre Agroscope de Conthey		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'785'092	1'084'651	3'700'441
P1104 Viticulture	9'676'326	6'245'951	3'430'375

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
310 Achat de produits pour la lutte obligatoire contre les organismes de quarantaine (flavescence dorée)	300'000		300'000
313 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV)	100'000		100'000
363 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 429)	3'697'000		3'697'000
363 Subvention pour lutte contre les organismes de quarantaine (flavescence dorée)	200'000		200'000
363 Subvention pour lutte intégrée contre le vers de la grappe, soutien plateforme "orientation bio" et autres subventions	160'000		160'000
425 Cave du Grand-Brûlé et de Châteauneuf - Ventes de vin		830'000	-830'000
429 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne (encaissées et reversées, cf rubr. 363)		3'697'000	-3'697'000
461 Dédommagement de la Confédération et des Communes aux frais de lutte contre les organismes de quarantaine		414'000	-414'000
463 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		256'000	-256'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'219'326	1'048'951	4'170'375
P1105 Formation de base et formation continue	8'435'789	2'860'651	5'575'138
424 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		550'000	-550'000
424 Hébergement et restauration internat de Viège		125'000	-125'000
425 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		650'000	-650'000
461 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		360'000	-360'000
463 Subvention fédérale enseignement (total Fr. 280'000)		189'000	-189'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'435'789	986'651	7'449'138
P1106 Paiements directs	135'105'438	132'415'745	2'689'693
363 Développement de réseaux écologiques - contrôles d'efficacité et mandat pour projet lié aux semences	150'000		150'000
363 Part cantonale des paiements directs "Qualité du paysage" - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
363 Part cantonale des paiements directs aux réseaux écologiques et qualité biodiversité (SAU) - financée par rétrocessions RPLP	730'000		730'000
370 Paiements directs versés	130'000'000		130'000'000
421 Emoluments pour contrôles des exploitations participant volontairement aux programmes de biodiversité et qualité paysage, émoluments pour reconnaissance d'exploitation		535'000	-535'000
470 Paiements directs à redistribuer		130'000'000	-130'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'465'438	1'880'745	1'584'693
Total	200'556'500	167'818'100	32'738'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques****1) Crédit agricole :**

Les prêts pour les crédits d'investissement et les aides aux exploitations sont neutres et n'influencent pas le résultat du compte. Rubr. concernées : 45 (CHF 29'000.-), 54 (CHF 10 mios), 63, 64 (CHF 8'481'000.-).

2) Subventions pour améliorations structurelles (rubr. 56) :

Le budget de CHF 10.37 est réparti comme suit :

39 % constructions rurales (laiteries, alpages, ruraux)

27 % crédits-cadres (PDR, irrigation gel, vignoble)

12 % liés à l'irrigation (hors crédit-cadre)

8 % autres projets

5 % bisses (REP-Assainissement)

4 % projets d'adduction d'eau

3 % intempéries

2 % planifications agricoles

3) Accompagnement agricole dans le cadre de la troisième correction du Rhône :

Le budget prévoit les montants suivants (y.c. les prestations du personnel du SCA) :

BU 2025 : CHF 2.04 mios (yc prest. SCA : CHF 122'000.-)

Le budget de l'accompagnement agricole a été établi par le SCA en collaboration avec le SDANA. Les montants sont intégrés dans le budget du SDANA.

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

OP 1
Assurer l'enseignement
Fr. 474'747'400 net

GP 11
Enseignement obligatoire et
spécialisé
Fr. 345'958'082 net

GP 12
Enseignement secondaire du 2e
degré
Fr. 128'789'318 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	577'198'249.84	595'558'100	622'468'300	26'910'200
30 Charges de personnel	465'482'120.56	480'925'500	503'901'100	22'975'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25'694'426.91	25'204'700	27'255'000	2'050'300
34 Charges financières	952.94	4'500	4'500	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	265'794.09	0	0	0
36 Charges de transferts	85'489'579.13	89'206'400	91'078'600	1'872'200
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	265'376.21	217'000	229'100	12'100
4 Revenus	146'594'142.50	145'012'400	158'120'900	13'108'500
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	10'712'324.46	7'887'700	10'834'100	2'946'400
43 Revenus divers	265'794.09	0	0	0
44 Revenus financiers	93'711.55	0	100'000	100'000
46 Revenus de transferts	135'473'220.40	137'124'700	147'186'800	10'062'100
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	49'092.00	0	0	0
Excédent de charges	430'604'107.34	450'545'700	464'347'400	13'801'700
5 Dépenses d'investissement	10'003'745.05	9'250'000	10'400'000	1'150'000
52 Immobilisations incorporelles	20'606.79	17'000	0	-17'000
56 Propres subventions d'investissement	9'983'138.26	9'233'000	10'400'000	1'167'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	10'003'745.05	9'250'000	10'400'000	1'150'000
Insuffisance de financement	440'607'852.39	459'795'700	474'747'400	14'951'700

Remarques
<p>30: la mise en application du paquet de mesures en faveur du personnel enseignant et la hausse du nombre d'élèves d'une année scolaire à l'autre ont généré une forte augmentation de la masse salariale. A noter que le coût d'une partie des mesures avait déjà été intégré lors de l'établissement du budget 2024.</p> <p>31: la variation provient essentiellement de la mise en oeuvre des projets en lien avec l'éducation numérique (LSE, mandats, matériel, projet UMAMI).</p> <p>Rubrique 36: l'augmentation provient des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseignement spécialisé, - augmentation de la subvention pour les directions d'école communales et pour les maturités spécialisées, - transports scolaires de l'enseignement spécialisé (compensé par une recette sous la rubrique 46), - transfert de la subvention versée antérieurement par le DSIS pour le SIPE RFFA, - adaptation à la baisse des subventions pour la HEPVS ainsi qu'une redistribution partielle au SFOP et dans d'autres rubriques (30, 31) du montant initial affecté au numérique en subvention. <p>42: l'augmentation provient essentiellement de la modification de comptabilisation de l'animation pédagogique.</p> <p>46: la différence provient essentiellement de l'adaptation des contributions communales aux traitements du personnel enseignant. Les charges éducatives et d'enseignement de l'année précédente, en nette hausse, servent de base de calcul. L'augmentation de la recette des transports scolaires de l'enseignement spécialisé (compensée par une charge sous la rubrique 36) contribue également à cette différence.</p> <p>56: l'enveloppe budgétaire octroyée pour le subventionnement des constructions scolaires a été revue à la hausse. Le budget a été adapté en conséquence.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	34.80	34.80	34.80
Enseignants	3'120.00	3'240.00	3'213.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Les postes annoncés au budget 2024 intégraient déjà les mesures prévues d'être mises en place pour l'année scolaire 2024-2025 ainsi qu'une augmentation prévisible en lien avec la hausse des effectifs d'élèves. L'écart avec le chiffre estimé au 31.12.2025 est donc relativement faible malgré l'écart de + 195 postes entre les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 qui se répartit de la manière suivante : EP : + 147 postes, CO : + 54 postes, S2 : - 6 postes.</p> <p>Les variations à l'école primaire et au cycle d'orientation sont principalement dues au passage de 32 à 30 périodes hebdomadaires à l'école primaire (+109 postes) et de 26 à 25 périodes hebdomadaires au CO (+33 postes). Il s'agit de la principale mesure du paquet en faveur du personnel enseignant.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire I et II non professionnel		
Sous-objectifs politiques		
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :	
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires [PIP]	
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement	
1.4	Renforcer l'orientation des élèves du CO en vue d'une amélioration de la transition vers l'apprentissage	
1.5	Assurer l'accompagnement des jeunes sans perspective après le CO	
1.6	Développer et soutenir les projets de prise en charge et d'inclusion des personnes en situation de handicap par les services cantonaux et les milieux concernés	
1.7	Sensibiliser les jeunes au risque lié au surendettement et aux violences envers les enfants en application de l'article 14 de la LJe	
1.8	Assurer et/ou coordonner le suivi des élèves en difficultés (scolaires, sociales, psychosociales, ...) par des mesures adaptées dans le but qu'ils puissent mener à bien leur scolarité	
1.9	Assurer et/ou coordonner la prise en charge des élèves issus de l'immigration	
2	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse de façon subsidiaire	
3	Au niveau de la scolarité postobligatoire :	
3.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles	
3.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance [PIP]	
3.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)	
3.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école	
4	Développer et soutenir des projets en lien avec le bilinguisme	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 § Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : - travaux de rédaction du nouveau projet de loi (2025) - mise en consultation (2025)	31.12.2026
	2 ★ Stratégie de l'éducation numérique : - mise en place de la stratégie et poursuite de l'implémentation de l'éducation numérique dans l'école valaisanne (31.08.2028) - poursuite du programme de formation pour les enseignants (31.08.2028) - application de standards pour les outils numériques par degré d'enseignement et automatisation du subventionnement (31.08.2027) - introduction d'un forfait pour la prise en charge des frais pour les ressources pédagogiques relatives à la scolarité obligatoire (31.08.2025) - création d'un Office de l'enseignement numérique (31.03.2025) - reprise du Centre de compétence ICT-VS par l'Office de l'éducation numérique et sa mise en place (31.12.2025)	31.08.2028
	3 Amélioration des conditions de travail des enseignants : - Mise en place des nouveaux cahiers des charges des enseignants (2025) - Adaptation du temps de travail dans la scolarité obligatoire et adaptation de la rémunération des membres de direction du secondaire 2 (2025)	31.08.2026
ad3	4 Réalisation d'infrastructures dignes du 21ème siècle pour la formation : - Poursuite des travaux de construction du nouveau collège à Sion - Lancement des travaux de rénovation du collège de St-Maurice (2025)	31.12.2028
ad4	5 Promotion du bilinguisme : - Augmentation des échanges dans les degrés 7H et 8H - Développement des partenariats d'école et de la mobilité des enseignants	31.08.2025
★ : Programme gouvernemental § : Programme législatif		

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'930	8'100	8'700	600
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'800	13'040	13'600	560
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.87	2	1.85	-0.15
4 Taux d'encadrement des élèves au CO	2.13	2.2	2.18	-0.02
5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	59	40	50	10
6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	111	120	120	0
7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire II	39	40	40	0
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	61%	60%	60%	0%
9 Taux de redoublement au terme de la 4H	1.9%	2.5%	2%	-0.5%
10 Nombre d'élèves au bénéfice de mesures renforcées soutenus par le SSH pour la transition vers le monde professionnel	135	140	145	5
11 Nombre total d'élèves au bénéfice de mesures renforcées (C2017=771; C2018=791; C2019=848; C2021=797)	891	910	1'070	160
<i>ad3</i> 12 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.77	1.79	1.78	-0.01
13 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'240	13'280	13'300	20
<i>ad4</i> 14 Nombre d'élèves participant à un échange linguistique		6'000	6'200	200

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	498'393'462	152'435'380	345'958'082
P1101 Enseignement primaire	251'951'600	82'972'390	168'979'210
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	136'170'306	42'240'445	93'929'861
P1103 Enseignement spécialisé	109'924'426	27'120'645	82'803'781
P1104 Publications	347'130	101'900	245'230
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	134'474'838	5'685'520	128'789'318
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	79'215'716	3'586'232	75'629'484
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	55'259'122	2'099'288	53'159'834
Total	632'868'300	158'120'900	474'747'400
Remarques			
<p>Détails des subventions les plus importantes :</p> <p>Enseignement spécialisé: 45.5 millions (B24: 42.8 mios) Institutions scolaires: 39.8 (B24: 37.1 mios) Centres AI: 4.4 (B24: 4.5 mios) Placements hors canton: 0.8 (B24: 1.0 mio) Subventions d'investissement: 0.5 (B24: 0.2 mio)</p> <p>Transports des étudiants du secondaire II général: 1.7 millions (B24: 1.7 mio)</p> <p>Directions d'écoles: 3.97 millions (B24: 3.25 mios)</p> <p>Moyens d'enseignement: 6.95 millions (B24: 11.1 mios)</p> <p>HEPVs: 21.390 millions (B24: 18.988 mios)</p>			

OP 1
Mettre en oeuvre, surveiller et
développer la formation
professionnelle
Fr. 86'176'500 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen Fr. 7'089'686 net	GP 12 Formation professionnelle initiale - enseignement Fr. 74'234'268 net	GP 13 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof Fr. 2'002'330 net	GP 14 Recherche et développement, relations publiques Fr. 2'850'216 net
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	117'810'797.39	121'021'800	126'413'500	5'391'700
30 Charges de personnel	80'595'834.54	82'194'900	87'149'100	4'954'200
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20'062'788.20	22'225'600	22'263'600	38'000
34 Charges financières	95.27	200	200	0
36 Charges de transferts	17'016'738.35	16'500'000	16'902'800	402'800
39 Imputations internes	135'341.03	101'100	97'800	-3'300
4 Revenus	39'584'409.08	39'899'800	40'237'000	337'200
42 Taxes et redevances	8'082'449.63	8'420'900	8'784'700	363'800
44 Revenus financiers	62'929.15	63'500	63'000	-500
46 Revenus de transferts	31'030'683.35	31'148'100	30'982'000	-166'100
49 Imputations internes	408'346.95	267'300	407'300	140'000
Excédent de charges	78'226'388.31	81'122'000	86'176'500	5'054'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	78'226'388.31	81'122'000	86'176'500	5'054'500

Remarques
30 : cf les commentaires sous "Remarques Ressources Humaines".
36 : les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 23/24; comptes 2023) et des tarifs connus pour 24/25 et 25/26 (cf. les variations sous "Remarques générales").
42 : à noter + fr. 120'000 pour les cours interentreprises des professions d'assistant médical et dentaire et + fr. 110'000 pour le cofinancement de l'AI pour des mesures de soutien.
46 : pour les subventions fédérales, nous avons tenu compte des prévisions faites par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, la recherche et l'innovation) pour 2024 (état au 09.01.24) auxquelles nous avons ajouté une variation découlant du message FRI (Formation, recherche et innovation) 2025 à 2028 devant encore être accepté par les Chambres fédérales. Sous ce compte se trouvent également les subventions reçues du SEM (Secrétariat d'État aux migrations) ainsi que la participation des communes aux locations de locaux propriétés de tiers.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	46.00	47.00	47.00
Enseignants	431.83	416.10	443.38

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Enseignants La budgétisation 2025 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle d'avril 2024 (année scolaire 23/24) ainsi que des besoins estimés pour la rentrée scolaire 24/25).</p> <p>Situation initiale (année scolaire 23/24) = 431.83 postes + 3.2 pour la Stratégie cantonale de l'éducation numérique, + 2.6 pour le rapatriement de la profession d'assistant médical, partie germanophone, + 2.8 pour le renforcement des classes d'accueil et d'intégration, partie germanophone, + 2.7 pour favoriser la transition et le suivi des apprentis + 0.25 pour les divers. Situation prévisible pour la rentrée scolaire 24/25 = 443.38 postes.</p> <p>La valorisation des postes est effectuée par la section des traitements.</p> <p>Il est à noter que les effectifs, plus ou moins définitifs, des apprentis de l'année scolaire 24/25 ne seront connus qu'à fin septembre 2024.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à la formation professionnelle initiale, y compris la maturité professionnelle fédérale ainsi que les autres mesures liées à la formation professionnelle, notamment les mesures préparatoires, d'insertion et la certification professionnelle pour adultes.</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Développer, consolider et assurer la surveillance de la formation professionnelle initiale en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle, principalement les associations professionnelles et la Confédération, et en tenant compte des objectifs stratégiques suisses de la "Formation professionnelle 2030" (https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/) [PIP]</p> <p>2 Assurer une gestion et une coordination efficaces des offres de transition, d'intégration socioprofessionnelle et de compensation des désavantages, en réponse aux besoins du public concerné, y compris les jeunes migrants, et en collaboration avec d'autres services cantonaux et la Confédération.</p> <p>3 Mettre en œuvre la numérisation et les nouvelles technologies d'apprentissage (technologie numérique pour l'enseignement/la formation professionnelle).</p> <p>4 Collaborer avec les autres Services en charge de l'exécution de certaines tâches prévues par la Loi cantonale d'application de la Loi fédérale sur la formation professionnelle, notamment le Service des Hautes Écoles (orientation scolaire, professionnelle et de carrière ainsi que la formation continue), le Service de l'enseignement (Écoles des métiers du commerce) et le Service de l'agriculture (École cantonale d'agriculture).</p> <p>5 Sensibiliser et informer l'économie et la population valaisanne à toutes les possibilités de la certification professionnelle initiale pour adultes qui mènent à l'obtention d'un titre fédéral du secondaire II.</p> <p>6 Améliorer les infrastructures et moyens nécessaires pour garantir la qualité de la formation professionnelle ainsi que la conformité aux plans de formation.</p>

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Examen des collaborations actuelles avec les institutions privées en charge de la formation professionnelle initiale (École de couture du Valais, École de design et haute école d'art du Valais).	31.12.2025
	2 Poursuite de la promotion et de la valorisation de la formation professionnelle en collaboration avec les milieux concernés et tenant compte des mutations sociodémographiques de notre canton.	31.12.2025
	3 Consolidation et développement des offres de formation dans nos écoles professionnelles.	31.12.2025
	4 Participation aux diverses réflexions et travaux du processus "Formation professionnelle 2030" et mise en place d'une réflexion à long terme de la place de la formation professionnelle en Valais (qualité et vision).	31.12.2025
	5 Etude d'un concept d'abonnement général "Valais" pour tous les jeunes du secondaire II en collaboration avec le Service de la mobilité pour développer l'action Rail-Check.	31.12.2025
	6 Consolidation de la collaboration entre les commissions communales avec le rattachement à l'Unité de soutien en formation professionnelle (renforcement du suivi et du soutien et le partage des bonnes pratiques pour l'accompagnement des jeunes, pour la promotion sur le terrain, lien avec l'économie locale).	31.12.2025
	7 ★ Mise en œuvre d'un programme de promotion renforcé et ciblé des métiers indispensables à l'économie valaisanne et menacés par une pénurie de personnel : santé – industrie – artisanat – tourisme	31.12.2025
ad2	8 Établissement d'un état des lieux des structures de formation mises à disposition des jeunes migrants par le canton, des ressources à disposition et étude des synergies possibles.	31.12.2025
	9 Amélioration de la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II (professionnel et général) afin que 95% des jeunes disposent d'un titre de formation post-obligatoire (secondaire II).	31.12.2025
	10 Renforcement de l'insertion sociale, en particulier de l'intégration professionnelle, des migrants.	31.12.2025
	11 Mise en oeuvre et consolidation de la coordination cantonale pour les mesures en lien avec les troubles spécifiques des apprentissages, y compris les compensations des désavantages.	31.12.2025
	12 Examen, en collaboration avec tous les partenaires concernés, des mesures permettant une transition réussie entre le monde de la scolarité obligatoire et le monde du secondaire II professionnel (monde du travail), et partant de là, une réduction possible des ruptures de contrat d'apprentissage.	31.12.2025
ad3	13 Formation continue des enseignants à l'intégration des nouvelles plateformes et outils informatiques dans l'enseignement professionnel.	31.12.2025
	14 Participation aux travaux découlant de la Stratégie cantonale de l'éducation numérique.	31.12.2025
	15 Développement et adaptation des infrastructures permettant la mise en oeuvre du numérique dans les écoles professionnelles, en collaboration avec le Centre de compétences ICT-VS et le Service cantonal de l'informatique.	31.12.2025
ad4	16 Participation active aux réflexions stratégiques en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes et des adultes.	31.12.2025
ad5	17 Sensibilisation du public, notamment les entreprises, à la valorisation des compétences au travers de la certification professionnelle pour adultes.	31.12.2025
ad6	18 Etablissement des décisions relatives à la construction des nouveaux bâtiments des sites de Monthey (chimie) et de Martigny (santé/social).	31.12.2025

★ : Programme gouvernemental

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux procédures de qualification	91.62%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation	6'964	7'000	7'000	0
3 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.)	9'820	9'800	9'800	0
4 Nombre de jeunes en formation professionnelle initiale dans les domaines de la santé	486	477	497	20
5 Nombre de titres du secondaire II professionnel délivrés		2'700	2'700	0
6 Pourcentage des jeunes fréquentant une filière du secondaire II et suivant une formation professionnelle initiale et/ou une maturité professionnelle post-CFC		56%	58%	2%
7 Nombre de résiliations		1'400	1'400	0
8 Taux de réentrée en formation après une résiliation de contrat d'apprentissage		80%	80%	0%
9 Groupes de travail en relation avec les collaborations avec l'École de couture du Valais et l'École de design et haute école d'art du Valais mis en place			30.06.25	
10 Concept d'abonnement général "Valais" pour tous les jeunes du secondaire II présenté aux partenaires concernés (services cantonaux, entreprises de transport, fédération des communes valaisannes, etc.)			31.12.25	
<i>ad2</i> 11 Nombre de jeunes sans solution et/ou suivi institutionnel, contactés par les collaborateurs de la T1.	437	300	450	150
12 Pourcentage de résiliations avec le motif "orientation" par rapport au total des résiliations.	23.76%	20%	20%	0%
13 Nombre de jeunes dans les classes d'accueil et d'intégration des écoles professionnelles.		450	450	0
14 Nombre d'apprentis bénéficiant d'une compensation des désavantages.		400	400	0
15 Rapport sur les pistes de synergies possibles entre les diverses structures cantonales de formation des jeunes migrants présenté au Conseil d'État.			31.01.25	
16 Offres de formation continue mises en place pour les personnes en charge de jeunes avec des troubles spécifiques des apprentissages.			30.09.25	
17 Mesures de transition entre le monde de la scolarité obligatoire et du monde du secondaire II professionnel mises en place (projet ou consolidation).			3	
<i>ad3</i> 18 Mode de collaboration entre l'Office de l'éducation numérique et le Service de la formation professionnelle établi.			31.12.25	
19 Rapport intermédiaire sur l'offre Matu Blended Learning lancé en 24/25 (effectifs, évaluation des méthodes didactiques, évaluation des outils numériques, etc.).			30.06.25	
<i>ad5</i> 20 Nombre de titres de la formation professionnelle initiale obtenus par une procédure de qualification non formelle (art. 32 et validations des acquis).		120	150	30

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Contrats d'apprentissage, surveillance et examen	8'396'324	1'306'638	7'089'686
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	663'682	60'111	603'571
P1102 Surveillance et qualité de la formation	881'561	5'566	875'995
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'913'220	930'043	3'983'177
361 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'113'220	930'043	3'183'177
P1104 Gestion du système des Rails-Checks	1'869'131	178'318	1'690'813
P1105 Gestion des cours pour formateurs en entreprise	68'730	132'600	-63'870
GP12 Formation professionnelle initiale - enseignement	112'973'848	38'739'580	74'234'268
P1201 Écoles cantonales, SFOP - formation duale	62'133'888	20'929'208	41'204'680
P1202 Écoles subventionnées - formation duale	5'974'600		5'974'600
361 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'000'000		5'000'000
363 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	974'600		974'600
P1203 Écoles cantonales, SFOP - formation plein temps	20'149'720	8'104'412	12'045'308
P1204 Écoles subventionnées - formation plein temps	4'424'600		4'424'600
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	802'400		802'400
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	3'622'200		3'622'200
P1205 Écoles cantonales, SFOP - cours interentreprises	8'292'925	3'241'861	5'051'064
P1206 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'432'300		1'432'300
363 411655 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'432'300		1'432'300
P1207 Écoles cantonales, SFOP - maturités à plein temps	4'969'281	2'121'697	2'847'584
P1208 Écoles subventionnées - maturités à plein temps	589'900		589'900
361 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	225'100		225'100
363 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	364'800		364'800
P1209 Certification professionnelle pour adultes	941'580	292'429	649'151
P1210 Écoles cantonales - classes d'accueil, d'intégration et préapprentissage professionnel	4'065'054	4'049'973	15'081
GP13 Plateforme T1 et Unité de soutien form prof	2'185'098	182'768	2'002'330
P1301 Transition T1	1'674'168	81'268	1'592'900
P1302 Unité de soutien en formation professionnelle	510'930	101'500	409'430
GP14 Recherche et développement, relations publiques	2'858'230	8'014	2'850'216
P1401 Gestion de projets	43'151	13	43'138
P1402 Santé, sécurité au travail	47'050	1	47'049
P1403 ICT/ Gestion des données/coordination informatique	2'428'994	8'000	2'420'994
P1404 Promotion, communication, valorisation form. prof.	339'035		339'035
Total	126'413'500	40'237'000	86'176'500

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

Accords intercantonaux (Rubrique 36) :

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants:

- fr. 7'800 (22/23), fr. 7'900 (23/24), fr. 8'100 (24/25) et fr. 8'200 (25/26) pour les formations duales,
- fr. 14'700 (22/23), fr. 14'800 (23/24), fr. 15'700 (24/25) et fr. 15'800 (25/26) pour les formations à plein temps.

Subventions reçues/à recevoir de la Confédération par l'intermédiaire du SEFRI (Rubrique 46) :

Réalisation 2023: 7'021 forfaits dual à fr. 2'956 et 1'974 forfaits plein temps à fr. 4'820 = fr. 30'267'597

Budget 2024: 7'091 forfaits dual à fr. 2'908 et 2'038 forfaits plein temps à fr. 4'737 = fr. 30'271'826

Budget 2025: 6'967 forfaits dual à fr. 2'913 et 1'957 forfaits plein temps à fr. 4'749 = fr. 29'558'664

Le nombre de forfaits dépendra du nombre d'apprentis et le montant des forfaits des crédits à disposition de la Confédération (SEFRI).

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 200'428'700 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 678'070 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 103'190'153 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 9'809'671 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 78'427'796 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 0 net	GP 16 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 7'558'140 net	GP 17 Formation continue Fr. 764'870 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	255'507'058.04	270'105'000	279'379'700	9'274'700
30 Charges de personnel	11'576'321.08	12'348'300	12'469'300	121'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'337'357.96	8'909'800	8'479'700	-430'100
34 Charges financières	0.00	0	0	0
36 Charges de transferts	169'045'919.24	180'816'300	189'795'800	8'979'500
37 Subventions redistribuées	66'241'533.53	67'882'900	68'500'000	617'100
39 Imputations internes	305'926.23	147'700	134'900	-12'800
4 Revenus	80'600'606.77	79'719'600	81'051'900	1'332'300
42 Taxes et redevances	5'619'832.50	5'552'000	5'359'400	-192'600
43 Revenus divers	-214'617.16	-120'000	-130'000	-10'000
44 Revenus financiers	330'000.00	313'500	297'800	-15'700
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	286'127.91	145'500	571'400	425'900
46 Revenus de transferts	4'246'709.29	3'583'500	4'660'100	1'076'600
47 Subventions à redistribuer	66'241'533.53	67'882'900	68'500'000	617'100
48 Revenus extraordinaires	3'833'712.70	2'293'000	1'718'000	-575'000
49 Imputations internes	257'308.00	69'200	75'200	6'000
Excédent de charges	174'906'451.27	190'385'400	198'327'800	7'942'400
5 Dépenses d'investissement	4'228'925.90	2'594'700	2'287'900	-306'800
54 Prêts	170'268.00	86'700	202'600	115'900
56 Propres subventions d'investissement	4'058'657.90	2'508'000	2'085'300	-422'700
6 Recettes d'investissement	224'945.20	215'000	187'000	-28'000
63 Subventions d'investissement acquises	224'945.20	215'000	187'000	-28'000
64 Remboursements de prêts	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	4'003'980.70	2'379'700	2'100'900	-278'800
Insuffisance de financement	178'910'431.97	192'765'100	200'428'700	7'663'600

Remarques
31: les loyers FIGI concernant deux sites ont été budgétisés en rub. 36 (subvention) au lieu de la rub. 316 (loyers) car il est prévu que ces institutions paient directement les loyers au FIGI et que le SHE verse une subvention à ces institutions.
36 : - Accords et Conventions intercantionales (+3.4 mios) dont : HES-SO (+2.3 mios); Accords intercant. universitaires (+0.7 mio); Accords intercant. HES et ES (+0.3 mio); - Révision loi sur les communes sièges (+2.9 mios) : dès 2023, le SHE reprend progressivement (25% par année) le subventionnement des communes sièges aux charges d'exploitation des institutions tertiaires; - Instituts Universitaires (+1.3 mio) : dont UniDistance (+1.2 mio); - Recherche (Ra&D) HES-SO VS (+0.5 mio).
37 et 47 (net=0) : redistribution des subventions à UniDistance (11.8 mios) ainsi qu'à la HES-SO Valais-Wallis (56.7 mios). Intégralement compensé entre les rubriques 37/47.
45 : prélèvement sur le fonds de la Cecame (+0.4 mio) en lien notamment avec la contribution à verser au Canton de Fribourg pour l'élaboration du moyen d'enseignement Allegro.
46 : subventions fédérales en lien avec la mise en œuvre de l'initiative fédérale sur les soins infirmiers forts (+ 1 mio).
48 : prélèvement sur le fonds du 21ème siècle pour couvrir les subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis (après déduction des contributions communales).
56 : baisse des subventions d'investissement liées à l'EPFL Valais-Wallis et financées par le fonds du 21ème siècle.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	67.70	67.20	67.70
Enseignants	0.04	0.04	0.04

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
L'augmentation de +0.5 EPT entre le budget 2025 et le budget 2024 s'explique par le transfert durant l'exercice 2023 de 0.5 EPT (collaborateur scientifique) du SAAJF vers le SHE.

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche
Sous-objectifs politiques
1 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
2 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international [PIP]
3 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais [PIP]
4 Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5 Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire [PIP]
6 Mettre en œuvre la loi cantonale sur la formation continue des adultes
7 Mettre en œuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Elaboration du dispositif réglementaire en application de la nouvelle Loi sur l'encouragement des hautes écoles et de la recherche (LEHER).	31.12.2025
	2 Soumission du message 2026-2028 LEHER au Grand Conseil.	31.12.2025
ad2	3 Construction d'un Pôle de formation HES/ES/HEP à Brigue. Soumission du message à l'attention du Grand Conseil pour la construction d'un nouveau Campus à Brigue en collaboration avec les autres services concernés de l'Etat du Valais et les institutions (31.12.2025).	31.12.2028
	4 Développement d'outils de mesure et de suivi de l'évolution des étudiants en Valais. Collaboration avec la HES-SO Valais-Wallis et les autres services concernés de l'Etat pour identifier les facteurs favorisant la reprise de la croissance des étudiants.	31.12.2025
ad3	5 ★ Accompagnement d'Unidistance vers l'accréditation en tant qu'Université en 2027	31.12.2025
	6 Soumission du projet de loi sur l'Université du Valais (UniDistance) au Grand Conseil.	31.12.2025
ad4	7 Mise en oeuvre de mesures d'incitation et de soutien pour des projets interinstitutionnels dans les domaines de la recherche et de la formation. Réalisation, en 2025, d'un appel à projets interinstitutionnels de recherche et financement du socle des projets retenus par le SHE.	31.12.2027
ad5	8 Demande de soutien des projets du Canton du Valais préparés par la Task Force concernant l'offensive formation suite à l'initiative "pour des soins infirmiers forts" auprès de la Confédération (en 2025: préparation de la 2ème phase de demande de soutien fédéral pour 2026).	31.12.2027

★ : Programme gouvernemental

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 🏢 Instituts univ. - Volume financier de la recherche dans les institutions tertiaires en Valais (en millions de CHF)	117	124	126	2
ad2 2 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HEU (universités/EPF) hors canton selon les données OFS (bachelor + master HEU au 15.10 de l'année considérée)	4'366	4'128	4'042	-86
3 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	1'667	1'722	1'710	-12
4 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton (ES au 15.10 de l'année considérée)	527	506	532	26
5 🏢 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant une Haute école ou une ES en Valais selon données OFS (ES, bachelor et master au 15.10 de l'année considérée)	2'262	2'369	2'288	-81
6 🏢 Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais selon données OFS (ES au 15.10 de l'année considérée)	463	481	478	-3
7 🏢 Nombre de diplômes (bachelor + master) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI	1'474	1'507	1'468	-39
8 🏢 Ratio : Nombre d'étudiants valaisans dans les écoles tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans dans les écoles tertiaires hors canton (diplômes + bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	33%	35%	35%	0%
9 🏢 Ratio: coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche en Valais par rapport aux coûts pour le SHE de la formation tertiaire et de la recherche hors Valais	124%	140%	144%	4%
10 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	417	469	490	21
11 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	449	479	466	-13
12 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	475	469	481	12
13 🏢 Nombre d'étudiants à l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	80	84	82	-2
14 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	655	802	657	-145
15 🏢 Nombre d'étudiants à la Fernfachhochschule Schweiz (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	1'711	1'756	1'808	52
16 🏢 Nombre d'étudiants à la Haute Ecole de Musique - site de Sion (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	60	60	60	0
17 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole d'ingénierie de la HES-SO Valais (bachelor)	44'869	44'800	43'500	-1'300
18 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole de santé de la HES-SO Valais (bachelor)	22'011	22'000	22'700	700
19 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole de travail social de la HES-SO Valais (bachelor)	21'617	21'600	23'200	1'600

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad2 20 🏢 Coût par étudiant de l'Ecole de design et haute école d'arts de la HES-SO Valais (bachelor + master)	38'916	38'900	41'600	2'700
21 🏢 Coût par étudiant de la Haute Ecole de gestion de la HES-SO Valais (bachelor)	21'062	21'000	24'000	3'000
22 🏢 Coût par étudiant de l'HEMU- Vaud Valais Fribourg (bachelor + master)	50'944	50'900	52'500	1'600
23 🏢 Coût par étudiant des formations ES en Valais (tous domaines confondus)	25'410	25'400	25'900	500
24 🏢 Nombre d'étudiants haut-valaisans fréquentant l'école de physiothérapie de Loèche-les-Bains (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	16	13	17	4
25 🏢 Nombre d'étudiants du Valais romand fréquentant l'école de physiothérapie de Loèche-les-Bains (bachelor au 15.10 de l'année considérée)	64	60	69	9
ad3 26 🏢 Nombre d'étudiants à UniDistance (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée)	2'119	2'303	2'239	-64
27 🏢 UniDistance: Coût par étudiant selon données OFS (bachelor + master)	8'964	7'800	8'964	1'164
28 🏢 Nombre d'étudiants à l'UNIL - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)	33	45	30	-15
29 🏢 Nombre d'étudiants à l'UNIGE - site de Sion (master au 15.10 de l'année considérée)	129	130	140	10
ad6 30 🏢 Nombre d'acteurs impliqués dans la coordination cantonale en matière de formation continue.	50	35	55	20
ad7 31 🏢 Nombre de chômeurs de plus de 50 ans ayant bénéficié d'une mesure d'orientation ou d'aide à la réinsertion	277	300	300	0
32 🏢 Nombre d'adultes de plus de 40 ans conseillés dans la gestion de leur carrière après une évaluation de leur employabilité (viamia)	270	300	300	0
33 🏢 Pourcentage de jeunes des écoles publiques sans projet et sans solution à la fin de la scolarité obligatoire	0.29%	1%	1%	0%
34 🏢 Taux de conseillers en orientation (COSP) par élève du CO	0.14%	0.14%	0.14%	0%
35 🏢 Taux de conseillers en orientation (COSP) par élève du Secondaire II général	0.08%	0.08%	0.08%	0%
36 🏢 Nombre de jeunes de 15 à 25 ans inscrits à l'ORP et sans diplôme du Secondaire II ayant bénéficié d'une mesure d'évaluation de leur aptitude au placement et de développement de la maturité vocationnelle (Eval T1)	195	220	220	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	681'975	3'905	678'070
P1101 Veille stratégique & évaluation form. tertiaire	381'750	3'445	378'305
P1102 Statistiques de la formation	53'325	360	52'965
P1103 Pilotage formation continue des enseignants	246'900	100	246'800
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	163'507'203	60'317'050	103'190'153
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	162'824'516	60'310'025	102'514'491
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	41'186'459		41'186'459
361 Contribution au Canton de Vaud pour la HEMU- site de Sion	975'000		975'000
361 Contribution du Valais à la HEMU - site de Sion	1'550'000		1'550'000
363 Chaires EPFL Valais Wallis	13'800'000		13'800'000
363 Fondation ES Santé Valais-Wallis	4'836'000		4'836'000
363 HES-SO Valais-Wallis formations ES Education de l'enfance et Action socioprofessionnelle	2'755'200		2'755'200
363 HES-SO Valais-Wallis modules complémentaires en santé	1'150'000		1'150'000
363 HES-SO Valais-Wallis stages HES en santé	2'172'800		2'172'800
363 Observatoire valaisan du Tourisme	250'000		250'000
363 Subvention à la HES-SO Valais-Wallis pour infrastructures	9'230'000		9'230'000
363 Subvention cantonale à la HES-SO Valais-Wallis pour la Ra&D	4'200'000		4'200'000
370 Enveloppe HES-SO redistribuée à la HES-SO Valais-Wallis pour les formations de niveau HES	56'700'000		56'700'000
470 Enveloppe HES-SO reçue à redistribuer à la HES-SO Valais-Wallis		56'700'000	-56'700'000
489 Fonds du 21e siècle : financement des subventions d'investissement		1'718'000	-1'718'000
560 EPFL Valais-Wallis: Démonstrateurs	35'000		35'000
560 EPFL Valais-Wallis: Equipements scientifiques ALPOLE (EPFL Valais-Wallis)	470'000		470'000
560 EPFL Valais-Wallis: fonds de démarrage	1'400'000		1'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	22'114'057	1'892'025	20'222'032
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	447'485	5'620	441'865
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	235'202	1'405	233'797
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	21'611'076	11'801'405	9'809'671
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	21'611'076	11'801'405	9'809'671
370 Montant de l'accord intercantonal universitaire redistribué à UniDistance pour les étudiants non valaisans	11'800'000		11'800'000
470 Montant de l'accord intercantonal universitaire à redistribuer à UniDistance		11'800'000	-11'800'000
Solde dépenses/recettes du produit	9'811'076	1'405	9'809'671

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP14 Etudes subventionnées hors canton	78'434'821	7'025	78'427'796
P1401 Accords intercant. AHES/AES/AIU/HES-SO (hors VS)	78'434'821	7'025	78'427'796
361 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	11'342'541		11'342'541
361 Contribution pour les étudiants universitaires valaisans hors Canton en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	46'061'500		46'061'500
361 Contributions versées à des écoles HES et ES hors Canton accueillant des étudiants valaisans	20'050'000		20'050'000
Solde dépenses/recettes du produit	980'780	7'025	973'755
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	5'691'200	5'691'200	0
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	5'691'200	5'691'200	0
GP16 Orientation scolaire et professionnelle	10'673'850	3'115'710	7'558'140
P1601 Orientation - activité Etat	7'717'550	283'010	7'434'540
P1602 Orientation - activités et mandats divers	2'956'300	2'832'700	123'600
GP17 Formation continue	1'067'475	302'605	764'870
P1701 Formation continue	1'067'475	302'605	764'870
Total	281'667'600	81'238'900	200'428'700

Département de l'économie et de la formation (DEF)
SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 70'033'900 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 47'994'436 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 717'320 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 1'244'819 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 6'968'783 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychor Fr. 10'202'078 net	GP 16 Education précoce spécialisée Fr. 2'906'464 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	74'862'225.12	81'238'700	87'187'400	5'948'700
30 Charges de personnel	20'503'588.40	21'203'100	21'858'700	655'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'888'631.87	2'154'700	2'284'800	130'100
36 Charges de transferts	46'699'143.23	52'145'900	57'298'000	5'152'100
37 Subventions redistribuées	4'622'018.00	4'806'900	4'806'900	0
38 Charges extraordinaires	220'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	928'843.62	928'100	939'000	10'900
4 Revenus	17'187'914.25	17'101'400	18'721'400	1'620'000
40 Revenus fiscaux	368.00	400	400	0
42 Taxes et redevances	3'076'243.85	2'826'600	3'127'000	300'400
46 Revenus de transferts	8'189'484.40	9'467'500	10'787'100	1'319'600
47 Subventions à redistribuer	4'622'018.00	4'806'900	4'806'900	0
48 Revenus extraordinaires	1'299'800.00	0	0	0
Excédent de charges	57'674'310.87	64'137'300	68'466'000	4'328'700
5 Dépenses d'investissement	1'697'729.12	1'750'000	1'567'900	-182'100
52 Immobilisations incorporelles	16'970.29	470'000	497'000	27'000
56 Propres subventions d'investissement	1'680'758.83	1'280'000	1'070'900	-209'100
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'697'729.12	1'750'000	1'567'900	-182'100
Insuffisance de financement	59'372'039.99	65'887'300	70'033'900	4'146'600

Remarques
30 : augmentation due aux parts d'expérience.
31 : augmentation des loyers, des frais de déplacement, du matériel de thérapie, transfert de rubriques concernant des contrats de prestations.
36 : au niveau de la petite enfance, ouverture de nouvelles structures d'accueil, augmentation du nombre de places et subventionnement des stagiaires et apprentis; renchérissement et variation de la répartition des placements valaisans et hors canton dans les institutions valaisannes ; projet pilote IPI et transfert de rubriques concernant des contrats de prestations.
42 : augmentation des curatelles éducatives et d'autres émoluments.
46 : variation du nombre d'enfants concernés dans les différents domaines. De plus, dès 2025, les coûts relatifs aux mesures ambulatoires (AEMO et SPFO) sont désormais à prendre en considération.
52 : remplacement de Valogis et de la GED.
56 : selon la PIP, décalage d'investissements à l'Institut St-Raphaël et de l'entretien ordinaire.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	138.00	141.00	141.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes	
Sous-objectifs politiques	
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées [PIP]
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être [PIP]

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Développement et intégration du foyer d'accueil et de transition (CAT) au sein de St-Raphaël	31.12.2025
2 Etude de la mise en place d'une 4ème structure au foyer La Chaloupe - La Tour	31.12.2025
3 Suivi de l'application des recommandations de l'audit	31.12.2025
<i>ad2</i> 4 Mise en oeuvre de la formation des professionnels dans le cadre du projet enfants allophones	31.12.2025
5 Amélioration des conditions-cadres permettant l'accueil des enfants souffrant d'un handicap dans les structures d'accueil	31.12.2025
6 Organisation d'une formation en partenariat avec l'OEI pour les professionnels encadrant les enfants TSA dans les structures	31.12.2025
<i>ad3</i> 7 Optimisation de la mise en place du parlement des jeunes	31.12.2025
8 Coordination de la participation des enfants valaisans à la conférence romande	31.12.2025
9 Développement du lien entre les sociétés de jeunesse dans le Haut-Valais	31.12.2025
10 Projet "Harcèlement scolaire" en collaboration avec les écoles (financé par Promotion Santé Valais sur 2023 et 2024) : Formation des différents partenaires liés au projet et implémentation du projet dans d'autres communes (financement par un partenaire externe, ex. Rotary)	31.12.2025
11 Participation au projet "Mobilité et jeunes"	31.12.2025
<i>ad4</i> 12 Collaboration à la mise en place d'un CAN-Team au sein du réseau santé Valais en collaboration avec le service cantonal de la santé	31.12.2025
13 Evaluation du projet pilote sur le modèle du consensus parental et la faisabilité de l'étendre sur 3 nouveaux districts (mesures préparatoires en 2025 et implémentation en 2026)	31.12.2025
14 FA : Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des familles d'accueil et des enfants placés	31.12.2025
15 Formation des intervenants à l'évaluation et l'aménagement des relations personnelles pour les enfants victimes de violences domestiques selon les recommandations du guide de la conférence suisse contre les violences domestiques	31.12.2025
16 Participation de l'OPE à la mise en place et la diffusion d'un module de formation pour les professionnels sur la maltraitance envers les enfants en partenariat avec le Ministère public, les APEA et la police	31.12.2025
<i>ad5</i> 17 IPI : Déploiement d'un projet pilote IPI via un contrat de prestations avec deux institutions valaisannes pour 6 enfants	31.12.2025
18 Etablissement, en partenariat avec les organismes ou services concernés, des programmes de sensibilisation et d'information au sujet des troubles du spectre autistique	31.12.2025
19 Formation et sensibilisation des collaborateurs à la méthode ESDM	31.12.2025
20 Implémentation du concept de protection des jeunes face aux écrans (éducation numérique) et soutien à la mise en oeuvre (financé par Promotion Santé Valais et le Service de l'Enseignement)	31.12.2025
21 IPI : Copilotage du groupe (intervention précoce intensive)	31.12.2025
22 Réalisation d'une nouvelle évaluation de satisfaction des parents sur le GU et les SC (lancement 2ème semestre 2024 et analyse des résultats sur 2025)	31.12.2025
23 IPI : Participation au Comité cantonal de pilotage sur l'autisme et informer le CE de la mise en oeuvre des mesures IPI et de leur évaluation	31.12.2025
24 IPI : Poursuite de l'implémentation du projet pilote IPI (intervention précoce intensive) pour les enfants avec un diagnostic de trouble du spectre autistique.	31.12.2025
25 IPI : Réalisation d'une évaluation intermédiaire et interne de l'efficacité du projet IPI	31.12.2025

Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad2</i>	1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	9'336	9'400	9'400	0
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'825	4'100	4'100	0
<i>ad4</i>	3 Nbre de familles d'accueil disponibles	100	110	110	0
	4 Nombre de familles d'accueil d'urgence	3	5	5	0
	5 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	3	1	1	0
	6 Nbre de nouveaux cas suivis	582	550	550	0
	7 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	32	50	50	0
	8 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'166	1'250	1'250	0
	9 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'780	1'850	1'850	0
<i>ad5</i>	10 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	1	0	0	0
	11 Nbre de nouveaux cas suivis	3'154	500	500	0
	12 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	1'215	2'500	2'500	0
	13 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'709	4'500	4'500	0
	14 Nbre d'enfants suivis (globalement)	8'078	7'500	7'500	0
	15 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	73	70	70	0
	16 Nbre d'enfants TSA préscolaires à suivre par année avec intervention précoce spécialisée intensive	6	34	34	0
	17 Nbre d'heures d'intervention précoce spécialisée intensive à effectuer par année pour les enfants TSA préscolaires	3'569	21'600	21'600	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Placements et mesures contractualisées	58'135'445	10'141'009	47'994'436
P1101 Institutions, mesures ambulatoires et colonies	21'001'800	10'133'448	10'868'352
363 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisanne (5)	13'680'700		13'680'700
391 Placements à la MET de Pramont	880'000		880'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'441'100	10'133'448	-3'692'348
P1102 Surveillance et financement accueil à la journée	37'133'645	7'561	37'126'084
363 Subvention des structures d'accueil (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil, yc enfants allophones	36'805'700		36'805'700
Solde dépenses/recettes du produit	327'945	7'561	320'384
GP12 Promotion et soutien	718'893	1'573	717'320
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	718'893	1'573	717'320
GP13 Education sociale et promotion de la santé	1'253'419	8'600	1'244'819
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	1'253'419	8'600	1'244'819
GP14 Protection de l'enfant	11'761'357	4'792'574	6'968'783
P1401 Protection des enfants	11'761'357	4'792'574	6'968'783
363 Placements hors canton	2'642'600		2'642'600
Solde dépenses/recettes du produit	9'118'757	4'792'574	4'326'183
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	13'638'976	3'436'898	10'202'078
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	13'638'976	3'436'898	10'202'078
GP16 Education précoce spécialisée	3'247'210	340'746	2'906'464
P1601 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	3'247'210	340'746	2'906'464
Total	88'755'300	18'721'400	70'033'900

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
Compte 2023
Fr.

Budget 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Ecart 24/25
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	336'755'414.75	356'595'700	370'566'300	13'970'600
Revenus et recettes	352'295'569.50	372'124'900	378'704'200	6'579'300
Excédent de financement	15'540'154.75	15'529'200	8'137'900	-7'391'300

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service juridique de la sécurité et de la justice	8'082'169.40	8'244'200	10'129'200	1'885'000
Police cantonale	89'601'796.20	90'663'500	87'517'900	-3'145'600
Service de la sécurité civile et militaire	5'210'339.37	7'070'800	6'586'600	-484'200
Service de la circulation routière et de la navigation	-78'898'260.58	-80'986'400	-80'269'100	717'300
Service de l'application des peines et mesures	25'191'954.76	33'902'300	34'810'200	907'900
Service de la population et des migrations	3'702'364.33	6'721'000	7'219'000	498'000
Service des affaires intérieures et communales	7'643'255.29	7'953'500	8'560'500	607'000
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	2'415'865.27	2'041'000	2'298'500	257'500
Service de la géoinformation	5'193'127.87	5'325'600	5'541'700	216'100
Service du registre foncier	-87'809'481.08	-100'594'300	-95'516'200	5'078'100
Office cantonal du sport	4'126'714.42	4'129'600	4'983'800	854'200
Excédent de financement	15'540'154.75	15'529'200	8'137'900	-7'391'300

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	170'001'718.49	180'533'800	184'683'900	4'150'100
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	50'420'588.70	63'898'900	66'417'900	2'519'000
34	Charges financières	111'023.20	124'600	117'300	-7'300
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	4'361'497.17	2'521'300	5'291'000	2'769'700
36	Charges de transferts	62'641'274.76	65'000'800	69'283'000	4'282'200
37	Subventions redistribuées	5'037'496.00	4'955'000	4'955'100	100
38	Charges extraordinaires	3'434'296.15	0	0	0
39	Imputations internes	26'879'545.76	27'968'100	29'422'100	1'454'000
40	Revenus fiscaux	187'112'852.45	205'527'500	201'746'500	-3'781'000
41	Patentes et concessions	2'981'305.00	3'130'000	3'000'000	-130'000
42	Taxes et redevances	81'599'656.37	85'362'700	91'231'700	5'869'000
43	Revenus divers	1'249'819.99	33'700	33'700	0
44	Revenus financiers	481'060.88	366'600	532'200	165'600
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	616'305.20	209'000	1'529'300	1'320'300
46	Revenus de transferts	43'031'290.01	42'347'700	43'232'100	884'400
47	Subventions à redistribuer	5'037'496.00	4'955'000	4'955'100	100
48	Revenus extraordinaires	4'069'611.38	0	0	0
49	Imputations internes	21'915'964.65	23'469'500	24'547'600	1'078'100
	Total charges	322'887'440.23	345'002'500	360'170'300	15'167'800
	Total revenus	348'095'361.93	365'401'700	370'808'200	5'406'500
	Excédent de revenu avant amortissements et réévaluations	-25'207'921.70	-20'399'200	-10'637'900	9'761'300

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	6'481'931.33	3'520'000	650'000	-2'870'000
52	Immobilisations incorporelles	1'954'016.07	0	0	0
56	Propres subventions d'investissement	5'208'131.27	6'073'200	7'746'000	1'672'800
57	Subventions d'investissement redistribuées	223'895.85	2'000'000	2'000'000	0
63	Subventions d'investissement acquises	3'956'310.72	4'723'200	5'896'000	1'172'800
64	Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
65	Transferts de participations	1.00	0	0	0
67	Subventions d'investissement à redistribuer	223'895.85	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	13'867'974.52	11'593'200	10'396'000	-1'197'200
	Total recettes	4'200'207.57	6'723'200	7'896'000	1'172'800
	Investissements nets	9'667'766.95	4'870'000	2'500'000	-2'370'000

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	12'803'318.37	16'157'000	17'049'900	892'900
30 Charges de personnel	11'050'069.50	13'957'400	14'408'000	450'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'461'414.98	1'905'400	2'345'500	440'100
36 Charges de transferts	143'265.60	148'000	160'000	12'000
39 Imputations internes	148'568.29	146'200	136'400	-9'800
4 Revenus	4'721'148.97	7'912'800	6'920'700	-992'100
40 Revenus fiscaux	20'380.00	17'500	25'000	7'500
42 Taxes et redevances	2'072'292.37	5'140'300	4'095'700	-1'044'600
46 Revenus de transferts	2'628'476.60	2'755'000	2'800'000	45'000
Excédent de charges	8'082'169.40	8'244'200	10'129'200	1'885'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'082'169.40	8'244'200	10'129'200	1'885'000

Remarques

30 : Le principal écart par rapport au compte 2023 provient du fait que l'avance de la rémunération des curateurs n'a pu intervenir qu'à la fin de l'été 2023. Pour l'exercice 2024, le budget retenait une adaptation de l'échelle des salaires de 1.5%. Le budget 2025 ne retient aucune adaptation.

31 : Par rapport au budget 2024, les prévisions pour 2025 sont relativement stables. Il convient de relever qu'en 2025, un nouveau prestataire externe sera chargé de l'organisation des sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat et de nouveaux ordinateurs doivent être achetés (pour une durée de 5 ans). Par rapport au compte 2023, l'écart s'explique en particulier par ces éléments : Les conventions FIGI sont actualisées pour l'année 2025; Il s'écoule plusieurs mois entre la demande par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) d'une expertise médicale et la réception de celle-ci et de la facture y relative; Lors de leur première année d'activité, les APEA cantonales n'ont pas fait systématiquement appel à leurs partenaires externes, en particulier les assesseurs, les traducteurs et interprètes.

42 : Cette rubrique est majoritairement afférente aux APEA cantonalisées et des ajustements sont effectués en lien avec cette récente cantonalisation. En effet, pour les budgets 2023 et 2024, des prévisions basées uniquement sur des hypothèses étaient à disposition. Pour 2025, les premiers résultats réels sont disponibles, qui permettent d'affiner les chiffres. En particulier, il est apparu que le montant des émoluments facturés par les APEA est bien plus élevé que planifié initialement. Egalement, le système de récupération de l'avance de la rémunération aux curateurs privés n'a été mis en place qu'à l'automne 2023, créant un décalage dans le temps qui a été rattrapé depuis. Enfin, il faut noter que le budget 2024 retenait une charge de plus de 3 millions de CHF fondée sur une estimation de 1'500 curateurs privés rémunérés à hauteur de 2'000 francs. Il apparaît que le nombre de curateurs privés est inférieur à ce chiffre, de sorte que la prévision budgétaire 2025 a été revue à la baisse.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	76.80	76.80	76.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Traiter les affaires juridiques et administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit public	
Sous-objectifs politiques	
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat
2	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire, sur les fondations, les notaires, les avocats et les registres du commerce
3	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public
4	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique
5	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines relevant de la compétence du service; conseiller le Chef du Département en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence
6	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI
7	Piloter les 9 autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et assumer leur surveillance administrative et organisationnelle
Mesures prioritaires	
<i>ad1</i>	1 Soutien administratif aux commissions d'examen
<i>ad2</i>	2 Surveillance administrative des notaires
	3 Surveillance des fondations
<i>ad5</i>	4 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI
	Délai
	31.12.2028
	31.12.2028
	31.12.2028
	31.12.2028

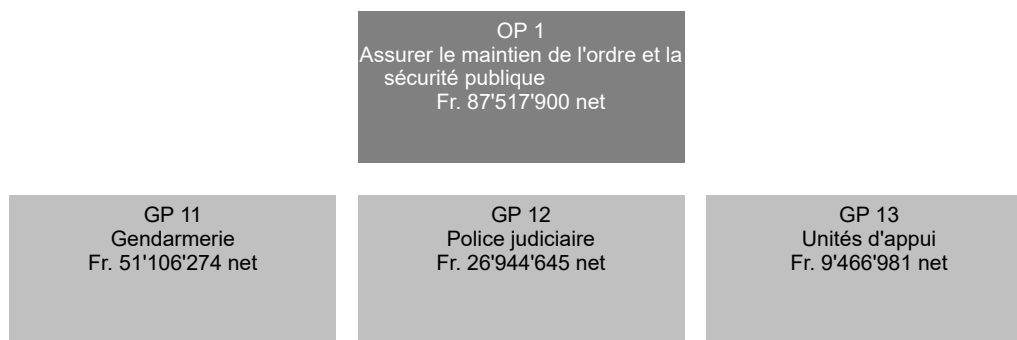
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Nombre de doléances enregistrées en relation avec l'informatisation des sessions d'examen	0	5	5	0
ad2 2 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	100%	95%	95%	0%
3 Pourcentage des décisions en matière de surveillance des fondations rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (acceptation de la surveillance, examen annuel de la gestion et des comptes, modification des statuts, liquidation)	93%	90%	90%	0%
ad4 4 Révision de la loi sur le notariat (acte authentique électronique) - Adoption par le Conseil d'Etat			30.06.26	
5 Révision de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA) - Introduction de la communication électronique pour la procédure et la procédure de recours devant les autorités administratives, ainsi que devant le Tribunal cantonal - Adoption par le Conseil d'Etat			31.12.25	
6 Suivi de l'expertise Ecoplan sur le Pouvoir judiciaire, 2e volet concernant les tribunaux - Adoption par le Conseil d'Etat du projet de modification de la loi sur l'organisation de la Justice			30.06.26	
ad5 7 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2023 = 58 décisions sur 58)	100%	90%	90%	0%
ad7 8 Nombre de formations organisées pour le personnel et les membres des APEA ainsi que pour les curateurs			2	
9 Soutien, pilotage et surveillance des 9 APEA cantonales			→	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Assistance administrative	612'831	101'236	511'595
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	390'025	101'197	288'828
P1102 Affaires de Justice	222'806	39	222'767
GP12 Surveillance	917'143	859'708	57'435
P1201 Fondations classiques	327'551	113'433	214'118
P1202 Affaires administratives civiles	589'592	746'275	-156'683
GP13 Contentieux, législation, protection de la personne	15'519'926	5'959'756	9'560'170
P1301 Conseils juridiques / Décisions - Recours	713'411	6'658	706'753
P1302 Législation / Consultations	496'675	643	496'032
P1303 Protection de la personne	14'309'840	5'952'455	8'357'385
Total	17'049'900	6'920'700	10'129'200

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	101'310'171.72	102'512'300	104'041'100	1'528'800
30 Charges de personnel	82'285'728.13	84'364'100	84'754'200	390'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13'031'693.72	14'726'900	15'279'200	552'300
34 Charges financières	47'435.70	55'000	50'000	-5'000
36 Charges de transferts	1'446'194.11	1'312'700	1'916'500	603'800
38 Charges extraordinaires	2'350'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	2'149'120.06	2'053'600	2'041'200	-12'400
4 Revenus	18'038'646.85	14'718'800	16'523'200	1'804'400
40 Revenus fiscaux	93'350.00	90'000	95'000	5'000
42 Taxes et redevances	10'045'083.65	9'773'000	11'637'900	1'864'900
44 Revenus financiers	-3'094.05	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'286'934.68	2'360'300	2'304'900	-55'400
48 Revenus extraordinaires	3'022'571.33	0	0	0
49 Imputations internes	2'593'801.24	2'495'500	2'485'400	-10'100
Excédent de charges	83'271'524.87	87'793'500	87'517'900	-275'600
5 Dépenses d'investissement	6'481'931.33	2'870'000	0	-2'870'000
50 Immobilisations corporelles	6'481'931.33	2'870'000	0	-2'870'000
6 Recettes d'investissement	151'660.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	151'660.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	6'330'271.33	2'870'000	0	-2'870'000
Insuffisance de financement	89'601'796.20	90'663'500	87'517'900	-3'145'600

Remarques

30 : Voir remarque RH. Augmentations individuelles.

31 : Augmentation des coûts des loyers et des charges FIGI (+ Fr. 515'000.-) : a) nouveaux bâtiments : local des séquestres Les Eterpys, halle de tir indoor; b) rénovation du centre de l'Indivis; c) surface supplémentaire à la BTA de Sion. Frais de maintenance informatique pour le nouveau système d'aide à l'engagement de la centrale (+ Fr. 1'000'000.-). Répartition du budget RFFA sur l'ensemble des partenaires étatiques selon décision du 9 avril 2024 du Chef du DSIS (- Fr. 825'000.-).

36 : Par décision du Conseil d'Etat du 13.09.2023, la Police cantonale facture au FC Sion (1er division nationale) un montant forfaitaire de Fr. 150'000.- pour ses prestations de sécurité (2 x Fr.75'000.- par demi-saison). Le montant de Fr. 350'000.- correspond à des prestations de sécurité en nature (différence entre le coût réel de l'engagement et le coût facturé). Augmentation de la subvention "ARGE-ABI" (+ Fr. 175'000.-). Augmentation de la subvention "Harmonisation informatique de la justice pénale" (+ Fr. 89'000.-).

42 : Augmentation des amendes d'ordre (+ Fr. 800'000.-). Facturation aux partenaires des frais de maintenance informatique pour le nouveau système d'aide à l'engagement de la centrale (+ Fr. 650'000.-). Facturation aux communes des coûts d'écologie de leurs aspirants (+ Fr. 280'000.-). Indemnités relatives à la prise du Commandement du groupe de maintien de l'ordre romand par la Police cantonale valaisanne (+ Fr. 130'000.-).

50 : Aucun budget d'investissement.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	542.70	542.70	545.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

+ 3 EPT pour le retour en Valais de la formation de base des aspirants.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.

Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.

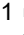

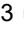



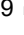
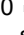
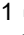



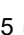
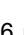



Etre au service de la population et des autorités.

Sous-objectifs politiques

- 1 Mettre en oeuvre l'alarme et les mesures d'urgence dans toutes les situations de protection de la population.
- 2 Ecarter les dangers concrets pour la sécurité publique et réprimer les troubles à l'ordre.
Porter assistance aux personnes directement menacées dans leur vie ou leur intégrité corporelle.
- 3 Combattre la criminalité sur le territoire cantonal en adaptant l'organisation et les moyens à l'évolution de celle-ci.
Suivre la mise en place des mesures de prévention et de sécurité des mineurs en collaboration avec les autres partenaires.
- 4 Accomplir les tâches relevant de la surveillance et de la régulation de la circulation selon la législation sur la circulation routière notamment par des actions préventives et des mesures ciblées contre les infractions graves.
- 5 Assurer auprès du public et des médias une communication sur les missions sécuritaires et les engagements opérationnels, en prenant compte tous les partenaires feux bleus.
- 6 Assurer la formation des aspirantes et aspirants valaisans par la recherche d'un nouveau centre de formation sur le plan interne ou intercantonal.
- 7 Entretenir un contact régulier avec la population et les partenaires de la société civile et politique dans le but de lutter contre la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité.

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Construction à Sierre d'un bâtiment regroupant, sous un même toit avec un système d'aide à l'engagement commun, les centrales d'engagement 112-117-118-144 et le 2e centre de calculs de l'Etat du Valais.	30.06.2026
ad2 2 Augmentation des effectifs dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand Conseil le 9 février 2009 et du postulat no 4.0378 déposé par la Commission de sécurité publique et accepté par le Parlement en novembre 2019 demandant l'engagement de 40 policiers supplémentaires sur 5 ans.	31.12.2026
ad6 3 Retour de la formation de base des aspirants en Valais suite aux annonces des cantons de Genève et de Vaud de quitter l'Académie de police de Savatan (décision du Conseil d'Etat du 8 février 2023).	01.11.2025

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1  Nombre quotidien d'appels aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027 / 326 56 56)	949	930	950	20
2  Nombre quotidien d'appels uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	314	270	315	45
ad2 3  Nombre d'infractions en relation avec le Code pénal suisse	14'376	13'600	14'300	700
4 Ratio de la population par policier tel que prévu à l'article 29 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale du 20 décembre 2017 (1 policier pour 650 habitants) (population estimée au 31.12.2025 = 365'000 habitants divisé par le nombre de policiers cantonaux au 31.12.2025 = 486.7 EPT). Le solde de l'effectif est composé de personnel civil (59 EPT).	732	745	750	5
5  Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	15.3%	16.5%	15.5%	-1%
6  Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	13.2%	11.5%	13%	1.5%
7 Heures supplémentaires	29'283	25'000	29'000	4'000
ad3 8  Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	19	25	20	-5
9  Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	285	290	285	-5
10  Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	14.7%	14.5%	14.5%	0%
11  Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'067	3'450	3'100	-350
12  Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	198	190	200	10
13  Nombre d'infractions liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	1'124	1'050	1'100	50
14  Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre d'infractions contre la vie		826	825	-1
15  Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre de lésions corporelles graves		11	10	-1
16  Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle : nombre de lésions corporelles simples		313	310	-3
17  Nombre d'heures de conduite de détenus (2023 = 12'728 dont 6'029 par la société Securitas)	12'728	14'500	12'700	-1'800
18  Nombre d'interventions pour des violences domestiques	452	375	450	75
ad4 19 Conducteurs soumis à l'éthylomètre/éthylotest	17'009	17'800	17'000	-800
20 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'570	1'700	2'000	300
21 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / vitesse	435'538	445'000	550'000	105'000
22 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (CCTL de St-Maurice et du Simplon + section circulation)	29'293	29'000	29'300	300
23 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Simplon	8'273	8'300	8'300	0
24 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Simplon	1'100	1'100	1'100	0
25  Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Simplon	472	420	470	50

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad4 26 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'axe du Grand-St-Bernard	446	350	440	90
27 Nombre de poids lourds contrôlés sur l'axe du Grand-St-Bernard	125	150	130	-20
28 🚒 Nombre de chauffeurs dénoncés sur l'axe du Grand-St-Bernard	16	10	15	5
29 Nombre de conducteurs de véhicules contrôlés / bruit	140	100	140	40
ad5 30 🗣️ Nombre de communiqués destinés à la population (y compris les communiqués par le biais des réseaux sociaux F/D)	210	220	210	-10
ad6 31 🗣️ Nombre d'aspirants à assermenter afin de maintenir l'effectif autorisé (compensation des départs - retraite, réduction du taux d'activité, démission)	24	25	25	0
32 Nombre d'EPT affectés de manière permanente à l'Académie de police	4	4	7	3
33 Heures de formation dispensées par des EPT non permanents à l'Académie de police	911	1'100	1'100	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Gendarmerie	64'119'476	13'013'202	51'106'274
P1101 Circulation routière	6'210'454	6'993'987	-783'533
P1102 Interventions spéciales	7'632'312	339'037	7'293'275
P1103 Premières interventions	21'774'457	1'430'430	20'344'027
P1104 Police de proximité et investigations	27'685'512	1'576'606	26'108'906
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	816'741	2'673'142	-1'856'401
GP12 Police judiciaire	28'766'403	1'821'758	26'944'645
P1201 Enquêtes judiciaires	21'261'135	833'415	20'427'720
P1202 Identité judiciaire	3'511'004	125'512	3'385'492
P1203 Renseignements, analyse et documentation	3'994'264	862'831	3'131'433
GP13 Unités d'appui	11'155'221	1'688'240	9'466'981
P1301 Communication et prévention	1'414'201	54'443	1'359'758
P1302 Centrale d'engagement	5'907'013	842'402	5'064'611
P1303 Groupe armes et entreprises de sécurité	828'885	384'504	444'381
P1304 Formation continue	1'420'423	70'009	1'350'414
P1305 Formation de base	1'584'699	336'882	1'247'817
Total	104'041'100	16'523'200	87'517'900

OP 1
Protéger la population et ses
bases d'existence
Fr. 6'586'600 net

GP 11
Coordination de l'état de
préparation
Fr. 1'495'015 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 0 net

GP 13
Préparation de la protection civile
Fr. 3'486'325 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. 1'605'260 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	28'408'745.10	29'316'000	36'346'600	7'030'600
30 Charges de personnel	10'846'230.68	13'264'000	14'347'900	1'083'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	8'159'559.01	10'781'800	11'734'400	952'600
34 Charges financières	13'946.54	10'000	7'000	-3'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'224'943.83	420'300	3'185'000	2'764'700
36 Charges de transferts	3'797'634.34	1'214'900	3'214'500	1'999'600
37 Subventions redistribuées	879'250.00	1'055'000	1'055'100	100
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	2'487'180.70	2'570'000	2'802'700	232'700
4 Revenus	23'198'405.73	22'245'200	29'760'000	7'514'800
40 Revenus fiscaux	5'800.00	8'400	8'400	0
42 Taxes et redevances	4'058'119.03	4'142'000	9'003'100	4'861'100
44 Revenus financiers	153'799.09	150'600	313'500	162'900
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	0	1'440'300	1'440'300
46 Revenus de transferts	15'711'138.17	14'500'100	15'332'400	832'300
47 Subventions à redistribuer	879'250.00	1'055'000	1'055'100	100
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'390'299.44	2'389'100	2'607'200	218'100
Excédent de charges	5'210'339.37	7'070'800	6'586'600	-484'200
5 Dépenses d'investissement	3'804'650.72	6'723'200	7'896'000	1'172'800
50 Immobilisations corporelles	0.00	650'000	650'000	0
56 Propres subventions d'investissement	3'804'650.72	4'073'200	5'246'000	1'172'800
57 Subventions d'investissement redistribuées	0.00	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	3'804'650.72	6'723'200	7'896'000	1'172'800
63 Subventions d'investissement acquises	3'804'650.72	4'723'200	5'896'000	1'172'800
67 Subventions d'investissement à redistribuer	0.00	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'210'339.37	7'070'800	6'586'600	-484'200

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
30 : Charges de personnel +1'117'700. +7EPT voir remarques Ressources Humaines.
31 : Charges de biens et services et autres charges +952'600. OCF +339'600 - Licence système d'alarme +35'000, Logiciel de formation SP +18'000, CEN +86'600, PFAS deuxième étape +200'000. OCAM +673'000 - Maintenances, entretiens et rénovations infrastructures +584'000, Information aux conscrits +20'000, Equipement +10'000, Journée de sécurité +50'000, Entretien piège à balles +9'000. Direction: -60'000 - Changement Véhicule de service.
35 : Attributions aux financements spéciaux et fonds + 2'764'700. Attribution au fonds des contributions de remplacement PCi.
36 : Charges de transferts +1'999'600. Financement pour les abris PCi, modernisation et assainissements.
39 et 49 : Imputations internes +232'700. Cantonalisation de la protection civile.
42 : Taxes et redevances +4'861'100 qui concernent notamment: OCPCi Récupération des contributions de remplacement des communes +5'000'000. OCPP Reprise de la facturation de Polyalert aux communes par la Confédération -204'400.
45 : Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds +1'44'300. OCF Prélèvement sur le fonds du feu.
46 : Revenus de transfert +832'300. OCAM +652'600 (Conventions diverses et contrat de prestations (BLA) +552'600 / Taxe d'exemption +100'000). OCPC +119'200 (Subvention remplacement sirènes -80'000 / Subvention Polyalert +199'200). OCF +60'500 OFROU.
56 : Propres subventions d'investissement +1'172'800. Ecritures comptables pour mise à zéro Office du Feu.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	74.30	91.30	92.30

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Augmentation de 7 EPT vs. 2024 Budget</p> <p>4 EPT 100% autofinancés: centralistes liés à la Centrale d'Engagement (Office Cantonal du Feu)</p> <p>2 EPT 100% autofinancés: Halle de tir indoor (Office Cantonal des Affaires Militaires)</p> <p>1 EPT 100% inclus dans les effectifs du Budget SSCM lié à la Halle de tir indoor (Office Cantonal des Affaires Militaires)</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires		
Sous-objectifs politiques		
1	Identifier et évaluer périodiquement les risques et dangers à l'échelon du canton	
2	Renforcer la coordination entre tous les partenaires de la protection de la population	
3	Consolider l'état de préparation des organes de conduite et d'intervention notamment lors de situations particulières et extraordinaires	
4	Informers les autorités, les partenaires, les tiers et la population sur les dangers potentiels et les mesures de protection	
5	Renforcer la formation des acteurs et partenaires en matière de prévention incendie	
6	Garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers ainsi que des spécialistes pour les interventions	
7	Garantir les capacités d'engagement et les prestations de la protection civile au profit de la collectivité	
8	Assurer la police du tir dans le canton (installations de tir de toutes natures)	
9	Assurer en tout temps la disponibilité des infrastructures militaires cantonales et fédérales au profit de la troupe et pour les besoins des Forces aériennes et des autres utilisateurs (police, corps des gardes-frontière, manifestations civiles), conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération	
10	Garantir les prestations d'exploitation et de logistique au profit de l'Armée conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération	
11	Gérer les astreints aux obligations militaires conformément au droit fédéral (journées d'information, dispenses, taxes d'exemption de l'obligation de servir, libérations, etc.)	
12	Garantir l'exploitation et le fonctionnement de la halle de tir indoor	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Etablir la gestion documentaire pour chaque risque	31.12.2025
	2 Révision de l'analyse cantonale des risques	31.12.2026
	3 Mise en oeuvre du projet de prévention et de préparation des administrations communales et cantonale en matière de cyber-sécurité	31.12.2025
<i>ad4</i>	4 Appui aux communes dans l'élaboration des planifications d'urgence dans les domaines des dangers naturels, technologiques et sociétaux.	31.12.2027
	5 Assurer la diffusion et la promotion des nouvelles consignes de comportements.	31.12.2025
<i>ad5</i>	6 Consolidation de la formation des chargés de sécurité, des ramoneurs et des projeteurs	31.12.2027
<i>ad6</i>	7 Formation selon les normes en vigueur	31.12.2027
<i>ad9</i>	8 Planification de la rénovation échelonnée de l'infrastructure militaire cantonale	31.12.2030
<i>ad10</i>	9 Exploitation de l'installation de tir indoor	31.12.2025
	10 Infrastructures civiles disponibles pour la troupe dans les communes	31.12.2026
	11 Exploitation des infrastructures et installations aéroportuaires militaires pour les besoins des Forces aériennes et de l'aéroport civil	31.12.2027

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Nombre de nouveaux documents de planification établis	5	5	5	0
2 Nombre de jours pour des formations / exercices pour les états-majors communaux / régionaux	48	30	30	0
<i>ad3</i> 3 Satisfaction des participants	100%	90%	90%	0%
<i>ad5</i> 4 Nombre de personnes ayant suivi l'instruction / information dispensée aux responsables de la prévention, ramoneurs, chargés de sécurité, constructeurs de cheminées	280	125	125	0
5 Evaluation des cours (satisfaction)	92%	90%	90%	0%
6 Nombre de jours de formation en matière de prévention incendie	6	5	5	0
<i>ad6</i> 7 Nombre de cours de formation pour les sapeurs-pompiers organisés par l'OCF	103	130	130	0
<i>ad7</i> 8 Nombre de jours-homme pour l'engagement de la protection civile pour les interventions en faveur de la collectivité	4'718	1'250	1'250	0
9 Nombre de nouveaux astreints formés au centre d'instruction de Grône	176	200	200	0
10 Evaluation des cours (satisfaction)	98%	90%	95%	5%
<i>ad10</i> 11 Plan d'occupation de l'installation de tir indoor			90%	
<i>ad11</i> 12 Gestion des arriérés de la taxe d'exemption de l'obligation de servir			70%	
13 Nombre de femmes ayant participé aux journées d'orientation	71	80	80	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Coordination de l'état de préparation	1'728'458	233'443	1'495'015
P1101 Formation des organes de conduites	393'081	8'805	384'276
P1102 Gestion des risques et coordination	642'412	211'430	430'982
P1103 Gestion des moyens	449'365	13'208	436'157
P1104 Organe cantonal de conduite	243'600		243'600
GP12 Prévention incendie	15'507'800	15'507'800	0
P1201 Prévention des incendies	1'474'782	26'000	1'448'782
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	7'683'185	9'585'800	-1'902'615
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'349'833	5'896'000	453'833
GP13 Préparation de la protection civile	16'156'932	12'670'607	3'486'325
P1301 Organisation et planification	1'046'065	412'092	633'973
P1302 Instruction des astreints	2'961'278	896'027	2'065'251
P1303 Constructions	8'832'927	10'768'573	-1'935'646
P1304 Matériel et véhicules	547'514	319'147	228'367
P1305 Engagements	2'769'148	274'768	2'494'380
GP14 Gestion des affaires militaires	10'849'410	9'244'150	1'605'260
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	1'044'041	159'030	885'011
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	798'864	1'493'130	-694'266
P1403 Centre logistique cantonal	8'025'054	6'622'904	1'402'150
P1404 Halle de tir indoor	981'451	969'086	12'365
Total	44'242'600	37'656'000	6'586'600

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -80'269'100 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -10'224 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -80'258'876 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	23'034'168.17	23'463'700	23'633'500	169'800
30 Charges de personnel	12'595'906.75	12'581'500	12'594'100	12'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'271'494.53	5'719'700	5'748'100	28'400
34 Charges financières	18'376.49	17'000	18'000	1'000
36 Charges de transferts	1'447'328.74	1'440'000	1'450'000	10'000
39 Imputations internes	3'701'061.66	3'705'500	3'823'300	117'800
4 Revenus	101'932'428.75	104'450'100	103'902'600	-547'500
40 Revenus fiscaux	76'250'470.85	78'860'000	78'070'000	-790'000
42 Taxes et redevances	24'909'677.89	25'000'100	25'238'700	238'600
44 Revenus financiers	150'080.51	80'000	80'000	0
46 Revenus de transferts	521'338.95	510'000	513'900	3'900
49 Imputations internes	100'860.55	0	0	0
Excédent de revenus	78'898'260.58	80'986'400	80'269'100	-717'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	78'898'260.58	80'986'400	80'269'100	-717'300

Remarques

30 : En plus de l'adaptation des salaires et des augmentations individuelles liées aux performances et à l'ancienneté, les gains de rotation ont contribué à une évolution stable des salaires.

40: Réduction des revenus fiscaux due à l'augmentation moins importante du parc automobile au cours des dernières années.

42: Augmentation des recettes en lien avec la vente des plaques particulières et les ventes aux enchères de plaques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	93.20	93.20	93.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Introduction progressive du système d'exploitation Cari complètement renouvelé notamment avec l'intégration de différents nouveaux modules "Cyberadministration"	31.12.2026
<i>ad2</i>	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2028
	3 Le service collabore avec la police cantonale lors des contrôles spécifiques de la conformité des véhicules.	31.12.2028

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S. Trend (note max. 10)	9.2	8.6	8.8	0.2
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	0%	2%	2%	0%
3 🚗 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis)	9'034	10'000	9'500	-500
4 🚗 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens)	15'944	16'500	16'500	0
5 🚗 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	25.5%	25%	25%	0%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	29%	30%	30%	0%
7 🚗 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement)	24'319	35'000	25'000	-10'000
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	23.2	20	23	3
10 🚗 Nombre d'avertissements prononcés	2'015	2'000	2'000	0
11 🚗 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés	4'716	4'500	4'600	100
<i>ad2</i> 12 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	98.5%	100%	100%	0%
13 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	67.8%	70%	69%	-1%
14 Nombre de contrôles techniques effectués	94'000	95'000	100'000	5'000
15 🚗 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules)	86'341	80'000	90'000	10'000
16 🚗 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre	352'857	359'000	362'000	3'000
17 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'785	3'850	3'885	35
18 Nombre d'immatriculations traitées par CARI Garage	3'900	4'800	4'800	0
<i>ad3</i> 19 🚗 Pourcentage de véhicules hybrides neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année		12.5%	15%	2.5%
20 🚗 Pourcentage de véhicules hybrides par rapport au total des véhicules motorisés en circulation		4%	4.5%	0.5%
21 🚗 Pourcentage de véhicules électriques par rapport au total des véhicules motorisés en circulation		3.5%	4.5%	1%
22 🚗 Pourcentage de véhicules électriques neufs par rapport au total des véhicules neufs immatriculés dans l'année	14%	26%	15%	-11%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Admission des personnes	9'205'461	9'215'685	-10'224
P1101 Examens de conduite	2'339'921	1'243'457	1'096'464
421 Emoluments pour examens de conduite		1'150'000	-1'150'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'339'921	93'457	2'246'464
P1102 Permis de conduire	3'767'465	2'083'482	1'683'983
421 Emoluments pour établissement de permis de conduire		1'940'000	-1'940'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'767'465	143'482	3'623'983
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	3'098'075	5'888'746	-2'790'671
421 Mesures administratives et sanctions pénales		1'500'000	-1'500'000
427 Amendes		2'570'000	-2'570'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'098'075	1'818'746	1'279'329
GP12 Admission des véhicules	14'428'039	94'686'915	-80'258'876
P1201 Contrôles techniques des véhicules	7'575'191	5'396'863	2'178'328
421 Emoluments pour expertises de véhicules		5'100'000	-5'100'000
Solde dépenses/recettes du produit	7'575'191	296'863	7'278'328
P1202 Permis de circulation	5'491'554	11'168'402	-5'676'848
421 Emoluments pour établissement de permis de circulation		2'776'000	-2'776'000
421 Mutations sur permis de circulation		5'540'000	-5'540'000
425 Vente de plaques		2'300'000	-2'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'491'554	552'402	4'939'152
P1203 Perception des redevances	1'361'294	78'121'650	-76'760'356
363 Exonération des véhicules de la Confédération	30'000		30'000
363 Exonération des véhicules des communes	750'000		750'000
363 Exonération des véhicules des entreprises privées (institution)	140'000		140'000
363 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	350'000		350'000
403 Impôts sur les véhicules à moteur et les bateaux		77'400'000	-77'400'000
421 Autorisations		50'000	-50'000
Solde dépenses/recettes du produit	91'294	671'650	-580'356
Total	23'633'500	103'902'600	-80'269'100

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

OP 1
 Contribuer à la protection de la
 société par l'application des
 peines et des mesures.
 Fr. 34'810'200 net

GP 11 Détention avant jugement - Sion et Brig Fr. 12'861'532 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 6'438'775 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 5'044'746 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 10'465'147 net
---------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	56'273'982.84	67'832'600	69'744'100	1'911'500
30 Charges de personnel	19'533'857.77	22'847'500	24'306'900	1'459'400
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'198'183.60	15'188'300	15'452'200	263'900
34 Charges financières	1'308.75	2'100	2'100	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	7'517.60	5'000	10'000	5'000
36 Charges de transferts	12'404'540.05	14'383'900	13'576'000	-807'900
39 Imputations internes	14'128'575.07	15'405'800	16'396'900	991'100
4 Revenus	31'082'028.08	33'930'300	34'933'900	1'003'600
40 Revenus fiscaux	602.50	500	600	100
42 Taxes et redevances	6'419'455.39	6'594'300	6'532'900	-61'400
43 Revenus divers	-4'754.06	0	0	0
44 Revenus financiers	2'764.43	0	2'700	2'700
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	297.55	0	0	0
46 Revenus de transferts	10'347'194.40	11'098'000	11'288'200	190'200
49 Imputations internes	14'316'467.87	16'237'500	17'109'500	872'000
Excédent de charges	25'191'954.76	33'902'300	34'810'200	907'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	25'191'954.76	33'902'300	34'810'200	907'900

Remarques
30 : Augmentation des EPTs à la suite des nouvelles constructions.
31 : Renforcement de prestation de surveillance par une société privée à Pramont et en milieu hospitalier. Augmentation du contrat SMP (médecine pénitentiaire). Digitalisation du Service.
36 : Diminution significative des exécutions de peines car une partie des détenus valaisans placés hors canton vont être à la nouvelle prison à Crêtelongue. Légère augmentation des exécutions de mesures.
42 : Les amendes et peines pécuniaires sont chaque année réadaptée sur la base d'une tendance moyenne par rapport aux exercices précédents.
46 : Augmentation des recettes due à la nouvelle prison à Crêtelongue qui pourra « accueillir » des détenus hors canton supplémentaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	164.80	181.80	192.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Postes liés aux nouvelles constructions. - 11 EPTs :
- Collaborateur économique (Direction SAPEM) +1.0 EPT
- Assistant social (Sion) +1.0 EPT
- Agent de détention sécurité (Sion) +1.0 EPT
- Agent de détention secteur arrivant (Sion) +4.0 EPTs
- Agent de détention secteur sécurité (Crêtelongue) +4.0 EPTs

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique

Sous-objectifs politiques

- 1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée
 - 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus
- 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée
 - 2.1 Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus

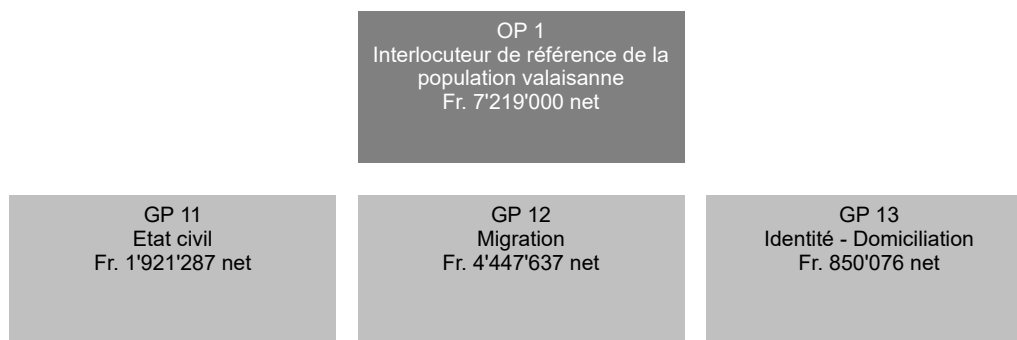
SERVICE DE L'APPLICATION DES PEINES ET MESURES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 🏠 Nombre de places en détention préventive (Sion - Brigue) 2022 = 132	132	140	140	0
2 🏠 Nombre de places disponibles en exécution de peine	112	122	122	0
3 🏠 Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 24)	24	24	24	0
4 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à la prison de Sion	2.8	2.5	2.2	-0.3
5 Rapport entre les places de détention et le nombre d'équivalents plein temps (EPT) à l'établissement de Crêtelongue	2.1	2	1.8	-0.2
6 🏠 Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	69.6%	85%	85%	0%
7 🏠 Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue	69.5%	90%	80%	-10%
8 🏠 Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	96.6%	98%	98%	0%
9 Nombre de personnes en attente de placement (attente > 9 mois) 2022 = 2	2	5	5	0
10 🏠 Coûts pour les placements hors SAPEM (hors cantons et hors établissements du SAPEM), afin d'en suivre l'évolution, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie carcérale 2030. Exécution de peines et exécution de mesures (sans détention avant jugement)	11.1	12.8	12	-0.8
11 Nombre de personnes suivies par bracelet électronique y compris dossiers "avec violences domestiques" (2022 = 9)	11	10	15	5
ad2 12 Pourcentage de personnel reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > 75%) 2022 = 71%	82%	75%	75%	0%
13 Pourcentage de congés réussis pour les mineurs placés en exécution de mesures (art. 15 al. 2 DPMIn)			80%	
14 Nombre de fugues au Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes) (non-retour de congé, lors de sorties accompagnées, lors de stages)			10	
15 Pourcentage de jeunes suivant la formation pratique certifiante au CEP (FPra - Formation pratique)			20%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Détention avant jugement - Sion et Brig	22'559'582	9'698'050	12'861'532
P1101 Gestion de la privation de liberté	13'744'863	9'024'167	4'720'696
P1102 Exploitation des ateliers	5'903'861	248'738	5'655'123
P1103 Gestion de la détention administrative	2'910'858	425'145	2'485'713
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	18'800'610	12'361'835	6'438'775
P1201 Gestion de l'exécution des peines	11'649'174	11'253'496	395'678
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	7'151'436	1'108'339	6'043'097
GP13 Exécution des mesures - Pramont	12'700'584	7'655'838	5'044'746
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	10'860'525	7'571'687	3'288'838
P1302 Exploitation des ateliers	1'840'059	84'151	1'755'908
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	15'683'324	5'218'177	10'465'147
P1401 Exécution des sanctions pénales	14'904'677	5'210'404	9'694'273
P1402 Probation	778'647	7'773	770'874
Total	69'744'100	34'933'900	34'810'200
Remarques			
Consolidation des acquis concernant le site de Crêtelongue (priorité 1 de la Vision 2030) et l'extension de la prison de Sion (priorité 2). Les travaux de planification pour le projet « Pramont + » (priorité 3) et pour la construction d'un centre de mesures (priorité 4) se poursuivent.			

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	16'118'969.51	15'870'400	16'967'100	1'096'700
30 Charges de personnel	9'094'590.10	8'467'200	8'958'200	491'000
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'467'936.53	2'361'700	2'424'200	62'500
34 Charges financières	20'450.58	14'500	14'500	0
36 Charges de transferts	5'343'427.85	4'939'300	5'483'500	544'200
39 Imputations internes	192'564.45	87'700	86'700	-1'000
4 Revenus	13'102'603.55	9'149'400	9'748'100	598'700
40 Revenus fiscaux	25'982.00	35'000	30'000	-5'000
42 Taxes et redevances	10'051'064.90	7'252'500	7'858'100	605'600
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	2'732'111.00	1'859'500	1'859'500	0
48 Revenus extraordinaires	291'245.65	0	0	0
49 Imputations internes	2'200.00	2'400	500	-1'900
Excédent de charges	3'016'365.96	6'721'000	7'219'000	498'000
5 Dépenses d'investissement	685'998.37	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	685'998.37	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	685'998.37	0	0	0
Insuffisance de financement	3'702'364.33	6'721'000	7'219'000	498'000

Remarques

30 : Adaptation des salaires et augmentations individuelles liées à la performance et l'ancienneté.

31 : [Digitalisation des prestations] Prestations et ressources pour numérisation de masse, conservation des dossiers et registres, ainsi que pour développement d'applications métiers ou à l'intention du citoyen-habitant avec coûts de licences et maintenance. [Biométrie, programme CH eSYSP et décentralisation] Nouvelle infrastructure de biométrie - avec 2 stations supplémentaires prévues pour Monthey ; augmentation des coûts de maintenance

36 : [Autorisation de séjour] L'augmentation du nombre d'autorisations de séjour produites entraîne des dépenses supplémentaires (frais de production des titres de séjour au format carte biométrique). Budget adapté en 2025. [Centre de biométrie] L'augmentation du nombre de documents d'identité produits entraîne des dépenses supplémentaires (frais de production des cartes d'identité et des passeports biométriques). Budget adapté en 2025.

42 : [Migration] Augmentation du nombre de permis produits et ainsi même des émoluments perçus (en lien avec la rubrique 36). Budget adapté en 2025. [Centre de biométrie] Augmentation de la production de documents d'identité et ainsi même des émoluments perçus (en lien avec la rubrique 36). Budget adapté en 2025.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	67.40	67.40	68.20

Nombre de postes à l'organigramme

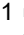

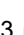



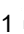
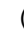
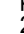
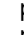
Remarques
+0.8 EPT Conformément à la décision du Département de la sécurité, des institutions et du sport du 22 décembre 2022, 0.8 EPT a été transféré depuis le Service de la population et des migrations (SPM) à l'Etat-major du DSIS, ceci jusqu'au 30 juin 2024.

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers	
Sous-objectifs politiques	
1	Garantir la délivrance des prestations sur le territoire cantonal et l'unité de doctrine. Piloter et coordonner les activités et métiers du service
2	Gérer l'état civil et les procédures y apparentées
2.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
2.1.1	Assurer l'enregistrement des événements d'état civil et la tenue exacte des registres officiels selon les périmètres de compétences conférées et conformément aux dispositions légales applicables
2.1.2	Assurer la mission d'autorité de surveillance des offices de l'état civil du canton (directives, formation, inspection)
3	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers et d'intégration
3.1	Traiter, respectivement instruire, pour le Département compétent, les requêtes et procédures apparentées à l'état civil (en particulier octroi et libération du droit de cité, changement de nom/prénom, adoption)
3.2	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
3.3	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
3.4	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
3.5	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
3.5.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
3.6	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
3.6.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
3.7	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour
4	Gérer les données d'identité et de domiciliation des personnes physiques
4.1	Etablir les documents d'identité suisses
4.2	Etablir les données de biométrie à l'intention des ressortissants étrangers
4.3	Appliquer les lois fédérales sur le contrôle de l'habitant et sur l'harmonisation des registres (LHR)
4.3.1	Coordonner l'harmonisation des registres des personnes physiques entre la Confédération et les communes
4.3.2	Administrer les plateformes et systèmes et assurer l'intendance des données (GERES, BDR-PP)
4.3.3	Assurer la mission d'autorité de surveillance des organes communaux de contrôle de l'habitant











Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 [Direction] Définition, mise en oeuvre et suivi du plan d'action stratégique.	31.12.2026
<i>ad2</i>	2 [Naturalisation] Révision de la loi sur le droit de cité valaisan et du règlement d'exécution y relatif	31.12.2026
<i>ad3</i>	3 [Migration] Dématérialisation de l'ensemble des dossiers papier actifs de personnes ressortissantes étrangères	31.12.2026
	4 [Migration - Autorisation de séjour] Mise en place d'un portail client pour le dépôt de demande de séjour	31.12.2026
<i>ad4</i>	5 [Habitant] Modification de la loi cantonale sur le contrôle de l'habitant en conséquence de l'introduction du nouveau modèle d'affaires en matière de migration et d'e-Déménagement.	30.06.2028
	6 [Habitant, e-Déménagement] Implémentation des fonctionnalités d'eDéménagement auprès des communes	31.12.2025

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad2 1  [Etat civil] Nombre de reconnaissances enregistrées (au 31 décembre) (2022 = 1'000, 2021 = 1'059, 2020 = 875)	1'039	1'050	1'050	0
2  [Etat civil] Nombre de mariages célébrés en Valais (au 31 décembre) (2022 = 1'376, 2021 = 1'232, 2020 = 1'168)	1'266	1'300	1'300	0
3  [Etat civil] Nombre de décès survenus et enregistrés en Valais (au 31 décembre) (2022 = 2'747, 2021 = 2'689, 2020 = 3'084)	2'845	2'800	2'900	100
4  [Etat civil] Nombre de naissances survenues et enregistrées en Valais (au 31 décembre) (2022 = 2'210, 2021 = 2'450, 2020 = 2'386)	2'104	2'250	2'100	-150
5  [Etat civil] Nombre d'événements d'état civil étrangers retranscrits par l'autorité de surveillance (au 31 décembre)			1'100	
6 [Adoption] Nombre de décisions rendues par année (au 31 décembre) (2022 = 18, 2021 = 19, 2020 = 26)	30	20	30	10
7 [Changement de nom] Nombre de décisions rendues par année (au 31 décembre) (2022 = 214, 2021 = 258, 2020 = 233)	172	230	200	-30
8 [Naturalisation] Nombre de naturalisations ordinaires prononcées (ressortissants étrangers naturalisés et confédérés naturalisés valaisans ; 2022 = 834, 2021 = 779, 2020 = 938, 2019 = 1'238)	850	830	850	20
ad3 9  [Migration - Autorisation de séjour] Population étrangère résidante en Valais de manière permanente au 31 décembre (2022 = 81'664, 2021 = 79'306, 2020 = 76'828)	87'827	82'000	89'000	7'000
10 [Migration - Autorisation de séjour] Durée moyenne (en jours ouvrés) de délivrance de permis B, C, L et G européens (cas "standards")	20	60	20	-40
11  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre de décisions formelles de refus d'octroi ou renouvellement de l'autorisation de séjour rendues (2022 = 190, 2021 = 190, 2020 = 136, 2019 = 153)	159	180	180	0
12  [Migration - Asile] Nombre de personnes en permis N (2022 = 696, 2021 = 290 + 200 déboutés, 2020 = 468)	1'029	600	1'000	400
13  [Migration - Asile] Nombre de personnes en permis F (admis provisoire/réfugié admis provisoire) (2022 = 2'691, 2021 = 2'363, 2020 = 2'307)	2'520	2'700	3'000	300
14  [Migration - Asile] Nombre de personnes au bénéfice d'une protection provisoire (permis S)	2'385	3'500	4'000	500
15 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LAsi (2022 = 5, 2021 = 45, 2020 = 46)	10	45	15	-30
16 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de renvois LEI (2022 = 85, 2021 = 120, 2020 = 137)	51	110	70	-40
17 [Migration - Départ et Renvoi] Nombre de mesures de contrainte prononcées (2022 = 111, 2021 = 97 décisions de détention - hors décisions de prolongation, 2020 = 110 décisions de détention, 2019 = 86, 2018 = 212)	47	110	80	-30

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)
SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad3 18  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour de courte durée établies, Autorisation L (population résidante non permanente) (2022 = 25'230, 2021 = 21'917, 2020 = 21'244, 2019 = 25'118, 2018 = 20'368 renouvellement et nouveau permis Europe et Etats tiers)	27'554	23'000	28'000	5'000
19  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations de séjour établies, Autorisation B (2022 = 9'299, 2021 = 9'455, 2020 = 9'493, 2019 = 9'273, 2018 = 12'962 renouvellement et nouveau permis Europe et Etats tiers)	16'936	9'500	16'000	6'500
20  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations d'établissement établies, Autorisation C (2022 = 10'628, 2021 = 6'314, 2020 = 9'671, 2019 = 11'360, 2018 = 15'781 renouvellement et nouveau permis Europe et Etats tiers)	14'785	10'000	15'000	5'000
21  [Migration - Autorisation de séjour] Nombre d'autorisations établies pour frontaliers, Autorisation G (2022 = 1'577, 2021 = 1'217, 2020 = 1'051, 2019 = 1'745, 2018 = 1'108)	3'527	1'400	2'000	600
22 [Migration - Asile] Nombre de personnes dont la requête de permis humanitaire a été acceptée par la Commission Cas de rigueur (2022 = 131, 2021 = 110)	65	120	75	-45
23 [Migration - Asile] Nombre de personnes dont la requête de permis humanitaire a été examinée par la Commission Cas de rigueur (2022 = 152, 2021 = 143, 2020 = 60, 2019 = 72)	82	150	80	-70
24 [Migration - Asile] Part des propositions de la Commission Cas de rigueur approuvées par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (2022 = 100%, 2021 = 97.4%, 2019 = 97.7%, 2018 = 100%)	66%	85%	95%	10%
25  [Intégration] Nombre de projets d'intégration subventionnés (2022 = 136, 2021 = 132, 2020 = 135)	122	135	125	-10
26  [Intégration PIC-CH] Taux de couverture de la population cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2022 = 80%, 2021 = 80%, 2020 = 80%)			80%	
27  [Intégration PIC-CH] Taux de couverture de la population étrangère cantonale dont les communes participent au Programme d'intégration cantonal (PIC) (2022 = 90%, 2021 = 90%, 2020 = 90%)			90%	
28  [Intégration] Nombre de nouveaux étrangers arrivés dans le canton (2022 = 11'626, 2021 = 10'649)			12'000	
ad4 29  [Biométrie] Nombre de passeports établis (2022 = 21'954, 2021 = 14'639, 2020 = 11'289, 2019 = 14'677)	26'987	16'000	28'000	12'000
30  [Biométrie] Nombre de cartes d'identité établies (2022 = 38'154, 2021 = 34'319, 2020 = 24'785, 2019 = 29'442)	38'712	33'000	40'000	7'000
31 [Biométrie] Nombre de prises de données biométriques saisies pour l'ensemble des étrangers (2023 = 32'792, 2022 = 29'497)			36'000	
32 [Biométrie] Délai d'attente moyen jusqu'à la prochaine possibilité de rendez-vous pour la prise des données biométriques (jours ouvrables) (2022 = 10, 2021 = 8, 2020 = 4)	10	5.99	10	4.01

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad4 33 [Habitant, eDéménagement] Nombre de communes connectées à l'application (2022 = 3)	1		80	
34 [Harmonisation Registres - BDR] Nombre d'unités organisationnelles connectées (2022 = 23)	35	38	45	7

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Etat civil	3'839'897	1'918'610	1'921'287
P1101 Etat civil	3'206'470	1'552'823	1'653'647
P1102 Procédures apparentées à l'état civil	633'427	365'787	267'640
GP12 Migration	8'731'333	4'283'696	4'447'637
P1201 Autorisation de séjour et établissement	4'902'939	2'416'030	2'486'909
P1202 Intégration des étrangers	2'862'922	1'267'114	1'595'808
P1203 Asile - Départ	965'472	600'552	364'920
GP13 Identité - Domiciliation	4'395'870	3'545'794	850'076
P1301 Documents d'identité - Biométrie	4'003'077	3'542'757	460'320
P1302 Harmonisation des registres - BDR Habitant	392'793	3'037	389'756
Total	16'967'100	9'748'100	7'219'000

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
Fr. 8'560'500 net

GP 11 Constitution, législation et contentieux Fr. 984'548 net	GP 12 Relation Canton-communes Fr. 5'077'352 net	GP 13 Appui du Chef du département dans ses fonctions Fr. 2'398'800 net	GP 14 Collège d'experts - expropriations Fr. 99'800 net
-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	9'924'090.49	10'203'500	10'791'500	588'000
30 Charges de personnel	3'779'113.82	3'710'500	3'791'800	81'300
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	532'570.86	1'163'400	1'535'900	372'500
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
36 Charges de transferts	795'000.00	765'000	645'000	-120'000
39 Imputations internes	2'817'405.81	2'564'600	2'818'800	254'200
4 Revenus	2'280'835.20	2'250'000	2'231'000	-19'000
40 Revenus fiscaux	1'760.00	0	1'800	1'800
42 Taxes et redevances	129'075.20	130'000	229'200	99'200
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	150'000.00	120'000	0	-120'000
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Excédent de charges	7'643'255.29	7'953'500	8'560'500	607'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'643'255.29	7'953'500	8'560'500	607'000

Remarques

30 : L'écart de CHF 81'300 constaté entre les budgets 2024 et 2025 est essentiellement dû à l'intégration dans les comptes du SAIC, dès 2025, du centre de coûts relatif au collège d'experts en matière d'expropriation. Les charges de personnel de ce dernier représentent CHF 184'800.

31 : L'écart de CHF 372'500 prévu entre les budgets 2024 et 2025 s'explique principalement par le projet de cyberadministration envisagé par l'EM (CHF 500'000) ainsi que par la réduction de CHF 140'000 de l'enveloppe dédiée au projet "EfficiencePlus".

36 : Aucune participation cantonale en lien avec des frais d'études de fusion de communes n'est à prévoir dans le cadre du budget 2025.

35 : Attribution d'un montant de CHF 2'000'000 au fonds de fusion de communes.

39 : Fonds de fusion : CHF 2'000'000. Marchandises et matériel (essentiellement de vote) fournis par l'économat : CHF 769'500. Prestations de service issues du SIP : CHF 47'500.

42 : L'augmentation prévue des émoluments s'explique par l'intégration dans les comptes du SAIC, dès 2025, du centre de coûts relatif au collège d'experts en matière d'expropriation.

45 : Aucun prélèvement n'est prévu en 2025 dans le fonds dédié aux fusions de communes.

49 : Alimentation du fonds de fusion par le canton, soit CHF 2'000'000.



RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	21.90	21.90	21.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>DSIS - Etat-major : - 0,8 EPT L'attribution provisoire de 0.80 EPT, transféré par le Service de la population et des migrations (SPM) à l'Etat-major du département, a pris fin en 2024.</p> <p>La dotation en ressources humaines prévue pour l'exercice 2025 est par conséquent la suivante : Etat-major du département : 6.1 EPT Service des affaires intérieures et communales (SAIC) : 15.0 EPT</p>

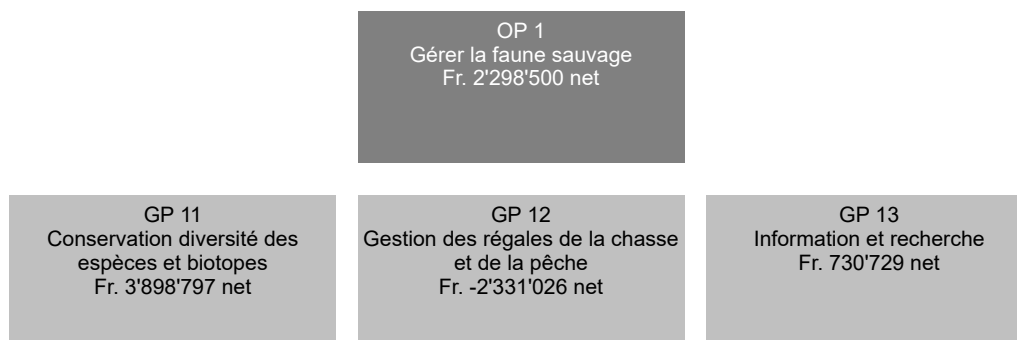
OBJECTIF POLITIQUE	
<p>Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)</p>	
Sous-objectifs politiques	
<p>1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques.</p> <p>1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)</p> <p>1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service</p> <p>2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes</p> <p>2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier</p> <p>2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales</p> <p>3 Assurer un appui et réaliser des mandats stratégiques en faveur du Chef du département</p>	
Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 Organisation des élections cantonales 2025.	31.03.2025
2 Adoption de la loi sur la fusion des communes de Visp-Eggerberg-Baltschieder.	31.12.2025
3 Introduction définitive du nouveau système de transmission et de calculation des résultats en matière de votations et élections (Sitrox).	31.12.2025
4 Organisation de cours de formation destinés aux nouveaux élus communaux.	31.12.2025
ad3 5 Collaboration à la gestion des projets gouvernementaux.	31.12.2027

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2022= 384 dossiers déposés)	-13	0	0	0
2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal Cantonal	79.1%	85%	85%	0%
3 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal fédéral	86.7%	85%	85%	0%
ad2 4  Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'État sur demande des communes et préavis du service, dont les règlements communaux des constructions et des zones	104	100	100	0
5  Nombre de demandes d'homologation effectuées pour les règlements communaux des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que pour les plans d'affectation de zones (PAZ)	0	10	10	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Constitution, législation et contentieux	1'072'925	88'377	984'548
P1101 Constitution et législation cantonales	49'528	372	49'156
P1102 Recours, plaintes	1'023'397	88'005	935'392
GP12 Relation Canton-communes	7'110'875	2'033'523	5'077'352
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	40'744	147	40'597
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	237'141	23'183	213'958
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'188'889	2'008'896	3'179'993
P1204 Organisation des élections et votations	958'578	1'004	957'574
P1205 Relations avec les autorités	685'523	293	685'230
GP13 Appui du Chef du département dans ses fonctions	2'407'900	9'100	2'398'800
P1301 Soutien au Chef du département - Etat-Major	2'407'900	9'100	2'398'800
GP14 Collège d'experts - expropriations	199'800	100'000	99'800
P1401 Collège d'experts - expropriations	199'800	100'000	99'800
Total	10'791'500	2'231'000	8'560'500
Remarques			
<p>Suite à la décision du Conseil d'Etat du 12 mars 2024, l'exercice 2025 verra la création d'un nouveau centre de coûts rattaché au Service des affaires intérieures et communales, à savoir le collège d'experts en matière d'estimation pour l'expropriation.</p> <p>L'intégration de ce nouveau centre de coûts, géré au préalable par le Service du développement territorial, engendre un reliquat de CHF 85'000.- dans l'enveloppe budgétaire 2025 du SAIC.</p>			



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	7'755'179.33	7'549'800	7'779'400	229'600
30 Charges de personnel	4'821'674.95	4'792'400	5'073'000	280'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'028'660.66	1'820'700	1'790'700	-30'000
34 Charges financières	9'325.39	25'000	25'000	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	109'035.74	96'000	96'000	0
36 Charges de transferts	464'851.60	475'000	475'000	0
39 Imputations internes	321'630.99	340'700	319'700	-21'000
4 Revenus	5'339'314.06	5'508'800	5'480'900	-27'900
40 Revenus fiscaux	1'620.50	2'000	1'600	-400
41 Patentes et concessions	2'981'305.00	3'130'000	3'000'000	-130'000
42 Taxes et redevances	1'277'949.41	1'442'100	1'544'600	102'500
43 Revenus divers	0.00	33'700	33'700	0
44 Revenus financiers	127'511.70	130'000	130'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	77'211.13	89'000	89'000	0
46 Revenus de transferts	619'023.50	497'000	497'000	0
49 Imputations internes	254'692.82	185'000	185'000	0
Excédent de charges	2'415'865.27	2'041'000	2'298'500	257'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'415'865.27	2'041'000	2'298'500	257'500

Remarques

30 : Adaptation des salaires et augmentations individuelles liées à la performance et l'ancienneté.

41 : L'écart correspond à l'adaptation des recettes de ventes de permis de chasse et de pêche par rapport au compte de l'année précédente.

42 : La différence provient de la mise à niveau des recettes en rapport avec les ventes de tirs de gibiers.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	36.60	36.60	36.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts	
Sous-objectifs politiques	
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier
2	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
3	Garantie de repeuplement pour promouvoir le repoissonnement
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes
6	Mise en oeuvre de la régulation préventive des meutes de loups conformément à la nouvelle ordonnance fédérale sur la chasse
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i>	1 Révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages. 31.12.2027
	2 Acquisition et pose de panneaux d'information et de balisage pour toutes les zones de protection et de tranquillité de la faune sauvage, par étapes jusqu'en 2027. 31.12.2027
	3 Conduite du monitoring des grands prédateurs (Expertises animaux de rente et faune sauvage victimes du loup) et poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente. Diffusion d'une information publique périodique sur la situation des grands prédateurs dans le canton. 31.12.2028
	4 Mise en application de la « Convention Programme OFEV 2025-2028 » et des dispositions de l'ordonnance fédérale destinées à réduire la pression du public dans les 11 zones de protection en pratiquant le contrôle du respect des interdictions. 31.12.2028
	5 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs. 31.12.2028
<i>ad3</i>	6 Sauvegarde de l'espèce truite lacustre. Mise à l'eau de boîtes à éclosion et d'alevins, dans le Rhône et ses affluents. Accompagnement de la réalisation de la passe migratoire à poissons sur le Rhône au barrage d'Evionnaz. 31.12.2028
<i>ad5</i>	7 Suivi de 8 colonies de bouquetins au moyen de captures et marquages avec colliers GPS dans le but de mieux connaître la dynamique de leurs populations et l'utilisation spatiale de leur habitat transfrontalier. 31.12.2025
<i>ad6</i>	8 Mise en application des nouvelles bases légales fédérales en matière de gestion de l'espèce loup. Mise en place des directives et processus nécessaires à la réalisation des mesures de régulation. Organisation des ressources humaines - en fonction des aides financières de l'OFEV - pour réaliser les objectifs fixés. 31.12.2025

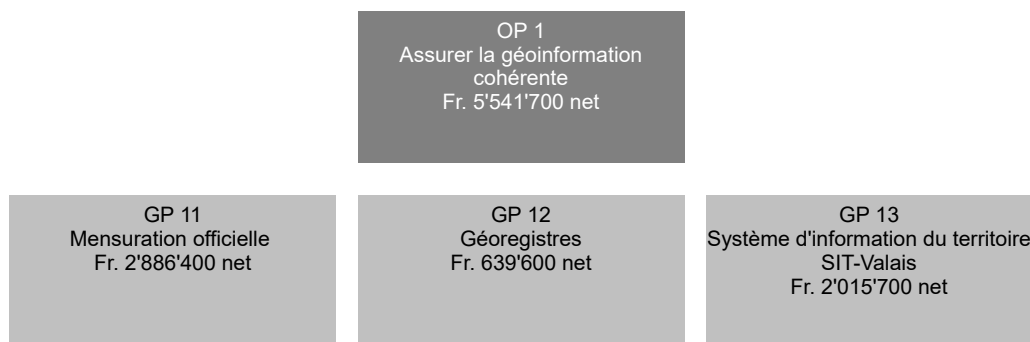
SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 🏠 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	➔	
2 🏠 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'467	5'500	5'500	0
3 🏠 Nombre de permis de chasse délivrés	2'556	2'700	2'500	-200
4 🏠 Nombre de permis de pêche délivrés	2'573	2'650	2'600	-50
5 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	22	1	1	0
6 Surface (en ha) des biotopes revitalisés ou entretenus sous la coordination des gardes-faune	66.1	45	45	0
7 Proportion de pêcheurs utilisant l'application e-Pêche/SmartPhone (2023 = année test)	0%	50%	50%	0%
8 Pourcentage de réalisation de l'avant-projet d'étude sur l'impact des activités de loisirs et sportives sur la faune sauvage	0%	100%	25%	-75%
9 Proportion de chasseurs utilisant l'application e-Chasse/SmartPhone	80%	50%	70%	20%
10 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention-programme	439'978	400'000	400'000	0
11 Le balisage des zones de protection et de tranquillité pour la faune sauvage est réalisé selon le calendrier établi et selon l'évolution des pourcentages de réalisation planifiés	5%	50%	75%	25%
<i>ad2</i> 12 🏠 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	111'572	150'000	150'000	0
13 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
14 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	65	100	80	-20
15 Nombre d'opérations de monitoring intensif des grands prédateurs	26	20	20	0
16 Nombre de loups équipés de colliers GPS pour le suivi des meutes	0	8	8	0
<i>ad3</i> 17 Nombre d'alevins et d'oeufs de truites lacustres mis à l'eau dans le Rhône et ses affluents jusqu'à la mise en place de l'échelle à poissons d'Évionnaz	74'000	50'000	50'000	0
<i>ad5</i> 18 Nombre de projets annuels de recherche auxquels participe le service.	15	5	5	0
19 Nombre de colonies de bouquetins suivies au moyen d'animaux marqués et/ou équipés de colliers GPS		4	8	4
<i>ad6</i> 20 Nombre de loups prélevés via les tirs préventifs de régulation			30	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'890'838	992'041	3'898'797
P1101 Etat de la faune sauvage	2'251'128	19'038	2'232'090
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'440'422	154'015	1'286'407
P1103 Sauvegarde des biotopes	419'802	717'664	-297'862
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	779'486	101'324	678'162
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	709'486	101'324	608'162
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'153'519	4'484'545	-2'331'026
P1201 Formation des chasseurs	341'325	345'604	-4'279
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	135'000		135'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	125'000		125'000
Solde dépenses/recettes du produit	81'325	345'604	-264'279
P1202 Statistiques	78'497	688	77'809
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	201'402	3'032'835	-2'831'433
410 Vente de permis de chasse		2'600'000	-2'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	201'402	432'835	-231'433
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	421'523	1'068'887	-647'364
410 Vente de permis de pêche		270'000	-270'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		30'000	-30'000
Solde dépenses/recettes du produit	421'523	768'887	-347'364
P1205 Repeuplements piscicoles	775'721	3'593	772'128
P1206 Infractions	335'051	32'938	302'113
GP13 Information et recherche	735'043	4'314	730'729
P1301 Information sur la faune et son milieu	305'627	1'645	303'982
P1302 Recherche sur la faune sauvage	429'416	2'669	426'747
Total	7'779'400	5'480'900	2'298'500

SERVICE DE LA GÉOINFORMATION



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	6'658'875.20	7'244'100	7'311'100	67'000
30 Charges de personnel	2'369'077.79	2'716'300	2'722'100	5'800
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'239'455.81	4'434'400	4'535'100	100'700
34 Charges financières	0.15	0	100	100
36 Charges de transferts	40'580.92	46'000	46'000	0
39 Imputations internes	9'760.53	47'400	7'800	-39'600
4 Revenus	1'481'944.88	1'918'500	1'769'400	-149'100
42 Taxes et redevances	398'518.32	356'500	386'600	30'100
44 Revenus financiers	0.20	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'035'241.91	1'562'000	1'382'800	-179'200
48 Revenus extraordinaires	16'197.55	0	0	0
49 Imputations internes	31'986.90	0	0	0
Excédent de charges	5'176'930.32	5'325'600	5'541'700	216'100
5 Dépenses d'investissement	240'093.40	0	0	0
56 Propres subventions d'investissement	16'197.55	0	0	0
57 Subventions d'investissement redistribuées	223'895.85	0	0	0
6 Recettes d'investissement	223'895.85	0	0	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	223'895.85	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	16'197.55	0	0	0
Insuffisance de financement	5'193'127.87	5'325'600	5'541'700	216'100

Remarques
30 : En plus de l'adaptation des salaires et des augmentations individuelles liées aux performances et à l'ancienneté, les gains de rotation ont contribué à une évolution stable des salaires.
31: Réduction prévue du nombre de nouvelles licences de logiciels à acquérir. Nouveau projet DMAV à initier (exigences de la Confédération). Augmentation de la maintenance des logiciels métier.
46: Augmentation de l'intensité d'utilisation de BADOC par les bureaux de géomètres. Pas de contribution communale, mais plus de contributions fédérales pour la mensuration des zones alpestres.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	18.30	18.30	18.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la géoinformation cohérente et adaptée aux besoins de l'administration, de l'économie, de la science et de la société				
Sous-objectifs politiques				
1	Piloter les travaux de réalisation de la mensuration officielle conformément aux conventions-programmes entre la Confédération et le canton			
2	Piloter, surveiller et coordonner les activités en relation avec les géoregistres, notamment la base de données de la mensuration officielle (BADOC), le cadastre des restrictions de droits publics à la propriété (cadastre RDPPF), le registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL), le répertoire officiel des adresses de bâtiments, la base de données référentielles - bâtiments et logement (BDR-B&L)			
3	Piloter, coordonner et développer le système d'information du territoire SIT-Valais et assurer les flux d'informations vers les partenaires et les privés			
Mesures prioritaires				Décal
ad1	1 Assurer le pilotage des travaux du premier relevé des zones alpestres			31.12.2027
ad2	2 Optimisation de l'exploitation du cadastre RDPPF et mis en oeuvre des mesures			31.12.2027
Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1	1 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93			
	99%	100%	100%	0%
	2 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93			
	53%	60%	70%	10%
	3 Etat d'avancement des travaux de renouvellement			
	95%	100%	100%	0%
ad2	4 Pourcentage des données des zones réservées, des réserves forestières et de l'espace réservé aux eaux introduites au cadastre RDPPF			
	100	100	100	0
	5 Pourcentage des mutations réalisées sur la plateforme cantonale BADOC			
	95%	90%	95%	5%
ad3	6 Nombre d'interruptions de l'infrastructure du SIT cantonal en Intranet			
	15	5	5	0
	7 Nombre d'interruptions des géoservices sur le géoportail			
	5	3	3	0
	8 Pourcentage de géodonnées en conformité avec les règles du data life cycle management (gouvernance des géodonnées)			
	95%	95%	95%	0%
	9 Pourcentage de géodonnées conforme aux modèles minimaux de géodonnées fixé par la Confédération			
	70%	70%	80%	10%
	10 Pourcentage des jeux de géodonnées contrôlées et validées selon le concept de gestion de qualité			
	35%	45%	55%	10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Mensuration officielle	4'059'600	1'173'200	2'886'400
P1101 Réalisation de la mensuration officielle	4'059'600	1'173'200	2'886'400
GP12 Géoregistres	996'800	357'200	639'600
P1201 Base de données de la mensuration officielle	934'400	357'200	577'200
P1202 Base de données référentielle - bâti. et logements	62'400		62'400
GP13 Système d'information du territoire SIT-Valais	2'254'700	239'000	2'015'700
P1301 Exploitation SIT-VS	792'400	7'000	785'400
P1302 Projets géomatiques et coordination	1'153'400	7'000	1'146'400
P1303 Cadastre des restrictions de droit public RDPPF	308'900	225'000	83'900
Total	7'311'100	1'769'400	5'541'700

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles
Fr. -95'516'200 net

GP 11
Droits réels
Fr. -95'516'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	46'294'727.05	51'315'600	52'612'700	1'297'100
30 Charges de personnel	11'870'667.45	12'127'700	11'807'800	-319'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'056'550.99	3'807'800	3'483'800	-324'000
34 Charges financières	179.60	1'000	600	-400
36 Charges de transferts	30'636'377.00	34'500'000	36'500'000	2'000'000
38 Charges extraordinaires	971'579.15	0	0	0
39 Imputations internes	759'372.86	879'100	820'500	-58'600
4 Revenus	135'372'225.83	151'909'900	148'128'900	-3'781'000
40 Revenus fiscaux	110'712'886.60	126'514'100	123'514'100	-3'000'000
42 Taxes et redevances	21'572'629.78	24'214'000	23'385'400	-828'600
43 Revenus divers	1'254'574.05	0	0	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
46 Revenus de transferts	1'092'538.55	1'181'800	1'229'400	47'600
48 Revenus extraordinaires	739'596.85	0	0	0
Excédent de revenus	89'077'498.78	100'594'300	95'516'200	-5'078'100
5 Dépenses d'investissement	1'268'017.70	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	1'268'017.70	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'268'017.70	0	0	0
Excédent de financement	87'809'481.08	100'594'300	95'516'200	-5'078'100

Remarques

30: Suppression de 4 EPT autofinancés au 01.01.2024. Adaptation des salaires et augmentations individuelles liées à la performance et l'ancienneté.

31: Adaptation du budget prévu pour les projets liée à la diminution des émoluments (rubrique 42).

36: Adaptation du montant de l'impôt additionnel à verser aux communes en lien avec les prévisions de la rubrique 40 et en tenant compte de nouvelles communes qui introduiront cet impôt en 2025.

40: Adaptation du montant de l'impôt à percevoir en tenant compte des tendances du marché immobilier des dernières années

42: Adaptation du montant des émoluments à percevoir en tenant compte des tendances du marché immobilier des dernières années.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	87.20	87.20	87.20

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Les 4 EPT autofinancés par le crédit d'engagement (projet eRF - anciennement nommé RF2020) qui ont été supprimés au 01.01.2024 n'ont jamais figuré à l'organigramme du service.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'état des droits sur les immeubles	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer, coordonner et collaborer à l'application des lois en relation avec le territoire et la propriété foncière
2	Moderniser la gestion des registres au travers de nouvelles technologies de l'information <ul style="list-style-type: none"> a. Introduire et informatiser le registre foncier fédéral b. Développer les technologies de l'information dans le domaine des droits réels c. Assurer la cohésion des systèmes informatiques d. Faciliter l'accès à l'information et sa transmission pour l'économie et la population
3	Garantir une information fiable, cohérente, exhaustive et actuelle au sujet de la propriété foncière et la mettre à disposition du public selon des standards de qualité élevés et promouvoir la cyberadministration dans le domaine
4	Percevoir les droits de mutation et les droits sur les gages immobiliers

Mesures prioritaires	Décalai
ad1 1 Renforcement des échanges avec le notariat	31.12.2025
ad2 2 ★ Introduction et informatisation du registre foncier fédéral : mise à disposition de tous les propriétaires et de tous les immeubles (hors zone alpestre)	31.12.2027
3 Mise en concordance des données du registre foncier avec les données de la mensuration officielle	31.12.2025
4 Développement de la solution de dépôt de réquisitions par voie électronique	31.12.2025
ad3 5 Initialisation de la certification ISO pour la sécurité du système d'information	31.12.2025
6 Mise en place de la signature électronique pour les décisions et les extraits	31.12.2025
7 Mise en place d'un workflow pour la gestion des dossiers LFAIE	30.06.2025
★ : Programme gouvernemental	

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Pourcentage des affaires suspendues dans les registres fonciers (2023 : 32%; 2024 : 32%)			30%	
ad2 2 Pourcentage de la mensuration officielle approuvée pour laquelle l'introduction et l'informatisation ont été réalisées (en termes d'immeubles)	79.5%	83%	83.5%	0.5%
ad3 3 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours ouvrables (hors suspens, expropriations et changement de taxes et natures)	84%	90%	90%	0%
4 Degré de satisfaction générale des partenaires quant aux prestations du Service	97.86%	90%	90%	0%
5 Temps de traitement moyen dans les registres fonciers en termes de jours ouvrés	14	20	20	0
6 Proportion de recours par rapport aux décisions du service (indicateur modifié par rapport à 2024)		70%	2%	-68%
ad4 7 Volume d'acte traités dans les registres fonciers (2023 : 40'418 ; 2024 : 40'000)			40'000	
8 Volume de dossiers traités par l'office juridique (2023 : 1'738 ; 2024 : 1'700)			1'700	
9 Pourcentage de communes ayant introduit l'impôt additionnel communal (2023 : 55% ; 2024 : 60%)			70%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Droits réels	52'612'700	148'128'900	-95'516'200
P1101 Registre Foncier	52'253'708	146'632'167	-94'378'459
361 Impôt additionnel communal LDM	36'500'000		36'500'000
398 Imputations internes - timbre santé	750'000		750'000
402 Droits d'enregistrements RF		86'250'000	-86'250'000
402 Impôt additionnel communal LDM		36'500'000	-36'500'000
402 Timbre santé (viré au Service de la santé)		750'000	-750'000
421 Emoluments RF sur base OcRF		21'400'000	-21'400'000
Solde dépenses/recettes du produit	15'003'708	1'732'167	13'271'541
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	322'958	1'344'110	-1'021'152
P1103 Centrale des testaments	36'034	152'623	-116'589
Total	52'612'700	148'128'900	-95'516'200

OP 1
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 4'983'800 net

GP 11
Jeunesse et Sport
Fr. 4'983'800 net

GP 12
Fonds du sport
Fr. 0 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	14'305'212.45	13'537'500	13'893'300	355'800
30 Charges de personnel	1'754'801.55	1'705'200	1'919'900	214'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'973'068.01	1'988'800	2'088'800	100'000
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	20'000.00	0	0	0
36 Charges de transferts	6'122'074.55	5'776'000	5'816'500	40'500
37 Subventions redistribuées	4'158'246.00	3'900'000	3'900'000	0
38 Charges extraordinaires	112'717.00	0	0	0
39 Imputations internes	164'305.34	167'500	168'100	600
4 Revenus	11'545'780.03	11'407'900	11'409'500	1'600
42 Taxes et redevances	665'790.43	1'317'900	1'319'500	1'600
44 Revenus financiers	49'999.00	6'000	6'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	388'796.52	0	0	0
46 Revenus de transferts	6'057'292.25	6'024'000	6'024'000	0
47 Subventions à redistribuer	4'158'246.00	3'900'000	3'900'000	0
49 Imputations internes	225'655.83	160'000	160'000	0
Excédent de charges	2'759'432.42	2'129'600	2'483'800	354'200
5 Dépenses d'investissement	1'387'283.00	2'000'000	2'500'000	500'000
56 Propres subventions d'investissement	1'387'283.00	2'000'000	2'500'000	500'000
6 Recettes d'investissement	20'001.00	0	0	0
64 Remboursements de prêts	20'000.00	0	0	0
65 Transferts de participations	1.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'367'282.00	2'000'000	2'500'000	500'000
Insuffisance de financement	4'126'714.42	4'129'600	4'983'800	854'200

Remarques

30 : CSCO Renouvellement poste vacant. OCS augmentation individuelle.

31 : OCS loi sur le sport, mandat pour le projet arrosage (50'000); CSCO Mandat pour l'externalisation (60'000);

36 : OCS répartition mesure d'accompagnement RFFA (40'500).




56 : OCS Selon la planification de la répartition des montants d'investissement concernant la loi sur le sport selon les différents projets d'infrastructures sportives d'importance cantonale et d'importance régionale de portée cantonale (500'000).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	11.00	11.00	11.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport		
Sous-objectifs politiques		
1	Mettre en valeur les activités des associations/fédérations sportives cantonales sur internet et dans les médias valaisans	
2	Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous [Agenda 2030]	
3	Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans	
4	Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, les groupements à caractère sportif, Pro Senectute et les organisations partenaires	
5	Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement	
6	Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs/sportives valaisans/valaisannes, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Suivi de l'utilisation idoine des infrastructures sportives d'importance cantonale ou régionale de portée cantonale subventionnées via la loi sur le sport (Centre nordique de Goms, Golf de Crans Montana, Stade de Tourbillon de Sion, Stade d'arrivée de Crans-Montana, Patinoire de Sierre)	31.12.2027
ad2	2 ★ Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport	31.12.2027
ad5	3 Contribution active à la dynamisation du site www.benevoles.vs, faire connaître et utiliser le site par les organisateurs de manifestations et les associations/fédérations sportives valaisannes.	31.12.2027
★ : Programme gouvernemental		

OFFICE CANTONAL DU SPORT

Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1	1 Nombre d'articles spécifiques édités et de capsules diffusées par les médias valaisans en relation avec les activités sportives	14	50	50	0
	2 Nombre d'organiseurs de manifestations, d'associations/fédérations sportives, de communes, étant parties prenantes du contenu de la plateforme du sport	217	205	220	15
ad2	3 Nombre de journées de formation/activité réalisées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	613	16'000	16'500	500
	4 Nombre de nuitées au Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	412	12'000	12'000	0
	5 Nombre de nouvelles infrastructures sportives traitées via la loi sur le sport	1	3	1	-2
	6  Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	115'858	110'000	116'000	6'000
ad3	7  Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	41'905	40'000	42'000	2'000
ad4	8  Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'221	2'200	2'250	50
ad5	9 Nombre de sociétés, clubs, fédérations sportives, organisations ayant eu recours à la plateforme dédiée de benevoles-vs.ch pour trouver des bénévoles			50	
ad6	10 Montant de la contribution globale annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	5'879'258	5'500'000	5'600'000	100'000
	11 Nombre de compétitions sportives et courses populaires soutenues	133	85	110	25

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Jeunesse et Sport	10'793'300	5'809'500	4'983'800
P1101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	7'969'228	4'970'300	2'998'928
P1102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	2'824'072	839'200	1'984'872
GP12 Fonds du sport	5'600'000	5'600'000	0
P1201 Fonds du sport	5'600'000	5'600'000	0
Total	16'393'300	11'409'500	4'983'800

Remarques

La fortune du Fonds du sport au 31.12.2023 est de Fr. 5'920'953.81
Fr. 4'855'718.50 de montant immobilisé pour les contributions déjà promises à différents bénéficiaires au 31.12.2023

**Département de la mobilité, du territoire
et de l'environnement (DMTE)**
Compte 2023
Fr.

Budget 2024
Fr.

Budget 2025
Fr.

Ecart 24/25
Fr.

VUE FINANCIERE
TOTAL

Charges et dépenses	649'024'488.96	699'968'100	708'227'700	8'259'600
Revenus et recettes	444'477'188.20	479'225'500	491'980'300	12'754'800
Insuffisance de financement	204'547'300.76	220'742'600	216'247'400	-4'495'200

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	8'339'974.11	10'220'200	10'427'000	206'800
Service de la mobilité	128'840'663.51	136'839'100	130'254'000	-6'585'100
Service Unité Territoriale III	613'425.35	1'949'600	2'209'300	259'700
Service des forêts, de la nature et du paysage	18'992'306.46	20'625'000	20'810'700	185'700
Service de l'environnement	12'209'394.15	13'311'700	14'960'400	1'648'700
Service de la construction des routes nationales	4'882'270.22	3'587'200	3'105'600	-481'600
Service du développement territorial	4'530'575.85	5'444'800	5'496'000	51'200
Service des dangers naturels	26'138'691.11	28'765'000	28'984'400	219'400
Insuffisance de financement	204'547'300.76	220'742'600	216'247'400	-4'495'200

COMPTE DE RESULTATS

30	Charges de personnel	91'973'363.79	96'615'600	96'358'900	-256'700
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	119'105'807.66	132'177'000	133'095'200	918'200
34	Charges financières	23'116.61	5'300	1'800	-3'500
35	Attributions aux financements spéciaux et fonds	34'628'116.89	33'031'400	57'292'800	24'261'400
36	Charges de transferts	75'080'222.17	91'606'100	84'651'600	-6'954'500
38	Charges extraordinaires	2'752'221.76	0	0	0
39	Imputations internes	14'265'746.64	17'988'100	10'960'500	-7'027'600
40	Revenus fiscaux	66'685.05	24'300	22'400	-1'900
41	Patentes et concessions	1'294'418.55	1'240'000	1'240'000	0
42	Taxes et redevances	43'748'741.43	40'272'800	40'437'000	164'200
43	Revenus divers	7'243'548.95	9'599'800	7'468'200	-2'131'600
44	Revenus financiers	1'309'429.74	1'304'200	1'544'600	240'400
45	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	69'003'248.15	101'229'200	94'519'900	-6'709'300
46	Revenus de transferts	132'173'054.31	130'438'600	146'076'400	15'637'800
48	Revenus extraordinaires	3'794'127.55	0	2'160'000	2'160'000
49	Imputations internes	14'414'455.18	18'630'500	11'849'000	-6'781'500
	Total charges	337'828'595.52	371'423'500	382'360'800	10'937'300
	Total revenus	273'047'708.91	302'739'400	305'317'500	2'578'100
	Excédent de charges avant amortissements et réévaluations	64'780'886.61	68'684'100	77'043'300	8'359'200

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Immobilisations corporelles	215'818'726.29	218'478'900	209'267'800	-9'211'100
52	Immobilisations incorporelles	203'639.20	289'200	200'400	-88'800
54	Prêts	4'957'740.00	4'369'700	3'523'000	-846'700
56	Propres subventions d'investissement	86'210'902.95	91'430'800	95'209'700	3'778'900
57	Subventions d'investissement redistribuées	4'004'885.00	13'976'000	17'666'000	3'690'000
63	Subventions d'investissement acquises	166'272'719.69	161'375'400	168'037'300	6'661'900
64	Remboursements de prêts	1'144'052.00	1'134'700	959'500	-175'200
66	Remboursements de propres subventions d'investissement	7'822.60	0	0	0
67	Subventions d'investissement à redistribuer	4'004'885.00	13'976'000	17'666'000	3'690'000
	Total dépenses	311'195'893.44	328'544'600	325'866'900	-2'677'700
	Total recettes	171'429'479.29	176'486'100	186'662'800	10'176'700
	Investissements nets	139'766'414.15	152'058'500	139'204'100	-12'854'400

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 8'570'810 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes : droit public des
constructions et signalisation
routière
Fr. 1'856'190 net

GP 11
Appui à la conduite du
département par l'EM
Fr. 2'588'700 net

GP 12
Appui administratif et juridique
Fr. 5'982'110 net

GP 21
Appui autorités commun. droit
public constructions
Fr. -1'588'369 net

GP 22
Appui autorités cant. droit public
constr. (CCC)
Fr. 2'946'575 net

GP 23
Appui autorité de signalisation
routière (CCSR)
Fr. 497'984 net

Total service

Fr. 10'427'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	11'920'693.13	13'876'400	14'397'000	520'600
30 Charges de personnel	9'518'688.45	10'320'300	10'855'400	535'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'529'760.15	3'228'100	3'225'300	-2'800
36 Charges de transferts	41'686.00	39'000	42'000	3'000
38 Charges extraordinaires	630'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	200'558.53	289'000	274'300	-14'700
4 Revenus	3'967'655.68	3'964'200	3'970'000	5'800
40 Revenus fiscaux	42'019.05	0	0	0
42 Taxes et redevances	3'376'509.97	3'847'200	3'850'000	2'800
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	386'936.66	0	0	0
49 Imputations internes	162'190.00	117'000	120'000	3'000
Excédent de charges	7'953'037.45	9'912'200	10'427'000	514'800
5 Dépenses d'investissement	386'936.66	308'000	0	-308'000
50 Immobilisations corporelles	386'936.66	308'000	0	-308'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	386'936.66	308'000	0	-308'000
Insuffisance de financement	8'339'974.11	10'220'200	10'427'000	206'800

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Remarques
<p>30 : cf remarques RH. De plus, il est à souligner l'engagement de 1.5 EPT en CDD jusqu'au 31.12.2025 en rapport avec la décision sur les grandes installations photovoltaïques.</p> <p>42 : Emoluments (Fr. 3'505'100.--), idem budget 2024</p> <p>Remise en état des lieux OREL (Fr. 200'000.-) Trois cas de procédures par substitution sont en cours (début de la procédure, l'exécution sur place pourrait être réalisée en 2025).</p> <p>Amendes (Fr. 60'000.-) Depuis le 1er janvier 2021, la nouvelle structure du SeCC a été définie par 3 régions (Bas-Valais, Valais Central et Haut-Valais). Ces groupes sont composés de collaborateurs techniques et inspecteurs de la police des constructions. 3 EPT ont été attribués en 2023 pour la police des constructions et 1 inspectrice de la police des constructions a débuté son activité en septembre 2022. La formation des remplaçants de police aura encore un impact au premier semestre de 2024. Un budget prévisionnel de 60'000.- est à prévoir. Force est de constater que la majorité des amendes est en procédure de réclamations et/ou recours, et par conséquent l'encaissement intervient ultérieurement. La prudence est de mise pour les amendes car l'augmentation du nombre de dossiers n'influence pas directement les rentrées financières (décisions systématiquement en recours et durée des procédures).</p> <p>50 : le projet eConstruction est formellement terminé d'un point de vue du programme d'investissement, mais il continue et il a besoin de moyens conséquents qui figurent en rubrique 31 pour l'évolution et la maintenance.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	67.60	67.60	68.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert de 0,4 EPT du SCRN selon DCE du 18 mars 2024 afin de renforcer le soutien juridique dans le cadre de la construction de l'autoroute A9.

OBJECTIF POLITIQUE 1
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département
Sous-objectifs politiques
<p>1 Assurer l'appui administratif au département, notamment:</p> <p>1.1 la gestion administrative</p> <p>1.2 la traduction</p> <p>1.3 la gestion et l'accompagnement des projets informatiques initiés par le département</p> <p>2 Assurer la gestion des dossiers juridiques du département, soit: [PIP]</p> <p>2.1 garantir le conseil juridique aux requérants et l'instruction des dossiers d'approbation de plans sur mandat du Conseil d'Etat dans le domaine de la mobilité et des dangers naturels</p> <p>2.2 garantir l'appui juridique des services du département et d'autres départements sur la base de contrats de prestations dans le domaine de l'environnement au sens large (protection de l'environnement et des eaux, forêt, nature, paysage), des constructions, de l'aménagement du territoire, du patrimoine bâti et enfoui ainsi que de l'immobilier</p> <p>2.3 garantir le pilotage des processus des révisions législatives et /ou l'accompagnement des services du département dans ces processus</p>

Mesures prioritaires		Délai
ad2	1 § Pilotage de la révision totale de la loi et de l'ordonnance sur les constructions - Etablissement de l'avant-projet de loi (en intégrant toutes les interventions parlementaires acceptées par le Grand Conseil depuis 2018 et nouvelle Gouvernance CCC)	31.12.2025
	2 § Pilotage de la révision totale de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation.	31.12.2026
	3 § Pilotage de la révision totale de la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage (LcPN) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation.	31.12.2026
	4 § Accompagnement de la révision totale de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LcAT)	31.12.2026
	5 § Accompagnement de la révision totale de la loi cantonale sur la protection de l'environnement (LcPE)	31.12.2026
§ : Programme législatif		

Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad2	1 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets législatifs prévus par la PIP ou la planification semestrielle	70%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2	
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions et de signalisation routière	
Sous-objectifs politiques	
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale) [PIP]
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit : [PIP]
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications
2.3	les tâches de police des constructions
3	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)
4	Assurer le secrétariat de la CCSR pour les projets et les dossiers de signalisation routière et de chantier

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Développement et mise en place de l'outil eConstruction: octobre 2025 : début du déploiement auprès des communes avec un scénario d'interfaçage depuis eConstruction	31.12.2025
	2 Suite de la mise à disposition de toutes les communes valaisannes de la plateforme informatique cantonale eConstruction (plan de déploiement jusqu'à fin 2025), y incluant la gestion des rôles pour les partenaires externes, le reporting et la gestion des cas de tests	31.12.2025
	3 Réalisation des adaptations évolutives eConstruction (LC-OC, procédure d'annonce pour le solaire, chauffage, etc.) et implémentation	31.12.2027
	4 Implémentation de l'outil informatique de gestion des dossiers de signalisation routière SIROUT (selon l'avancement de la révision de la loi-cadre LaLCR dont le pilotage dépend du DSIS)	31.12.2025

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs		Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i>	1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	51.43%	75%	75%	0%
	2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	96.22%	90%	90%	0%
	3 Pourcentage des dossiers avec demandes de compléments	27.47%	20%	10%	-10%
<i>ad2</i>	4 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés)	97.87%	85%	85%	0%
	5 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	77.16%	75%	75%	0%
	6 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	12	30	30	0
<i>ad3</i>	7 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	100%	0%
<i>ad4</i>	8 Pourcentage de décisions de la CCSR notifiées dans un délai de 10 jours dès la décision de l'autorité	94.37%	90%	90%	0%
	9 Mise en place d'adaptations de fonctionnement de l'outil informatique SIROUT		31.12.24	31.12.25	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	8'780'808	209'998	8'570'810
GP11 Appui à la conduite du département par l'EM	2'599'100	10'400	2'588'700
P1101 Etat-major du département	2'599'100	10'400	2'588'700
313 Mandat Efficience+ et autres mandats liés à l'année de Présidence du chef de département	613'200		613'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'985'900	10'400	1'975'500
GP12 Appui administratif et juridique	6'181'708	199'598	5'982'110
P1201 Gestion administrative, traduction et informatique	1'131'561	12'950	1'118'611
P1202 Gestion juridique mobilité et dangers naturels	2'175'613	153'751	2'021'862
421 Emoluments		129'000	-129'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'175'613	24'751	2'150'862
P1203 Gestion juridique environnement et territoire	2'874'534	32'897	2'841'637
OP2 Appuyer les autorités compétentes : droit public des constructions et signalisation routière	5'616'192	3'760'002	1'856'190
GP21 Appui autorités comun. droit public constructions	967'302	2'555'671	-1'588'369
P2101 Coordination des prises de position des organes	967'302	2'555'671	-1'588'369
421 Emoluments		2'544'600	-2'544'600
Solde dépenses/recettes du produit	967'302	11'071	956'231
GP22 Appui autorités cant. droit public constr. (CCC)	3'691'088	744'513	2'946'575
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	2'344'408	398'001	1'946'407
313 Mandats externes eConstruction	885'000		885'000
421 Emoluments		381'500	-381'500
Solde dépenses/recettes du produit	1'459'408	16'501	1'442'907
P2202 Police des constructions	1'346'680	346'512	1'000'168
315 Entretien de machines et appareils	1'000		1'000
427 Amendes		60'000	-60'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'345'680	286'512	1'059'168
GP23 Appui autorité de signalisation routière (CCSR)	957'802	459'818	497'984
P2301 Gestion du secrétariat de la CCSR	292'023	453'343	-161'320
421 Emoluments		450'000	-450'000
Solde dépenses/recettes du produit	292'023	3'343	288'680
P2302 Gestion des dossiers de signalisation routière	382'890	3'238	379'652
313 Développement et mise à jour du programme de signalisation de chantiers (SICHAN)	50'000		50'000
313 Développement et mise à jour du programme de signalisation routière (SIROUT)	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	282'890	3'238	279'652
P2303 Gestion des dossiers de signalisation de chantier	282'889	3'237	279'652
Total	14'397'000	3'970'000	10'427'000

SERVICE DE LA MOBILITÉ

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 54'618'335 net

OP 2
Coordination, planification et
financement des TP et de la
mobilité douce
Fr. 75'635'665 net

GP 11
Construction & entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 54'618'335 net

GP 21
Transports publics et mobilité
douce
Fr. 75'418'116 net

GP 22
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 217'549 net

Total service

Fr. 130'254'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	227'534'066.04	249'510'500	257'751'900	8'241'400
30 Charges de personnel	41'710'403.51	42'240'600	39'874'000	-2'366'600
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	87'859'034.26	94'289'400	94'520'400	231'000
34 Charges financières	5'646.66	5'100	0	-5'100
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	31'874'995.80	31'100'000	54'854'800	23'754'800
36 Charges de transferts	56'921'058.95	70'616'200	62'488'200	-8'128'000
38 Charges extraordinaires	157'572.00	0	0	0
39 Imputations internes	9'005'354.86	11'259'200	6'014'500	-5'244'700
4 Revenus	199'894'655.83	218'480'300	218'081'200	-399'100
40 Revenus fiscaux	23'963.00	22'000	22'000	0
42 Taxes et redevances	3'529'138.55	2'654'200	2'285'200	-369'000
43 Revenus divers	5'651'590.30	7'999'800	5'988'200	-2'011'600
44 Revenus financiers	505'526.44	543'700	794'100	250'400
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	64'920'362.75	85'609'800	78'180'200	-7'429'600
46 Revenus de transferts	116'960'722.44	112'754'300	125'814'200	13'059'900
48 Revenus extraordinaires	2'040'000.00	0	1'225'000	1'225'000
49 Imputations internes	6'263'352.35	8'896'500	3'772'300	-5'124'200
Excédent de charges	27'639'410.21	31'030'200	39'670'700	8'640'500
5 Dépenses d'investissement	121'878'087.36	134'563'900	131'183'000	-3'380'900
50 Immobilisations corporelles	90'817'299.56	89'690'900	84'852'000	-4'838'900
51 Investissements pour le compte de tiers	0.00	0	0	0
52 Immobilisations incorporelles	0.00	0	0	0
54 Prêts	4'700'000.00	3'975'000	550'000	-3'425'000
56 Propres subventions d'investissement	24'070'674.80	27'422'000	28'615'000	1'193'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	2'290'113.00	13'476'000	17'166'000	3'690'000
6 Recettes d'investissement	20'676'834.06	28'755'000	40'599'700	11'844'700
61 Remboursements de dépenses d'investissement pour le compte de tiers	0.00	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	17'479'919.06	14'539'000	22'693'700	8'154'700
64 Remboursements de prêts	906'802.00	740'000	740'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	2'290'113.00	13'476'000	17'166'000	3'690'000
Dépenses nettes d'investissement	101'201'253.30	105'808'900	90'583'300	-15'225'600
Insuffisance de financement	128'840'663.51	136'839'100	130'254'000	-6'585'100

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Remarques
<p>ROUTES CANTONALES (OP1): Investissements (GP11): Les investissements bruts atteignent Fr. 84.9 mios (financement : enveloppe budgétaire = Fr. 29.4 mios, fonds = Fr. 32.8 mios, communes = Fr. 21.7 mios, Confédération = 1.0 mio): - Fr. 41.4 mios pour les routes principales suisses (RPS). - Fr. 43.5 mios pour les autres routes cantonales.</p> <p>Entretien (GP12): Le budget de l'entretien des routes cantonales (rubr. 31) augmente de Fr. +1.6 mio. L'entretien des RPS est budgété à Fr. 13.1 mios (rubr. 31), dont Fr. 2.1 mios pour le service hivernal. Le service hivernal des autres routes atteint Fr. 11.2 mios.</p> <p>TRANSPORTS PUBLICS (OP2): Les indemnités versées aux transporteurs (rubr. 36) atteignent Fr. 62.5 mios (Fr. -8.1 mios). Le budget 2025, contrairement au budget 2024, ne prend pas en compte le scénario dans lequel la Confédération ne subventionne pas le déficit additionnel, à savoir sa part au dépassement de la quote-part du trafic régional voyageurs déterminée pour le Canton du Valais. Les subventions d'investissement (rubr. 56) se montent à Fr. 29.5 mios, dont Fr. 23.2 mios versés pour le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Les prêts (rubr. 54) atteignent Fr. 0.55 mio.</p> <p>FINANCEMENT DES ACTIVITES DU SERVICE: La part de l'impôt sur les huiles minérales destinée au financement des mesures autres que techniques alimentera le fonds RTEC dès 2025 (à hauteur de Fr. 23.9 mios). Cette mesure permet de limiter la baisse de la contribution des fonds sur les activités des routes cantonales. Toutefois, les moyens disponibles se réduiront dès 2026 du fait de l'évolution du solde des fonds. Voir les détails sous "Remarques" en fin de document.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	332.50	332.50	307.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
La diminution du nombre de postes de travail est due au transfert des téléphériques au sein de la nouvelle société Alplift S.A. Cette dernière est détenue par les communes concernées (60%) et le Canton (40%).

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040	
Sous-objectifs politiques	
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal [PIP]
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
1.2	Améliorer les infrastructures cantonales dévolues à la mobilité douce
1.3	Créer un réseau cantonal de pistes cyclables entre les villes principales de la plaine du Rhône
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal [PIP]
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2	Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
2.3	Adapter la taille du réseau routier cantonal
3	Augmenter la part modale de la mobilité douce quotidienne [PIP]

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Démarrage de la réalisation du tunnel de Deibfels sur la route H212 à Eisten (les travaux préparatoires, la sécurisation des portails ont commencé depuis 2022 / Report du début des travaux pour des raisons techniques et budgétaires du lot principal du tunnel, adjudication des travaux du lot principal en 2024 / fin des travaux prévue : 2029)	31.12.2025
2 Poursuite de la planification et de la réalisation des galeries Schussloui et Lüegeltig sur la route 13 à Zermatt (les travaux de construction, tronçon à ciel ouvert, ont commencé en 2023 / fin prévue des travaux : 2031). Un recours contre une adjudication retarde actuellement l'avancement	31.12.2025
3 Approbation des plans du pont pour la mobilité douce Brigue-Naters sur la route H19 à Brigue (appel d'offres : fin 2024 / début des travaux prévu : hiver 2025-2026 / fin des travaux prévue : 2028)	31.12.2025
4 Approbation des plans du carrefour Landi et du giratoire de l'hôpital sur la route H1015 à Brigue (appel d'offres : 2024 / début prévu des travaux : 2025 / fin prévue des travaux : 2028)	31.12.2025
5 Poursuite de la planification et de la réalisation de la nouvelle piste cyclable RR1, tronçon Bitsch-Mörel, lot 2A (début des travaux prévu : début de l'automne 2024 / fin des travaux prévue : fin 2025)	31.12.2025
6 Poursuite des travaux d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route T9 St-Maurice - Brigue, ainsi que certaines routes et places communales sur la traversée de Vétroz; mesure du projet d'agglomération Valais central (fin prévue des travaux : automne 2026)	31.12.2025
7 Début des premiers travaux de correction de la chaussée sur le tronçon de la route 46 Sierre - Chermignon - Crans intersectant le glissement de terrain du Boup entre Sierre et Corin (fin prévue des premiers travaux : automne 2026)	31.12.2025
8 Poursuite des travaux de transformation du carrefour de l'Etoile à Montana en giratoire sur la route 45 Sierre - Montana - Crans (fin prévue des travaux : été 2026)	31.12.2025
9 Poursuite de la réalisation du tunnel de contournement des Evouettes sur la route H21BO (fin prévue des travaux : 2025)	31.12.2025
10 Poursuite de l'assainissement du demi-pont de Chernat à Val-d'Illiez sur la route 111 (fin prévue des travaux : 2025)	31.12.2025
11 Poursuite de l'élargissement de la chaussée au lacet de la STEP, sur la route 94 Sembrancher - Villette - Verbier (fin du lot en 2025)	31.12.2025
12 Mise en conformité du passage à niveau à Orsières en collaboration avec TMR SA (travaux réalisés dans l'année)	31.12.2025

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé mauvais	30	34	40	6
2 Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé alarmant	0	0	0	0
3 Pourcentage de km de routes cantonales de plaine adaptées à la mobilité douce selon les normes VSS	20%	20%	20%	0%
4 🏠 Nombre de crédits complémentaires sollicités	8	10	10	0
ad2 5 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est critique (= indice I1 entre 3 et 4) Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2027	354	295	350	55
6 Nombre de km de routes cantonales dont l'état est mauvais (= indice I1 entre 4 et 5) Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais. L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2027	261	200	260	60
7 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	79%	83%	85%	2%
8 🏠 Nombre de km de route déclassés durant l'année	2	10	6.6	-3.4
ad3 9 Mise en œuvre du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne sur les réseaux à charge du canton (réseau cantonal de mobilité cycliste quotidienne et liaisons complémentaires sur routes cantonales, délai de réalisation à fin 2042)		3%	5%	2%
10 Part des nouveaux projets routiers incluant des aménagements pour la mobilité douce			75%	
11 Montant en francs investi pour des mesures de promotion de la mobilité douce			300'000	

OBJECTIF POLITIQUE 2

Garantir un haut niveau de desserte adapté aux différentes typologies de l'espace du territoire cantonal. Encourager le transfert du trafic individuel motorisé des personnes et des marchandises vers les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Améliorer la coordination entre les acteurs dans le domaine de divers modes de transport, entre autres, les transports publics, la mobilité individuelle motorisée et la mobilité douce quotidienne

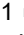


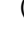






Sous-objectifs politiques

- 1 Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises [PIP]
- 2 Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport et de mobilité douce nécessaire au canton du Valais. Valoriser les pôles de développement en renforçant leur accessibilité en transport public et en mobilité douce. Établir le plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne
- 3 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale [PIP]

Mesures prioritaires	Délai
<p>ad1 1 Participation aux études et projets d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), selon le programme en force PRODES 2030/35 Etudes, avec un financement partiellement pris en charge par l'Office fédéral des transports (OFT), pour la mise en œuvre anticipée de haltes régionales CFF et TMR initiées avec les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires concernées. Mesures pour 2025 : - gare CFF de Collombey-Le Grand : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour 2025), nouveau point de croisement entre Vouvry et Les Evouettes (poursuite des études préliminaires). - halte TMR de Martigny-Expo : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour 2025)</p>	31.12.2025
<p>2 Dans le cadre de PRODES 2035 : participation aux frais des études de sept projets de liaison plaine - montagne financées par le FAIF : Vouvry - Miex, Torgon - Vionnaz, St-Maurice - Vérossaz, Riddes - La Tzoumaz, Conthey - Haute-Nendaz, Bramois - Nax et Euseigne - St-Martin</p>	31.12.2025
<p>3 Préparation des réflexions liminaires avec les exploitants et les gestionnaires d'infrastructures concernées par le futur message du programme PRODES 2040/45. Mesures pour 2025 : Préparation avec les entreprises concernées (principalement TPC, TMR, MGBahn, CFF et RegionAlps) des avant-projets sommaires qui seraient éligibles à un financement par le FIF, évaluation de ces projets, coordination avec les autres cantons de la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO). Le message sera présenté par l'Office fédéral des transports (OFT) au mieux en 2025</p>	31.12.2025
<p>4 Dans le cadre de PRODES 2040/45 : participation aux frais des études des deux projets de liaison plaine - montagne financées par le FAIF : Granges - Lens et Visp - Zeneggen</p>	31.12.2025
<p>5 ☼ [Mesure d'importance] Décarbonation des entreprises : Encourager les entreprises à l'élaboration de plans de mobilité et guide (pack mobilité) (48:25'000.-, 56:25'000.-)</p>	31.12.2028
<p>6 ☼ [Mesure d'importance] Mobilité bas carbone : Décarbonation des transports publics : financement des infrastructures de charge afin d'accélérer le processus de remplacement des bus diesel par des bus à propulsion alternative, tout en évitant des augmentations trop importantes de l'indemnité payée par les commanditaires (48:300'000.-, 56:300'000.-)</p>	31.12.2028
<p>ad2 7 Mise à l'enquête publique de la passerelle Campus</p>	31.12.2025
<p>8 Extensions limitées en 2025 de l'offre en matière de transports publics sur différentes lignes</p>	31.12.2025
<p>9 Actions de promotion pour la mobilité douce</p>	31.12.2025
<p>10 Mise en oeuvre des trois itinéraires régionaux VTT (suite)</p>	31.12.2025
<p>11 Préparation d'un concept d'entretien pour la mobilité cycliste quotidienne</p>	31.12.2025
<p>12 Avancement du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne (délai : 2027)</p>	31.12.2027
<p>13 ☼ [Mesure d'importance] Mobilité bas carbone : Infrastructures de mobilité douce : accélérer la planification et les investissements pour les infrastructures et la promotion de la mobilité douce (48:400'000.-, 56:400'000.-)</p>	31.12.2028

☼ : Plan climat

SERVICE DE LA MOBILITÉ

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1  Subventions de fonctionnement (indemnités) versées pour les prestations de transports publics	56'913'281	70'616'200	62'488'200	-8'128'000
2  Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics	24'070'675	27'422'000	29'490'000	2'068'000
3  Part du canton au financement et à l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) (C2022 = Fr. 21.3 mios, C2023 = Fr. 22.2 mios)		23'302'000	23'240'000	-62'000
4  Subventions d'investissement versées pour la réalisation d'infrastructures de transports publics (sans la mobilité douce ni le FAIF) (C2022 = Fr. 1.2 mio; C2023 = Fr. 0.2 mio)		1'120'000	2'500'000	1'380'000
5  Prêts (investissements) pour la réalisation d'infrastructures de transports publics (C2022 = Fr. 4.0 mios; C2023 = Fr. 4.7 mios)		3'975'000	550'000	-3'425'000
ad2 6 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics)				
7  Subventions d'investissement accordées aux communes pour l'amélioration des sentiers et itinéraires de loisirs (conformément au Concept cantonal de la mobilité 2040)	1'688'557	2'000'000	3'750'000	1'750'000
8  Subventions d'investissement accordées aux communes pour l'amélioration de la mobilité douce quotidienne			1'250'000	
9 Etablissement des plans sectoriels de mobilité cycliste quotidienne (100% = objectif à fin 2027, à savoir que tous les plans sectoriels doivent être élaborés, conformément à la législation fédérale). 27 secteurs identifiés pour l'ensemble du canton		20%	50%	30%
ad3 10 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
11 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisannes de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
12 Réalisation des projets dans des délais raisonnables (4 mois de procédure cantonale, 12 mois pour la construction et la mise en service, 24 mois pour la remise en état des lieux)	90%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	292'162'435	237'544'100	54'618'335
GP11 Construction & entretien du réseau routier cantonal	292'162'435	237'544'100	54'618'335
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	135'957'835	102'663'800	33'294'035
451 Utilisation du solde du fonds des routes principales suisses (RPS)		30'333'000	-30'333'000
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		299'200	-299'200
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		2'490'000	-2'490'000
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	84'852'000		84'852'000
632 Participation des communes aux investissements		21'710'700	-21'710'700
Solde dépenses/recettes du produit	51'105'835	47'830'900	3'274'935
P1102 Entretien et exploitation	156'204'600	134'880'300	21'324'300
310 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	6'370'700		6'370'700
311 Véhicules et machines (Section Logistique)	3'342'500		3'342'500
314 Entretien des routes, service hivernal, déclassements, intempéries, etc.	68'158'400		68'158'400
451 Utilisation du solde du fonds des routes principales suisses (RPS)		14'362'800	-14'362'800
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		3'361'300	-3'361'300
460 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		27'973'100	-27'973'100
461 Participation des communes à l'entretien des intérieurs de localité		2'256'300	-2'256'300
463 Participation des communes à l'entretien		22'876'600	-22'876'600
Solde dépenses/recettes du produit	78'333'000	64'050'200	14'282'800

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP2 Coordination, planification et financement des TP et de la mobilité douce	96'772'465	21'136'800	75'635'665
GP21 Transports publics et mobilité douce	96'329'916	20'911'800	75'418'116
P2101 Infrastructure des TP et de la mobilité douce	96'329'916	20'911'800	75'418'116
363 Subventions accordées (communes, propres établissements, sociétés, institutions privées)	62'287'200		62'287'200
451 Utilisation du solde du fonds RPLP		3'512'600	-3'512'600
460 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		3'956'300	-3'956'300
463 Participation des communes et des tiers		11'407'100	-11'407'100
489 Décarbonation des entreprises : encourager l'élaboration de plans de mobilité		25'000	-25'000
489 Mobilité bas carbone : décarbonation des transports publics (remplacement des bus diesel)		300'000	-300'000
489 Mobilité bas carbone : infrastructures de mobilité douce quotidienne		400'000	-400'000
542 Prêts accordés à des communes	250'000		250'000
546 Prêts accordés à des organisations à but non lucratif (investissements)	300'000		300'000
560 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	23'240'000		23'240'000
562 Mobilité bas carbone : infrastructures de mobilité douce quotidienne	400'000		400'000
562 Subventions accordées à des communes (investissements : y compris les infrastructures de mobilité douce et les itinéraires de loisirs)	3'850'000		3'850'000
565 Décarbonation des entreprises : encourager l'élaboration de plans de mobilité	25'000		25'000
565 Mobilité bas carbone : décarbonation des transports publics (remplacement des bus diesel)	300'000		300'000
566 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	300'000		300'000
568 Subventions accordées à l'étranger	500'000		500'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'877'716	1'310'800	3'566'916
GP22 Transports à câble, obstacles aériens	442'549	225'000	217'549
P2201 Transports à câble, obstacles aériens	442'549	225'000	217'549
361 Dédommagements à des collectivités publiques	201'000		201'000
Solde dépenses/recettes du produit	241'549	225'000	16'549
Total	388'934'900	258'680'900	130'254'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

EVOLUTION DES MOYENS FINANCIERS DISPONIBLES SUR LES FONDS:

Prélèvements budgétés sur les soldes des fonds en 2025, en plus de l'utilisation complète des dotations annuelles reçues:

- RPLP (Transports) : Fr. 3.5 mios
- RPLP (Routes) : Fr. 3.7 mios
- RPS (Routes) : Fr. 13.7 mios
- RTEC (Routes) : Fr. 2.5 mios

Soldes théoriques des fonds au 31.12.2025:

- RPLP (Transports) : Fr. 0.0 mio (Fr. 45'300.-)
- RPLP (Routes) : Fr. 0.0 mio
- RPS (Routes) : Fr. 8.4 mios (-> Le rythme d'investissements sur les RPS devra à l'avenir être drastiquement réduit)
- RTEC (Routes) : Fr. 3.2 mios

A compter de 2026, du fait de l'épuisement des soldes des fonds et de la diminution des dotations annuelles (RPLP et RTEC), les moyens financiers à disposition sur les fonds (sans les RPS) seront diminués par rapport au budget 2025 d'environ Fr. -10 mios en 2026, Fr. -14 mios en 2027 et Fr. -16 mios en 2028.

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

OP 1
Sécuriser et maintenir le réseau
des routes nationales
Fr. 2'209'300 net

GP 11
Exploiter les routes nationales
Fr. 2'209'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	36'240'970.94	33'403'800	33'786'000	382'200
30 Charges de personnel	13'085'693.07	14'197'500	15'066'000	868'500
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21'398'857.89	18'384'200	17'888'200	-496'000
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	866'862.84	0	0	0
39 Imputations internes	889'557.14	822'100	831'800	9'700
4 Revenus	37'873'288.66	33'714'200	33'836'700	122'500
42 Taxes et redevances	33'583'049.67	30'995'700	31'105'700	110'000
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	1'024'493.06	0	0	0
49 Imputations internes	3'265'745.93	2'718'500	2'731'000	12'500
Excédent de revenus	1'632'317.72	310'400	50'700	-259'700
5 Dépenses d'investissement	2'245'743.07	2'260'000	2'260'000	0
50 Immobilisations corporelles	2'245'743.07	2'260'000	2'260'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'245'743.07	2'260'000	2'260'000	0
Insuffisance de financement	613'425.35	1'949'600	2'209'300	259'700

Remarques

30 : Le Conseil d'État a octroyé 6 nouveaux EPT pour 2025. Ces postes sont "hors organigramme" et bénéficient d'un statut particulier, conditionné au financement externe accordé par la Confédération.

31 : Au budget 2025, les charges ont diminué de CHF 496'000 par rapport à 2024. Cette baisse est principalement due à la prise en charge par l'OFROU des factures d'énergie pour le réseau des routes nationales (environ CHF 1'100'000). Cependant, la reprise de l'exploitation par le SUTIII des nouveaux tronçons ouverts courant 2025 dans le Haut-Valais a entraîné une augmentation des coûts de CHF 525'000. Le solde restant provient des variations sur d'autres postes budgétaires.

42 : L'augmentation des revenus de CHF 110'000 prévue au budget 2025 correspond à la différence entre la diminution des coûts d'électricité refacturés et l'augmentation des recettes liées à l'exploitation des nouveaux tronçons ouverts courant 2025 dans le Haut-Valais. L'OFROU prend désormais en charge directement les coûts d'énergie des routes nationales, ce qui réduit les prestations financées par l'OFROU d'environ CHF 1'100'000. De plus, la gestion de l'exploitation des nouveaux tronçons en 2025 augmentera les revenus du SUTIII, permettant de couvrir les charges supplémentaires liées à l'entretien des tronçons et de financer les 6 nouveaux postes prévus au budget 2025.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	74.10	74.10	74.10

Nombre de postes à l'organigramme

SERVICE UNITÉ TERRITORIALE III

Remarques
<p>Postes "hors organigramme" avec un statut particulier conditionnés au financement externe accordé par la Confédération :</p> <p>Au budget 2025, 6 nouveaux EPT sont financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII :</p> <ul style="list-style-type: none"> + 1 EPT électromécanicien + 3 EPT ouvriers-chauffeurs + 1 EPT ingénieur système IT + 1 EPT mécanicien <p>Entre 2020 et 2024, 33 nouveaux EPT également financés par les subventions de la Confédération pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales par le SUTIII, ont été accordés par le Grand Conseil. Ces postes s'expliquent par la reprise de nouveaux tronçons ou de nouvelles activités.</p>

OBJECTIF POLITIQUE					
Sécuriser et maintenir le réseau des routes nationales					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer l'autofinancement du SUTIII				
2	Garantir l'entretien conformément aux standards de l'OFROU				
3	Assurer la reprise de l'exploitation des nouveaux tronçons autoroutiers [PIP]				
Mesures prioritaires				Décal	
ad3	1 Reprise du tronçon Raron West - Visp West + Vispertaltunnel tube sud			31.12.2025	
Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25	
ad1	1 Ratio de couverture (recettes, dépenses, résultats reportés)	100%	100%	100%	0%
ad2	2 Réalisation de travaux d'entretien demandés par l'OFROU		90%	90%	0%
ad3	3 Nombre de kilomètres repris	2.6	0	12	12

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Exploiter les routes nationales	36'046'000	33'836'700	2'209'300
P1101 Entretien et exploiter les routes nationales	36'046'000	33'836'700	2'209'300
424 Recettes pour l'entretien des routes nationales (contrat passé avec l'OFROU)		16'155'300	-16'155'300
426 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		14'950'400	-14'950'400
Solde dépenses/recettes du produit	36'046'000	2'731'000	33'315'000
Total	36'046'000	33'836'700	2'209'300

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

OP 1
 Protéger, conserver et gérer la
 forêt
 Fr. 14'837'225 net

OP 2
 Protéger et gérer la nature et le
 paysage
 Fr. 5'973'475 net

GP 11
 Conservation des forêts
 Fr. 1'564'479 net

GP 12
 Gestion des forêts
 Fr. 13'272'746 net

GP 21
 Conservation et mise en valeur du
 paysage
 Fr. 1'767'365 net

GP 22
 Conservation et gestion des
 biotopes et espèces
 Fr. 4'206'110 net

Total service

Fr. 20'810'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	18'835'480.21	20'095'700	21'056'700	961'000
30 Charges de personnel	3'741'624.85	3'982'900	4'189'000	206'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'039'002.59	4'457'200	4'447'200	-10'000
34 Charges financières	15'850.80	200	200	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	134'962.65	0	0	0
36 Charges de transferts	10'761'898.50	11'641'300	12'404'800	763'500
38 Charges extraordinaires	860'300.00	0	0	0
39 Imputations internes	281'840.82	14'100	15'500	1'400
4 Revenus	8'891'349.20	9'290'700	10'046'000	755'300
40 Revenus fiscaux	320.00	0	0	0
42 Taxes et redevances	908'520.30	627'000	634'700	7'700
44 Revenus financiers	82'187.00	500	500	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	887.95	292'800	288'700	-4'100
46 Revenus de transferts	7'599'393.90	8'370'100	8'741'800	371'700
48 Revenus extraordinaires	240'800.00	0	380'000	380'000
49 Imputations internes	59'240.05	300	300	0
Excédent de charges	9'944'131.01	10'805'000	11'010'700	205'700
5 Dépenses d'investissement	20'168'493.45	22'039'500	24'766'000	2'726'500
52 Immobilisations incorporelles	203'639.20	289'200	200'400	-88'800
54 Prêts	257'740.00	394'700	2'973'000	2'578'300
56 Propres subventions d'investissement	19'707'114.25	21'355'600	21'592'600	237'000
6 Recettes d'investissement	11'120'318.00	12'219'500	14'966'000	2'746'500
63 Subventions d'investissement acquises	10'883'068.00	11'824'800	14'746'500	2'921'700
64 Remboursements de prêts	237'250.00	394'700	219'500	-175'200
Dépenses nettes d'investissement	9'048'175.45	9'820'000	9'800'000	-20'000
Insuffisance de financement	18'992'306.46	20'625'000	20'810'700	185'700

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Remarques
30 : Montant budgété par le SRH. Augmentation liée à l'indexation.
36 : Le budget 2025 tient compte d'un montant de 330'000 pour la réserve climatique, compensé par le même montant sous 48. Le solde correspond à des recettes supplémentaires dans la section nature pour lesquelles des subventions peuvent être allouées.
46 : Augmentation des recettes fédérales pour la section nature (dépassement du même montant en 36).
48 : Le budget 2025 tient compte d'un prélèvement de 380'000 pour la réserve climatique, compensé par le même montant sous 31 et 36.
54 : Les demandes de crédits forestiers sont en augmentation. Les demandes reçues en 2024 doivent être reportées sur l'année 2025 en raison du changement de la méthode de comptabilisation qui doit entrer en vigueur le 01.01.2025. Ces dépenses sont entièrement compensées par la Confédération (63).
56 : Cette légère augmentation est financée par les recettes fédérales en 63.
63 : L'augmentation est essentiellement liée à celle du compte 54 (2'753'500), le solde avec celle du compte 56.
64 : Les remboursements prévus de crédits forestiers seront inférieurs au budget 2024, certains prêts ont été soldés de manière anticipée.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	23.10	23.10	23.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Protéger, conserver et gérer la forêt		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)	
2	Prévenir les dégâts aux forêts dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire, notamment dans le contexte du changement climatique (GP12) [PIP]	
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [PIP]	
4	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP12)	
5	Optimiser les structures et processus de gestion forestiers dans une perspective de gestion durable des forêts (GP12)	
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP12)	
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP12) [PIP]	
Mesures prioritaires	Délai	
ad2 1	Réduction de l'abrutissement du gibier sur le rajeunissement naturel dans les forêts de protection	31.12.2028
2	Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier)	31.12.2028
ad3 3	☼ [Mesure d'importance] Adaptation des forêts valaisannes : Mise en place de pépinières, banques de semences et/ou identification des peuplements semenciers (31:50'000.-, 48:50'000.-)	31.12.2028
4	☼ [Mesure d'importance] Adaptation des forêts valaisannes : Montant forfaitaire à l'hectare pour tester les mesures sylvicoles identifiées dans le terrain et la documentation (36:330'000.-, 48:330'000.-)	31.12.2028
5	☼ [Mesure d'importance] Création d'une plateforme pour l'échange d'expérience entre les praticiens	31.12.2028
☼ : Plan climat		

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Contrats de police et de renseignement conclus avec les triages forestiers	30	34	30	-4
ad2 2 Révision du concept cantonal de lutte contre les incendies de forêt (mandat attribué en 2024)			25%	
3 Intensité de l'abrutissement dû au gibier : niveau d'abrutissement sur les surfaces de relevés 2014: 21%; 2016: 18%; 2018: 16 %; 2020: 22 %; 2022; 15%	15%	16%	16%	0%
ad3 4 Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection)	1'803	2'000	1'850	-150
5 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 50 ans; pour permettre aux forêts de protection de s'adapter aux changements climatiques, cet optimum se situerait à environ 40-45 ans)	37	37	45	8
6 Projets régionaux d'analyse du réseau de desserte (objectif = 30)	6	8	10	2
ad4 7 Etablissement de la carte des stations forestières (total : 30 triages)	6	12	18	6
8 Mandat d'accompagnement au maître d'ouvrage pour le plan directeur forestier adjudgé	0	1	1	0
ad5 9 Nombre de dossiers avec soutien du service (Stratégie d'entreprise, fusions, équipement, etc.)	1	1	1	0
ad6 10 Nombre de projets en faveur de l'utilisation du bois avec participation du service	1	1	1	0
ad7 11 Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière et îlots de sénescence : situation à fin 2023 = 9302 ha de réserves, soit 7.6 %	7.6%	7.5%	8%	0.5%
12 Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha)	62.9	40	50	10
13 Surface annuelle de pâturages boisés et de châtaigneraies traitée (ha)	66.8	40	50	10

OBJECTIF POLITIQUE 2

Protéger et gérer la nature et le paysage

Sous-objectifs politiques

- 1 Planifier et réaliser les mesures de protection et de mise en valeur du paysage (GP21) [PIP]
- 2 Accompagner et orienter le programme des Parcs naturels régionaux (PNR) et du Patrimoine mondial de l'UNESCO Jungfrau Aletsch en veillant à la mise en oeuvre des principes du développement durable (GP21) [PIP]
- 3 Planifier et réaliser les mesures de protection et de gestion des biotopes et de préservation des espèces (GP22) [PIP]
- 4 Soutenir les agriculteurs pour leurs prestations particulières en faveur de la nature et du paysage (GP22) [PIP]
- 5 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (GP22) [PIP]
- 6 Assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP22)

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Elaboration, conjointement avec le SDT, d'une proposition de plan d'action (y compris gouvernance) de la Conception du paysage à l'intention du Conseil d'Etat	31.12.2025
	2 Tester un programme de soutien pour des aménagements en faveur du paysage et de la biodiversité dans les zones urbaines	31.12.2025
ad2	3 Assurer les démarches administratives au niveau cantonal pour garantir l'attribution de subventions aux parcs naturels régionaux et au site à l'UNESCO SAJA en contrepartie des prestations convenues avec la Confédération	31.12.2025
ad3	4 Elaboration d'une version de la planification de l'infrastructure écologique à soumettre au Conseil d'Etat en tant qu'étude de base du Plan directeur cantonal	31.12.2026
	5 Elaboration d'une stratégie cantonale de conservation des invertébrés rares du Valais	31.12.2025
	6 Soutien aux communes pour la réalisation de recensements des valeurs naturelles et paysagères en vue des révisions globales des plans d'affectation des zones	31.12.2025
ad4	7 Optimisation du processus de résolution des cas d'exploitation non conformes à la législation fédérale (LPN)	31.12.2025
ad5	8 Clarification des possibilités de soutien aux communes concernées par la problématique du moustique tigre, en particulier lors de présence simultanée avec une personne infectée par une maladie tropicale transmissible par ce vecteur	31.12.2025
	9 Optimisation de la gestion des néophytes envahissantes prioritaires (ailante glanduleux, séneçon du Cap, impatientes, ambrosie) par 3 équipes d'intervention réparties entre le Haut-Valais, le Valais central et le Bas-Valais	31.12.2025
	10 Projet pilote de soutien « à la carte » des communes pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes (formation du personnel communal, journée de coaching, soirée information pour la population)	31.12.2025
ad6	11 Mise en place en collaboration avec la FDDM, d'une formation pour des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité pour les paysagistes et les services techniques communaux	31.12.2025

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Catalogue de mesures avec modèle de financement pour les aménagements en faveur du paysage et de la biodiversité accessible aux citoyens et aux communes			100%	
2 Nombre de projets modèles de la Conception paysage cantonale encadrés		2	2	0
3 Nombre de sites inscrits à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) au bénéfice d'une planification périodique validée (y compris surveillance): Tanay, Follatères, Montorge, Valère et Tourbillon, Derborence, Réchy, Binntal, Bergji - Platten, Pfynwald-Illgraben, Aletsch Bietschhorn -Gebiet	10	10	10	0
<i>ad2</i> 4 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal	80%	100%	25%	-75%
5 Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyn-Finges	80%	100%	25%	-75%
6 Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA	80%	100%	25%	-75%
7 Degré de réalisation de la convention-programme candidat PNR Vallée du Trient	53%	100%	25%	-75%
<i>ad3</i> 8 Degré de réalisation de la planification de l'infrastructure écologique			75%	
9 Pourcentage (surfaces) de biotopes d'importance nationale protégés soit par décision du Conseil d'Etat, soit par intégration conforme aux plans d'affectation des zones des communes	60%	62%	65%	3%
10 Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature	54%	100%	20%	-80%
11 Nombre d'espèces intégrées au tableau de bord de suivi des espèces floristiques prioritaires du Valais (statut: suivi initié)	29	25	30	5
12 Nombre de communes disposant d'un inventaire des valeurs naturelles et paysagères actualisé et validé par le SFNP	5	23	35	12
13 Surfaces (hectares) de prairies et pâturages secs d'importance nationale revitalisées en cours d'année	37	40	35	-5
<i>ad4</i> 14 Nombre (cumul depuis 2024) de non-conformités d'exploitation de PPS résolues ou dénoncées aux autorités compétences (SCA, ministère public)			5	
15 Part (surfaces) des biotopes d'importance nationale nécessitant un entretien régulier, au bénéfice d'un contrat d'exploitation (BM et PPS)	52%	69%	70%	1%
<i>ad5</i> 16 Nombre de ½ journées de soutien, respectivement de soirées d'information, mise à disposition des communes concernant la lutte contre les néophytes envahissantes			6	
17 Nombre de communes soutenues pour la gestion du moustique tigre (Situation 2024 Monthey, Collombey-Muraz, Fully et Brigue)			5	
18 Nombre de jours-personnes d'intervention et de sensibilisation réalisés par le groupe d'intervention néophytes		1'000	1'000	0
19 Degré de réalisation des objectifs de la section nature et paysage relatifs au plan d'action néophytes (nouvelle période de programme: 2022-2025)	50%	75%	100%	25%

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad6 20 Nombre de communications actives par an (communiqués de presse, articles thématiques, etc.)	11	7	7	0
21 Nombre de participants à des manifestations ou activités de sensibilisation à la nature et au paysage (Fête de la Nature, etc.)	800	300	300	0
22 Nombre de participants à la formation professionnelle pour des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité			30	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	33'384'519	18'547'294	14'837'225
GP11 Conservation des forêts	1'990'908	426'429	1'564'479
P1101 Procédures forestières	1'990'908	426'429	1'564'479
363 Subventions accordées par le fonds forestier VS (PRC et autres)	372'000		372'000
363 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	395'000		395'000
429 Fonds forestier VS		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'223'908	326'429	897'479
GP12 Gestion des forêts	31'393'611	18'120'865	13'272'746
P1201 Forêts de protection et infrastructures	25'965'868	15'766'827	10'199'041
313 Réserve climatique : mise en place de pépinières, banques de semences, identification des peuplements semenciers	50'000		50'000
363 Réserve climatique : montant forfaitaire à l'hectare pour tester des mesures sylvicoles identifiées dans le terrain et documentation	330'000		330'000
489 Réserve climatique : prélèvement sur le fonds cantonal		380'000	-380'000
542 Prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux	2'973'000		2'973'000
562 Subventions accordées: forêts de protection	18'313'900		18'313'900
562 Subventions accordées: routes forestières	3'166'800		3'166'800
630 Subventions acquises de la Conf.: crédits d'investissement forestiers		2'753'500	-2'753'500
630 Subventions acquises de la Conf.: forêts de protection		10'000'000	-10'000'000
630 Subventions acquises de la Conf.: routes forestières		1'957'000	-1'957'000
642 Remboursements de prêts acc. à des communes et des syndicats intercommunaux		219'500	-219'500
Solde dépenses/recettes du produit	1'132'168	456'827	675'341
P1202 Biodiversité en forêt	2'117'036	1'142'844	974'192
363 Subventions accordées: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces	1'705'900		1'705'900
463 Subventions acquises de la Conf.: réserves, pâtures boisées, châtaigneraies, espèces		1'136'200	-1'136'200
Solde dépenses/recettes du produit	411'136	6'644	404'492
P1203 Protection de la forêt et gestion des dégâts	1'959'139	891'873	1'067'266
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, réparation	1'300'000		1'300'000
363 Subventions accordées: dégâts aux forêts, tâches de contrôle	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	459'139	891'873	-432'734
P1204 Gestion des forêts, planification, bois, formation	1'351'568	319'321	1'032'247
361 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
363 Formation Forêt Valais et formation forestière	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'031'568	319'321	712'247

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
OP2 Protéger et gérer la nature et le paysage	12'438'181	6'464'706	5'973'475
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	4'923'984	3'156'619	1'767'365
P2101 Paysage	702'999	292'841	410'158
363 Subventions accordées: mise en valeur IFP	409'000		409'000
463 Subventions acquises de la Conf.: subventions mise en valeur IFP		256'300	-256'300
Solde dépenses/recettes du produit	293'999	36'541	257'458
P2102 Parcs naturels et UNESCO	4'220'985	2'863'778	1'357'207
363 Subventions accordées: parc naturel Binntal	974'300		974'300
363 Subventions accordées: parc naturel Finges	1'773'200		1'773'200
363 Subventions accordées: parc naturel Trient	854'100		854'100
363 Subventions accordées: Unesco	422'500		422'500
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Binntal		709'300	-709'300
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Finges		1'228'200	-1'228'200
463 Subventions acquises de la Conf.: parc naturel Trient		627'500	-627'500
463 Subventions acquises de la Conf.: Unesco		297'500	-297'500
Solde dépenses/recettes du produit	196'885	1'278	195'607
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	7'514'197	3'308'087	4'206'110
P2201 Biotopes	3'025'442	1'373'713	1'651'729
313 Mandats mise en valeur biotopes d'importance nationale, cantonale et locale	945'100		945'100
363 Subventions accordées: mise en valeur biotopes d'importance nationale, cantonale et locale	1'332'700		1'332'700
463 Subventions acquises de la Conf.: mandats et subventions mise en valeur biotopes d'importance nationale, cantonale et locale		1'346'600	-1'346'600
Solde dépenses/recettes du produit	747'642	27'113	720'529
P2202 Contrats d'exploitation	1'761'540	1'018'884	742'656
P2203 Espèces	2'303'976	793'589	1'510'387
313 Mandat de gestion du moustique-tigre 2022-2025	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'203'976	793'589	1'410'387
P2204 Formation et information	423'239	121'901	301'338
Total	45'822'700	25'012'000	20'810'700

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 14'960'400 net

GP 11
Pollution atmosphérique, bruit et
rayonnement
Fr. 3'007'914 net

GP 12
Sites pollués, sols et eaux
souterraines
Fr. 3'604'598 net

GP 13
Eaux de surfaces et déchets
Fr. 6'495'424 net

GP 14
Evaluation et suivi des projets de
construction
Fr. 1'384'394 net

GP 15
Stratégie eau
Fr. 468'070 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	11'130'774.87	12'038'300	13'167'800	1'129'500
30 Charges de personnel	8'151'666.65	8'059'000	8'546'700	487'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'721'693.96	3'736'600	4'336'500	599'900
34 Charges financières	1'619.15	0	1'600	1'600
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	22'126.00	50'000	50'000	0
36 Charges de transferts	144'225.36	155'900	161'000	5'100
39 Imputations internes	89'443.75	36'800	72'000	35'200
4 Revenus	1'979'390.97	1'726'600	2'307'400	580'800
40 Revenus fiscaux	383.00	2'300	400	-1'900
42 Taxes et redevances	1'404'275.97	1'279'300	1'382'000	102'700
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	0.00	40'000	50'000	10'000
46 Revenus de transferts	403'952.00	405'000	405'000	0
48 Revenus extraordinaires	126'720.00	0	470'000	470'000
49 Imputations internes	44'060.00	0	0	0
Excédent de charges	9'151'383.90	10'311'700	10'860'400	548'700
5 Dépenses d'investissement	4'772'782.25	3'500'000	4'600'000	1'100'000
56 Propres subventions d'investissement	3'058'010.25	3'000'000	4'100'000	1'100'000
57 Subventions d'investissement redistribuées	1'714'772.00	500'000	500'000	0
6 Recettes d'investissement	1'714'772.00	500'000	500'000	0
67 Subventions d'investissement à redistribuer	1'714'772.00	500'000	500'000	0
Dépenses nettes d'investissement	3'058'010.25	3'000'000	4'100'000	1'100'000
Insuffisance de financement	12'209'394.15	13'311'700	14'960'400	1'648'700

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Remarques
30 : 1EPT CDI transféré du SCRN au SEN (Gamsenried), 0.7EPT CDD longue durée prêté du SCRN au SEN, 0.5EPT CDD pour le traitement des dossiers photovoltaïques alpins.
31 : 470'000.- sont budgétisés pour la réserve climatique (compensé en 489), 24'000.- sont budgétisés pour le projet Biomasse financé par l'agenda 2030 VS. Le solde s'explique par des charges plus élevées pour le déménagement du labo ainsi que pour le remplacement des sondes piézométriques suite à l'abandon de la 3G par Swisscom. Cet excédent est compensé par des recettes plus élevées en rubrique 42.
42 : recettes supplémentaires prévues pour les vignettes chauffages et les contrôles agricoles (eaux de surface).
48 : prélèvement sur la réserve climatique pour les projets d'importance liés au Plan Climat.
56 : augmentation du budget d'investissement pour les STEP.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	50.30	49.60	50.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
La différence de 1 EPT entre le B2024 et le B2025 s'explique par le poste transféré du SCRN au SEN pour les sites pollués (Gamsenried).
La différence de 0.7 EPT entre le Compte 2023 et le budget 2024 s'explique par le prêt de 0.7 EPT du SCRN au SEN.

OBJECTIF POLITIQUE
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets
Sous-objectifs politiques
1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol [PIP]
2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol [PIP]
3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés [PIP]
4 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
5 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement de déchets [PIP]
6 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale
8 Elaborer les concepts liés à la mise en place de la stratégie cantonale de l'eau en collaboration avec les services membres de la stratégie eaux et les communes. Assurer l'intégration et la défense de thèmes favorisant une gestion uniforme et coordonnée de l'eau entre les communes et le canton. [PIP]
9 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SEN

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

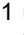
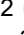


Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 ✪ Réalisation des mesures prioritaires définies par le centre cantonal de compétences sols en collaboration avec les services concernés. Réalisation 2025 pour le SEN : Suite de la mise en place d'une BD centralisée et récupération des données pédologiques des bureaux. Préparation et mise en place du projet pilote de cartographie en collaboration avec le KOBO et l'OFEV	31.12.2026
	2 Poursuite avec accent sur les PFAS du suivi qualitatif des eaux souterraines dans les zones identifiées "à risque", de la surveillance biannuelle et de la gestion des données y relatives	31.12.2025
	3 Poursuite du recensement des sites potentiellement pollués par des PFAS en lien avec l'utilisation de mousses extinctrices, avec évaluation des atteintes environnementales, appréciation du besoin de prendre des mesures et suivi de l'exécution de celles-ci	31.12.2025
ad2	4 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population, notamment le déploiement de la 5G	31.12.2025
ad3	5 Finalisation de l'assainissement des sols agricoles fortement pollués au mercure entre Viège, Raron et Baltschieder (6.5 ha) le long du Grossgrundkanal: poursuite des travaux entrepris en 2024. Remise en culture des sols assainis.	31.12.2025
	6 Améliorer le confinement hydraulique de l'ancienne décharge de Gamsenried de façon à réduire le flux de polluants émis dans la nappe phréatique, ainsi que réalisation, sur le terrain, d'un essai pilote de traitement des matériaux de la décharge en vue de son assainissement à large échelle.	31.12.2025
	7 Ancienne décharge des Mangettes: décision d'assainissement relative au secteur le plus contaminé.	31.12.2025
ad4	8 Conseil, contrôle et suivi des installations d'éliminations des déchets soumises à l'OLED et/ou à l'OMoD. 2025 : Suite de la régularisation des installations de valorisation de déchets minéraux, poursuite de la régularisation des déchetteries et des décharges	31.12.2029
ad5	9 ✪ Mise en oeuvre des actions du Plan cantonal de gestion des déchets (PCGD). 2025 : déploiement de la plateforme de communication et de la plateforme de gestion des flux de matériaux, publication du livre blanc sur la valorisation des biodéchets	31.12.2027
	10 Conseil, suivi et subventionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux. Projets principaux 2025 : STEP Martigny, Sion Chandoline, Viège, St-Léonard/Ayent, Vétroz, Conthey, Mises à jour PGEE (Saxon, Port-Valais, Saillon, Turtmann, Stalden, etc.)	31.12.2029
	11 ✪ Mise en oeuvre du plan cantonal des décharges et des installations de valorisation de déchets minéraux	31.12.2025
ad6	12 Soutien technique au Service de la mobilité et aux communes pour l'assainissement du bruit routier (principaux projets d'assainissement en 2025 : Sion RC 507 av. de la Gare, Sion Ouest T9, Martigny rte et gir. d'Ottan, Turtmann T9, Ayent Botyre et St-Romain RC 58, St-Gingolph H21BO, passage inférieur du Fenalet)	31.12.2028
	13 ✪ [Mesure d'importance] Gestion intégrée de l'eau : Par commune, compléter et consolider les données sur la gestion de l'eau et les rendre disponibles aux entités responsables de la gestion de l'eau (31:270'000.-, 48:270'000.-)	31.12.2025
	14 ✪ [Mesure d'importance] Gestion intégrée de l'eau : Soutenir les communes à mieux gérer leur système d'évacuation des eaux pluviales face aux événements extrêmes (31:100'000.-, 48:100'000.-)	31.12.2025
	15 Stratégie d'amélioration continue et information pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles, industriels et d'usage domestique. 2025 : Recensement et mise en conformité des places de remplissage et de lavage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires	31.12.2029
ad7	16 ✪ Consolidation et consultation du projet de révision de la LcPE, dans la perspective d'un traitement par le Grand Conseil en 2026, ainsi que première phase de révision de la LcEaux, avec pour objectif de passer devant le Grand Conseil en 2028	31.12.2028
ad8	17 ✪ Conduire la mise en oeuvre, faciliter et coordonner la réalisation des mesures de la stratégie cantonale de l'eau. Présidence du Groupe du Travail Eau	31.12.2025
	18 ✪ Identifier les bassins versants pilotes et première phase d'identification des besoins	31.12.2025
	19 Réflexions sur les outils de financement pour les infrastructures. Envisager des clés et des solutions de financements en soutien aux communes pour garantir la réalisation des mesures prévues dans le cadre de la stratégie cantonale de l'eau	31.12.2025
	20 ✪ [Mesure d'importance] Gestion intégrée de l'eau : Analyse des données par bassin versant en tenant compte des besoins en eau potable, agricoles, économiques et hydroélectriques (31:100'000.-, 48:100'000.-)	31.12.2025
	21 ✪ [Mesure d'importance] Gestion intégrée de l'eau : Aides directes pilotes intercommunales	31.12.2025
ad9	22 Assurer le traitement et suivi dans les délais des dossiers non soumis à étude d'impact transmis pour évaluation	31.12.2025

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Délai
<p>ad9 23 Assurer le traitement et suivi de qualité et dans les délais des enquêtes préliminaires, des cahiers des charges et des rapports d'impact</p> <p>⚙ : <i>Plan climat</i></p>	31.12.2025

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1=faible, 2=modérée, 3=significative, 4=marquée, 5=élevée, 6=très élevée)	2	2	2	0
2  Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2020: 222 kg; 2021: 206kg; 2022: 149kg)	220	150	150	0
3 Etat d'avancement de la mise en place d'une base de données centralisée et de la récupération et intégration des données pédologiques	30%	50%	60%	10%
ad2 4 Nombre de contrôles/inspections et mesures effectués par le SEN (bruit, RNI, air, déchets, eaux et suivi environnemental de chantier)	812	600	600	0
5 Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers, bruit et RNI)	7'705	8'000	8'000	0
6 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés temporairement à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	17	0	0	0
7 Nombre de dossiers ayant engendré un suivi pénal de la part du service	23	20	20	0
8  Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	198	150	150	0
ad3 9 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	83	60	60	0
10 Avancement des assainissements en zone agricole des sols pollués par du mercure (hectares assainis)	1.8	5	6	1
11 Proportion de sites assainis par rapport au total des sites ayant été classés à assainir dans le cadastre des sites pollués	63%	63%	65%	2%
12 Nombre de sites assainis (décharges, aires industrielles, stands de tir et lieux d'accident)	171	180	195	15
ad5 13 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service (communiqué de presse, newsletter, ateliers et bonnes pratiques afin de réduire l'impact humain sur l'environnement)	20	15	15	0
14 Elaboration d'un rapport annuel sur le fonctionnement des stations d'épuration en Valais et présentation aux communes	30.10.23	30.07.24	30.09.25	
15 Etat d'avancement de la mise en place de groupe de travail sur les droits d'eau immémoriaux et définition des objectifs	10%	50%	50%	0%
16 Etablissement d'un rapport tous les 2 ans sur l'avancement de la mise en oeuvre du PCGD		30.12.24	30.12.26	
17  Nombre d'IVDM (installation de valorisation de déchets minéraux) régularisées			10	
ad6 18 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	07.09.23	30.06.24	30.06.25	
19 Nombre de communes avec des conflits importants entre utilisation du sol et protection des captages d'eau potable auxquelles un soutien a été apporté.	3	4	6	2

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad6</i> 20 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	5	0	0	0
21 Nombre de PGEE (plan général d'évacuation des eaux) homologués par le SEN			10	
<i>ad8</i> 22 Transmission au CE d'un compte rendu annuel sur l'avancement des mesures de la stratégie cantonale de l'eau		30.12.24	15.03.25	
23 Répartition du territoire en bassin versant et sélection des bassins versants pilotes		30.12.24	30.04.25	
<i>ad9</i> 24 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations traité dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des évaluations des services consultés)	95%	80%	80%	0%
25 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des évaluations transmis dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SEN (y compris dossiers transitant par la section EEC mais traités par la section Eaux ou le groupe RNI)	82%	80%	80%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'808'839	800'925	3'007'914
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	947'003	258'630	688'373
315 Entretien et maintenance Air	200'000		200'000
463 Subvention de la Confédération - RESIVAL		250'000	-250'000
Solde dépenses/recettes du produit	747'003	8'630	738'373
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'884'845	478'854	1'405'991
424 Contrôle des émissions dans l'air		180'000	-180'000
425 Vignettes chauffage		120'000	-120'000
463 Subvention de la Confédération - Bilans OCOV		155'000	-155'000
567 Subventions filtres à particules	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'484'845	23'854	1'460'991
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	976'991	63'441	913'550
GP12 Sites pollués, sols et eaux souterraines	4'783'128	1'178'530	3'604'598
P1201 Sites pollués	2'407'667	929'524	1'478'143
313 Mandats pour l'investigation des sites pollués	150'000		150'000
424 Emoluments facturés aux industries (OSites)		420'000	-420'000
562 Subventions cantonales aux communes pour l'assainissement des buttes pares-balles (stands de tir)	500'000		500'000
572 Redistribution des subventions de la Confédération aux communes (stands de tir)	500'000		500'000
670 Subventions de la Confédération à redistribuer aux communes (stands de tir)		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'257'667	9'524	1'248'143
P1202 Sols et matériaux terreux	274'806	940	273'866
313 Mandats Centre cantonal de compétence sols (CCS-VS)	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	124'806	940	123'866
P1203 Protection des eaux souterraines et des captages	1'510'447	247'200	1'263'247
313 Mandats pour la protection des eaux souterraines (y compris externalisation des tâches au CREALP)	480'000		480'000
421 Autorisation de forages et autres autorisations LEaux		140'000	-140'000
425 Vignettes citernes		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'030'447	7'200	1'023'247
P1204 Evaluation qualité eaux souterraines	590'208	866	589'342
313 Mandats pour l'évaluation qualité eaux souterraines (y compris externalisation des tâches au CREALP)	470'000		470'000
Solde dépenses/recettes du produit	120'208	866	119'342

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP13 Eaux de surfaces et déchets	7'203'313	707'889	6'495'424
P1301 Evaluation qualité eaux de surface	1'034'956	430'843	604'113
313 Mandat de mise en oeuvre mesure climat : Acquérir/consolider les données sur la gestion de l'eau par commune	270'000		270'000
313 Mandat d'externalisation des tâches au CREALP	200'000		200'000
313 Observation et analyses de la qualité des eaux de surface	250'000		250'000
489 Prélèvement sur la réserve climatique : Acquérir/consolider les données sur la gestion de l'eau par commune		270'000	-270'000
Solde dépenses/recettes du produit	314'956	160'843	154'113
P1302 Protection des eaux de surface	1'086'228	79'418	1'006'810
P1303 Assainissement des eaux	3'945'279	120'078	3'825'201
313 Mandat de mise en oeuvre mesure climat : Soutien aux communes pour l'évacuation des eaux pluviales	100'000		100'000
489 Prélèvement sur la réserve climatique : Soutien aux communes pour l'évacuation des eaux pluviales		100'000	-100'000
562 autres projets 60'000.- et moins : STEP et PGEE	943'650		943'650
562 STEP - Sierre Granges - extension	350'000		350'000
562 STEP - Sierre Noës - extension et micropolluants	100'000		100'000
562 STEP - St. Niklaus - réaménagement et extension	400'000		400'000
562 STEP Blatten - Talanschluss Alpen	100'000		100'000
562 STEP Brig - Glis - Briglina - extension et micropolluants	200'000		200'000
562 STEP Collombey-Muraz - raccordement	100'000		100'000
562 STEP Sion - ASEC Chandoline - extension et réhabilitation, crédit complémentaire	500'000		500'000
562 STEP Vétroz-Conthey - Réhabilitation et traitement boues	181'500		181'500
Solde dépenses/recettes du produit	970'129	20'078	950'051
P1304 Déchets	1'136'850	77'550	1'059'300
313 Mandat d'externalisation des tâches au CREALP	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	936'850	77'550	859'300
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'404'450	20'056	1'384'394
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	468'202	3'271	464'931
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	800'884	5'803	795'081
P1403 Suivi des chantiers et conseil	135'364	10'982	124'382
GP15 Stratégie eau	568'070	100'000	468'070
P1501 Stratégie eau	568'070	100'000	468'070
313 Mandat de mise en oeuvre mesure climat : Analyse des données par bassin versant	100'000		100'000
313 Ressources financières pour la mise en oeuvre de la stratégie eau	250'000		250'000
489 Prélèvement sur la réserve climatique : Analyse des données par bassin versant		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	218'070		218'070
Total	17'767'800	2'807'400	14'960'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

Les montants alloués au SEN dans la PIP pour les investissements, principalement pour les STEP, sont suffisants pour 2025 mais devront être considérablement augmentés pour les années suivantes. En effet de gros projets d'extension et d'adaptation pour le traitement des micropolluants (obligation légale) pour les STEP de Brig, Sierre et Monthey (Futurostep), entre autres, sont en phase de réalisation et nécessiteront des subventions cantonales considérables (de l'ordre de 5-10 millions supplémentaires par année pour les années à venir). De plus, un nouveau four pour le traitement des boues de STEP communales sera construit ces prochaines années sur le site d'enevi et nécessitera des investissements conséquents.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
 Construire la route nationale A9,
 achever le réseau des routes
 nationales
 Fr. 3'105'600 net

GP 11
 Construction des tronçons A9 non
 encore ouverts
 Fr. 3'105'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	6'813'512.57	6'656'900	6'353'100	-303'800
30 Charges de personnel	4'714'996.30	5'753'900	5'470'800	-283'100
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	402'457.90	626'000	609'400	-16'600
36 Charges de transferts	65'703.15	48'200	50'000	1'800
38 Charges extraordinaires	839'349.76	0	0	0
39 Imputations internes	791'005.46	228'800	222'900	-5'900
4 Revenus	6'356'189.48	6'869'700	6'847'500	-22'200
42 Taxes et redevances	57'526.32	71'500	69'100	-2'400
44 Revenus financiers	73'583.65	80'000	70'000	-10'000
46 Revenus de transferts	5'661'653.32	6'673'200	6'668'400	-4'800
48 Revenus extraordinaires	502'835.19	0	0	0
49 Imputations internes	60'591.00	45'000	40'000	-5'000
Excédent de revenus	-457'323.09	212'800	494'400	281'600
5 Dépenses d'investissement	109'766'414.81	95'000'000	91'500'000	-3'500'000
50 Immobilisations corporelles	109'766'414.81	95'000'000	91'500'000	-3'500'000
6 Recettes d'investissement	105'341'467.68	91'200'000	87'900'000	-3'300'000
63 Subventions d'investissement acquises	105'341'467.68	91'200'000	87'900'000	-3'300'000
Dépenses nettes d'investissement	4'424'947.13	3'800'000	3'600'000	-200'000
Insuffisance de financement	4'882'270.22	3'587'200	3'105'600	-481'600

Remarques

30: 1,4 EPT ont été transférés dans d'autres services.

46 : Adaptations des recettes fédérales en fonction des postes à l'organigramme.

50 : Le SCRN a prévu des investissements pour un montant de CHF 107.970 millions en 2025.

Le SCRN fait valoir qu'en 2025, des réserves seront dissoutes conformément à l'art. 22 LGCAF et que des réductions ont donc été effectuées dans le domaine des investissements, compte 50. C'est pourquoi le SCRN ne prévoit pour l'année 2025 que CHF 91.5 millions au lieu de CHF 107.970 millions. Les 107.970 millions correspondent à la planification des coûts à long terme du printemps 2024.

Les investissements les plus importants sont prévus pour les projets suivants:

- Aménagement intérieur du tunnel de Riedberg (TURI)
- Aménagement intérieur de la tranchée couverte de Rarogne (GERA)
- Galeries de reconnaissance et de drainage du tunnel de Riedberg
- Equipements d'exploitation et de sécurité de TURI et de GERA

63 : La rubrique 63 est en lien direct avec la rubrique 50. Sur ce compte figure le montant correspondant à la part fédérale. Pour cette raison, le montant indiqué dépend des investissements réalisés sous rubrique 50.

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE)
SERVICE DE LA CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	36.60	37.30	35.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
1,4 EPT ont été transférés dans d'autres services.

OBJECTIF POLITIQUE
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais
Sous-objectifs politiques
1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre Est et Brigue-Glis par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de contribution fédérale de 96%. [PIP]

Mesures prioritaires	Décal
ad1 1 Achèvement du nouveau centre d'entretien des RN de Sierre à raison de 50 % (P1101 Sierre - Loèche)	31.12.2025
2 Début des travaux de la piste de chantier à travers Finges (P1101 Sierre Est - Loèche)	01.04.2025
3 Début de l'aménagement du giratoire double à Sierre-est (P1101 Sierre Est - Loèche)	01.04.2025
4 Galeries de reconnaissance et de drainage du Riedberg réalisées à 100 % (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.2025
5 Début des travaux du nouveau système d'alimentation en eau d'extinction du tunnel Riedberg (P1102 Loèche - Gampel)	01.08.2025
6 Inauguration du tronçon Gampel – Viège sans le tunnel de Riedberg (TURI) (P1103 Gampel - Viège Ouest)	30.10.2025
7 Inauguration du contournement Sud de Viège (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.06.2025
8 Publication de l'appel d'offres pour le tunnel de la Souste (P1101 Sierre Est - Loèche)	30.06.2025
9 Dossier de l'appel d'offres pour le lot 1 de la tranchée couverte de Finges publié (P1101 Sierre Est - Loèche)	30.06.2025
10 Fouilles archéologiques réalisées à raison de 50 % (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2025

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet	72.6%	75%	72.4%	-2.6%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	90.8%	94%	94.1%	0.1%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest	73.1%	84%	86.5%	2.5%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège Est (V-V)	97%	97%	98.4%	1.4%
5 Mise en service de l'autoroute A9 entre Sierre Est et Viège Est	52%	52%	69%	17%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Construction des tronçons A9 non encore ouverts	97'853'100	94'747'500	3'105'600
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	41'924'213	40'355'280	1'568'933
501 Routes et voies de communication	39'700'000		39'700'000
630 Confédération		38'112'000	-38'112'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'224'213	2'243'280	-19'067
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	41'292'351	39'855'087	1'437'264
501 Routes et voies de communication	39'630'000		39'630'000
630 Confédération		38'044'800	-38'044'800
Solde dépenses/recettes du produit	1'662'351	1'810'287	-147'936
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	10'107'308	10'005'220	102'088
501 Routes et voies de communication	8'400'000		8'400'000
630 Confédération		8'064'000	-8'064'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'707'308	1'941'220	-233'912
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	4'529'228	4'531'913	-2'685
501 Routes et voies de communication	3'770'000		3'770'000
630 Confédération		3'679'200	-3'679'200
Solde dépenses/recettes du produit	759'228	852'713	-93'485
Total	97'853'100	94'747'500	3'105'600

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires :

Les dates déterminantes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. La décision du Tribunal fédéral au sujet des recours déposés contre l'arrêt du Tribunal administratif fédéral en rapport avec le tronçon Sierre Est - Loèche /La Souste Est n'est pas disponible à l'heure actuelle. La décision est attendue pour l'été 2025.

L'approbation des plans du projet « Place de stockage des poids lourds et cases de stationnement à Steineja, Rarogne » a été délivrée par le SG-DETEC. Deux recours auprès du Tribunal administratif fédéral sont encore en suspens.

La mise en service du contournement Sud de Viège dans les deux sens et du tronçon Gampel-Steg Est à Viège Ouest sont planifiés pour l'automne 2025.

Indicateurs 1 – 4:

La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) ou renchéries (p. ex. comme résultat de prestations supplémentaires ou de modifications de commande). La planification du budget se fait toujours dans l'année précédente (env. en mai) sur la base de la planification actuelle des coûts à long terme du SCR.N.

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 5'496'000 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 2'999'475 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 2'496'525 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	4'543'782.35	5'970'300	6'022'000	51'700
30 Charges de personnel	3'034'235.40	3'162'500	3'214'200	51'700
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	286'151.20	1'284'400	1'284'400	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	0.00	250'000	250'000	0
36 Charges de transferts	1'209'137.40	1'265'600	1'265'600	0
39 Imputations internes	14'258.35	7'800	7'800	0
4 Revenus	13'206.50	525'500	526'000	500
42 Taxes et redevances	2'500.00	275'500	276'000	500
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	10'706.50	250'000	250'000	0
Excédent de charges	4'530'575.85	5'444'800	5'496'000	51'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	350'000	350'000	0
56 Propres subventions d'investissement	0.00	350'000	350'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	350'000	350'000	0
63 Subventions d'investissement acquises	0.00	350'000	350'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'530'575.85	5'444'800	5'496'000	51'200

Remarques

31: Par rapport au budget 2024, le même montant de CHF 500'000.- a été octroyé par le Chef du DMTE pour faire face aux tâches incombant au SDT afin d'engager des ressources supplémentaires (mandats).

56/63: Les montants correspondent à l'estimation concernant le projet d'agglomération 1ère génération de l'agglomération Brigue-Viège-Naters. La recette (56) équivaut à la dépense (63), le SDT faisant office d'intermédiaire entre la Confédération et l'Agglomération Brig-Visp-Naters.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	19.40	19.30	19.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'écart entre le budget 2024 et 2025 est lié au transfert de 0,1 EPT en provenance du SCA concernant la reprise des tâches liées aux RPU.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales	
Sous-objectifs politiques	
1	Sensibiliser les Communes, avec les autres partenaires concernés, à un développement durable de leur territoire en vue du maintien de la population dans son lieu d'habitat et de sa qualité de vie
2	Assurer le conseil et l'accompagnement des Communes dans le cadre de la révision globale ou la modification partielle des plans d'affectation des zones (PAZ) et des règlements communaux des constructions et des zones (RCCZ) ainsi que des Plans directeurs intercommunaux (PDi) [PIP]
3	Assurer l'analyse des dossiers communaux de révision des PAZ et RCCZ en phases d'avis de principe et d'homologation sous l'angle de la légalité et de l'opportunité (délai selon fiche C.1 du PDc fixé à 2026)
4	Définir, avec les autres acteurs concernés, les conditions-cadres au niveau spatial en vue du développement économique et touristique
5	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les surfaces agricoles cultivables [PIP]
6	Assurer le maintien de petites entités urbanisées hors de la zone à bâtir et sauvegarder les constructions protégées caractéristiques du paysage [PIP]
7	Garantir l'instruction des dossiers de plus-value (avantages majeurs résultant de mesures d'aménagement du territoire) sur mandat du Conseil d'Etat
8	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire [PIP]
9	Développer les villes et villages de manière coordonnée en dépassant les frontières administratives [Agenda 2030]
10	Concentrer le développement dans les zones déjà urbanisées, conserver les terres agricoles et préserver les paysages naturels et culturels, tant en plaine qu'en montagne [Agenda 2030]

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Finalisation et mise en application de l'aide de travail sur les planifications spéciales (y inclus le développement vers l'intérieur)	31.12.2025
2 Analyse des dispositions de la Loi concernant le remembrement et la rectification de limites en vue d'une optimisation et simplification de la procédure liée au remembrement parcellaire urbain (RPU)	31.12.2025
ad2 3 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ	31.12.2026
4 Actualisation régulière des fiches thématiques, des aides de travail et modèles destinés aux Communes nécessaires à la révision des PAZ (rapport 47 OAT, articles-types RCCZ et équipement)	31.12.2025
ad3 5 Optimisation des processus d'analyse des dossiers communaux de révision PAZ et RCCZ et d'attribution de subventions liées en tenant compte des expériences et connaissances acquises	31.12.2025
ad4 6 Proposition au Conseil d'Etat d'une stratégie pour les zones d'activités économiques et retranscription dans la fiche C.4 "Zones d'activités économiques" du Plan Directeur cantonal, en collaboration avec les services cantonaux, les communes valaisannes et les acteurs économiques valaisans	31.12.2025
7 Conseil aux Communes, en collaboration avec les services cantonaux, dans la planification de leurs "itinéraires de mobilité de loisirs" en vue de l'homologation de leurs réseaux conformément à la LIM	31.12.2025
8 Elaboration d'une conception des itinéraires hivernaux	31.12.2026
ad5 9 Contribution à l'élaboration d'une stratégie liée à la gestion quantitative et qualitative des surfaces d'assolement (SDA), en collaboration avec le SCA et le SEN (centre de compétence sol CCS-VS)	31.12.2025
10 Assurance du maintien ou de la compensation des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais en respectant le quota de 7'350 ha selon le plan sectoriel SDA de la Confédération	31.12.2025
ad6 11 ★ Finalisation des fiches A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" et A.5b "Zones de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal	31.12.2025
ad7 12 Analyse des dispositions légales (LcAT et règlement y relatif) en vue d'une optimisation et simplification de la procédure liée à la plus-value	31.12.2025
ad8 13 Rédaction du cahier des charges en vue de créer un observatoire du territoire	31.12.2025
14 Analyse et adaptation des dispositions légales du Plan Directeur cantonal (PDc) en tenant compte de l'évolution de la jurisprudence, des plans sectoriels de la Confédération, etc.	31.12.2025
ad9 15 Elaboration de la stratégie Agglo 2030 ainsi que la stratégie de gouvernance territoriale 2040	31.12.2025
16 Assurer le conseil et l'accompagnement des communes dans le cadre de l'élaboration des Plans directeurs intercommunaux (PDi)	31.12.2025
ad10 17 ★ Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en oeuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés: dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial)	31.12.2026
18 Elaboration, conjointement avec le SFNP et en collaboration avec les communes, d'une proposition de plan d'action (y compris gouvernance) de la Conception Paysage cantonale à l'intention du Conseil d'Etat	31.12.2026

★ : Programme gouvernemental

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Rédaction d'un avant-projet de révision partielle de la LcAT et du règlement y relatif (RPU)			31.12.25	
ad2 2 Mise à jour régulière (minimum 1x/an) des fiches thématiques, des aides de travail et modèles destinés aux communes nécessaires à la révision des PAZ (rapport 47 OAT, articles-types RCCZ et équipement)			1	
ad3 3 Pourcentage des rapports d'avis de principe transmis dans un délai de 4 mois à la Commune (dès réception de tous les préavis définitifs des services cantonaux)		80%	85%	5%
4 Nombre de Communes qui n'ont pas de PAZ conformes à la LAT de 1980 (état au 31.12.2023: 11 Communes)		10	8	-2
5 Nombre de Communes qui ont un PAZ conforme à la LAT 2014 et à la fiche C.1 du Plan Directeur cantonal (délai prévu à fin 2026 selon PDc) (état au 31.12.2023: 3 Communes)		20	70	50
6 Nombre de Communes bénéficiant d'une décision de subventionnement dans le cadre de leur révision globale des PAZ/RCCZ (état au 30.06.2023: 89 Communes pour un montant total de subventions payées de 551'404.35.- découlant de la décision de subventionnement du Conseil d'Etat d'un montant total de CHF 4'149'020.-)		122	122	0
ad4 7 Nombre de validations des géodonnées transmises par les Communes de leurs réseaux d'itinéraires de mobilité de loisirs homologués (état au 31.12.2023: 13'256,4 kilomètres)		3	4	1
8 Rédaction finalisée du cahier des charges en vue d'une conception des itinéraires hivernaux			31.12.25	
ad5 9 Soumission au Conseil d'Etat d'une stratégie cantonale de préservation quantitative et qualitative des surfaces d'assolement (SDA)		31.12.24	31.12.25	
10 Etat effectif au 31.12. des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais (quota net minimal selon plan sectoriel SDA 7'350 ha. Etat au 31.12.2023: 7'462 ha)		7'500	7'500	0
ad6 11 Soumission au Conseil d'Etat des fiches A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" et A.5b "Zones de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan Directeur cantonal en vue de leur adoption par le Grand Conseil et de leur approbation par la Confédération		31.12.24	31.12.25	
ad7 12 Rédaction d'un avant-projet de révision partielle de la LcAT et du règlement y relatif (plus-value)		31.12.24	31.12.25	
13 Pourcentage des décisions soumises au Conseil d'Etat dans un délai de 30 jours dès réception du rapport d'expertise du collège d'experts en matière d'expropriation		80%	85%	5%
ad8 14 Transmission des fiches de coordination adaptées du Plan Directeur cantonal au Conseil d'Etat en vue de leur adoption par le Grand Conseil (modification partielle)		31.12.24	31.12.25	
15 Validation de l'organisation du projet (cahier des charges, pilotage, structure et planning)		31.12.24	31.12.25	
16 Finalisation de l'analyse des dispositions légales en vue de l'élaboration d'un avant-projet de révision de la LcAT		31.12.24	31.12.25	

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad9 17 Dépôt auprès du Conseil d'Etat, d'un projet de plan d'action découlant de la Conception Paysage cantonale et sur la base du plan de pilotage du projet		31.12.24	31.12.26	
ad10 18 Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation fixé dans le Plan Directeur cantonal, soit 12'050 ha en 2045)	12'717.5	12'500	12'350	-150
19 Dépôt du projet stratégie de gouvernance territoriale 2040 au Conseil d'Etat pour validation			31.12.25	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	3'515'045	515'570	2'999'475
P1101 Législation	124'718	605	124'113
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	3'390'327	514'965	2'875'362
313 Mandat élaboration PAC	100'000		100'000
363 Subventions PAZ & RCCZ + PDi	652'600		652'600
Solde dépenses/recettes du produit	2'637'727	514'965	2'122'762
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'856'955	360'430	2'496'525
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	1'197'079	3'023	1'194'056
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	824'907	5'744	819'163
P1203 Projets d'agglomération et coopération	834'969	351'663	483'306
Total	6'372'000	876'000	5'496'000
Remarques			
Glossaire: LAT : Loi fédérale sur l'aménagement du territoire LIML : Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs PAZ : Plan d'aménagement des zones PDc : Plan directeur cantonal PDi : Plan directeur intercommunal RCCZ : Règlement communal de construction des zones RPU : Remembrement parcellaire urbain SDA : Surfaces d'assolement			

SERVICE DES DANGERS NATURELS

OP 1
Protéger les personnes et les
biens contre les dangers naturels
Fr. 28'984'400 net

GP 11 Appui gestion intégrée des risques Fr. 6'593'176 net	GP 12 Avalanches et dangers glaciaires Fr. 3'183'931 net	GP 13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol Fr. 5'786'355 net	GP 14 Cours d'eau latéraux Fr. 13'420'938 net
GP 15 Rhône 3 Fr. 0 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	20'809'315.41	29'871'600	29'826'300	-45'300
30 Charges de personnel	8'016'055.56	8'898'900	9'142'800	243'900
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'868'849.71	6'171'100	6'783'800	612'700
34 Charges financières	0.00	0	0	0
35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	1'729'169.60	1'631'400	2'138'000	506'600
36 Charges de transferts	5'936'512.81	7'839'900	8'240'000	400'100
38 Charges extraordinaires	265'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	2'993'727.73	5'330'300	3'521'700	-1'808'600
4 Revenus	14'071'972.59	28'168'200	29'702'700	1'534'500
41 Patentes et concessions	1'294'418.55	1'240'000	1'240'000	0
42 Taxes et redevances	887'220.65	522'400	834'300	311'900
43 Revenus divers	1'591'958.65	1'600'000	1'480'000	-120'000
44 Revenus financiers	648'132.65	680'000	680'000	0
45 Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds	3'046'797.89	15'036'600	15'751'000	714'400
46 Revenus de transferts	1'547'332.65	2'236'000	4'447'000	2'211'000
48 Revenus extraordinaires	496'835.70	0	85'000	85'000
49 Imputations internes	4'559'275.85	6'853'200	5'185'400	-1'667'800
Excédent de charges	6'737'342.82	1'703'400	123'600	-1'579'800
5 Dépenses d'investissement	51'977'435.84	70'523'200	71'207'900	684'700
50 Immobilisations corporelles	12'602'332.19	31'220'000	30'655'800	-564'200
56 Propres subventions d'investissement	39'375'103.65	39'303'200	40'552'100	1'248'900
58 Dépenses d'investissement extraordinaires	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	32'576'087.55	43'461'600	42'347'100	-1'114'500
63 Subventions d'investissement acquises	32'568'264.95	43'461'600	42'347'100	-1'114'500
66 Remboursements de propres subventions d'investissement	7'822.60	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	19'401'348.29	27'061'600	28'860'800	1'799'200
Insuffisance de financement	26'138'691.11	28'765'000	28'984'400	219'400

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Remarques
30 : effectif stable, l'augmentation est due à l'adaptation des salaires.
31 : + 608 KCHF est composé principalement d'une augmentation liée à de probables investigations complémentaires suite à la décision du CE sur le projet R3.
35 : l'écart de + 506 KCHF provient de l'augmentation de l'alimentation du fonds CEL en provenance du SEFH.
36 : + 400 KCHF : augmentation des subventions cantonales aux communes pour l'entretien des torrents et canaux, pour l'entretien des ouvrages de protection géologiques et participation au CPPS.
42 : + 312 KCHF : adaptation des prestations de services sur la base des recettes moyennes des 3 dernières années.
43 : - 120 KCHF : activation réduite d'heures sur des mesures sectorielles R3 après nouvelle répartition des tâches (plus d'entretien non subventionné)
45 : + 714 KCHF : prélèvements dans le fonds R3 (Fr. 13.75 mio contre Fr. 11.65 mios au budget 2024) et dans le fonds cours d'eau (Fr. 1.6 mio contre Fr. 3.4 au budget 2024).
46 : + Fr. 2.2 mios de subventions fédérales supplémentaires attendues liées à la nouvelle convention programme pour l'entretien sécuritaire des cours d'eau (+ 560 KCHF pour le Rhône et Fr. 1.575 mio pour les cours d'eau latéraux)
50 : - 564 KCHF : investissements bruts en lien avec le projet R3 (études dossiers d'enquête, études générales, acquisitions de terrains et travaux).
56 : + Fr. 1.25 mios dont + Fr. 1.025 mio de subventions aux communes sur les cours d'eau latéraux (+800 KCHF pour les dangers géo- et nivologiques et +240 KCHF pour les CEL). Côté R3, le budget 2025 de l'accompagnement agricole est supérieur de 200 KCHF au B2024 (chiffres du SCA).
63 : Fr. -1.1 mio de subventions de la part de la Confédération (OFEV/OFROU) liés aux investissements sur la NC 50 et 56 et participation des communes (2%) à R3 principalement en raison d'hypothèses prudentes sur le projet R3 (- Fr. 2.0 mios) ; + 900 KCHF de subventions fédérales sur les autres ouvrages de protection.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Employés à durée indéterminée	51.70	51.70	51.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Il n'y a pas de variation d'effectif entre le budget 2024 et le budget 2025 en tenant compte que le transfert provisoire de 0,4 ETP au SDT se poursuit en 2025.
Glossaire / Abréviations:
- OFEV: office fédéral de l'environnement
- OFROU: office fédéral des routes
- AGIR: section appui gestion intégrée des risques
- CEL : cours d'eau latéraux
- FINA: section finances et administration
- PAI: plan d'alarme et d'intervention
- ERE: espaces réservés aux eaux
- INSAR: monitoring satellite de la déformation du sol
- CPPS: Centre pédagogique de prévention des séismes
- PA-R3 : plan d'aménagement R3

OBJECTIF POLITIQUE		
Protéger les personnes et les biens contre les dangers naturels de manière intégrée, entretenir et aménager les cours d'eau		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer un appui technique transversal pour la gestion intégrée des risques (GP11) [PIP]	
2	Assurer la protection des personnes et des biens contre les avalanches et les dangers glaciaires (GP12) [PIP]	
3	Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques (GP13) [PIP]	
4	Assurer la gestion des ressources du sous-sol (GP13)	
5	Assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux (GP14) [PIP]	
6	Revitaliser les cours d'eau latéraux et en assurer les espaces réservés (GP14)	
7	Revitaliser le Rhône et le Léman et en assurer les espaces réservés (GP15)	
8	Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône (GP15) [PIP]	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Implantation des observateurs dangers naturels dans les état-majors communaux de tout le canton, assurer leur formation	31.12.2025
	2 Elaboration des plans d'alarme et d'intervention dans les communes et au niveau régional	31.12.2025
	3 ☼ [Mesure d'importance] Gestion intégrée de l'eau : Installation de stations hydrométriques sur les cours d'eau latéraux pour améliorer le monitoring des débits et la prévention (31:100'000.-, 46:15'000.-, 48:85'000.-)	31.12.2028
<i>ad2</i>	4 Suivi de la construction des ouvrages de protection et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les avalanches selon convention programme	31.12.2028
<i>ad4</i>	5 Rédaction de la loi sur les géoressources	31.12.2025
	6 Mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	31.12.2025
<i>ad5</i>	7 Suivi de l'élaboration et de la construction des aménagements de cours d'eau et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les dangers liés aux cours d'eau selon convention programme	31.12.2025
☼ : Plan climat		

SERVICE DES DANGERS NATURELS

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des nouvelles fonctionnalités et/ou nouveaux produits prévus développés	100%	100%	100%	0%
2 Part des communes avec une cellule dangers naturels définie et implantée dans leur état-major, conventionnées (été/hiver) avec le Canton	61%	70%	75%	5%
3 Part des communes avec un plan d'alarme et d'intervention pour tous les types de dangers naturels	22%	60%	30%	-30%
<i>ad2</i> 4 Réalisation de la révision des cartes de danger et cartes indicatives de danger contre les avalanches		6	6	0
5 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels Lfo-avalanches réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028)	70%	100%	30%	-70%
<i>ad3</i> 6 Réalisation de la révision des cartes de danger contre les dangers liés géologiques		6	6	0
7 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LFo-Géologie réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028)		100%	25%	-75%
8 Inventaire de cartes à élaborer		100%	100%	0%
9 Part de réalisation des cartes à élaborer		30%	5%	-25%
<i>ad4</i> 10 Degré d'avancement de la rédaction de la loi sur les géoressources	10%	90%	100%	10%
11 Degré d'avancement de la mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol	0%	50%	85%	35%
<i>ad5</i> 12 Réalisation de la révision des cartes de danger contre les dangers liés aux cours d'eau latéraux		6	6	0
13 Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LACE réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028)		90%	25%	-65%
14 Planification et réalisation des contrôles		100%	100%	0%
<i>ad6</i> 15 Degré d'avancement de la révision de la planification de la revitalisation pour les cours d'eau latéraux	70%	100%	100%	0%
16 Degré d'avancement de la planification de la revitalisation pour les lacs	80%	100%	100%	0%
<i>ad7</i> 17 Actualiser les concessions sur les rives du Léman si nécessaire	31.12.23	31.12.24	31.12.25	
18 Pourcentage d'ERE terminé sur le linéaire du Rhône	27%	100%	100%	0%
<i>ad8</i> 19 Degré d'avancement de la révision de la planification à jour des mesures de la 3ème correction du Rhône	50%	100%	100%	0%
20 Pourcentage du nombre de communes avec mises à l'enquête des zones de danger sur le linéaire du Rhône	6%	100%	100%	0%
21 Outil unique pour la planification et la gestion de la 3ème correction du Rhône		31.12.24	31.12.25	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Appui gestion intégrée des risques	8'488'940	1'895'764	6'593'176
P1101 Réseau de monitoring des dangers naturels	1'429'001	395'896	1'033'105
313 Réseau de surveillance (stations de mesure, webcams, InSAR), communication, données et entretien	345'000		345'000
314 Maintenance et entretien stations IMIS	460'000		460'000
315 Projet plan climat : achat et installation de stations hydrométriques	100'000		100'000
315 Réseau de surveillance, équipement (caméras, lattes pour le Rhône)	350'000		350'000
463 Subventions fédérales relatives au projet du plan climat		15'000	-15'000
463 Subventions fédérales relatives aux divers mandats (rubrique 313, 314 et 315)		294'000	-294'000
489 Klimaplanprojekt : Entnahme aus Klimareserve		85'000	-85'000
Solde dépenses/recettes du produit	174'001	1'896	172'105
P1102 Outils informatiques pour la gestion des dangers naturels	1'114'927	72'625	1'042'302
313 Guardaval, Minerve, GIS: développement évolutif et maintenance	449'000		449'000
Solde dépenses/recettes du produit	665'927	72'625	593'302
P1103 Plans d'alarme cantonaux et d'intervention, interv	183'848	26'562	157'286
P1104 Observateurs dangers naturels	1'083'099	439'813	643'286
363 Subventions aux communes pour les observateurs dangers naturels	875'000		875'000
463 Subventions fédérales relatives aux observateurs dangers naturels		437'500	-437'500
Solde dépenses/recettes du produit	208'099	2'313	205'786
P1105 Préavis	475'887	3'689	472'198
313 Mandats d'appui préavis Rhône	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	325'887	3'689	322'198
P1106 Etudes générales, projets de recherche DANA hors R3	629'527	36'416	593'111
313 Etudes et expertises diverses, contribution à la recherche appliquée	416'000		416'000
363 Contribution au Centre Pédagogique de Prévention des Séismes (CPPS, HES-SO)	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	113'527	36'416	77'111
P1107 Gestion et entretien du Rhône et du Léman	3'572'651	920'763	2'651'888
313 Mandats de surveillance des gravières du Rhône (bathymétrie)	150'000		150'000
314 Gros entretien du Rhône et du Léman	1'400'000		1'400'000
363 Subventions aux communes pour l'entretien des berges du Rhône	1'000'000		1'000'000
391 Prestations du personnel R3 (8755) et du personnel AGIR (9285) à l'entretien du Rhône et du Léman	250'000		250'000
463 Subventions de l'OFEV pour l'entretien sécuritaire du Rhône (nouvelle convention programme)		560'000	-560'000
502 Investissement pour études plage Rive Bleue (Léman)	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	672'651	360'763	311'888

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP12 Avalanches et dangers glaciaires	6'187'966	3'004'035	3'183'931
P1201 Cartes de danger avalanche	446'558	182'664	263'894
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger avalanches	324'000		324'000
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger avalanches		179'200	-179'200
Solde dépenses/recettes du produit	122'558	3'464	119'094
P1202 Ouvrages de protection avalanches et dangers gla.	5'741'408	2'821'371	2'920'037
363 Subventions aux communes pour l'entretien des ouvrages de protection	700'000		700'000
424 Prestations de service		112'000	-112'000
463 Subventions fédérales relatives à l'entretien des ouvrages de protection (rubrique 363)		350'000	-350'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les avalanches	4'668'900		4'668'900
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les avalanches		2'356'400	-2'356'400
Solde dépenses/recettes du produit	372'508	2'971	369'537
GP13 Dangers géologiques et ressources du sous-sol	9'722'631	3'936'276	5'786'355
P1301 Cartes de danger géologiques	980'674	240'694	739'980
313 Mandats divers pour études / établissement cartes de dangers géologiques	200'000		200'000
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger géologiques	293'000		293'000
564 Subventions pour l'établissement des cartes de dangers géologiques	135'000		135'000
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger géologiques		237'800	-237'800
Solde dépenses/recettes du produit	352'674	2'894	349'780
P1302 Ouvrages de protection dangers géologiques	8'140'642	3'692'741	4'447'901
424 Prestations de service		168'000	-168'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	6'658'700		6'658'700
564 Subventions pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	122'500		122'500
565 Subventions pour la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques	343'700		343'700
630 Subventions fédérales relatives la réalisation de projets de protection contre les dangers géologiques		3'385'000	-3'385'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'015'742	139'741	876'001
P1303 Danger tectonique	285'781	704	285'077
313 Mandats pour établissement de cartes des classes de sol de fondation et microzonage	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	85'781	704	85'077
P1304 Gestion des ressources du sous-sol	315'534	2'137	313'397

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP14 Cours d'eau latéraux	37'840'163	24'419'225	13'420'938
P1401 Cartes de danger des cours d'eau latéraux	1'396'451	516'009	880'442
313 Cadastre OP cours d'eau	300'000		300'000
463 Subventions fédérales relatives aux mandats pour l'établissement du Cadastre OP cours d'eau (313)		150'000	-150'000
562 Subventions aux communes pour établissement des cartes de danger crues	692'700		692'700
630 Subventions fédérales relatives à l'établissement des cartes de danger crues		362'700	-362'700
Solde dépenses/recettes du produit	403'751	3'309	400'442
P1402 Aménagements, revitalisation et projets de suveill	27'806'247	18'531'364	9'274'883
351 Attribution au fonds cours d'eau	770'000		770'000
424 Prestations de service		450'000	-450'000
451 Prélèvement dans le fonds cours d'eau au titre de l'investissement		579'800	-579'800
451 Transfert vers le fonds d'indemnisation des dommages non assurables		147'000	-147'000
562 Subventions aux communes pour la réalisation de projets de protection contre les crues	25'248'000		25'248'000
630 Subventions fédérales relatives à la réalisation de projets de protection contre les crues		15'984'200	-15'984'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'788'247	1'370'364	417'883
P1403 Suivi de l'entretien des cours d'eau latéraux	8'637'465	5'371'852	3'265'613
313 Mandats pour le suivi de la revitalisation et pour le suivi du ruissellement	220'000		220'000
351 Attribution au fonds cours d'eau	1'368'000		1'368'000
363 Subventions aux communes pour l'entretien des torrents et canaux	5'250'000		5'250'000
451 Prélèvement dans le fonds cours d'eau au titre du fonctionnement		1'015'600	-1'015'600
451 Transfert vers le fonds d'indemnisation des dommages non assurables		261'400	-261'400
463 Subventions fédérales relatives à l'entretien des torrents et canaux		1'574'500	-1'574'500
463 Subventions fédérales relatives aux mandats (313)		125'000	-125'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'799'465	2'395'352	-595'887

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP15 Rhône 3	38'794'500	38'794'500	0
P1501 Cartes de danger du Rhône	102'090	102'090	0
502 Mandats de mise à l'enquête des zones de danger Rhône	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'090	102'090	-100'000
P1502 Aménagements du Rhône (R3)	36'277'017	36'277'017	0
313 Investigations supplémentaires suite décision du CE sur R3	750'000		750'000
314 Entretien des parcelles et immeubles R3	120'000		120'000
316 Loyer locaux rue de la Piscine 10 pour R3 + Monthey	125'500		125'500
361 Rétrocessions de recettes des locations terrains et immeubles à la Confédération	230'000		230'000
391 Prestations d'heures des sections FINA et DIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)	670'000		670'000
412 Recettes des extractions de graviers dans le Rhône		1'240'000	-1'240'000
431 Activation des frais de personnel sur les mesures et sur la communication en lien avec R3		1'480'000	-1'480'000
447 Recettes de locations des immeubles et des terrains R3		600'000	-600'000
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre de l'investissement		10'705'754	-10'705'754
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre du fonctionnement		1'697'671	-1'697'671
463 Subvention de la Confédération pour les frais de personnel préfinancés		800'000	-800'000
502 Aménagements du Rhône (études, travaux et acquisitions de terrain) - projet R3	28'875'800		28'875'800
565 Investissements liés à l'accompagnement agricole R3	1'989'500		1'989'500
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) aux investissements R3		16'568'092	-16'568'092
631 Participation du canton de Vaud (secteur Chablais) au projet R3		1'913'400	-1'913'400
632 Participations communales aux investissements liés à R3		579'100	-579'100
Solde dépenses/recettes du produit	3'516'217	693'000	2'823'217
P1503 Etudes générales, projets de recherche liés à R3	2'415'393	2'415'393	0
391 Prestations de la section AGIR pour le projet R3 (salaires et cotisations patronales)	400'000		400'000
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre de l'investissement		809'692	-809'692
451 Prélèvement dans le fonds R3 au titre du fonctionnement		465'393	-465'393
502 Aménagements du Rhône (études générales) - projet R3	1'550'000		1'550'000
630 Subventions de la Confédération (OFEV et OFROU) aux investissements R3 (études générales)		709'308	-709'308
Solde dépenses/recettes du produit	465'393	431'000	34'393
Total	101'034'200	72'049'800	28'984'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

Le principal changement réside dans l'application de la nouvelle convention programme 2025 – 2028 qui devrait rapporter environ Fr. 1.575 mio de subventions supplémentaires pour l'entretien sécuritaire des cours d'eau latéraux et Fr. 0.56 mio pour l'entretien sécuritaire du Rhône.

Ces recettes supplémentaires ont permis en contrepartie :

- d'indiquer des valeurs plus réalistes pour les imputations internes de prestations de services des sections AGIR, FINA et DIR en faveur du projet R3 (Fr. 0.5 mio de moins car le personnel des sections autres que R+L travaille de plus en plus sur d'autres tâches que R3).
- de moins prélever dans le fonds CEL (- Fr. 1.8 mio par rapport au budget 2024, soit un prélèvement de Fr. 1.6 mio)
- et d'augmenter raisonnablement les dépenses sur la 31.

Les dépenses liées aux dangers naturels sont gérées par les communes, subventionnées par le canton et la Confédération via les conventions programme, sauf pour le Rhône et son projet R3 pour lequel le canton est maître d'ouvrage.

Pour R3, le canton finance les dépenses brutes et reçoit des subventions de la Confédération. La même logique est appliquée pour certaines tâches d'entretien du Rhône et du Léman. L'entretien pur est délégué aux communes et subventionné par le canton.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement en lien avec le projet R3 sont financées uniquement via le fonds R3. Ainsi le GP15 boucle à zéro.

La décision du Conseil d'Etat de réviser le projet ayant été prise le 22 mai 2024 (publication le 28 mai 2024), la présente budgétisation et PIP ont été faites dans la continuité du PA-R3 et des planifications précédentes. Le prélèvement dans le fonds R3 au budget 2024 est ainsi estimé à Fr. 13.75 mios, dont Fr. 12.7 Mios au titre de l'investissement et Fr. 1.07 mio au titre du compte de résultats. Au 1er janvier 2024, le fonds R3 atteint Fr. 42.75 mios. Son solde devrait se situer à Fr. 31.1 mios à la fin 2024, respectivement Fr. 17.36 mios à la fin 2025.

Amortissements, réévaluations et report à l'actif des investissements nets		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>AMORTISSEMENTS, REEVALUATIONS ET REPORT A L'ACTIF DES INVESTISSEMENTS NETS</u>					
330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	52'079'770.01	48'631'600	49'317'600	686'000
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	8'950'466.97	7'517'200	4'819'500	-2'697'700
364	Réévaluations prêts PA	4'516'980.00	2'935'000	0	-2'935'000
366	Amortissements des subventions d'investissement	85'807'030.13	77'408'600	93'614'000	16'205'400
383	Amortissements supplémentaires	73'343'100.72	69'640'700	55'072'000	-14'568'700
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	15'959'698.04	24'791'800	29'101'800	4'310'000
690	Report au bilan	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000
	Amortissements, réévaluations	240'657'045.87	230'924'900	231'924'900	1'000'000
	Report à l'actif des investissements nets	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000

**Variation des financements spéciaux et
fonds sous capital propre**

	Compte 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Ecart 24/25 Fr.	
<u>VARIATION DES FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS SOUS CAPITAL PROPRE</u>					
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	178'570'187.91	128'638'900	83'384'800	-45'254'100
389	Attributions au capital propre	10'113'055.71	798'700	798'700	0
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	100'730'914.37	139'149'600	135'395'300	-3'754'300
489	Prélèvements sur le capital propre	42'768'969.87	150'292'500	58'158'000	-92'134'500
Total		-45'183'359.38	160'004'500	109'369'800	-50'634'700

Récapitulation générale

Compte 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Ecart 24/25
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE RESULTATS****CHARGES****Charges de personnel**

300	Autorités, commissions et juges	19'355'802.90	19'714'000	20'146'100	432'100
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	449'290'703.09	469'837'700	487'727'400	17'889'700
302	Salaires des enseignants	437'760'613.40	450'813'900	472'377'300	21'563'400
303	Travailleurs temporaires	0.00	0	0	0
304	Allocations	23'212.30	47'000	48'000	1'000
305	Cotisations de l'employeur	197'187'031.43	204'901'800	214'914'100	10'012'300
306	Prestations de l'employeur	7'400'572.60	9'182'200	8'727'000	-455'200
309	Autres charges de personnel	4'654'895.10	5'670'100	4'993'300	-676'800
	Total	1'115'672'830.82	1'160'166'700	1'208'933'200	48'766'500

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

310	Charges de matières et de marchandises	42'283'292.36	37'636'500	45'507'500	7'871'000
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	30'077'331.22	32'286'900	37'855'500	5'568'600
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	5'599'773.68	4'749'600	4'945'900	196'300
313	Prestations de service et honoraires	114'979'102.88	136'809'100	152'054'700	15'245'600
314	Gros entretien et entretien courant	87'043'164.69	90'385'400	91'311'100	925'700
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	19'511'250.26	20'476'000	25'778'200	5'302'200
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	97'536'815.86	102'758'900	110'141'500	7'382'600
317	Dédommagements	8'583'470.30	9'078'900	9'955'100	876'200
318	Réévaluations sur créances	29'224'577.37	35'036'300	32'682'200	-2'354'100
319	Autres charges d'exploitation	8'963'063.65	9'762'100	10'148'600	386'500
	Total	443'801'842.27	478'979'700	520'380'300	41'400'600

Amortissements du patrimoine administratif

330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	52'079'770.01	48'631'600	49'317'600	686'000
332	Amortissements des immobilisations incorporelles PA	8'950'466.97	7'517'200	4'819'500	-2'697'700
	Total	61'030'236.98	56'148'800	54'137'100	-2'011'700

Charges financières

340	Charges d'intérêts	62'879'081.51	62'265'400	59'603'000	-2'662'400
341	Pertes réalisées sur PF	5'718.55	20'000	20'000	0
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	873'943.43	1'891'400	1'911'900	20'500
344	Réévaluations immobilisations PF	7'940.36	0	0	0
349	Autres charges financières	30'077.43	5'000	100	-4'900
	Total	63'796'761.28	64'181'800	61'535'000	-2'646'800

Attributions aux financements spéciaux et fonds

350	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	2'213'341.68	2'002'800	2'502'800	500'000
351	Attributions aux financements spéciaux et fonds sous capital propre	178'570'187.91	128'638'900	83'384'800	-45'254'100
	Total	180'783'529.59	130'641'700	85'887'600	-44'754'100

Charges de transferts

360	Parts de revenus destinées à des tiers	80'307'362.08	64'285'000	65'753'000	1'468'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	171'057'258.98	178'216'400	183'799'300	5'582'900
362	Péréquation financière et compensation des charges	65'667'123.00	65'261'500	66'816'200	1'554'700
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'593'000'382.19	1'739'541'200	1'790'924'900	51'383'700
364	Réévaluations prêts PA	4'516'980.00	2'935'000	0	-2'935'000
366	Amortissements des subventions d'investissement	85'807'030.13	77'408'600	93'614'000	16'205'400
	Total	2'000'356'136.38	2'127'647'700	2'200'907'400	73'259'700

Récapitulation générale		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions redistribuées					
370	Subventions redistribuées	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
	Total	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
Charges extraordinaires					
383	Amortissements supplémentaires	73'343'100.72	69'640'700	55'072'000	-14'568'700
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissement	15'959'698.04	24'791'800	29'101'800	4'310'000
389	Attributions au capital propre	10'113'055.71	798'700	798'700	0
	Total	99'415'854.47	95'231'200	84'972'500	-10'258'700
Imputations internes					
390	Approvisionnement en matériel et marchandises	6'527'939.84	4'316'400	4'613'600	297'200
391	Prestations de service	33'691'015.40	35'416'200	31'356'200	-4'060'000
392	Baux à ferme, loyers, frais d'utilisation	51'673.85	103'800	90'000	-13'800
393	Frais administratifs et d'exploitation	155'479.44	642'300	678'900	36'600
394	Intérêts et charges financières théoriques	4'978'323.62	0	0	0
398	Transferts	130'566'507.68	117'831'300	81'965'100	-35'866'200
399	Autres imputations internes	94'929.51	2'596'000	499'500	-2'096'500
	Total	176'065'869.34	160'906'000	119'203'300	-41'702'700

Récapitulation générale

Compte 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Ecart 24/25
Fr.**COMPTE DE RESULTATS****REVENUS****Revenus fiscaux**

400	Impôts directs, personnes physiques	994'946'197.45	987'820'000	1'041'520'000	53'700'000
401	Impôts directs, personnes morales	141'486'165.36	135'750'000	150'752'000	15'002'000
402	Autres impôts directs	276'990'525.19	268'010'000	270'026'700	2'016'700
403	Impôts sur la propriété et sur les charges	195'522'056.40	172'010'000	171'925'000	-85'000
	Total	1'608'944'944.40	1'563'590'000	1'634'223'700	70'633'700

Patentes et concessions

410	Patentes	6'307'010.05	6'080'000	6'225'000	145'000
411	Banque nationale suisse	0.00	0	54'000'000	54'000'000
412	Concessions	38'995'573.88	54'322'000	39'642'000	-14'680'000
	Total	45'302'583.93	60'402'000	99'867'000	39'465'000

Taxes et redevances

420	Taxes de compensation	3'042'655.50	3'130'000	8'130'000	5'000'000
421	Emoluments pour actes administratifs	98'896'345.80	99'223'100	101'148'200	1'925'100
423	Frais d'écolage et taxes de cours	9'427'005.00	8'609'300	9'497'500	888'200
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	26'633'351.05	25'061'900	24'306'300	-755'600
425	Recettes sur ventes	13'089'030.46	12'596'600	13'499'200	902'600
426	Remboursements	96'994'273.09	94'186'100	104'290'300	10'104'200
427	Amendes	17'259'878.79	16'511'900	17'624'200	1'112'300
429	Autres taxes	13'024'583.73	11'756'600	13'298'500	1'541'900
	Total	278'367'123.42	271'075'500	291'794'200	20'718'700

Revenus divers

431	Transferts au compte des investissements	7'984'638.80	9'099'800	7'046'800	-2'053'000
432	Variations de stocks	-200'561.83	-120'000	-130'000	-10'000
439	Autres revenus	15'780'332.09	643'700	687'100	43'400
	Total	23'564'409.06	9'623'500	7'603'900	-2'019'600

Revenus financiers

440	Revenus des intérêts	27'909'534.59	16'971'500	22'478'500	5'507'000
441	Gains réalisés PF	25'189'725.70	11'810'800	6'429'800	-5'381'000
442	Revenus participations PF	6'093.75	0	0	0
445	Revenus financiers de prêts et de participations PA	243'798.55	303'200	387'300	84'100
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	47'449'976.85	42'068'000	46'768'000	4'700'000
447	Produits des immeubles PA	14'818'003.99	17'806'100	17'884'300	78'200
	Total	115'617'133.43	88'959'600	93'947'900	4'988'300

Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds

450	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capitaux de tiers	395'948.24	0	0	0
451	Prélèvements sur les financements spéciaux et fonds sous capital propre	100'730'914.37	139'149'600	135'395'300	-3'754'300
	Total	101'126'862.61	139'149'600	135'395'300	-3'754'300

Récapitulation générale		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus de transferts					
460	Parts à des revenus de tiers	169'160'420.75	186'296'700	194'947'400	8'650'700
461	Dédommagements des collectivités locales	162'272'543.15	144'632'000	180'711'700	36'079'700
462	Péréquation financière et compensation des charges	846'550'325.00	886'505'000	880'038'000	-6'467'000
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	604'752'808.19	620'957'400	640'473'200	19'515'800
469	Autres revenus de transferts	574'153.05	1'000'000	1'000'000	0
	Total	1'783'310'250.14	1'839'391'100	1'897'170'300	57'779'200
Subventions à redistribuer					
470	Subventions à redistribuer	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
	Total	208'627'082.66	202'919'800	208'537'000	5'617'200
Revenus extraordinaires					
486	Revenus extraordinaires de transferts	0.00	0	0	0
489	Prélèvements sur le capital propre	42'768'969.87	150'292'500	58'158'000	-92'134'500
	Total	42'768'969.87	150'292'500	58'158'000	-92'134'500
Imputations internes					
490	Approvisionnement en matériel et marchandises	6'527'939.84	4'316'400	4'613'600	297'200
491	Prestations de service	33'691'015.40	35'416'200	31'356'200	-4'060'000
492	Bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	51'673.85	103'800	90'000	-13'800
493	Frais administratifs et d'exploitation	155'479.44	642'300	678'900	36'600
494	Intérêts et charges financières théoriques	4'978'323.62	0	0	0
498	Transferts	130'566'507.68	117'831'300	81'965'100	-35'866'200
499	Autres imputations internes	94'929.51	2'596'000	499'500	-2'096'500
	Total	176'065'869.34	160'906'000	119'203'300	-41'702'700

Récapitulation générale

Compte 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Ecart 24/25
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Immobilisations corporelles**

500	Terrains	0.00	320'000	11'575'000	11'255'000
501	Routes et voies de communication	200'583'714.37	184'690'900	176'352'000	-8'338'900
502	Aménagements des cours d'eau	12'587'400.04	31'210'000	30'625'800	-584'200
504	Bâtiments	15'054'113.96	680'000	1'315'000	635'000
506	Biens meubles	6'399'171.05	9'212'000	5'329'300	-3'882'700
509	Autres immobilisations corporelles	5'822'652.07	3'948'000	3'223'000	-725'000
	Total	240'447'051.49	230'060'900	228'420'100	-1'640'800

Immobilisations incorporelles

520	Logiciels	2'800'417.09	2'200'800	2'194'000	-6'800
521	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0	0	0
529	Autres immobilisations incorporelles	11'760'467.42	7'968'700	3'900'400	-4'068'300
	Total	14'560'884.51	10'169'500	6'094'400	-4'075'100

Prêts

541	Cantons et concordats	170'268.00	86'700	202'600	115'900
542	Communes et associations intercommunales	3'104'940.00	1'094'700	3'923'000	2'828'300
545	Entreprises privées	21'757'705.00	47'870'200	42'396'500	-5'473'700
546	Organisations privées à but non lucratif	630'000.00	300'000	300'000	0
547	Ménages privés	2'295'902.00	3'600'000	3'600'000	0
	Total	27'958'815.00	52'951'600	50'422'100	-2'529'500

Participations et capital social

551	Cantons et concordats	0.00	0	500'000	500'000
556	Organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0	0
	Total	0.00	0	500'000	500'000

Propres subventions d'investissement

560	Confédération	25'957'847.90	25'810'000	25'145'000	-665'000
561	Cantons et concordats	35'019.60	17'100	242'400	225'300
562	Communes et associations intercommunales	81'810'140.12	87'158'100	88'457'300	1'299'200
563	Assurances sociales publiques	0.00	0	0	0
564	Entreprises publiques	7'663'870.09	7'417'900	7'127'100	-290'800
565	Entreprises privées	24'274'746.20	34'984'200	35'894'200	910'000
566	Organisations privées à but non lucratif	8'037'600.37	10'986'600	10'515'900	-470'700
567	Ménages privés	24'282'531.00	24'990'000	30'392'600	5'402'600
568	Etranger	0.00	0	500'000	500'000
	Total	172'061'755.28	191'363'900	198'274'500	6'910'600

Subventions d'investissement redistribuées

572	Communes et associations intercommunales	8'707'040.85	19'866'000	22'524'300	2'658'300
575	Entreprises privées	3'011'550.00	4'110'000	5'141'700	1'031'700
	Total	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000

Récapitulation générale

Compte 2023
Fr.Budget 2024
Fr.Budget 2025
Fr.Ecart 24/25
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF**

600	Transferts de terrains	2'309'619.50	0	0	0
604	Transferts de bâtiments	626'128.00	0	0	0
	Total	2'935'747.50	0	0	0

Subventions d'investissement acquises

630	Confédération	173'922'970.32	185'153'600	184'087'100	-1'066'500
631	Cantons et concordats	297'193.90	1'985'800	1'913'400	-72'400
632	Communes et associations intercommunales	20'234'768.52	17'551'700	24'846'600	7'294'900
635	Entreprises privées	4'887'841.08	3'936'200	5'269'100	1'332'900
636	Organisations privées à but non lucratif	473'661.95	400'000	400'000	0
	Total	199'816'435.77	209'027'300	216'516'200	7'488'900

Remboursements de prêts

642	Communes et associations intercommunales	1'992'586.00	1'655'000	1'464'400	-190'600
644	Entreprises publiques	509'107.00	351'600	351'600	0
645	Entreprises privées	26'191'766.35	27'021'100	25'509'900	-1'511'200
646	Organisations privées à but non lucratif	2'275'055.00	2'230'900	2'371'600	140'700
647	Ménages privés	2'944'882.15	3'792'100	3'600'000	-192'100
	Total	33'913'396.50	35'050'700	33'297'500	-1'753'200

Transferts de participations

655	Entreprises privées	2.00	0	0	0
	Total	2.00	0	0	0

Remboursements de propres subventions d'investissement

662	Communes et associations intercommunales	334'822.55	459'000	454'500	-4'500
665	Entreprises privées	3'600.00	15'000	0	-15'000
667	Ménages	413'622.00	420'000	420'000	0
	Total	752'044.55	894'000	874'500	-19'500

Subventions d'investissement à redistribuer

670	Confédération	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000
672	Communes et associations intercommunales	0.00	0	0	0
675	Entreprises privées	0.00	0	0	0
	Total	11'718'590.85	23'976'000	27'666'000	3'690'000

Report au bilan

690	Report au bilan	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000
	Total	217'610'879.96	239'573'900	233'022'900	-6'551'000



Planification intégrée pluriannuelle

Présidence

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de charges avant amortissements et réévaluation	12.9	13.2	14.3	14.3	14.7	14.8
Total du compte des investissements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	12.9	13.2	14.3	14.3	14.7	14.8

Présidence

Objectifs politiques

- Fournir au Conseil d'Etat un appui en matière stratégique, juridique, opérationnelle et d'information et de communication [CHE - Chancellerie d'Etat]
- Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF) [IF - Inspection des finances]

Mesures prioritaires

- Simplification et optimisation des instruments et des processus de la gouvernance de l'Etat et de son administration, en particulier la gestion par mandats de prestations (analyse en vue d'améliorer la présentation et la lisibilité des mandats de prestations politiques) [CHE]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
JanDéc			

Indicateurs

- Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans [CHE]
- Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par le Tribunal cantonal [CHE]
- Nombre de rapports déposés (env. 90) [IF]
- Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF [IF]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
	4	3	4	4	4
69.23%	80%	78%	78%	78%	78%
→	→	→	→	→	→
18%	30%	30%	30%	30%	30%

Département des finances et de l'énergie

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluation	-2'140.1	-2'260.3	-2'326.3	-2'293.6	-2'351.1	-2'348.0
Total du compte des investissements	36.0	32.2	41.7	26.5	27.0	26.7
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	-2'104.1	-2'228.1	-2'284.6	-2'267.1	-2'324.1	-2'321.3

Programme législatif

- Révision de la loi fiscale [SCC]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----	-----Déc	

Finances et services centraux

Objectifs politiques

- Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière. [ACF - Administration cantonale des finances]
- Mettre en oeuvre les principes du développement durable (programme et plan climat). [ACF - Administration cantonale des finances]
- Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux, percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales et procéder aux recouvrements forcés des créances non fiscales de l'Etat. [SCC - Service cantonal des contributions]
- Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail. [SRH - Service des ressources humaines]
- Administrer le Fonds FIGI.
Préserver, connaître, faire connaître et documenter le patrimoine bâti et les sites. [SIP - Service immobilier et patrimoine]
- Développer et exploiter un système d'information efficient, fiable et sécurisé. [SCI - Service cantonal de l'informatique]
- Développer la numérisation afin de rendre plus rapides, simples et efficientes les démarches administratives de la population, des entreprises et des collectivités publiques. [SAN - Service de l'administration numérique]
- Conduire les travaux statistiques selon la loi ad hoc et gérer les affaires financières générales liées aux péréquations financières. [SSTP - Service de statistique et de péréquation]

Mesures prioritaires

- Elaboration de nouveaux modèles de financement des investissements et renforcement des fonds de financements spéciaux et de leur utilisation ciblée, afin de garantir le respect de l'exigence de l'équilibre financier tout en permettant une politique d'investissements favorisant un développement harmonieux du canton [ACF]
- Evaluation régulière de la pertinence, de la nécessité et de l'utilité des dépenses et des subventions [ACF]
- Mobilisation des entreprises, associations, milieux scientifiques et citoyens en faveur de pratiques durables [ACF]
- Poursuite de la simplification des procédures administratives et de l'optimisation des structures [SRH]
- Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale [SIP]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----	-----	-----Déc
-----	-----	-----	-----Déc
-----Déc			
-----	-----Déc		
-----	-----	-----	-----

Indicateurs

- Compte de financement en millions de francs (positif) [ACF]
- Compte de résultats en millions de francs (positif) [ACF]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
57.2	0.8	0.3	0.5	0.5	0.5
34.1	9.5	1.4	2.7	1.8	1.7

Indicateurs

- Emissions totales de CO₂eq (équivalent CO₂) de l'Administration cantonale (2019=55'000 tonnes) [ACF]
- Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité [SCC]
- Nombre de taxation de personnes physiques dépendantes par taxateur [SCC]
- Pourcentage des déclarations remplies par voie électronique [SCC]
- Nombre de poursuites du SCC [SCC]
- Nombre de poursuites pour les autres services [SCC]
- Nombre de pages "Patrimoine bâti" publiées [SIP]
- Nombre maximum d'incidents ayant engendré une interruption de service sur les applications critiques. [SCI]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
→	↘	↘	↘	→	→
51	40	40	40	40	40
5'939	6'200	6'100	6'100	6'100	6'100
→	→	→	→	→	→
28'230	28'000	28'000	28'000	28'000	28'000
7'384	8'000	8'000	8'000	8'000	8'000
536	200	200	200	200	200
4	5	5	5	5	5

Energie

Objectif politique

- Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant le développement durable en prenant en compte les coûts énergétiques reportés sur les consommateurs. [SEFH - Service de l'énergie et des forces hydrauliques]

Indicateurs

- Sommes engagées dans le cadre du Programme Bâtiments (en mios Fr. par an) [SEFH]
- Consommation finale d'énergie par personne en kWh par an (sans la grande industrie) [L'indicateur correspondant à l'année précédente] [SEFH]
- Taux d'approvisionnement renouvelable et indigène (avec la grande industrie) [SEFH]
- Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (en mios Fr. par an) [SEFH]
- Total de l'impôt spécial perçu par le canton (en mios Fr. par an) [SEFH]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
45.7	45	50.2	52.1	52.1	52.1
23'009	21'632	21'299	20'966	20'403	19'840
22%	34%	36%	38%	40%	42%
7.9	7.6	7.5	7.5	7.5	7.5
119.9	93.8	94.5	94.5	94.5	94.5

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de charges avant amortissements et réévaluation	942.3	1'038.3	1'054.6	1'029.6	1'057.9	1'043.5
Total du compte des investissements	12.3	15.3	14.4	12.7	12.6	12.6
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	954.6	1'053.6	1'069.0	1'042.3	1'070.5	1'056.1

Programme législatif

- Révision de la loi cantonale sur les soins de longue durée [SSP]
- Retravailler la Loi concernant l'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (RS 817.1) [SCAV]
- Révision de la Loi sur la promotion de la culture (LPrC) du 15 novembre 1996 (2025) et définition de l'articulation entre celle-ci et la Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LcPN) dans le domaine de l'archéologie (2025-2026) [SC]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc	-----Déc		
JanDéc			
JanDéc			

Santé

Objectifs politiques

- Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes [SSP - Service de la santé publique]
- Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires et objets usuels, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller à la protection des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales. [SCAV - Service de la consommation et des affaires vétérinaires]

Mesures prioritaires

- Revalorisation des conditions de travail du personnel des soins dans l'Hôpital du Valais [SSP]
- Renforcement du soutien des proches aidants par le biais d'offres de relève accessibles géographiquement et financièrement [SSP]
- Convention collective de travail (CCT) pour le personnel des EMS et des CMS : rapprochement avec la CCT de l'Hôpital du Valais [SSP]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc			
-----Déc			
-----Déc			

Indicateurs

- Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine extrahospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100% [SSP]
- Evolution des dépenses de l'Etat relatives au domaine hospitalier par habitant selon l'année de référence 2012=100% [SSP]
- Pourcentage des inspections effectuées dans les établissements alimentaires, conformément à la législation nationale sur les denrées alimentaires (fréquence des inspections conformément au plan de contrôle national, soit 100%) [SCAV]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
106.4%	120.4%	125.6%	130.6%	135.8%	141.3%
126.4%	134.5%	133.5%	138.9%	144.4%	150.2%
84.6%	90%	90%	90%	90%	90%

Affaires sociales

Objectifs politiques

- Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille [SAS - Service de l'action sociale]
- Promouvoir des pratiques et des conditions de travail dignes et durables indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne [SPT - Service de protection des travailleurs et des relations du travail]
- Traiter les opérations de poursuites et de faillites [SPF - Service des poursuites et faillites]
- Promouvoir l'égalité de genre, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques et les discriminations. [OCEF - Office cantonal de l'égalité et de la famille]
- Caisse cantonale de compensation [CCCVS - Subventionnement des assurances sociales]

Mesures prioritaires

- Réalisation d'un outil digital d'identification et de contrôle des travailleurs du secteur de la construction (badge personnel) en collaboration avec les partenaires sociaux [SPT]
- Accompagnement de la mise en application échelonnée des mesures qui résultent de l'audit « EfficiencePlus » sur l'ensemble des services du département [SPT]

	Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Juin				
JanDéc				

Indicateurs

- Nombre de services ayant mis en œuvre les mesures du programme EfficiencePlus (dès 2024) [SPT]
- Nombre de signataires de la charte pour l'égalité (2023=37 communes et 21 institutions parapubliques) [OCEF]

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
		4	5	6	6	6
→		↗	↗	↗	↗	↗

Culture

Objectif politique

- Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine [SC - Service de la culture]

Mesures prioritaires

- Accompagnement des travaux de construction des réserves et des locaux d'Eterpys et préparation du transfert de l'Office cantonal d'archéologie et de ses collections ainsi que des collections des Musées cantonaux dans les locaux d'Eterpys [SC]

	Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc				

Indicateurs

- Part des collections MC et OCA déménagées dans les nouveaux locaux d'Eterpys (dès 2025) [SC]

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
			10%	80%	100%	100%

Département de l'économie et de la formation

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de charges avant amortissements et réévaluation	816.7	862.6	897.9	903.8	931.2	938.6
Total du compte des investissements	19.9	34.9	35.0	33.5	28.7	28.4
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	836.5	897.5	932.9	937.2	960.0	967.1

Programme législatif

- Loi sur la politique économique cantonale
 - Consultation du projet de révision LPolEco et sa transmission au Grand Conseil (2025) [SETI]
- Révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) :
 - travaux de rédaction du nouveau projet de loi (2025)
 - mise en consultation (2025) [SE]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc			
-----	-----Déc		

Economie

Objectifs politiques

- Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études [SAAJF - Service administratif et des affaires juridiques de la formation]
- Assurer le suivi juridique des affaires économiques [SJAE - Service juridique des affaires économiques]
- Favoriser le développement économique orienté vers les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire [SETI - Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation]
- Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché du travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques [SICT - Service de l'industrie, du commerce et du travail]
- Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée basée sur des produits authentiques et innovants, des paysages typiques, une riche biodiversité, des sols protégés, des eaux préservées et une relève performante [SCA - Service de l'agriculture]

Mesures prioritaires

- Définition et mise en oeuvre d'une stratégie pour un tourisme « 4 saisons »
 - Mise en oeuvre de la stratégie et réalisation de projets (2025) [SETI]
- Objets stratégiques fédéraux prioritaires conduits et suivis par le Conseil d'Etat, via les départements : Promotion économique 2024-2027
 - Poursuite de la mise en oeuvre de la convention-programme NPR (2025) [SETI]
- Mise en place d'un paquet de mesures pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne : fiscalité - allègement des contraintes administratives - digitalisation de l'administration - flexibilisation raisonnable des horaires d'ouverture des magasins
 - Etat d'avancement des mesures par les services concernés (2025) [SETI]
- Conduite de l'accompagnement agricole pour R3 et mise en oeuvre des planifications agricoles. Etapes 2025 : R3 - en fonction de la révision du projet et des priorités définies par le Copil agri. Planifications agricoles - finalisation Vétroz, Fully, Martigny, Löttschental ainsi que lancement dans la région de Leytron, Saxon, Riddes, Saillon et en lien avec les mesures prioritaires R3 (Sion et Sierre en particulier) [SCA]
- Poursuite et adaptation des mesures selon la première expérience pour la sauvegarde des races autochtones, en particulier la morphologie et production des petits ruminants [SCA]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc			
-----	-----	-----	-----Déc
-----Déc			
-----	-----	-----Déc	
-----	-----Déc		

Mesures prioritaires

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----Déc		

- Conduite de la mise en oeuvre de l'agenda développement durable 2030 et du Plan Climat [SCA]

Indicateurs

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
• Nombre de contrôles ponctuels des procédures marchés publics effectués [SJAE]	50	50	50	50	50	50
• ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR) [SETI]	21	20	20	20	20	20
• RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR) [SETI]	25	20	20	20	20	20
• Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM) [SETI]	73	60	60	60	60	60
• Taux de satisfaction des clients du SETI [SETI]	93%	85%	85%	85%	85%	85%
• Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2024-2027 [SETI]		15%	30%	45%	60%	75%
• Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2023 : σ CH = 2.2%) [SICT]	2.3%	2.5%	2.5%	2.5%	2.5%	2.6%
• Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2023 = Total 1'235 (Agriculture = 103 / Construction = 634 / Hôtellerie et restauration = 498) 2022 = Total 1'283 (Agriculture = 113 / Construction = 704 / Hôtellerie et restauration = 466) 2021 = Total 1'959 (Agriculture = 176 / Construction = 937 / Hôtellerie et restauration = 846) [SICT]	1'235	1'600	1'500	1'500	1'500	1'500
• Volume d'investissement [mios] des dossiers MVT en cours de réalisation (Fully, Visperterminen, Bovernier, Vétroz, Martigny - Martigny-Combe, Sion, Lens, Raron, Chermignon-Sierre, Conthey, Savièse, Saillon) [SCA]	2.1	3.3	3.3	3.3	3.3	
• Réalisation des mesures d'accompagnement agricole dans les secteurs prioritaires R3 Chablais, Martigny et Viège (avant-projets, projets et travaux) [SCA]		80%	85%	85%	100%	%

Education, formation et jeunesse

Objectifs politiques

- Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études [SAAJF - Service administratif et des affaires juridiques de la formation]
- Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire I et II non professionnel [SE - Service de l'enseignement]
- Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à la formation professionnelle initiale, y compris la maturité professionnelle fédérale ainsi que les autres mesures liées à la formation professionnelle, notamment les mesures préparatoires, d'insertion et la certification professionnelle pour adultes. [SFOP - Service de la formation professionnelle]
- Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche [SHE - Service des hautes écoles]
- Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes [SCJ - Service cantonal de la jeunesse]

Mesures prioritaires

- Soutien au développement du Swiss Digital Center (SDC), écosystème de compétences et d'innovation ayant comme but de répondre aux défis de la transformation digitale [SAAJF]
- Poursuite du développement du Campus Energypolis et mise en place de son Parc de l'innovation, antenne régionale du Parc de l'innovation de l'EPFL [SAAJF]
- Stratégie de l'éducation numérique :
 - mise en place de la stratégie et poursuite de l'implémentation de l'éducation numérique dans l'école valaisanne (31.08.2028)
 - poursuite du programme de formation pour les enseignants (31.08.2028)
 - application de standards pour les outils numériques par degré d'enseignement et automatisation du subventionnement (31.08.2027)
 - introduction d'un forfait pour la prise en charge des frais pour les ressources pédagogiques relatives à la scolarité obligatoire (31.08.2025)
 - création d'un Office de l'enseignement numérique (31.03.2025)
 - reprise du Centre de compétence ICT-VS par l'Office de l'éducation numérique et sa mise en place (31.12.2025) [SE]
- Renforcer la coordination plan climat (et durabilité) dès 2025 pour les services de la formation, réunir le Copil éducation et créer une vision commune, des projets communs (plateforme) [SE]
- Intégrer la thématique du changement climatique dans la formation obligatoire sur la base du rapport établi par le COPIL Enseignement et les mettre en oeuvre. Elaborer des programmes et propositions respectives au changement climatique en prenant en compte les mesures sectorielles. Explorer la possibilité d'une démarche similaire à celle entreprise au canton de VD [SE]
- Accompagnement d'Unidistance vers l'accréditation en tant qu'Université en 2027 [SHE]
- Mise en oeuvre de la formation des professionnels dans le cadre du projet enfants allophones [SCJ]

	Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc				

-----Août				
-----			-----Déc	
-----			-----Déc	
-----Déc				
-----Déc				

Indicateurs

- Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt [SAAJF]
- Montant brut des prêts (y.c. transitoires) (en mios) [SAAJF]
- Montant brut des bourses (y.c. transitoires) (en mios) [SAAJF]
- Nombre de chaires créées par l'EPFL en Valais [SAAJF]
- Nombre de groupes de recherche créés par l'EPFL en Valais [SAAJF]
- Coût salarial brut par élève au niveau primaire [SE]

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
	2'336	2'500	2'500	2'500	2'500	
	2.4	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
	18.38	19.12	19.12	19.12	19.12	19.12
	14	14	16	17	17	19
	2	2	2	2	2	2
	7'930	8'100	8'700	8'700	8'700	8'700

Indicateurs

- Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation [SE]
- Taux d'encadrement des élèves en primaire [SE]
- Taux d'encadrement des élèves au CO [SE]
- Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans [SE]
- Taux de redoublement au terme de la 4H [SE]
- Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II [SE]
- Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II [SE]
- Taux de réussite aux procédures de qualification [SFOP]
- Coût net moyen par personne en formation [SFOP]
- Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.) [SFOP]
- Nombre de jeunes sans solution et/ou suivi institutionnel, contactés par les collaborateurs de la T1. [SFOP]
- Début des travaux de rénovation sur le site de Viège de la Berufsfachschule Oberwallis [SFOP]
- Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HEU (universités/EPF) hors canton selon les données OFS (bachelor + master HEU au 15.10 de l'année considérée) [SHE]
- Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton (bachelor + master au 15.10 de l'année considérée) [SHE]
- Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton (ES au 15.10 de l'année considérée) [SHE]
- Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formations bachelor et master au 15.10 de l'année considérée) [SHE]
- Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais (Têtes 2/6/4) [SHE]
- Nombre d'étudiants ES soins infirmiers en Valais au 15.10 [SHE]
- Nombre de diplômés (bachelor + master) délivrés par les institutions tertiaires en Valais: HES, ES, UNI [SHE]
- Instituts univ. - Volume financier de la recherche dans les institutions tertiaires en Valais (en millions de CHF) [SHE]
- Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi [SCJ]
- Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil [SCJ]
- Nbre de familles d'accueil disponibles [SCJ]
- Nbre d'enfants suivis (globalement) [SCJ]

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
	12'800	13'040	13'600	13'600	13'600	13'600
	1.87	2	1.85	1.85	1.85	1.85
	2.13	2.2	2.18	2.18	2.18	2.18
	61%	60%	60%	60%	60%	60%
	1.9%	2.5%	2%	2%	2%	2%
	1.77	1.79	1.78	1.78	1.78	1.78
	13'240	13'280	13'300	13'300	13'300	13'300
	91.62%	90%	90%	90%	90%	90%
	6'964	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
	9'820	9'800	9'800	9'800	9'700	9'800
	437	300	450	450	450	450
01.01.23						
	4'366	4'128	4'042	4'091	4'152	4'227
	1'667	1'722	1'710	1'734	1'759	1'789
	527	506	532	533	536	539
	4'594	4'599	4'566	4'723	4'866	4'992
	1'269	1'332	1'270	1'270	1'270	1'270
	139	140	145	150	155	160
	1'474	1'507	1'468	1'490	1'577	1'613
	117	124	126	129	132	136
	9'336	9'400	9'400	9'400	9'400	
	3'825	4'100	4'100	4'100	4'100	
	100	110	110	110	110	
	8'078	7'500	7'500	7'500	7'500	

Département de la sécurité, des institutions et du sport

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluation	-25.2	-20.4	-10.6	-5.9	-3.8	-0.5
Total du compte des investissements	9.7	4.9	2.5	2.5	2.5	2.5
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	-15.5	-15.5	-8.1	-3.4	-1.3	2.0

Sécurité

Objectifs politiques

- Traiter les affaires juridiques et administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit public [SJSJ - Service juridique de la sécurité et de la justice]
- Assurer la sécurité publique, le maintien de l'ordre ainsi que le respect des institutions démocratiques en veillant à l'observation des lois, par des actions préventives et répressives.
Rechercher le renseignement, maintenir et développer les réseaux utiles à ses missions.
Etre au service de la population et des autorités. [PC - Police cantonale]
- Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires [SSCM - Service de la sécurité civile et militaire]
- Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation [SCN - Service de la circulation routière et de la navigation]
- Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique [SAPEM - Service de l'application des peines et mesures]
- Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers [SPM - Service de la population et des migrations]
- Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts [SCPF - Service de la chasse, de la pêche et de la faune]

Indicateurs

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
• Nombre quotidien d'appels uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112 [PC]	314	270	315	315	315	315
• Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd sur l'ensemble du territoire valaisan (CCTL de St-Maurice et du Simplon + section circulation) [PC]	29'293	29'000	29'300	29'300	29'300	29'300
• Nombre d'agents atteignant l'âge statutaire de départ à la retraite [PC]	10.7	12	16	12	19	21
• Départs imprévus (démissions, réductions du taux d'activité, départs à la retraite anticipée, décès, etc.) - moyenne des 4 dernières années [PC]	8.2	7.55	7.55	7.55	7.55	7.55
• Nombre de jours pour des formations / exercices pour les états-majors communaux / régionaux [SSCM]	48	30	30	30	30	30
• Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux [SCN]	67.8%	70%	69%	72%	74%	76%
• Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [SCN]	352'857	359'000	362'000	366'000	370'000	375'000
• Nombre de places en détention préventive (Sion - Brigue) 2022 = 132 [SAPEM]	132	140	140	140	140	140
• Nombre de places disponibles en exécution de peine [SAPEM]	112	122	122	122	122	122
• [Migration - Autorisation de séjour] Population étrangère résidante en Valais de manière permanente au 31 décembre (2022 = 81'664, 2021 = 79'306, 2020 = 76'828) [SPM]	87'827	82'000	89'000	89'000	89'000	89'000

Institutions

Objectif politique

- Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales) [SAIC - Service des affaires intérieures et communales]

Mesures prioritaires

- Encouragement et soutien aux fusions de communes afin de viser à terme une réduction d'un tiers de leur nombre, notamment par la mise à disposition de l'étude de l'IDHEAP se voulant un outil d'aide à la réflexion pour les communes en matière de fusion [SAIC]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc			

Indicateurs

- Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'État sur demande des communes et préavis du service, dont les règlements communaux des constructions et des zones [SAIC]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
104	100	100	100	100	100

Registre foncier et information du territoire

Objectifs politiques

- Assurer la géoinformation cohérente et adaptée aux besoins de l'administration, de l'économie, de la science et de la société [SGI - Service de la géoinformation]
- Assurer l'état des droits sur les immeubles [SRF - Service du registre foncier]

Mesures prioritaires

- Introduction et informatisation du registre foncier fédéral : mise à disposition de tous les propriétaires et de tous les immeubles (hors zone alpestre) [SRF]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----	-----Déc	

Indicateurs

- Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93 [SGI]
- Pourcentage des données des zones réservées, des réserves forestières et de l'espace réservé aux eaux introduites au cadastre RDPPF [SGI]
- Pourcentage des projets eRF Valais réalisés [SRF]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
53%	60%	70%	90%	95%	95%
100	100	100	100	100	
85%	93%	93%	93%	93%	93%

Sport

Objectif politique

- Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport [OCS - Office cantonal du sport]

Mesures prioritaires

- Soutien au développement des infrastructures sportives d'intérêt cantonal par la mise en oeuvre de la loi sur le sport [OCS]
- Augmentation de la qualité et du nombre d'événements culturels et sportifs ainsi que de projets d'échanges comme contribution au rapprochement des différentes régions géographiques (plaine-montagne) et socio-culturelles du canton (Haut-Centre-Bas) [OCS]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----	-----Déc	
-----	-----	-----Déc	

Indicateurs

- Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales [OCS]
- Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S [OCS]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
115'858	110'000	116'000	112'500	113'000	113'500
41'905	40'000	42'000	42'500	42'500	43'000

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de charges avant amortissements et réévaluation	64.8	68.7	77.0	74.3	78.4	66.4
Total du compte des investissements	139.8	152.1	139.2	141.2	140.8	153.2
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	204.5	220.7	216.2	215.5	219.3	219.6

Programme législatif

- Pilotage de la révision totale de la loi et de l'ordonnance sur les constructions - Etablissement de l'avant-projet de loi (en intégrant toutes les interventions parlementaires acceptées par le Grand Conseil depuis 2018 et nouvelle Gouvernance CCC) [SAJMTE]
- Pilotage de la révision totale de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation. [SAJMTE]
- Pilotage de la révision totale de la loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage (LcPN) - Etablissement de l'avant-projet de loi et lancement de la procédure de consultation. [SAJMTE]
- Accompagnement de la révision totale de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LcAT) [SAJMTE]
- Accompagnement de la révision totale de la loi cantonale sur la protection de l'environnement (LcPE) [SAJMTE]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----Déc			
-----	-----Déc		
-----	-----Déc		
-----	-----Déc		
-----	-----Déc		

Mobilité

Objectifs politiques

- Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil, des objectifs de développement durable et du concept cantonal de la mobilité 2040 [SDM - Service de la mobilité]
- Garantir un haut niveau de desserte adapté aux différentes typologies de l'espace du territoire cantonal. Encourager le transfert du trafic individuel motorisé des personnes et des marchandises vers les transports publics et la mobilité douce quotidienne. Améliorer la coordination entre les acteurs dans le domaine de divers modes de transport, entre autres, les transports publics, la mobilité individuelle motorisée et la mobilité douce quotidienne [SDM - Service de la mobilité]
- Sécuriser et maintenir le réseau des routes nationales [SUTIII - Service Unité Territoriale III]
- Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais [SCRN - Service de la construction des routes nationales]

Mesures prioritaires

- Développement et amélioration du réseau cantonal adapté à la mobilité douce [SDM]
- Mise en oeuvre des déclassements de tronçons cantonaux, avec reprise par les communes de site, en fonction de l'avancement des procédures [SDM]
- Avancement du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne (délai : 2027) [SDM]
- Poursuite des projets d'agglomération et de traversées de localité (hors périmètre aggro OFS) [SDM]
- Gestion des risques et des événements particuliers liés aux dangers naturels et aux contraintes climatiques [SDM]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----	-----	-----Déc
-----	-----	-----	-----Déc
-----	-----	-----Déc	
-----	-----	-----	-----Déc
-----	-----	-----	-----Déc

Mesures prioritaires

Budget	2026	Plan	2028
2025		2027	
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
JanDéc			
Jan-----	-----	-----	-----Déc
Jan-----	-----	-----	-----Déc
Jan-----	-----	-----	-----Déc
-----Déc			
-----Déc			

- Démarrage de la réalisation du tunnel de Deibfels sur la route H212 à Eisten (les travaux préparatoires, la sécurisation des portails ont commencé depuis 2022 / Report du début des travaux pour des raisons techniques et budgétaires du lot principal du tunnel, adjudication des travaux du lot principal en 2024 / fin des travaux prévue : 2029) [SDM]

- Poursuite de la planification et de la réalisation des galeries Schusslauri et Lüegeltig sur la route 13 à Zermatt (les travaux de construction, tronçon à ciel ouvert, ont commencé en 2023 / fin prévue des travaux : 2031). Un recours contre une adjudication retarde actuellement l'avancement [SDM]

- Approbation des plans du carrefour Landi et du giratoire de l'hôpital sur la route H1015 à Brigue (appel d'offres : 2024 / début prévu des travaux : 2025 / fin prévue des travaux : 2028) [SDM]

- Poursuite des travaux d'aménagement urbain intégrant la restructuration de la route T9 St-Maurice - Brigue, ainsi que certaines routes et places communales sur la traversée de Vétroz; mesure du projet d'agglomération Valais central (fin prévue des travaux : automne 2026) [SDM]

- Début des premiers travaux de correction de la chaussée sur le tronçon de la route 46 Sierre - Chermignon - Crans intersectant le glissement de terrain du Boup entre Sierre et Corin (fin prévue des premiers travaux : automne 2026) [SDM]

- Poursuite des travaux de transformation du carrefour de l'Etoile à Montana en giratoire sur la route 45 Sierre - Montana - Crans (fin prévue des travaux : été 2026) [SDM]

- Préparation des réflexions liminaires avec les exploitants et les gestionnaires d'infrastructures concernées par le futur message du programme PRODES 2040/45.

Mesures pour 2025 :

Préparation avec les entreprises concernées (principalement TPC, TMR, MGBahn, CFF et RegionAlps) des avant-projets sommaires qui seraient éligibles à un financement par le FIF, évaluation de ces projets, coordination avec les autres cantons de la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO). Le message sera présenté par l'Office fédéral des transports (OFT) au mieux en 2025 [SDM]

- Participation aux études et projets d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), selon le programme en force PRODES 2030/35 Etudes, avec un financement partiellement pris en charge par l'Office fédéral des transports (OFT), pour la mise en œuvre anticipée de haltes régionales CFF et TMR initiées avec les gestionnaires d'infrastructures ferroviaires concernées.

Mesures pour 2025 :

- gare CFF de Collombey-Le Grand : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour 2025), nouveau point de croisement entre Vouvry et Les Evouettes (poursuite des études préliminaires).

- halte TMR de Martigny-Expo : finalisation des études préliminaires et préparation du dossier d'enquête publique (prévue pour 2025) [SDM]

- Décarbonation des entreprises : Encourager les entreprises à l'élaboration de plans de mobilité et guide (pack mobilité) [SDM]

- Mobilité bas carbone : Décarbonation des transports publics : financement des infrastructures de charge afin d'accélérer le processus de remplacement des bus diesel par des bus à propulsion alternative, tout en évitant des augmentations trop importantes de l'indemnité payée par les commanditaires [SDM]

- Mobilité bas carbone : Infrastructures de mobilité douce : accélérer la planification et les investissements pour les infrastructures et la promotion de la mobilité douce [SDM]

- Reprise du tronçon Raron West - Visp West + Vispertaltunnel tube sud [SUTIII]

- Mise en service des tronçons autoroutiers selon planification de réalisation (PIP) [SCRN]

Indicateurs

- Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés [SDM]
- Etablissement des plans sectoriels de mobilité cycliste quotidienne (100% = objectif à fin 2027, à savoir que tous les plans sectoriels doivent être élaborés, conformément à la législation fédérale). 27 secteurs identifiés pour l'ensemble du canton [SDM]
- Pourcentage de km de routes cantonales de plaine adaptées à la mobilité douce selon les normes VSS [SDM]
- Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé mauvais [SDM]
- Nombre d'ouvrages d'art dont l'état de la structure est jugé alarmant [SDM]
- Nombre de km de routes cantonales dont l'état est critique (= indice I1 entre 3 et 4)
Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais.
L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2027 [SDM]
- Nombre de km de routes cantonales dont l'état est mauvais (= indice I1 entre 4 et 5)
Lecture de l'indice I1 : 0 = bon; 3 à 4 = critique; 4 à 5 = mauvais.
L'objectif indiqué est celui qui est visé lors de la prochaine campagne de mesures qui aura lieu en 2027 [SDM]
- Mise en œuvre du plan directeur cantonal de mobilité cycliste quotidienne sur les réseaux à charge du canton (réseau cantonal de mobilité cycliste quotidienne et liaisons complémentaires sur routes cantonales, délai de réalisation à fin 2042) [SDM]
- Ratio de couverture (recettes, dépenses, résultats reportés) [SUTIII]
- Réalisation de travaux d'entretien demandés par l'OFROU [SUTIII]
- Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage général du projet [SCRN]
- Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche – Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest [SCRN]
- Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est – Viège Ouest (G-V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est – Viège Ouest [SCRN]
- Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège Est (V-V) [SCRN]
- Mise en service de l'autoroute A9 entre Sierre Est et Viège Est [SCRN]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
79%	83%	85%	90%	93%	95%
	20%	50%	75%	100%	100%
20%	20%	20%	23%	25%	27%
30	34	40	40	40	40
0	0	0	0	0	0
354	295	350	350	350	350
261	200	260	260	260	260
	3%	5%	7%	10%	16%
100%	100%	100%	100%	100%	100%
	90%	90%	90%	90%	90%
72.6%	75%	72.4%	74.8%	77.9%	81.1%
90.8%	94%	94.1%	97.8%	98.8%	99.2%
73.1%	84%	86.5%	89.8%	95.7%	98.5%
97%	97%	98.4%	98.8%	98.9%	99.1%
52%	52%	69%	75%	75%	%

Territoire

Objectifs politiques

- Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département [SAJMTE - Service administratif et juridique]
- Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions et de signalisation routière [SAJMTE - Service administratif et juridique]
- Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales [SDT - Service du développement territorial]

Mesures prioritaires

- Mise à disposition de toutes les communes valaisannes de la plateforme informatique cantonale début mars 2024 (plan de déploiement jusqu'à fin 2025), y incluant la gestion des rôles pour les partenaires externes, le reporting et la gestion des cas de tests. [SAJMTE]
- Réalisation des adaptations évolutives eConstruction (LC-OC, procédure d'annonce pour le solaire, chauffage, etc.) et implémentation [SAJMTE]
- Finalisation des fiches A.5a "Constructions protégées caractéristiques du paysage" et A.5b "Zones de hameaux et de maintien de l'habitat rural" du Plan directeur cantonal [SDT]
- Accompagnement des communes dans leurs démarches de mise en œuvre des révisions de la loi sur les constructions et de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (principaux domaines concernés: dimensionnement des zones à bâtir, définition des options communales et intercommunales de développement territorial) [SDT]
- Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ [SDT]

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
-----	-----	-----Déc	
-----	-----	-----Déc	
-----Déc			
-----	-----Déc		
-----	-----Déc		

Indicateurs

- Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés) [SAJMTE]
- Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekends, les jours chômés et fériés) [SAJMTE]
- Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à posteriori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux [SAJMTE]
- Evolution de la surface de la zone à bâtir dévolue à l'habitat (avec l'objectif de se rapprocher du périmètre d'urbanisation fixé dans le Plan Directeur cantonal, soit 12'050 ha en 2045) [SDT]
- Nombre de Communes qui ont un PAZ conforme à la LAT 2014 et à la fiche C.1 du Plan Directeur cantonal (délai prévu à fin 2026 selon PDc) (état au 31.12.2023: 3 Communes) [SDT]
- Nombre de Communes qui n'ont pas de PAZ conformes à la LAT de 1980 (état au 31.12.2023: 11 Communes) [SDT]
- Etat effectif au 31.12. des surfaces d'assolement (SDA) du Canton du Valais (quota net minimal selon plan sectoriel SDA 7'350 ha. Etat au 31.12.2023: 7'462 ha) [SDT]

Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
96.22%	90%	90%	90%	90%	90%
97.87%	85%	85%	85%	85%	85%
12	30	30	30	30	30
12'717.5	12'500	12'350	12'200	12'050	12'050
	20	70	122	122	122
	10	8	6	2	0
	7'500	7'500	7'500	7'500	7'500

Environnement

Objectifs politiques

- Protéger, conserver et gérer la forêt [SFNP - Service des forêts, de la nature et du paysage]
- Protéger et gérer la nature et le paysage [SFNP - Service des forêts, de la nature et du paysage]
- Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets [SEN - Service de l'environnement]
- Protéger les personnes et les biens contre les dangers naturels de manière intégrée, entretenir et aménager les cours d'eau [SDANA - Service des dangers naturels]

Mesures prioritaires

- Revitalisation, entretien régulier, surveillance et protection des biotopes d'importance nationale et cantonale [SFNP]
- Soutien aux communes pour la réalisation de recensements des valeurs naturelles et paysagères en vue des révisions globales des plans d'affectation des zones [SFNP]
- Lutte contre la présence de néophytes envahissantes dans les sites protégés [SFNP]
- Réduction de l'abrutissement du gibier sur le rajeunissement naturel dans les forêts de protection [SFNP]
- Elaboration du Plan forestier cantonal (Plan directeur forestier) [SFNP]
- Adaptation des forêts valaisannes : Mise en place de pépinières, banques de semences et/ou identification des peuplements semenciers [SFNP]
- Adaptation des forêts valaisannes : Montant forfaitaire à l'hectare pour tester les mesures sylvicoles identifiées dans le terrain et la documentation [SFNP]
- Finalisation de l'assainissement des sols agricoles fortement pollués au mercure entre Viège, Raron et Baltschieder (6.5 ha) le long du Grossgrundkanal: poursuite des travaux entrepris en 2024. Remise en culture des sols assainis. [SEN]
- Réalisation des mesures prioritaires définies par le centre cantonal de compétences sols en collaboration avec les services concernés. Réalisation 2025 pour le SEN : Suite de la mise en place d'une BD centralisée et récupération des données pédologiques des bureaux. Préparation et mise en place du projet pilote de cartographie en collaboration avec le KOBO et l'OFEV [SEN]
- Mise en oeuvre des actions du Plan cantonal de gestion des déchets (PCGD). 2025 : déploiement de la plateforme de communication et de la plateforme de gestion des flux de matériaux, publication du livre blanc sur la valorisation des biodéchets [SEN]
- Poursuite du recensement des sites potentiellement pollués par des PFAS en lien avec l'utilisation de mousses extinctrices, avec évaluation des atteintes environnementales, appréciation du besoin de prendre des mesures et suivi de l'exécution de celles-ci [SEN]
- Conseil, contrôle et suivi des installations d'éliminations des déchets soumises à l'OLED et/ou à l'OMoD. 2025 : Suite de la régularisation des installations de valorisation de déchets minéraux, poursuite de la régularisation des déchetteries et des décharges [SEN]
- Conseil, suivi et subventionnement des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux. Projets principaux 2025 : STEP Martigny, Sion Chandoline, Viège, St-Léonard/Ayent, Vétroz, Conthey, Mises à jour PGEE (Saxon, Port-Valais, Saillon, Turtmann, Stalden, etc.) [SEN]
- Stratégie d'amélioration continue et information pour lutter contre les micropolluants dans les domaines agricoles, industriels et d'usage domestique. 2025 : Recensement et mise en conformité des places de remplissage et de lavage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires [SEN]
- Consolidation et consultation du projet de révision de la LcPE, dans la perspective d'un traitement par le Grand Conseil en 2026, ainsi que première phase de révision de la LcEaux, avec pour objectif de passer devant le Grand Conseil en 2028 [SEN]

	Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
	-----	-----	-----	-----Déc
	-----Déc			
	-----	-----	-----	-----Déc
	Jan-----	-----	-----	-----Déc
	Jan-----	-----	-----	-----Déc
	Jan-----	-----	-----	-----Déc
	Jan-----	-----	-----	-----Déc
	-----Déc			
	-----	-----Déc		
	-----	-----	-----Déc	
	-----Déc			
	Jan-----	-----	-----	-----
	-----	-----	-----	-----
	-----	-----	-----	-----
	-----	-----	-----	-----Déc

Mesures prioritaires

Budget 2025	2026	Plan 2027	2028
JanDéc			
-----	-----	-----	-----Déc
-----Déc			
-----Déc			
-----	-----Sep		
-----Déc			

- Gestion intégrée de l'eau : Analyse des données par bassin versant en tenant compte des besoins en eau potable, agricoles, économiques et hydroélectriques [SEN]
- Suivi de la construction des ouvrages de protection et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les avalanches selon convention programme [SDANA]
- Mise en application du concept cantonal de gestion des ressources du sous-sol [SDANA]
- Suivi de l'élaboration et de la construction des aménagements de cours d'eau et la mise en œuvre de systèmes de surveillance contre les dangers liés aux cours d'eau selon convention programme [SDANA]
- Révision totale de la loi sur les mines et carrières (loi sur les géoressources) [SDANA]
- Elaboration des plans d'alarme et d'intervention dans les communes et au niveau régional [SDANA]

Indicateurs

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
• Surface de forêts de protection prioritaires traitées par an (39'400 ha prioritaires sur un total de 82'200 ha de forêt de protection) [SFNP]	1'803	2'000	1'850	1'850	1'850	1'850
• Périodicité de retour des interventions en forêt de protection par an (82'200 ha; optimum = 50 ans; pour permettre aux forêts de protection de s'adapter aux changements climatiques, cet optimum se situerait à environ 40-45 ans) [SFNP]	37	37	45	45	45	45
• Part de la surface forestière cantonale (123'000 ha) sous contrat comme réserve forestière et îlots de sénescence : situation à fin 2023 = 9302 ha de réserves, soit 7.6 % [SFNP]	7.6%	7.5%	8%	8.5%	9%	9.5%
• Surface annuelle traitée en faveur des biotopes et espèces (ha) [SFNP]	62.9	40	50	50	50	50
• Pourcentage (surfaces) de biotopes d'importance nationale protégés soit par décision du Conseil d'Etat, soit par intégration conforme aux plans d'affectation des zones des communes [SFNP]	60%	62%	65%	66%	68%	70%
• Degré de réalisation de la convention-programme PNR Binntal [SFNP]	80%	100%	25%	50%	75%	100%
• Degré de réalisation de la convention-programme PNR Pfyn-Finges [SFNP]	80%	100%	25%	50%	75%	100%
• Degré de réalisation de la convention-programme UNESCO SAJA [SFNP]	80%	100%	25%	50%	75%	100%
• Degré de réalisation de la convention-programme candidat PNR Vallée du Trient [SFNP]	53%	100%	25%	50%	75%	100%
• Degré de réalisation de la convention-programme protection de la nature [SFNP]	54%	100%	20%	45%	75%	100%
• Nombre de communes soutenues pour la gestion du moustique tigre (Situation 2024 Monthey, Collombey-Muraz, Fully et Brigue) [SFNP]			5	6	7	8
• Proportion de sites assainis par rapport au total des sites ayant été classés à assainir dans le cadastre des sites pollués [SEN]	63%	63%	65%	68%	71%	75%
• Nombre d'installation en matière d'élimination des déchets (décharges, installations OMoD, déchetteries, installation de valorisation des déchets minéraux, UVTD, installations de compostage et de méthanisation) ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil ou contrôle [SEN]	88	140	80	80	80	80
• Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1=faible, 2=modérée, 3=significative, 4=marquée, 5=élevée, 6=très élevée) [SEN]	2	2	2	2	2	2

Indicateurs

- Nombre de contrôles/inspections effectués sur mandat du SEN (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers, bruit et RNI) [SEN]
- Quantité de produits phytosanitaires d'origine agricole et domestique mesurée dans les eaux du Rhône (2020: 222 kg; 2021: 206kg; 2022: 149kg) [SEN]
- Nombre de contrôles/inspections et mesures effectués par le SEN (bruit, RNI, air, déchets, eaux et suivi environnemental de chantier) [SEN]
- Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés temporairement à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion [SEN]
- Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes [SEN]
- Nombre de sites assainis (décharges, aires industrielles, stands de tir et lieux d'accident) [SEN]
- Part des communes avec une cellule dangers naturels définie et implantée dans leur état-major, conventionnées (été/hiver) avec le Canton [SDANA]
- Part des communes avec un plan d'alarme et d'intervention pour tous les types de dangers naturels [SDANA]
- Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LFo-Géologie réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028) [SDANA]
- Part de réalisation de la convention-programme et des projets individuels LACE réalisés selon planification (2020-2024 / 2025-2028) [SDANA]
- Degré d'avancement de la révision de la planification à jour des mesures de la 3ème correction du Rhône [SDANA]

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
	7'705	8'000	8'000	8'000	8'000	8'000
	220	150	150	140	140	140
	812	600	600	600	600	600
	17	0	0	0	0	0
	198	150	150	140	130	130
	171	180	195	205	215	225
	61%	70%	75%	80%	85%	90%
	22%	60%	30%	35%	40%	45%
		100%	25%	25%	25%	25%
		90%	25%	25%	25%	25%
	50%	100%	100%	%	%	%



Fonds FIGI

Résultats Fonds FIGI

	Compte 2023 Fr.	Budget 2024 Fr.	Budget 2025 Fr.	Ecart 24/25 Fr.
COMPTE DE RESULTATS				
Total des charges	84'163'423.41	82'029'000	80'457'400	-1'571'600
Total des revenus	81'060'035.89	83'949'600	84'938'700	989'100
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-3'103'387.52	1'920'600	4'481'300	2'560'700
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-3'103'387.52	1'920'600	4'481'300	2'560'700
Amortissements et réévaluations	1'821'795.00	4'498'800	5'050'000	551'200
Excédent de charges	4'925'182.52	2'578'200	568'700	-2'009'500
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Total dépenses	91'101'790.52	134'480'700	111'102'600	-23'378'100
Total recettes	16'593'346.20	17'776'200	9'447'700	-8'328'500
Investissements nets	74'508'444.32	116'704'500	101'654'900	-15'049'600
COMPTE DE FINANCEMENT				
Excédent de revenus avant amortissements et réévaluations	-3'103'387.52	1'920'600	4'481'300	2'560'700
Investissements nets	74'508'444.32	116'704'500	101'654'900	-15'049'600
Insuffisance de financement	77'611'831.84	114'783'900	97'173'600	-17'610'300
EVOLUTION DE LA FORTUNE				
Total du compte de résultats	4'925'182.52	2'578'200	568'700	-2'009'500
Variation des financements spéciaux et fonds sous capital propre	0.00	0	0	0
Diminution du capital propre	4'925'182.52	2'578'200	568'700	-2'009'500

FONDS FIGI

OP 1
Assurer l'organisation et le
financement de la politique
immobilière de l'Etat du Valais
Fr. 97'173'600 net

GP 11
Gestion du Fonds FIGI
Fr. 97'173'600 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart 24/25
3 Charges	84'163'423.41	82'029'000	80'457'400	-1'571'600
30 Charges de personnel	0.00	0	0	0
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	82'076'414.06	79'474'200	78'052'400	-1'421'800
34 Charges financières	1'111'364.70	1'381'000	1'510'000	129'000
39 Imputations internes	975'644.65	1'173'800	895'000	-278'800
4 Revenus	81'060'035.89	83'949'600	84'938'700	989'100
42 Taxes et redevances	38'678'298.95	40'543'900	46'232'000	5'688'100
43 Revenus divers	33'836'069.60	39'207'900	35'154'800	-4'053'100
44 Revenus financiers	7'473'401.74	3'020'500	2'653'400	-367'100
46 Revenus de transferts	96'620.95	3'500	3'500	0
49 Imputations internes	975'644.65	1'173'800	895'000	-278'800
Excédent de revenus	-3'103'387.52	1'920'600	4'481'300	2'560'700
5 Dépenses d'investissement	91'101'790.52	134'480'700	111'102'600	-23'378'100
50 Immobilisations corporelles	91'101'790.52	134'480'700	111'102'600	-23'378'100
6 Recettes d'investissement	16'593'346.20	17'776'200	9'447'700	-8'328'500
60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	397'589.45	0	0	0
63 Subventions d'investissement acquises	16'195'756.75	17'776'200	9'447'700	-8'328'500
Dépenses nettes d'investissement	74'508'444.32	116'704'500	101'654'900	-15'049'600
Insuffisance de financement	77'611'831.84	114'783'900	97'173'600	-17'610'300

Remarques

31 : Augmentation de 1.4 mio des frais d'énergie due à la mise en service de nouveaux bâtiments. Augmentation de 0.3 mio des charges salariales du SIP et les primes d'assurances des nouveaux bâtiments. Baisse de 2.8 mios des coûts de rénovation et d'assainissement en lien avec la baisse de l'indemnité d'utilisation. Baisse de 0.3 mio des coûts de loyers suite à la résiliation de certains baux.

34 : Augmentation des intérêts financiers sur l'endettement payés à l'Etat du Valais.

42 : Augmentation de la facturation des charges aux services utilisateurs soit :+ 4.4 mios pour les frais d'énergie suite à l'augmentation des tarifs, + 1.8 mio pour les charges des nouveaux bâtiments et - 0.5 mio pour les loyers.

43 : Baisse de la facturation aux services utilisateurs de 5.8 mios suite à la baisse du taux d'indemnité d'utilisation. Augmentation de la facturation aux services utilisateurs suite aux nouvelles constructions soit : + 0.9 mio pour les indemnités d'utilisation des nouveaux bâtiments et + 0.8 mio pour les amortissements et les intérêts.

44 : Location à des tiers en augmentation (PP) et bénéfice sur les ventes des objets du patrimoine financier en baisse.

50 : Baisse des dépenses d'investissement selon les priorités définies par le CE (DCE du 06.12.2023).

63 : Baisse des recettes d'investissement suite à la fin des projets subventionnés par la Confédération.

FONDS FIGI

Remarques
Les EPT affectés au Fonds FIGI sont centralisés dans les mandats de prestation du SIP.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais.		
Sous-objectifs politiques		
1	Administrer le Fonds FIGI.	
2	Assurer la mise à disposition d'immeubles pour l'Administration cantonale et promouvoir une architecture exemplaire et durable.	
3	Assurer l'exemplarité du parc immobilier de l'Etat du Valais.	
4	Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat. [Agenda 2030, PIP]	
5	Respecter la loi FIGI en privilégiant la propriété en lieu et place de la location.	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Certification ISO 9001: 2015 et 14001: 2015	31.12.2025
<i>ad2</i>	2 Présentation du dossier au Grand Conseil : Transformation du Collège de St-Maurice	31.03.2025
	3 Présentation du dossier au Grand Conseil : Espace d'accueil et d'exposition - Pôle muséal, Sion	31.12.2025
	4 Présentation du dossier au Grand Conseil : Bâtiment administratif de Viège	31.12.2025
	5 Construction : Centre Eterpys, Conthey	31.12.2025
	6 Construction : Centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre	30.06.2026
	7 Construction: Nouveau collège, Sion	31.07.2026
	8 Modernisation et extension: La Castalie, Monthey	31.12.2026
	9 Construction: Centrale de chauffage et salles de gym, Brigue	31.12.2026
	10 Construction: Bâtiment administratif, Viège	31.12.2027
	11 Construction : Ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges	31.12.2027
	12 Transformation: Collège de St-Maurice (1ère étape)	31.12.2027
	13 Construction : école spécialisée la Cordée Castalie, Monthey	31.12.2028
	14 Construction : Espace d'accueil et d'exposition, Pôle muséal Sion	31.12.2028
	<i>ad3</i>	15 Mise en place d'un système de monitoring énergétique
16 Installation de 50'000 m2 de panneaux solaires		31.12.2028
<i>ad4</i>	17 Mise aux normes et transformation: Palais du Gouvernement, Sion	30.06.2026
	18 Mise aux normes et transformation: Bâtiments administratifs Piscine 10, Sion	31.12.2026
	19 Mise aux normes et transformation: Collège de Brigue (1ère étape)	31.12.2027
<i>ad5</i>	20 Construire des bâtiments administratifs afin de diminuer les surfaces louées	31.12.2028

FONDS FIGI

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
ad1 1 Nombre d'audits internes par année	0	0	0	0
ad2 2 Nombre d'objets présentés à l'approbation du Grand Conseil	1	3	3	0
3 Respect des coûts	90%	75%	90%	15%
4 Respect des délais	80%	85%	85%	0%
5 Pourcentage de béton recyclé RC-C ou RC-M selon SIA 2030 dans les nouvelles constructions.	10%	10%	20%	10%
6 Pourcentage de bois labellisé Bois Suisse utilisé dans les nouvelles constructions en bois de l'Etat.	0%	10%	10%	0%
7 Pourcentage de matériaux pierreux, hors spécialités, provenant d'un rayon inférieur à 70km	50%	40%	50%	10%
8 Etat d'avancement de la construction du Centre Eterpys, Conthey Coût net estimé = 24.9 mios	13%	75%	100%	25%
9 Etat d'avancement de la construction de la centrale d'engagement 112-117-118-144, Sierre Coût net estimé = 53.3 mios	27%	100%	85%	-15%
10 Etat d'avancement de la construction du nouveau collège, Sion Coût net estimé = 86.5 mios	26%	55%	80%	25%
11 Etat d'avancement de la modernisation et extension de La Castalie, Monthey Coût net estimé = 75.9 mios	40%	70%	80%	10%
12 Etat d'avancement de la construction de la centrale de chauffage et des salles de gym, Brigue Coût net estimé = 20 mios		50%	70%	20%
13 Etat d'avancement de la construction du bâtiment administratif, Viège Coût net estimé = 35.8 mios		30%	10%	-20%
14 Etat d'avancement de la construction des ateliers du pénitencier de Crêtelongue, Granges Coût net estimé = 13 mios	5%	100%	40%	-60%
15 Etat d'avancement de la transformation du collège de St-Maurice (1ère étape) Coût net estimé = 28.5 mios		10%	25%	15%
16 Etat d'avancement de la construction de l'école spécialisée la Cordée Castalie, Monthey Coût net estimé = 11.2 mios			10%	
17 Etat d'avancement de la construction de l'espace d'accueil et d'exposition à Sion Coût net estimé = 15 mios			10%	
ad3 18 Indice moyen de consommation énergétique (nouvelle échelle dès 2022)	98	96	95	-1
19 Indice moyen de production de gaz à effet de serre lié à la consommation d'énergie des bâtiments en [kg/m2] selon la norme SIA 2031: 2016	↘	↘	↘	
20 Panneaux photovoltaïques: surface posée en m2 (m2 cumulés avec objectif à 50'000 m2)	10'250	25'000	16'000	-9'000
ad4 21 Indice de l'état de vétusté des bâtiments (ex. Indice Schröder)	71.3	72	72.5	0.5
22 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation du Palais du Gouvernement, Sion		70%	85%	15%
23 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation des bâtiments administratifs Piscine 10, Sion		50%	85%	35%

FONDS FIGI

Indicateurs	Réalisé 2023	Planifié 2024	Planifié 2025	Ecart 24/25
<i>ad4</i> 24 Etat d'avancement de la mise aux normes et transformation du Collège de Brigue (1ère étape)		35%	70%	35%
<i>ad5</i> 25 Nombre de surfaces louées par l'Etat en m2	77'000	78'500	73'000	-5'500

FONDS FIGI

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2025
GP11 Gestion du Fonds FIGI	191'560'000	94'386'400	97'173'600
P1101 Centre de compétence	895'000	895'000	0
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	40'000		40'000
313 Prestations de service et honoraires	620'000		620'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	235'000		235'000
491 Prestations de service		895'000	-895'000
P1102 Construction	111'102'600	9'447'700	101'654'900
504 Bâtiments	111'102'600		111'102'600
630 Confédération		4'478'300	-4'478'300
632 Communes et associations intercommunales		4'969'400	-4'969'400
P1103 Gérance et entretien	79'062'400	83'290'300	-4'227'900
310 Charges de matières et de marchandises	840'000		840'000
311 Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	320'000		320'000
312 Alimentation et élimination bien-fonds PA	12'070'000		12'070'000
313 Prestations de service et honoraires	13'975'400		13'975'400
314 Gros entretien et entretien courant	38'940'000		38'940'000
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	50'000		50'000
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	10'950'000		10'950'000
318 Réévaluations sur créances	2'000		2'000
319 Autres charges d'exploitation	10'000		10'000
340 Charges d'intérêts	1'010'000		1'010'000
391 Prestations de service	895'000		895'000
424 Taxes d'utilisation et prestations de service		10'681'400	-10'681'400
426 Remboursements		35'550'600	-35'550'600
430 Revenus d'exploitation divers		35'154'800	-35'154'800
447 Produits des immeubles PA		1'900'000	-1'900'000
463 Subventions de collectivités publiques et de tiers		3'500	-3'500
P1104 Gestion du patrimoine financier	500'000	753'400	-253'400
343 Charges pour bien-fonds PF	500'000		500'000
443 Produits immeubles PF		753'400	-753'400
Total	191'560'000	94'386'400	97'173'600

Fonds FIGI

Aperçu du compte de résultats et du compte des investissements

mio CHF	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Plan 2026	Plan 2027	Plan 2028
Excédent de charges avant amortissements et réévaluation	3.1	-1.9	-4.5	-9.2	-13.8	-15.0
Total du compte des investissements	74.5	116.7	101.7	86.8	81.7	101.4
Excédent (-) / Insuffisance (+) de financement	77.6	114.8	97.2	77.6	67.9	86.4

FIGI

Objectif politique

- Assurer l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais. [Fonds FIGI - Fonds FIGI]

Indicateurs

- Respect des coûts [Fonds FIGI]
- Indice de l'état de vétusté des bâtiments (ex. Indice Schröder) [Fonds FIGI]
- Indice moyen de consommation énergétique (nouvelle échelle dès 2022) [Fonds FIGI]
- Respect des délais [Fonds FIGI]

	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	2026	2027	Plan 2028
	90%	75%	90%	90%	90%	90%
	71.3	72	72.5	73	73.5	74
	98	96	95	93	91	90
	80%	85%	85%	85%	85%	85%